



**Thèse présentée par
KAM Oleh**

**UNIVERSITE DIE COCODY
ABIDJAN UFR DES
SCIENCES DE L'HOMME
ET DE LA SOCIE
DEPARTEMENT DE
SOCIOLOGIE**

**LOGIQUES PAYSANNES, LOGIQUES DES
DEVELOPPEURS ET LA PROBLEMATIQUE
DE LA PARTICIPATION. DANS LES PROJETS
DE DEVELOPPEMENT RURAL :
L'exemple du projet Bad-Ouest en Côte
d'Ivoire**

2007 - 2008



15 FEV. 2010

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

14.0409
KAM
14571



UFR DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

THESE UNIQUE DE DOCTORAT

OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT RURAL

**LOGIQUES PAYSANNES, LOGIQUES DES
DEVELOPPEURS ET LA PROBLEMATIQUE DE
LA PARTICIPATION DANS LES PROJETS DE
DEVELOPPEMENT RURAL :
L'exemple du projet Bad-Ouest en Côte d'Ivoire**

Présentée par :

KAM Oleh

Sous la direction de :

Prof. TOURE Ismaïla
Maître de Recherche

Année académique : 2007 - 2008

DEDICACE

A mon père KAM Beh, qui a toujours cru en son fils que je suis et qui m'a toujours encouragé à faire des études supérieures;

A ma petite sœur Hélène pour son soutien moral et financier ;

A mon premier Directeur de Thèse, le Professeur KADJA Mianno Daniel, qui m'a suivi depuis le D.E.A. dans le cadre de mon projet de thèse et qui a dirigé ce travail ; mais qui hélas, est parti trop tôt sans pouvoir l'achever.

Que leur âme repose en paix.

SOMMAIRE

DEDICACE	II
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS	VI
LISTE DES TABLEAUX	VII
INTRODUCTION	10
PREMIERE PARTIE : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES	15
I-1- JUSTIFICATION ET OBJECTIFS DE RECHERCHE	16
I-2- DELIMITATION DU CHAMP D'ETUDE	20
I-1-2- le champ géographique	20
I-1-3- le champ sociologique	21
I-3- PROBLEMATIQUE	41
I-4- APPROCHE CONCEPTUELLE	46
I-4-1-Projet de développement	47
I-4-2- Participation	52
I-4-3- Logiques paysannes, Logiques des développeurs	55
I-5-LA METHODE D'APPROCHE ET LES TECHNIQUES DE COLECTES DES DONNES	61
I-5-1-La méthode d'approche : la dialectique	61
I-5-2- les techniques de collecte des données	63
I-5-2-1- la recherche documentaire	63
I-5-2-2- les entretiens semi-directifs	79
I-5-2-3- le questionnaire	82
I-5-2-4- l'échantillonnage	84
I-6- LE DEPOUILLEMENT	90
I-2-5-DIFFICULTES RENCONTREES	91
I-2-5-1- Au niveau financier	91
I-2-5-2- Au niveau pratique	92
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES FONDEMENTS SOCIOCULTURELS DES POPULATIONS RURALES DE L'OUEST IVOIRIEN	93
II-1- Présentation de la zone d'étude	95
II-2- Présentation de l'environnement humain et social	100
TROISIEME PARTIE : ANALYSE DE LA QUESTION DE LA PARTICIPATION DANS LE CADRE DU PROJET BAD-OUEST	149
III-3-1- Caractéristiques sociodémographiques des paysans du projet	150
III-3-3 Perception de la démarche participative par les paysans et impact du projet sur les conditions de vie des populations rurales	234
CONCLUSION	300
BIBLIOGRAPHIE	304
TABLE DES MATIERES	314

REMERCIEMENTS

Ce travail aborde les causes des échecs de nombreux projets de développement initiés dans les pays en développement par les institutions internationales. Il s'inscrit dans une perspective générale du développement rural et vise une meilleure connaissance de la stratégie d'approche dans les actions de développement.

La principale préoccupation est de comprendre les échecs des transferts des paquets technologiques (innovations techniques et culturelles) dans le cadre d'un projet de développement rural sous l'angle des contradictions entre les logiques des différents acteurs dans le processus de développement.

Tout travail de recherche est délicat et ne peut se faire seul. Cette étude a pu se réaliser grâce à l'appui et au soutien de certaines personnes.

Un devoir spécial de reconnaissance va à l'endroit du Professeur TOURE Ismaïla. Cet éminent homme de science est pour moi plus qu'un maître, un père. En effet, alors que j'étais orphelin suite au décès du premier Directeur de thèse, le Professeur KADJA M. Daniel, qui est aussi son collègue, ami et frère, il n'a ménagé aucun effort pour diriger ce travail. Je vous suis reconnaissant cher Maître parce que je sais combien de fois il est difficile, surtout dans le domaine de la science, de diriger un travail de recherche qui a été déjà entamé par un autre. Le professeur TOURE Ismaila a apporté ses connaissances, compétences et expériences en matière de développement rural et d'approche participative. Ses observations et critiques ont élargi notre champ de connaissance du sujet. Ses qualités de rigueur intellectuelle et de disponibilité ont été des atouts essentiels pour la conduite de cette étude.

Merci Professeur car ce travail n'aurait probablement pas vu le jour si vous n'aviez pas accepté de prendre le relais de votre collègue, le Professeur KADJA M. Daniel, et de diriger ce travail.

Je remercie ma très chère Mère et tous les membres de ma famille pour leur soutien financier, matériel et financier et psychologique tout au long de ce travail.

Ma gratitude va aussi à l'endroit du CODESRIA (Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique) qui m'a fait bénéficier de son programme de subventions des mémoires et thèses. Sans cette subvention, il me serait probablement très difficile d'entreprendre et d'achever ce travail. Les travaux de recherche ont un coût financier énorme difficile à supporter par les étudiants. La documentation que l'institution m'a apportée a permis de faire face à l'absence de certains documents sur place.

Je remercie toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de ce travail. Il s'agit notamment de M. BONNEBEAUD Georges, Coordonnateur Principal du projet Bad-Ouest, M. AMARA OUATTARA, Lieutenant des Eaux et Forêts, responsable du volet pisciculture du projet. Il a été mon guide sur le terrain. Je vous remercie pour votre disponibilité tout au long de mon séjour dans la zone d'étude. C'est grâce à vous, cher Lieutenant, que j'ai pu rencontrer les sujets d'enquête.

Je suis redevable à M. le MAIRE et M. le PREFET de Guiglo pour leur appui administratif lors de mes enquêtes sur le terrain dans leur localité. Leur soutien a facilité ma rencontre avec les populations rurales et m'a évité les difficultés compte tenu de la situation de guerre dans laquelle nous étions.

Je remercie M. CISSE et KONAN KATER pour leur hospitalité dans les zones d'étude.

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

- ADRAO**: Association pour la Riziculture en Afrique de l'Ouest
- ANADER**: Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
- APAD**: Association Euro-africaine pour l'Anthropologie du Changement Social et du Développement
- BAD**: Banque Africaine de Développement
- BETPA**: Bureau d'Etudes des Techniques des Travaux Agricoles
- CNRA**: Centre National de Recherche Agronomique
- CODESRIA** : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique
- CRO**: Centre de Recherche Océanographique
- FAD**: Fonds Africain pour le Développement
- FSN** : Fonds Spécial du Nigeria
- GCRAI** : Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale
- HCR** : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
- IRD** : Institut de Recherche et de Développement
- OCAM** : Organisation Commune Africaine et Malgache
- OPA** : Organisation Professionnelle Agricole
- ORSTOM** : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
- OUA** : Organisation de l'Unité Africaine
- PARC** : Programme Arrachage Café
- PIJA** : Programme d'Installation des Jeunes Agriculteurs
- PLAM** : Programme de Lutte Anti-Mirides
- PSRA** : Programme Spécial de Recherche Agricole en Afrique

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau N°1</u> : Détermination du nombre d'enquêtés par volets	85
<u>Tableau N° 2</u> : Fiche de travail sur la planification des groupes	88
<u>Tableau N° 3</u> : Répartition des villages retenus par Départements	90
<u>Tableau N°4</u> : Réponses des enquêtés quant à leur participation aux critères d'adhésion	150
<u>Tableau N° 5</u> : Répartition des paysans en fonction de l'âge	151
<u>TABLEAU N°6</u> : Opinions des enquêtés sur les critères d'âge fixés par le projet	155
<u>Tableau N°7</u> : Répartition des paysans en fonction de leur origine	157
<u>Tableau N°8</u> : Répartition des paysans en fonction du sexe	161
<u>TABLEAU N°9</u> : Hiérarchie de la représentation du projet par les paysans	167
<u>TABLEAU N°10</u> : Réponses des populations sur la décision d'introduction du riz irrigué	169
<u>TABLEAU N°11</u> : Participation des Riziculteurs au choix des espèces de riz	172
<u>TABLEAU N°12</u> : Perception du riz irrigué par les populations locales	175
<u>TABLEAU N°13</u> : Calendrier agricole du paysan Wê	199
<u>TABLEAU N° 14</u> : Allocation des crédits par rapport aux montants prévus	212
<u>TABLEAU N°15</u> : Usage du crédit par les paysans	215
<u>TABLEAU N°16</u> : Technique d'association des cultures	225
<u>TABLEAU N° 17</u> : Comparaison culture associée / culture pure	226
<u>TABLEAU N° 18</u> : Objectifs prévus / Résultats atteints	230
<u>TABLEAU N°19</u> : Perception de la participation en fonction des couches sociales	239
<u>TABLEAU N°20</u> : Hiérarchie de la perception d'un projet participatif par les paysans	241
<u>TABLEAU N°21</u> : Opinions des paysans sur leur non participation à la conception des projets	242

<u>TABLEAU N°22</u> : Hiérarchie de l'importance accordée aux différentes étapes du projet (ordre décroissant)	243
<u>TABLEAU N° 23</u> : Hiérarchie des facteurs de mobilisation à la participation à un projet de développement	245
<u>TABLEAU N° 24</u> : Opinions des paysans sur l'impact du projet sur leurs conditions de vie	247
<u>TABLEAU N°25</u> : Schéma d'une « participation partenariale »	296

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

LISTE DES DIAGRAMMES

<u>Diagramme N°1</u> : Répartition des paysans par sexe et par volets	161
<u>Diagramme N°2</u> : Comparaisons entre réalisations et objectifs : volet riz irrigué	170
<u>Diagramme 3</u> : Les raisons évoquées par les paysans par rapport à la culture du riz du projet	173
<u>Diagramme 4</u> : Raisons d'adhésion au projet pisciculture	180
<u>Diagramme N°5</u> : Utilisation de l'eau en fonction des sources et des tâches à accomplir	190
<u>Diagramme N°6</u> : Comparaison entre cultures vivrières / cultures de rente	194
<u>Diagramme N°7</u> : Parc Objectifs/ Réalisations	195
<u>Diagramme N°8</u> : Plan Objectifs/ Réalisations	196
<u>Diagramme N°9</u> : Mobiles d'adhésion aux OPA	204
<u>Diagramme N°10</u> : Taux d'accès au crédit	213
<u>Diagramme N°11</u> : Répartition du financement par Institution	217
<u>Diagramme 12</u> : Perception de l'approche participative du projet par les différentes catégories paysannes	238

CARTE

CARTE DES AIRES DU PROJET

148

INTRODUCTION

« *Abandon des cultures introduites par les projets et progression extraordinaire des cultures traditionnelles, repli sur l'autoconsommation, refus d'entretenir les ouvrages (forages, pistes...) implantés avec l'aide de l'Etat, réorientation des projets par les paysans* » (Pierre Marie-Decoudras : 2000 :5)... telles sont les phrases qui, de plus en plus souvent, jalonnent les rapports des experts chargés d'évaluer les opérations de développement rural. L'Etat, dans la plupart des pays du Tiers-Monde, avec l'appui des organisations internationales, met en œuvre des projets de développement avec leurs paquets technologiques afin d'améliorer le niveau de vie des populations rurales. Dans un premier temps, ces dernières y ont plus ou moins adhéré, se les sont appropriés puis, après quelques années, s'en sont écartées et les ont abandonnés, quand elles n'ont pas cherché à lutter contre.

Ces constats d'échec entretiennent des interrogations et remettent à l'ordre du jour la question du développement du monde rural. En effet, plusieurs décennies après les indépendances des Etats africains, les programmes de développement, basés sur les macro-projets, les transferts technologiques, qui se sont multipliés en vue de transformer ou de développer les milieux ruraux, n'ont pas produit les résultats escomptés : la lutte contre la pauvreté en milieu rural. L'ORSTOM (1978), dans les Actes du colloque de Ouagadougou sur la Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale ; logiques paysannes et rationalité technique a ouvert publiquement le débat sur ce constat désormais admis (la question de l'échec du développement agraire et du transfert de technologies) et montre que « *transfert technologique et développement rural sont, en Afrique Noire, loin d'être synonymes. (...).L'on a pensé résoudre tous les problèmes du monde rural par l'utilisation d'une technologie avancée. Après des expériences négatives parce que le monde rural non préparé à recevoir ces techniques avancées, les rejetait au profit des techniques ancestrales*».

Ainsi, les populations rurales continuent-elles à vivre dans la pauvreté et la faim. Pis, bien souvent, les actions de développement ont renforcé les inégalités et érodé les structures traditionnelles qui assuraient la cohésion sociale. D'autre part, les Etats eux-mêmes, ne parviennent pas à leur tour à atteindre de façon satisfaisante les résultats d'un développement économique et social global (le monde rural demeurant dans presque tous les pays du Tiers-Monde la base de la politique de développement économique et social).

Les différents acteurs, institutionnels et non institutionnels (les bénéficiaires), se rejettent de manière systématique la responsabilité de la faillite. Comme s'interroge BELLONCLE Guy (1979 :86) : "*Si dans leur grande majorité, les projets de développement initiés en milieu rural, se sont soldés par des échecs ou tout au plus par des sémi-réussites, eu égard notamment à l'ampleur des moyens mis en œuvre tant sur le plan financier que sur le plan de la densité de l'encadrement, qui faut-il incriminer* » ?

D'un côté les « développeurs » accusent les paysans africains de paresseux, incapables de changement, rebelles à toute innovation. De l'autre, les paysans fustigent les projets eux-mêmes tant au niveau des objectifs qu'ils se sont fixés qu'au niveau de la méthodologie qu'ils mettent en œuvre, les approches trop administratives et le manque de proximité du terrain des organisations internationales du développement ¹.

Dans la négation de l'autre, chacun revendique alors la bonne méthode d'approche des problèmes. Depuis les indépendances, presque quarante six ans auront été nécessaires pour que commence à émerger l'idée que le développement se situait peut-être au point de rencontre de deux logiques différentes : celles des politiques publiques (développeurs) venant « *du haut* », et celle des sociétés rurales, venant « *du bas* ».

Le travail présenté ici est une réflexion qui porte sur les causes des échecs des actions de développement rural. Pour rendre l'analyse plus pragmatique, il

¹ La méthode adoptée était la « méthode descendante » qui excluait toute participation populaire

est basé sur le projet BAD dans la Région Forestière Ouest de la Côte d'Ivoire. L'étude aborde les aspects que nous considérons comme essentiels : dans un premier temps, le développement en tant que voie d'entrée des connaissances sociologiques dans la planification du développement ; dans un deuxième temps, l'analyse sociologique axée sur l'élaboration et la mise en œuvre des méthodologies d'approche du développement pour une action sociale collective, le rôle de l'ingénierie sociale dans l'introduction et l'adoption d'activités nouvelles (transferts technologiques) de développement menées par les Etats avec l'appui des agences internationales de développement.

En s'appuyant sur les contradictions de deux systèmes de reproduction, celui des sociétés locales (Dan, Toura, Wê) et celui de l'Etat ivoirien et de la BAD, l'étude repose sur l'introduction d'innovations et l'opposition des logiques et stratégies en matière de développement. A la recherche des logiques d'acteurs, elle montre comment ces transferts technologiques, avec eux, la méthode d'approche, à l'œuvre dans les projets de développement rural, peuvent être utilisés d'une part par les développeurs et d'autre part par les développés pour atteindre leurs objectifs respectifs.

Cette réflexion repose ainsi sur un argument central, à savoir l'importance de l'élément humain : les bénéficiaires eux-mêmes sont les principaux « acteurs sociaux » de tout processus de développement. C'est à eux qu'il faut penser d'abord quand on conçoit les projets de développement ; ces acteurs sociaux doivent être le point de départ, le cœur de toute intervention visant à promouvoir le développement. De ce fait, tous devraient tirer avantage du développement. En effet, on ne peut concevoir le développement uniquement sous l'angle économique ou technique : le développement implique toujours un « contenu social », des postulats sociaux, des acteurs sociaux, des conséquences sociales. Il doit profiter autant aux commanditaires (Etats et organismes de financement) qu'aux populations « bénéficiaires ». Ainsi, doit-il prendre en compte les besoins et priorités de tous les acteurs en présence.

De ce qui précède, nous pouvons dire que les causes des échecs des actions de développement rural ne sont pas liées à la prétendue incapacité des populations rurales à innover. Elles sont plutôt à rechercher au niveau des contradictions qui existent entre les logiques et les intérêts des différents groupes d'acteurs (groupes stratégiques) en présence dans les projets de développement.

Ainsi, plutôt que d'élaborer des projets depuis leurs bureaux, les pouvoirs publics et les organisations internationales seraient plus efficaces en procédant à un développement à la base qui tienne compte non seulement de leurs objectifs, mais aussi des attentes et des rationalités des populations bénéficiaires. Il faut une adéquation entre les modèles préconisés (rationalités techniques) et les logiques paysannes. C'est à ce prix qu'on aboutira à un auto-développement communautaire, à un développement local durable. Il faut donc un changement d'approche du milieu rural et l'instauration d'un modèle contractuel ou d'une « participation partenariale » où les populations rurales seront reconnues comme des acteurs principaux du développement et mises sur un pied d'égalité avec les développeurs.

Ainsi, ce travail apporte-t-il la preuve que l'analyse sociale, et plus seulement économique, contribue à améliorer la qualité et l'efficacité des projets de développement. A l'inverse, lorsque l'analyse sociale fait défaut, le projet n'atteint pas les espérances voulues, quand il n'aboutit pas à un échec pur et simple. Pourtant l'on ne l'ignore pas, bon nombre de projets de développement rural, dans plusieurs pays, ne reposent pas encore sur une analyse sociale qui prendrait en compte les logiques et besoins spécifiques des populations. Les développeurs ne visant que la satisfaction de leurs seuls besoins économiques, qui ne coïncident pas toujours avec ceux des populations.

Afin de cerner l'objet d'étude, le présent travail a été articulé en trois grandes parties. La première partie est consacrée à l'exposé du cadre méthodologique. La deuxième partie sera consacrée à la présentation de la population « cible » dans sa

manière de penser, de faire et d'agir et sur la présentation du projet Bad-Ouest et de la politique de développement de la BAD en matière de développement rural.

La troisième partie est consacrée à l'analyse de la question de la participation, c'est-à-dire des réactions paysannes (attitudes et comportements) dans le cadre de ce projet et son impact sur les sociétés rurales Dan, Toura et Wê.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

PREMIERE PARTIE :

CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

I-1 JUSTIFICATION DU CHOIX DU THEME ET OBJECTIFS DE RECHERCHE

La pauvreté est un phénomène social qui touche toutes les populations surtout celles du monde rural. En effet, l'espoir des autorités publiques et des organismes de développement, d'enrayer la faim et la pauvreté en milieu rural, passe aujourd'hui pour un rêve. Les objectifs fixés ne sont presque jamais atteints. Ainsi, après plusieurs décennies d'interventions en milieu rural, les populations continuent à côtoyer la misère et à devenir de plus en plus pauvres. On assiste à la dégradation des différents indicateurs sociaux avec la baisse de l'espérance de vie (moins de 50 ans), la baisse du niveau de vie des ménages.

En Côte d'Ivoire, selon le tableau de bord social (2003 :15), la pauvreté a progressé de 14,3% en 2002. Elle a fortement augmenté dans les zones rurales et forestières de l'Ouest du pays, passant de 24,5% en 1998 à 52,3% en 2002.

La paupérisation grandissante en milieu rural constitue la première raison du choix de ce thème.

Sur le plan scientifique, il faut noter que l'étude sur les logiques d'acteurs (paysans et développeurs) et la question de l'adoption des innovations techniques et culturelles dans les projets de développement rural n'est pas nouvelle en soi. De nombreuses études et rencontres scientifiques de haute portée ont été largement consacrées à cette question depuis les années 1970-1980, en l'occurrence les Actes du colloque de Ouagadougou organisé par l'ORSTOM, les études réalisées par BELLONCLE, Guy (1979) ; MENDRAS, Henri (1970). Mais, la plupart des recherches et études sur les logiques paysannes ont tendance à expliquer les causes des échecs de l'adoption des paquets technologiques dans les projets de développement sous l'angle purement populiste (populisme bureaucratique, populisme méthodologique...) ou déterministe (influence des facteurs culturels). En effet, elles imputent ces échecs à des facteurs comme la paresse, l'ignorance, l'esprit de conservatisme des paysans (BONNAL, Jean : 1995 :147) ; CANNAT, N. : 1998 :79). Elles concluent, en analysant les attitudes et comportements de rejet, d'abandon, de détournement des paysans que ces derniers sont réfractaires au

changement. Sous cet angle d'analyse, le paysan est toujours considéré comme un acteur passif, victime des logiques des développeurs.

Cependant, ces études restent toutes relativement ou totalement muettes, quand il s'agit d'analyser la question des logiques d'acteurs, les rationalités techniques et la participation des populations rurales sous l'angle d'enjeux, notamment d'enjeux de pouvoir. En effet très peu d'études ont essayé d'établir de façon empirique un lien entre les enjeux de pouvoir et les comportements et stratégies que les acteurs développent pour atteindre leurs objectifs spécifiques dans les actions de développement.

En analysant la question des échecs des projets de développement rural, notre recherche s'appuiera sur des données empiriques et visera à étudier la question des logiques des différents acteurs aux actions de développement sous l'angle de la socio-anthropologie du changement social, c'est-à-dire sous l'angle actionniste et interactionniste, qui considère les logiques des acteurs comme facteurs de développement de stratégies originales et spécifiques. Sous cet angle, le paysan n'est pas seulement victime, il est aussi acteur actif dans l'adoption des rationalités techniques. Il a donc sa part de responsabilité. Les causes des échecs des innovations en particulier et des projets de développement en général, seront ainsi analysées sous l'angle des divergences de logiques des acteurs. Dans ce contexte, le projet de développement, en tant qu'élément extérieur et nouveau à la société rurale, véhicule des valeurs étrangères aux sociétés rurales. Il est donc normal que la société réagisse. Les populations rurales participeront aux projets en les adaptant à leurs logiques propres. Dans cette optique, les attitudes et comportements de résistance, de détournement et contournement sont considérées ici non comme des causes d'échecs comme l'attestent les populistes mais au contraire des facteurs de succès des projets. Elles attestent que les sociétés rurales sont vivantes et non mortes. L'échec serait plutôt que les populations rurales participent aux projets et les adoptent tels quels sans les réorienter ou les modifier.

Dans ce contexte, l'environnement socioculturel et socioéconomique est considéré comme cadre de référence qui conditionne l'acteur à modeler son comportement et à développer sa stratégie face à l'action considérée. Ce nouvel angle d'analyse invalide les arguments de paresse, d'ignorance et de conservatisme trop souvent évoqués pour expliquer le refus des propositions faites par les intervenants extérieurs. Il oblige à rechercher une cohérence entre les objectifs des acteurs institutionnels et ceux du monde rural en situant désormais le paysan au centre du changement technique et du développement.

Aussi, bien que tout intervenant prétende « associer les bénéficiaires » à toutes les étapes, depuis le diagnostic jusqu'à l'évaluation, cette prétention recouvre-t-elle des discours et des pratiques pour le moins variés. Le discours est souvent chargé d'idéologie, d'idéalisation de la démarche, voire de manipulation inconsciente ou délibérée. Le thème de la participation est en effet suffisamment flou pour pouvoir être fédérateur. Ce caractère vague et fourre-tout, où la participation à une dimension souvent largement rhétorique, amène à se demander ce qu'elle est supposée changer concrètement dans les rapports entre développeurs et développés.

Face à l'unanimité des Bailleurs de fonds et des opérateurs de développement, on peut s'interroger sur la réalité du caractère subversif de cette démarche (participation) censée pourtant bouleverser les hiérarchies (les agents extérieurs considérés comme les maîtres et les populations rurales comme élèves), remettre en cause le fonctionnement du système d'aide et, de transformer les rapports sociaux entre paysans et techniciens. Mais, la plupart des approches conceptuelles et des guides méthodologiques promouvant la participation ne soulignent guère, sinon rarement, les difficultés et les possibilités d'application de cette méthode.

A partir d'une analyse rigoureuse des jeux d'acteurs et des enjeux, des contextes sociaux donnés, nous voulons construire des modèles interactifs et des systèmes d'indicateurs opératoires, permettant de concilier les logiques et intérêts

des différents acteurs en présence dans les projets de développement rural pour un succès des actions entreprises et une lutte efficace contre la pauvreté en milieu rural.

L'argumentation principale de cette réflexion est que la participation est un événement social dans la vie d'une communauté rurale donnée et dans celle des organisations impliquées. Elle doit donc être questionnée et étudiée comme tel. Les histoires et expériences individuelles et collectives, l'environnement socioculturel, économique, politique, déterminent les logiques et les enjeux liés à toute participation à une action de développement. De ce fait, ils influencent les attitudes et comportements des différents acteurs impliqués.

En somme, les échecs des projets de développement en milieu rural, des innovations techniques et culturelles, les stratégies de participation que chaque acteur déploie, sont autant de faits qui justifient une réflexion sur les logiques qui orientent les actions des différents acteurs dans le processus de développement. Mais avant, il importe de mentionner l'objectif général et les objectifs spécifiques qui sous-tendent cette étude.

La question des logiques d'acteurs dans les projets de développement rural est importante dans la mesure où aujourd'hui les actions entreprises n'arrivent pas à lutter efficacement contre la pauvreté rurale et aboutissent parfois à l'inverse de ce qui est souhaité. En partant des réflexions d'horizons divers, d'analyses socio-anthropologiques, l'objectif général de cette étude est d'analyser et de comprendre les stratégies participatives et l'adoption des paquets technologiques dans les projets de développement rural à la lumière des logiques et intérêts qui sous-tendent les actions des différents acteurs impliqués dans le processus du développement régional dans le cadre du projet Bad-Ouest.

Cet objectif général renferme des objectifs spécifiques suivants :

- Le premier objectif est de présenter le projet Bad-Ouest dans sa conception, ses objectifs, ses enjeux, ses logiques, ses stratégies et ses résultats.
- Le second objectif est d'analyser le niveau d'adhésion et le comportement des paysans face aux innovations introduites.
- Le troisième objectif est d'évaluer le bilan du projet au regard des rationalités et des logiques des différents acteurs d'une part et des contraintes et des atouts du milieu d'autre part.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons adopté une démarche méthodologique qui consiste à définir une zone d'étude, une population cible, puis à circonscrire notre analyse à un champ scientifique qui est le cadre de référence théorique.

I- 2- DELIMITATION DU CHAMP D'ETUDE

Le champ de l'étude a été délimité au double plan géographique et sociologique.

I-2-1- Champ géographique

L'étude que nous menons porte sur la région forestière ouest de la Côte d'Ivoire. Le projet Bad-Ouest couvre la région des Montagnes et la région du Moyen cavally.

La région des Montagnes comprend quatre Départements: Bangolo ; Biankouma ; Danané et Man, tandis que la région du Moyen cavally en compte trois: Duékoué, Guiglo, Toulepleu. Ces deux principales zones couvertes par le projet sont occupées par deux grandes aires ethnoculturelles (Krou et Mandé du Sud) dont les limites épousent grossièrement une première ligne allant de Toulepleu à Facobly, et une seconde le long du Bafing.

Au sud de la première ligne s'étend l'aire KROU. Etablis sur les plateaux, ils représentent le groupe ethnoculturel le plus important de la Région. Ils se composent de plusieurs groupes dont principalement les Wê qui comptent deux sous-groupes :

- les Wobé qui sont établis à Facobly et à Kouibly et forment une fédération de 14 tribus ;
- les Guéré plus nombreux et qui sont répartis entre 38 tribus dans les départements de Bangolo, Duékoué, Guiglo et Toulepleu.

Les Mandé du Sud ou Mandé-Fu occupent les sous-préfectures de Man, Danané, Bin-houyé, Sanguiné, Logoualé et Zouan-hounien. Ils se composent de Dan et de Toura. Les Dan appelés à tort sous le sobriquet malinké de Yacouba comprennent deux sous-ensembles : les Danmenou installés au nord dans les massifs des Dan et de Man et les Boutyouleume-non au sud sur les hauts plateaux. Quant aux Toura, on les rencontre principalement à Biankouma.

L'arrêt du projet dans la partie Ouest du pays, le manque d'autorités administratives d'une part, l'exode des bénéficiaires et des paysans du projet d'autre part, nous ont amené à limiter notre champ d'étude à la partie Sud, notamment les zones de Duékoué et Guiglo où les activités du projet se poursuivent toujours.

En outre, c'est dans ces deux départements que le projet Bad-Ouest a été délocalisé et où l'on retrouve la plupart des populations déplacées des autres localités du projet. Nous pourrions donc les interroger. Ces deux localités sont donc représentatives car elles regroupent toutes les aires socioculturelles de la zone du projet. Afin d'atteindre les objectifs de l'étude, les enquêtes seront menées dans la Région Forestière Ouest de la Côte d'Ivoire. Mais il est indispensable de déterminer les individus touchés par le travail.

I-2-2- champ sociologique

La délimitation du champ sociologique consiste à appréhender la population mère et à définir le cadre de référence théorique dans lequel s'inscrit notre étude.

Au niveau de la population mère, nous avons les personnes ou groupes sociaux que nous voulons interroger. Ceux-ci peuvent être directement ou

indirectement impliqués dans le projet Bad-ouest. Ont été de ce fait interrogées toutes les personnes participant à l'une ou l'autre étape du projet. Les Responsables du MINAGRA et de l'ex- Haut commissariat au développement intégré de la Région semi-montagneuse de l'ouest. Nous avons les Responsables de la cellule d'Exécution du Projet (CEP) délocalisée à Abidjan. Il s'agit à ce niveau du Coordonnateur principal et de son Adjoint ; des Responsables de chaque volet du projet (crédit, pisciculture, riz, PIJA...).

Le projet est exécuté avec la participation de structures nationales spécialisées sur la base de conventions de sous-traitance signées entre ces structures et le MINAGRA qui assure la tutelle du projet : il s'agit de l'ANADER pour l'encadrement et la formation des agriculteurs et des OPA ; du BNETD ; du CRO pour la pisciculture et le CNRA pour les cultures vivrières et pérennes ; la Direction de l'Eau pour les forages d'eau. Il y a aussi les structures privées telles que COLAS pour la réhabilitation de pistes de désenclavement.

Nous avons interrogé bénéficiaires directs du projet c'est-à-dire les individus âgés de 18 à 40 ans qui participent au projet. De même, les populations qui n'ont pas adhéré au projet, les chefs de villages, les Présidents des OPA, les responsables d'associations féminines et les présidents des jeunes ont été interrogés. Les entretiens avec les bénéficiaires directs et indirects du projet nous ont permis de savoir que l'explication des logiques et stratégies des acteurs dans les projets de développement relève du champ de la socio-anthropologie du développement.

Dans la plupart des pays du tiers-monde, la lutte contre la pauvreté reste la préoccupation majeure des bailleurs de fonds et des pouvoirs publics en raison de la grande précarité dans laquelle vivent les populations rurales. Selon la Banque mondiale (1991 :26) le niveau de vie des paysans connaît une dégradation sans précédent : le produit intérieur brut par habitant est passé de 15 800 FCFA en 1965 à 7 600 FCFA en 1990. Plusieurs décennies d'une recherche de développement se sont écoulées après les indépendances des Etats africains. Ce développement, pensé dans une perspective méthodique est *"l'ensemble des processus sociaux*

induits par les opérations volontaristes de transformation du milieu social entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ ou techniques et savoir ².

En quarante ans, les programmes de développement, basés sur les macro-projets, les transferts financiers et technologiques, se sont multipliés en vue de transformer ou de développer les milieux ruraux. Mais ces projets n'ont pas produit les résultats escomptés : la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Face à cette situation dans laquelle *"l'Afrique était mal partie"*, les organisations internationales se sont penchées sur la question de développement dans les pays africains foncièrement ruraux. C'est ainsi qu'elles sont arrivées à la conclusion que les échecs des projets de développement et le fait que les populations bénéficiaires n'y soient pas associées, vont de pair. Il y a donc échec parce que le facteur humain a été négligé. Il y avait alors lieu de changer de méthode d'approche dans le processus de développement.

Les discours scientifiques qui tentent d'expliquer la question des méthodes d'intervention en milieu rural peuvent être classés en trois paradigmes principaux : le paradigme diffusionniste, le paradigme systémique et le paradigme interactionniste ou de l'enchevêtrement des logiques sociales.

L'approche diffusionniste telle que proposée par Henri Mendras et Forsé (1983 :75-80) s'inspire de la « révolution verte » en Inde et des expériences européennes. Il s'agit d'importer au sein des paysanneries africaines, un modèle de production intensif, qui suppose, au-delà de ce qui se présente comme une opération de vulgarisation et d'encadrement, une transformation profonde de la culture technique des paysans. En effet, dans le domaine des pratiques de développement, la science de la vulgarisation a pendant longtemps été associée à des modèles d'adoption et de diffusion d'innovations (Rogers, 1962 :47, Rogers et Shoemaker, 1971 :103, Rogers, 1985 :241) et à la sociologie rurale appliquée. Les critères qui ont présidé à la mise au point du modèle sont ceux qui règlent la recherche en agronomie tropicale : mise au point de variétés et de techniques à

² BOIRAL, P., LANTERI, J.F., OLIVIER DE SARDAN J.P. (éds), 1985, Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement rural, Paris : Karthala.

haut rendement à l'hectare, adaptées aux données climatiques moyennes, et considérées comme facilement « vulgarisables », c'est-à-dire, classées comme « simples » en regard de la culture technique de la paysannerie occidentale prise comme référence. Les tenants de ce courant s'inspirent du « paradigme épidémiologique », dans la mesure où ce courant étudie la diffusion d'une innovation comme les épidémiologistes étudient la diffusion d'une maladie. Le point de départ est l'étude de Ryan et Gross menée en 1943 sur la diffusion du maïs hybride en Iowa.

Parti de la sociologie rurale américaine, le paradigme épidémiologique se diffusera dans la sociologie de la santé, et dans la sociologie rurale. Ce courant considère l'innovation comme un processus de diffusion. L'innovation se diffuse en quelque sorte par nature, et ceci quelle que soit son origine : du Nord vers le Sud, d'une région à l'autre, des centres de recherche vers les paysans, d'une civilisation vers une autre. Il s'agit de la diffusion d'innovations ou de paquets technologiques chez des peuples « non civilisés ». Pour les auteurs de ce courant, l'introduction d'une innovation technologique ou culturelle en milieu paysan permet de distinguer cinq types d'adoptants : les pionniers, les innovateurs, la majorité précoce, la majorité tardive, les retardataires. Les pionniers et les innovateurs ont un statut social élevé, sont plus instruits, et participent plus ou moins à la vie active de la société. Dans ce cas, l'innovation est considérée comme un phénomène exogène « d'en haut ». Katz, Levin, Hamilton, (1971 :244) mettront l'accent sur trois facteurs principaux pour l'adoption de l'innovation : la communicabilité d'une innovation, les risques qui lui sont liés, sa capacité de susciter l'adhésion.

Ce courant, nourri de succès technologiques d'alors, pose le développement comme une activité essentiellement « technique ». Véritable outil de développement, son objectif est de permettre d'identifier les facteurs techniques, susceptibles d'améliorer la productivité de l'exploitation agricole. Le développement rural, n'est à ce niveau, que le transfert de technologie en l'ingénierie sociale que la culture occidentale s'est appliquée à elle-même et qu'elle a ensuite été mise en

œuvre dans les pays du Tiers-monde. Les auteurs de ce courant considèrent de ce fait la culture comme un frein à l'adoption des innovations.

Parlant par exemple de l'Afrique, ils estiment qu'elle est composée « de sociétés traditionnelles » dans lesquelles prédomine la solidarité. Or selon eux, il ne peut y avoir de développement, c'est-à-dire adoption d'innovations, que sur la base de l'entreprise individuelle, qui est le caractère fondamental du changement social; entreprise individuelle, hélas impossible dans le cadre d'une société traditionnelle. Au contraire des sociétés plus modernes, hétérogènes, conflictuelles, les sociétés traditionnelles africaines apparaissent comme des sociétés fermées, exclusives, se méfiant des échanges et des nouveautés. De même elles sont centrées sur le maintien de la tradition qu'elles garantissent.

Les tenants de ce courant promeuvent et se reconnaissent donc dans des procédures uniques et standardisées (modèle de transfert de technologies) où l'information et la participation s'exercent de façon descendante. Cette pensée est soulignée par (GRILLO, 1997 :63) lorsqu'il écrit : « *il y a une certaine tendance, qu'illustrent Hobart, Escobar, à considérer le développement comme une entreprise monolithique, lourdement contrôlée « par en haut », persuadée de la supériorité de sa propre sagesse, et fermée aux savoirs locaux, comme s'il s'agissait d'une pensée unique, toute puissante, au delà de toute influence* ».

L'intérêt de ce diffusionnisme est qu'il relève de ce qu'on pourrait appeler un « comparatisme de voisinage à dimension diachronique », autrement dit, il travaille à une grande échelle en considérant des chaînes de sociétés contiguës liées par des échanges historiquement attestés.

Cependant, l'adoption des techniques est intimement liée à l'adhésion des populations concernées. Faute donc de cette adhésion, ce type développement, malgré les sommes investies, a été incapable d'apporter des réponses satisfaisantes aux problèmes auxquels sont confrontées les populations rurales. De même, les représentations que les développeurs se font d'eux-mêmes et de leurs pratiques sociales réfèrent, classiquement, à l'ordre légal-rationnel et

bureaucratique de la culture occidentale (Weber 1991 :56) et à l' « artificialisme » découlant du système de valeurs individualiste et positiviste (Dumont, 1985 :201). Pour ce courant, le manque de compréhension de la dynamique sociale caractérise les modèles de développement planifié par les technocrates ou économicistes. Les économistes- qui régissent le plus souvent les rites d'élaboration des projets- ont peu contribué à intégrer les variables sociales (que beaucoup d'entre eux appellent ouvertement « *les facteurs exogènes sociaux*»- (*social externalities*) dans les projets de développement. Et c'est encore le cas aujourd'hui.

Ce modèle se situait alors d'une manière générale dans un contexte techniciste (augmentation de la production agricole par l'adoption de nouvelles techniques) et ignorait la dimension humaine et sociale des problèmes de développement qui sont, avant tout, des problèmes culturels. Les «bénéficiaires » des projets étaient davantage perçus comme récipiendaires des connaissances techniques que comme partenaires et décideurs de leur propre développement. Cette approche a souvent conduit à l'étouffement du cadre de référence du paysan à travers des projets qui avaient tendance à compartimenter et à ignorer la connaissance et la réalité locales. « *Il s'est ainsi produit un placage de technologies quelque fois simples sur des réalités souvent complexes* » (Pretty, 1995 :59). La principale conséquence d'une telle approche a souvent été une inadéquation entre les produits proposés et les besoins et priorités des populations bénéficiaires.

C'est alors qu'une tendance plus poussée s'est développée et imposée, comme l'attestent l'essor de la recherche sur le savoir des agriculteurs et les liens complexes entre les établissements de recherche, les services de vulgarisation et la population rurale. Contrairement au premier courant, est né un intérêt croissant pour « l'analyse des systèmes » dont l'objectif est d'élaborer une approche à plusieurs niveaux et interdisciplinaire visant à comprendre les pratiques agricoles, et qui s'inscrit dans le contexte de contraintes écologiques, techniques, et surtout économiques et sociales (Hildebrand, 1981 :201 ; Collinson, 1982 :65 ; Fresco, 1986 :87). Maryvonne Bodiguel et al, (1975 :14), Beal et al, (1986 :42), épousent ce principe et prétendent, en effet, que la culture est un élément indispensable

dans l'adoption des innovations technologiques. Ces auteurs estiment que la non prise en compte de cette variable est la raison principale de l'échec des tentatives de diffusion des paquets technologiques et, peut-être plus globalement, du transfert de modèles de développement. Un facteur essentiel de cette évolution est le constat que de nombreux projets de développement se soldent par des échecs du fait de leur mauvaise conception due au manque de connaissance de base sur le plan sociologique et socioculturel. Ces auteurs s'interrogent sur les processus sociaux qui amènent l'agriculteur à abandonner les habitudes ancestrales pour l'agriculture moderne. Ces études confirment les conclusions des premiers travaux français relatifs à l'importance des structures sociales dans la diffusion d'innovations techniques. Elles montrent que chacune des classes d'adoptants des innovations présente des caractéristiques psychologiques particulières. Ainsi, la diffusion d'une innovation technique et agricole est-elle un problème à la fois économique et sociologique.

Le postulat de base des tenants de cette approche est ceci : toute innovation (tout emprunt) arrive dans un système social structuré et non dans une collection d'individus atomisés mus par le besoin ou agis par l'intérêt. Cette intuition est relativement archaïque. Toute la tradition de la sociologie rurale française des années 1960-1980 est ainsi annoncée. L'innovation est alors saisie comme un phénomène endogène « d'en bas ». Les études dirigées par Jollivet et Bloch (1971 :36) ont en effet systématiquement tenté d'insérer innovations et changements dans le contexte de systèmes sociaux locaux qui seuls pouvaient expliquer à la fois la forme prise par les changements et l'existence de résistance à ces changements. On voit là que comprendre les phénomènes d'acceptation/refus d'une innovation, c'est, pour une telle perspective, la situer dans son contexte sociétal, c'est-à-dire, procéder à toute analyse de la société locale, avec ses conflits politiques, économiques, symboliques, qui transforment l'innovation en enjeu. C'est cette société locale qui était de facto absente du courant épidémiologique du diffusionnisme.

Deux conséquences majeures en découlent, qui constituent l'apport essentiel de ce « point de vue ».

- Toute proposition d'innovation, toute diffusion d'innovation, transite par des porteurs sociaux, qui occupent une place dans une structure sociale locale. Ces porteurs sociaux varient d'une époque à une autre et d'une société à l'autre. Les structures sociales dans lesquelles ils s'insèrent sont en général traversées d'antagonismes et de contradictions. Les divers groupes sociaux que l'on peut distinguer au sein de cette société locale ne sont pas dotés des mêmes ressources, ils ne subissent pas les mêmes contraintes, ni valeurs. L'introduction d'une innovation risque donc fort de servir certains intérêts et d'en contrarier d'autres.

- toute innovation adoptée produit des effets au moins indirects et en général différés sur la structure sociale locale. L'analyse du transfert de technologie ne doit donc pas s'arrêter au seul phénomène de l'adoption mais doit aussi prendre en compte les conséquences à terme sur la société locale. Une innovation adoptée permet-elle de reproduire la structure sociale en place, et le système d'inégalité « traditionnel », ou bien assure-t-elle au contraire une redistribution, soit dans le sens d'une réduction relative des inégalités, soit dans le sens de l'émergence de nouvelles élites.

Ce deuxième courant diffère du premier à plusieurs égards. On peut en évoquer trois d'entre eux. Ici, il ne s'agit plus d'une circulation d'éléments techniques bien identifiés qui est au centre du propos, mais plutôt l'imbrication de traits culturels dans des registres plus variés. D'autre part, on ne s'intéresse plus à des chaînes de sociétés voisines et connectées, mais à la confrontation de deux cultures, en général placées l'une par rapport à l'autre dans un rapport de domination. Enfin, l'analyse n'est pas diachronique, mais elle s'attache aux interactions en cours.

Aussi, contrairement aux idéalizations des sociétés paysannes faites par les tenants du premier courant, celui-ci nous rappelle que les sociétés locales ne sont ni homogènes ni consensuelles, que les individus qui les composent n'y ont pas les

mêmes intérêts et n'y développent pas les mêmes stratégies. Ceci est aussi valable en Afrique qu'en Europe. Par contre, comme le premier courant, celui-ci met l'accent sur les phénomènes de compatibilité liés au processus de diffusion entre les deux cultures en contact. Cependant, ce point de vue a aussi ses limites. Parmi elles, il y a l'utilisation d'une rhétorique de la société comme « totalité », d'une fétichisation du « système social », d'une évacuation de la marge de manœuvre des acteurs.

En somme, les analyses concernant le paradigme diffusionniste reconnaissent l'importance du transfert des innovations technologiques dans le processus de développement du milieu rural. Mais comme le note DUPRIEZ (1986 :201), *« les sociétés colonisées étaient considérées comme traditionnelles et par conséquent incapables de se transformer par elles-mêmes. La diversité de leurs pratiques et de leurs savoirs était réduite à l'homogénéité de l'archaïque et du primitif. Les sentiments de supériorité des civilisateurs ne faisaient pas de place à l'étude précise et détaillée de systèmes culturels inventés et construits par les populations indigènes »*.

Ce raisonnement du paradigme diffusionniste, selon les tenants du paradigme systémique, présente une lacune. Cette lacune est de négliger les paysans et les facteurs externes du projet (changement dans l'attitude de l'administration, modification des systèmes de prix...). Ce courant estime que quelque fois, les paysans sont bien intégrés au projet, mais sous une forme caricaturale : les objectifs qu'on leur prête sont en fait ceux que définissent pour eux les techniciens. Ils apparaissent comme des contraintes, des sujets qu'il faut « amener à la rationalité » et non pas comme des acteurs ayant leurs propres techniques et savoirs.

Contrairement donc à l'explication diffusionniste de Jollivet et Bloch, le modèle lié à l'analyse systémique postule qu'il faut analyser les interactions entre les actions de développement (la diffusion des paquets technologiques) et la population à laquelle elle s'adresse comme un circuit systémique. Ce paradigme

part du postulat que le projet est un sous-système et que le milieu paysan en est un autre. Dans cette acception, l'accent sera mis sur les cohérences internes qui lient les différents éléments du système. On retrouve ici l'acception développée par un auteur comme B. Gille, (1978 :72) dans ses travaux sur les techniques. Le système-projet se définit alors par ces cohérences internes qui font que toute modification sur l'un des éléments (aspect administratif, activité...) implique en retour et quasi automatiquement une transformation des autres éléments. Cette perspective s'inscrit dans la tradition des analyses structurelles des phénomènes sociaux, dans laquelle les individus sont plutôt considérés comme des agents fortement contraints par les facteurs sociaux qui enserrent et déterminent leurs comportements. Dans cette conception, les stratégies les plus pertinentes consistent la plupart du temps à modifier l'allocation des facteurs de façon à créer des déséquilibres dynamiques à l'intérieur du système.

Dans cette optique, Gentil et Dufumier, (1979 :41) prétendent que si on veut avoir des chances d'adoption des techniques, il faut appréhender la réalité ; il faut bien voir qu'un projet est une intervention extérieure dans un milieu paysan, cette intervention se situant dans un contexte socio-économique et politique déterminé. Le domaine social et économique sera ainsi découpé en quatre systèmes : l'écosystème (environnement physique...), l'extérieur (marché et relations internationales, Etat), le système paysan et le système du projet. On pourrait d'ailleurs aussi considérer que le projet est en fait un sous-système du système extérieur : sa mise en place se traduirait alors non pas par l'apparition d'un quatrième système modifiant les interactions existantes, mais par une modification des contraintes liées à l'existence du système extérieur. Dans un cas comme dans l'autre, l'introduction du projet amène une modification de la structure de l'ensemble du domaine économique, ce qui se traduit en particulier par l'introduction de nouveaux objectifs, ceux du projet ou par une modification de certains objectifs, ceux de l'extérieur en particulier.

Selon les tenants de ce courant, c'est seulement la prise en compte dans l'analyse de système de ces modifications qui peut permettre d'atteindre

correctement les objectifs proposés : les moyens mis en place par le projet constituent les variables instrumentales. Ils définissent certains sous-systèmes tels que le sous-système productif, qui regroupe l'ensemble des techniques de mise en valeur de l'écosystème ; le sous-système de l'organisation sociale et du mode de vie des paysans qui font partie du système paysan. Comme les autres, ce système a ses objectifs (qui eux ne sont pas modifiés par l'introduction du projet). Dans ce cas, les modifications du comportement paysan viennent des modifications des moyens à la disposition du système et des contraintes qu'il subit.

Selon les tenants de cette tendance, l'approche systémique a l'avantage de permettre de déceler les compatibilités ou incompatibilités entre ces différents sous-systèmes. Elle permet de faire des arbitrages. En effet si certains objectifs du projet sont en contradiction avec ceux du système paysan, c'est par une modification du projet qu'on pourra dépasser la contradiction puisqu'on ne peut modifier la structure du système paysan. Selon les tenants, l'analyse des systèmes, si elle est bien employée, peut permettre de mieux prendre en compte l'existence et les caractéristiques du milieu auquel on veut appliquer le projet, et en particulier en définir un projet avec des objectifs compatibles avec celui du monde paysan et d'adapter en conséquence les moyens mis en œuvre.

Mais, à l'intérieur du paradigme systémique, certaines tentatives se font jour pour assouplir ou étirer le systémisme et laisser une place à tout ce qui dans la réalité sociale est « non systémique » (*soft system approach, critical system analysis*, Mongbo et Floquet, 1994 :63) comme les conflits, les rapports de force ou les ressources symboliques. Dans cette seconde acception, l'accent sera plutôt mis sur le fait que les acteurs sont liés les uns aux autres et définissent ensemble les règles de fonctionnement du système. Ici, la régulation est le produit du fonctionnement du système (Reynaud, 1993 :29), c'est-à-dire de l'ensemble de l'activité collective, plus ou moins conflictuelle, d'énonciation des formes légitimes de relations et d'échanges entre les différents acteurs. Les tenants de ce courant critiquent Gentil et Dufumier (premier courant) en affirmant que la définition du système comme l'ensemble des relations entre les systèmes de production,

l'organisation sociale et les données relatives aux contraintes extérieures est peu opératoire. La distinction proposée entre un «éco-système», un « système projet », un « système paysan », un «système extérieur» (comme les sous-distinctions internes à chacun, qui définissent autant de sous-systèmes) à une utilité exclusivement pédagogique.

Pour les tenants de ce courant, la détermination des sous-systèmes et des objectifs, pour être pertinente, doit être précédée d'une analyse correcte de la situation de départ et de ses contraintes. Cette analyse doit être à la fois historique et structurelle et permettre de déterminer l'évolution du sous-système productif de l'évolution sociale, et leurs principaux points de blocage. Elle doit restituer tous ces problèmes dans tout le contexte des relations du milieu paysan avec l'extérieur. Ainsi donc, une étude pertinente des interactions significatives entre les trois systèmes écologique, technique et social, doit pouvoir s'appuyer sur une compréhension de l'évolution historique des formes de mise en valeur des terroirs. La confrontation des données historiques concernant les systèmes de production et les structures sociales permet de repérer les points significatifs de leur évolution, et de les rapporter à l'histoire générale du développement rural. Cette tendance estime donc que pour mener à bien cette analyse, il est nécessaire d'utiliser des analyses internes (enquête participative) et externes. Elle estime qu'aussi adaptés que puissent apparaître les objectifs, ils doivent rester en liaison très étroite avec l'analyse du système paysan car il y a toujours un écart entre la réalité et la perspective. Pour étayer leurs propos, les tenants de cette tendance définissent, entre autres, les différents points suivants: caractérisation et variations de l'écosystème, caractérisations et variations du système paysan, interactions écosystème/système agraire, interactions projet/environnement social. Ils prennent l'exemple de la lutte contre l'épuisement des sols. Cet épuisement peut ne pas être pris comme objectif ni par les paysans ni par les techniciens, alors qu'il peut être un des freins essentiels dans l'évolution agraire.

Dans ce courant, Röling (1991 :76) fait une lecture systémique du développement rural, appréhendé en termes de communication et de flux

d'information. Selon cet auteur, la base du développement rural repose sur la disponibilité de l'information. Les projets de développement doivent être caractérisés par la participation des populations à la base. Cette participation favorisera l'accès à l'information et permettra une lutte efficace contre la pauvreté dans laquelle vivent les communautés rurales.

En résumé, le paradigme systémique permet de déterminer les interactions du projet avec le système paysan et le système extérieur. En d'autres termes, les interventions basées sur ce paradigme estiment que les projets qui réussissent d'une manière durable sont ceux où le projet apporte une réponse efficace à un certain nombre de problèmes réels et ressentis d'un système paysan en évolution. Réciproquement, un projet qui n'aurait pas identifié précisément les interactions négatives a toute chance de ne pas voir ses objectifs réalisés.

Si le point faible du paradigme diffusionniste est de négliger les paysans (leurs savoirs et techniques) comme acteurs dans le processus de développement rural, le point faible du paradigme systémique est d'avoir compartimenté la réalité sociale en système avec à l'intérieur un sous-système paysan et un sous-système projet. A notre avis, ces deux modèles sont en soi inadaptés pour nous permettre de comprendre correctement la question des échecs des projets de développement et aussi des processus de changement du monde rural et sont incapables de venir à bout des problèmes complexes des logiques qui sont en jeu. Notre objectif est de mettre en lumière les avantages d'une approche axée sur la stratégie d'acteurs.

Afin de ne pas tomber dans les insuffisances des modèles diffusionnistes et systémiques, Long (1992 :35) et Olivier de SARDAN (1990 :95) proposent le modèle interactionniste. Pour ce paradigme, si l'on veut augmenter les chances de réussite des interventions en milieu rural, il est nécessaire de s'approcher des divers acteurs en présence. Pour ce faire, il pose comme postulat qu'autour d'un dispositif de développement quelconque, s'affrontent de multiples logiques et stratégies. Quelque soit le type du dispositif (animation rurale, réalisation d'infrastructures...), une action de développement est toujours l'occasion d'une

interaction entre des acteurs sociaux issus de cultures différentes, dont les comportements sont sous-tendus par des logiques diverses.

Ce paradigme s'inspire de la théorie sociologique des conflits, en l'occurrence l'actionnisme. L'actionnisme est un courant sociologique qui place les acteurs au centre de l'analyse des phénomènes sociaux. Dans ce contexte, les conduites individuelles ou les comportements collectifs ne sont pas, comme le voudrait l'historicisme, le fruit de lois générales de l'évolution. L'ensemble structuré des rapports humains n'est, dès lors, plus façonné passivement par le poids des conditionnements, mais résulte des affrontements entre des rationalités divergentes (Michel Crozier ; Alain Touraine). Ce paradigme s'intéresse ainsi aux actions conflictuelles. A ce titre, certains auteurs, en occurrence, Alain TOURAINE (1973 :26) considère la société comme le produit de sa propre action (action des hommes), c'est-à-dire comme un réseau des relations sociales organisées autour de lutte pour la direction des divers modèles d'intervention de la société elle-même. Cette approche vise à expliquer le sens de la stratégie participative adoptée par l'acteur en tant que réalisation d'une intention, d'un objectif.

Ce courant renferme une perspective interactionniste en ce qu'elle met au premier plan les interactions entre les acteurs et groupes d'acteurs et leurs effets recherchés ou inattendus. En effet, l'interactionnisme, selon (Bernoux 1985), « *explique les comportements comme des actions entreprises en vue d'obtenir certaines fins* ». Pour les tenants de ce courant, cette approche est moins prétentieuse, plus empirique de la réalité sociale. Tout d'abord, la démarche est devenue plus « locale » centrée sur le « micro ». En second lieu, l'accent est mis sur les acteurs sociaux ou les groupes d'acteurs sociaux (individuels et collectifs), leurs stratégies, leurs enjeux. La marge de manoeuvre des individus et des groupes à l'intérieur des ensembles de contraintes définis par les structures est désormais un objet d'étude privilégié. On parle d'interactionnisme pour désigner l'ensemble des courants sociologiques qui privilégient l'étude des relations interindividuelles comme fondement et principe explicatif de la construction des groupes ou des institutions. Il met l'accent en premier lieu sur les interactions entre

les acteurs ou les groupes d'acteurs sociaux (individuels ou collectifs), leurs stratégies et leurs enjeux. *"Elle peut être considérée, selon OLIVIER DE SARDAN, comme le produit de l'importation en anthropologie d'un certain type d'analyses stratégiques développées en sociologie des organisations (CROZIER et FRIEDBERG : 1977 :26)".* Mais comme il le note lui-même, *"cet interactionnisme-là ne doit pas être confondu avec l'interactionnisme symbolique ni encore moins l'ethno-méthodologie. La perspective interactionniste ici défendue entend combiner analyse des contraintes et stratégies des acteurs. Il s'attache à l'ensemble des interactions (sociales, politiques, économiques) entre acteurs sur une scène donnée autour d'enjeux donnés."*

Dans cette perspective Long (1994 :45), Giddens (1984 :63) estiment que dans les limites dues à l'information, à l'incertitude, les acteurs sociaux sont « compétents » et « capables ». L'action et le pouvoir dépendent de manière critique de l'émergence d'un réseau d'acteurs qui deviennent partiellement et presque jamais complètement engagés dans les projets. Contrairement au diffusionnisme qui considère l'innovation comme processus de diffusion, et contrairement à l'approche systémique qui considère l'innovation comme indexée socialement, ce courant lui, considère l'innovation comme réinterprétation. Pour ce faire, il fonde son analyse sur trois propositions :

- la « réception » est un processus complexe de construction de sens par le récepteur. Que l'on s'en tienne au « message » proposant une innovation ou l'accompagnant, ou considère une innovation comme un « message », la conclusion est la même : tout message d'innovation est recomposé par son destinataire et son utilisateur final. Ceci s'oppose aux visions linéaires de la communication.

- transposée en termes moins communicationnels et plus stratégiques, cette proposition devient une proposition sur l'« agencéité » des acteurs (*agency*), autrement dit sur leur capacité à agir ou à réagir. Les acteurs d'en bas sont certes soumis à des contraintes (économiques, politiques, culturelles), mais ils gardent néanmoins une marge de manœuvre. Dans le contexte du développement, où les propositions d'innovations sont incessantes et souvent impulsées de l'extérieur,

l'agencité des producteurs est surtout réactive : ils transforment à leur manière les propositions qui leur sont faites.

- les acteurs n'usent pas solidairement de leur marge de manœuvre : ils ne reconstruisent pas chacun pour soi le sens des messages externes, ou ne transforment pas chacun à sa façon ou de façon purement aléatoire les propositions d'innovation. Les processus de réinterprétation « par en bas » sont des processus sociaux interaction, et ces interactions mutuelles sont d'autant plus importantes qu'il s'agit de sociétés d'interconnaissances. Ces interactions sont productrices d'effets largement imprévisibles. A partir d'une étude réalisée en Côte d'Ivoire, J.P DOZON (1985 :15) identifie certaines constantes dans les interactions entre les deux ensembles de confrontations, ensembles subsumés sous l'appellation respective de « développeurs » et « développés ». L'auteur a proposé la prévalence de deux principes, le « principe de détournement » et le « principe de sélection » qui résument l'essentiel des réactions des populations envers les « paquets » d'innovations qui leur sont proposées. Les innovations sont en effet rarement proposées en unités isolées, mais plutôt sous la forme d'ensembles agrégés, que bien souvent les destinataires désagrègent.

Contrairement donc au diffusionnisme, cette tendance montre que les innovations se diffusent, elles s'enchaînent dans un système social local qui a des pesanteurs, les acteurs d'en-bas expérimentent aussi ; les actions de développement sont réinterprétées et détournées. Toute intervention extérieure se trouve donc confrontée aux pouvoirs des acteurs dont les enchevêtrements définissent en quelque sorte l'arène locale. Le produit de cet affrontement plus ou moins informel (Arce, 1993 :28 ; Mongbo, 1994 :102) c'est ce que devient une opération de développement en pratique, c'est-à-dire, quelque chose d'imprévisible.

Afin de rendre explicite leur pensée, les tenants de ce courant énumèrent des niveaux de cohérence des projets. Un niveau de cohérence technique. En effet, le modèle technique issu de la recherche agronomique est toujours mis au service d'objectifs de production étroitement liés à des considérations stratégiques de

politiques nationales (balance des paiements, accumulation étatique, ajustement structurel) qui donnent leur orientation générale aux projets. A la cohérence technique, se superpose donc, sans rapport avec celui-ci, à un niveau différent, une cohérence de politique économique ou de planification nationale. Cependant, cette cohérence affichée est parfois en contradiction avec le fonctionnement « réel » des administrations et services de l'Etat. Ainsi, les projets de ce type sont-ils presque toujours dépourvus d'au moins une partie des moyens de leur action. La non maîtrise de la commercialisation, la situation catastrophique des coopératives, autant d'exemples qui montrent que les logiques d'action de certains rouages de l'appareil d'Etat et de l'économie nationale, échappant au contrôle du projet, peuvent contrecarrer sa politique. Un troisième niveau de cohérence, indépendant des deux premiers, renvoie au rôle des financiers et des bailleurs de fonds. Leur poids se manifeste indirectement, tant à travers le choix des modèles techniques agricoles que par le truchement de la politique économique nationale et des projets retenus par celle-ci. Le dernier niveau de cohérence concerne la structure propre du projet. Le projet étant considéré ici comme institution, appareil, organisation. Il a donc sa propre logique d'organisation, qui a sa pesanteur, ses dysfonctionnements, son économie informelle, fort éloignés de son organigramme officiel.

Le problème au niveau de ce courant est qu'il ne permet pas de comprendre par quels processus les interventions extérieures pénètrent la vie des individus et des groupes concernés et s'incorporent ainsi aux ressources et aux contraintes des stratégies sociales qu'ils développent. Il ne permet pas de comprendre comment des facteurs dits externes deviennent internalisés et prennent un sens différent pour différents groupes d'intérêts et /ou pour différents acteurs individuels.

Tout en situant notre analyse dans cette approche, nous mettons l'accent sur l'environnement socioculturel des acteurs d'en-bas. En effet, c'est cet environnement qui détermine les logiques des populations rurales et explique les stratégies qu'elles développent dans les actions de développement. Nous montrerons ainsi que ce sont les contradictions entre les logiques des différents

acteurs qui sont à la base des échecs des projets de développement en milieu rural. Dans cette perspective, les paysans sont considérés, non pas comme des agents passifs dans les actions de développement, mais plutôt comme des acteurs actifs.

Cette perspective d'une diversité de logiques sociales s'imbriquant et interagissant a été développée par deux pôles de façon indépendante : un pôle anglophone, autour de Norman Long aux Pays-Bas ; un pôle francophone autour de l'APAD (Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement). L'orientation de Norman Long est centrée sur les interfaces entre mondes sociaux différents, mais lui-même la définit comme « *centrée sur l'acteur* » (actor oriented). Long et ses collaborateurs parleront d'un « paradigme de l'acteur ». Les concepts fondamentaux de l'approche centrée sur l'acteur sont « *l'agencéité* », la notion d'acteur social, l'existence de réalités multiples et d'arènes où divers types de « modes de vie » et de discours s'affrontent.

Les études de l'APAD permettent, quant à elles, de produire des analyses « *proches du terrain* », méfiantes des idéologies et soucieuses d'appréhender les faits de développement dans leur complexité qui est grande. C'est cette quête empirique de la complexité qui caractérise ce courant proche de l'APAD et qui l'oppose nettement aux approches populistes de type idéologique. Dans ce courant, la problématique de la participation se pose en termes d'enjeux entre les différents acteurs en présence dans l'action de développement. Il apporte ainsi des fondements théoriques favorables à l'application d'un autre modèle aux projets de développement. Un modèle dans lequel les acteurs sociaux formeraient un noyau central auquel viendraient s'ajouter toutes les autres ressources financières provenant, entre autres, de l'Etat et des institutions internationales de développement. Cette tendance analyse les interactions entre les acteurs sociaux relevant de cultures ou sous-cultures différentes. Elle procède à l'inventaire des contraintes respectives auxquelles les développeurs et les développés sont soumis, et au décryptage des stratégies que les acteurs déploient à l'intérieur de leur marge de manœuvre pour atteindre leurs objectifs.

Ainsi, le phénomène de l'échec des approches participatives sera-t-il analysé, non comme le résultat de déterminismes globaux, mais comme celui des stratégies adoptées par les acteurs en fonction des contraintes, des intérêts et des rationalités qui orientent leurs actions dans les projets de développement. Elle nous permet d'identifier la marge de manœuvre des individus et des groupes d'acteurs paysans ainsi que de celle des « développeurs » à l'intérieur des actions de développement en général et du projet Bad-ouest en particulier.

Aussi, mettrons-nous en exergue la zone d'incertitude que contrôlent certains segments sociaux ou groupes stratégiques et leur capacité d'action qui leur confèrent du pouvoir et qui les amènent à mettre en place des réseaux sociaux clientélistes afin de participer ou non au projet. Dans ce contexte, le paysan n'est pas présenté comme une victime innocente d'une approche dont il subit les conséquences, où il serait le jouet, mais plutôt comme un acteur social qui a ses propres logiques. Il possède une marge de manœuvre dans les actions de développement dans lesquelles il participe. Ainsi, la stratégie participative sera telle expliquée par la manière dont les rapports sociaux sont structurés et déstructurés dans les projets de développement dans lesquels les paysans sont partie prenante et par lesquels ils se posent en acteurs sociaux au même titre que les développeurs. De ce point, l'étude des logiques et stratégies paysannes dans le cadre d'opérations de développement est intéressante à double titre. D'une part, elle permet de corriger les visions stéréotypées que les développeurs ont des sociétés africaines. D'autre part, elle conduit insensiblement à déborder ce rôle qui lui est communément assigné, à savoir celui d'éclairer ou de cautionner les développeurs, en inversant le regard par l'étude symétrique des dispositifs d'intervention eux-mêmes. Mais cette inversion ne procède pas d'un choix délibéré par lequel les sciences sociales en toute objectivité arbitraient la partie qui se joue entre développeurs et développés ; elle émane des logiques paysannes qui accomplissent elles-mêmes le renversement de situation, en s'appropriant à leur manière les transferts technologiques, en détournant les projets de développement

de leurs finalités, et en plaçant les développeurs dans une position où ils cessent d'être maîtres du jeu et sont à leur tour aménagés et interprétés.

Cette remarque nous amène à une conclusion qui permet de nuancer ou de relativiser les échecs en matière de développement. Au regard des objectifs escomptés, les résultats sont souvent décevants ; mais ce que montre de plus en plus les sciences sociales en général et le courant de l'enchevêtrement des logiques sociales en particulier, c'est que de semblables résultats n'ont rien de surprenants. Les sociétés, qu'elles soient africaines ou autres, ne sauraient se réduire à un ensemble de « facteurs humains » que la raison développante, aussi sophistiquée soit-elle, pourrait maîtriser de la même façon qu'une technique de production. Les résistances des populations rurales, leur faible réceptivité à une action de développement, mais aussi leur manière de n'en retenir que quelques aspects ou de l'intégrer non dans la logique du projet de développement, mais dans la leur (c'est-à-dire dans la mouvance de rapports et de dynamismes sociaux spécifiques), loin de refléter des attitudes négatives nous paraît au contraire relever de positivités sociales. La tâche des sciences sociales consiste précisément à démêler ces positivités sociales ; et la meilleure façon pour les développeurs de faire appel aux sciences sociales ne consiste pas à leur demander des recettes pour lever les résistances ou les « obstacles socio-culturels », mais d'intégrer à leur tour les observations et analyses qu'elles produisent pour faire en sorte que leurs divers projets s'adaptent aux réalités locales ou s'y assouplissent ; démarche pragmatique qui peut conduire à des changements d'objectifs mais qui a pour avantage d'accorder le monde du développement aux univers des développés. La socio-anthropologie du développement permet donc de mettre en œuvre la fonction «compréhensive » des sciences sociales.

Toutes ces interrogations liées à la lutte contre la pauvreté en milieu rural à travers les projets de développement constituent le point focal de la problématique de l'étude.

I- 3- PROBLEMATIQUE

La pauvreté est un phénomène qui frappe toutes les régions du monde, au Nord comme au Sud. Selon le PNUD (1995 :15), plus de 15% de la population mondiale vit dans l'extrême pauvreté. Dans sa « géographie de la faim », Sophis BESSIS (1991 :05) montre que dans le Tiers-monde, la pauvreté conserve un caractère de masse, et les 500 à 800 millions d'être humains qui souffrent de malnutrition aigue sont dans leur majorité des citoyens du Sud. Cette pauvreté est accrue en milieu rural. En effet, selon le FIDA (1995 :08), la pauvreté rurale affecte plus d'un milliard de personnes. Les paysans pauvres représentent 36% de la population totale de plus de 110 pays en développement.

En Afrique par exemple, les quelque 300 millions de personnes qui vivent dans la pauvreté appartiennent pour la plupart à la paysannerie. La proportion des ruraux dont le revenu et la consommation sont inférieurs au seuil de pauvreté est estimée à 31% en Asie, de 60% en Afrique Sub-saharienne (BAD, 1995 :19). Pour les pays du Sahel, l'étude prospective pour le développement agricole des pays de la zone sahélienne 1995-2000 (FAO, 1996 :26) le met très clairement en évidence. Dans les zones soudaniennes et forestières, les données connues vont généralement dans le même sens chaque fois qu'on analyse la situation de la paysannerie stricto sensu. Il est ainsi clair qu'il y a eu paupérisation absolue dans de nombreux pays.

La Côte d'Ivoire n'échappe pas à cette situation. Selon la Banque Mondiale (1997 :11), en 1988, la pauvreté s'est aggravée rapidement, et les trois quarts des ménages pauvres restent situés en milieu rural. Cette tendance s'est poursuivie dans les années 90, au moins jusqu'en 1994.

Dans ce pays, il faut noter que si "le seuil de pauvreté défini par Christian GROOTAERT en 1985 (EPAM 85 :4) était de 75 000 fcfa par tête et par an avec un ratio de pauvreté presque nul de 5% en milieu urbain, avec 0,7% à Abidjan et 0,8% dans les autres villes, ce seuil passe à 144 800 fcfa en 1995, avec un ratio de 22,2%, soit une augmentation de 17,2 points. Le ratio du milieu rural, qui était de

13,3% en 1985 est passé à 42,3% en 1995, soit une augmentation de 218%. Cette hausse est de 189% en Forêt Est, 2844% en forêt Ouest et 93% en Savane. Mais, cette tendance générale ne doit pas faire oublier la très forte aggravation de la pauvreté en Forêt Rurale Ouest (notre champ d'étude) avec un ratio de 47,1% en 1995 qui la place après la Savane Rurale (43,6%)."⁷

Or dans toutes les régions d'Afrique, de nombreuses opérations de développement rural ont été réalisées, souvent à grands frais. L'on est donc amené à constater que, d'une manière générale, en dépit des efforts consentis, les projets correspondants n'ont pas donné les résultats escomptés. Les transferts et innovations technologiques et culturels n'ont pas permis le développement rural. Ils sont rejetés, réinterprétés ou simplement abandonnés par les paysans.

Plusieurs études et rencontres scientifiques de vaste portée (cf. les Actes du colloque de Ouagadougou organisés par l'ORSTOM, les études réalisées par BELLONCLE Guy ; SAMIR AMIN, MENDRAS, Henri par exemple) confirment ce fait et montrent que les paquets technologiques véhiculés par les projets de développement rural présentent des faiblesses notables et sont incapables de promouvoir le développement rural. C'est notamment le cas des études suivantes :

- une analyse de la Banque mondiale portant sur 994 projets réalisés entre 1973 et 1983 indique un taux d'échec de 64% pour l'ensemble des secteurs d'activités, mais de 76% pour l'agriculture.
- une étude de la Banque mondiale en 1985 signale que pour l'agriculture, le taux d'échec des projets continue d'augmenter. La proportion a même triplé entre 1979 et 1984 de 12 à 37%.

Dans l'excellente étude qu'il consacre aux projets de développement agricoles réussis en Afrique, HARRISON (1976 :82) abonde dans le même sens et résume la situation ainsi : " *ce n'est pas mon propos ici de prétendre que la bataille*

⁷ I.N.S., 1995, "Profil de la pauvreté en Côte d'Ivoire", Abidjan : Rapport de mission de la Banque mondiale du 26 au 6 décembre

est sur le point d'être gagnée. Nous en sommes loin. Pour un projet réussi, on compte des dizaines d'échecs. Si l'on considère la tendance actuelle, les désastres dominant ".

L'exploitation de la paysannerie à travers les prélèvements excessifs de revenus auxquels ont été soumis les producteurs est mise en évidence pour expliquer l'échec du développement rural. Selon Marc DUFUMIER (1996), les paysans ne bénéficient pas entièrement du fruit de leurs efforts. Ils sont les principales victimes des tentatives d'industrialisation de l'agriculture. Les résultats des Actes du colloque de Ouagadougou organisé par l'ORSTOM (1978), mettent eux l'accent sur les contradictions opposant la rationalité technique qui inspire les projets de développement aux réactions des paysanneries, l'interdépendance de l'héritage rural et de nouvelles méthodes de production, les relations entre les éléments humains et les éléments naturels, ainsi que l'extraordinaire complexité de la société paysanne. Aussi, l'extrême centralisation des processus de décision en ce qui concerne les choix d'investissements et l'allocation des ressources disponibles, sans réelle concertation avec les populations théoriquement « bénéficiaires » est-elle évoquée. Pour René DUMONT (1996), on s'est trop souvent limité à expliquer les décisions étatiques sans jamais associer les catégories d'agents concernées à la conception des opérations de développement. La méthode utilisée était dirigiste et interventionniste. Il s'en est ainsi suivi une incompréhension des réalités économiques et sociales.

Les institutions internationales et les organisations non gouvernementales, impliquées dans les programmes de développement mettent elles, en exergue, la question de la participation comme cause explicative de ces échecs. Tels sont les cas de la conférence de l'OCAM (Organisation Commune Africaine et Malgache), tenue à Niamey en 1969, et de la Conférence des Chefs d'Etat de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) en juillet 1985 qui parlaient de la question de la prise en charge du développement rural par les populations.

Conscients d'une part de l'échec des projets de développement rural et d'autre part de la paupérisation croissante des populations paysannes, les Etats africains ont mis en place des institutions de développement rural telle que la Banque Africaine de Développement (BAD). La « BAD » est une institution régionale et multilatérale de financement du développement établie en 1964 et qui a pour objectif la mobilisation des ressources pour le progrès économique et social de ses pays membres régionaux (PMR).

Après un début des opérations modestes en 1966, la Banque est devenue un acteur incontournable dans la quête des Etats africains pour promouvoir la croissance économique et la coopération entre eux, tel que le stipule le préambule de sa charte de 1964. Le Fonds Africain de Développement (FAD, 1972) et le Fonds Spécial du Nigeria (FSN, 1976) avec la BAD, constituent le Groupe de la BAD.

La Banque, dans sa mission de développement, se positionne en tant qu'institution leader pour le financement du développement en Afrique et est déterminée à engager le combat contre la pauvreté sur le continent. Aujourd'hui, le Groupe de la BAD s'associe aux efforts de mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) dont les tâches sont en conformité avec la vision adoptée en mai 1999, notamment la réduction des écarts entre l'Afrique et les pays développés et la réalisation des domaines prioritaires énoncés dans les objectifs de développement du millénaire. De façon générale, les actions menées par la BAD pour lutter contre la pauvreté en milieu rural reposent essentiellement sur le développement rural intégré, le crédit agricole, les cultures irriguées, la recherche développement, le développement des réseaux routiers et l'adduction d'eau potable. L'objectif de cette intervention est d'accorder la priorité au secteur rural, d'utiliser les ressources humaines disponibles pour le développement local dans tous les domaines et de favoriser l'adoption des transferts technologiques dans les projets de lutte contre la pauvreté.

La question qui se pose est de savoir si les innovations technologiques et culturelles introduites dans les projets de développement que la BAD finance en général et le projet Bad-Ouest en particulier, sont adoptées par les paysans et favorisent ainsi un développement rural durable. Cette question suscite d'autres interrogations :

Les projets de développement initiés par les organisations internationales en général et la BAD en particulier permettent-ils véritablement la participation des populations rurales ?

Les projets prennent-ils en compte les besoins de tous les acteurs en présence ?

Quelles sont les logiques qui sous-tendent la mise en œuvre de ces projets et le transfert technologique ?

Quelles sont les logiques qui sous-tendent l'adoption des innovations techniques et culturelles par les paysans et l'adhésion des populations rurales aux projets ?

Quels sont les facteurs qui conditionnent les attitudes et comportements des paysans face aux innovations technologiques et culturelles dans les actions de développement ?

Quelles sont les conditions d'une meilleure adéquation des modèles préconisés aux réalités paysannes ?

Quel est l'impact des projets sur les conditions de vie des populations bénéficiaires ?

Dans quelles conditions les projets de développement pourront-ils lutter efficacement contre la pauvreté rurale ?

Ces questions seront analysées à travers le projet de développement de la Région Forestière Ouest de la Côte d'Ivoire financé par la BAD. Elles nous amènent ainsi à poser la question de recherche de l'étude.

Les échecs des projets de développement participatifs (avec leurs transferts technologiques) ne sont-ils pas liés aux contradictions qui existent entre les logiques et rationalités des différents acteurs, notamment les développeurs et les développés, dans le processus de développement ?

La réponse à cette interrogation se fera à travers l'énoncé de la thèse suivante : Les causes des échecs des projets de développement rural ne sont pas liées à la prétendue incapacité des populations rurales à adopter les transferts technologiques et à innover, ni à la méthodologie d'approche, c'est-à-dire la méthode participative. Les échecs sont dus aux contradictions qui existent entre les logiques et intérêts qui régissent les actions des développeurs et les besoins et rationalités qui règlent les réactions des populations bénéficiaires dans les actions de développement.

De cette thèse découlent les hypothèses suivantes :

Première hypothèse : le projet Bad-Ouest est le prototype même du projet importé et imposé aux paysans.

Deuxième hypothèse : les paysans sont très réceptifs aux innovations introduites.

Troisième hypothèse : le bilan globalement négatif du projet est imputable à l'incapacité des développeurs à prendre en compte les logiques paysannes.

Les hypothèses émises vont orienter la recherche car elles renferment les variables de recherche à collecter pour les vérifier. Il est donc indispensable de donner un contenu opératoire aux variables fondamentales. Cet exercice permet aussi une meilleure compréhension du thème de l'étude.

I-4- APPROCHE CONCEPTUELLE

Cette clarification des concepts consistera à les rendre opératoires dans le cadre de cette étude. Comme le souligne Emile DURKHEIM (1990), la première démarche du sociologue est de définir les choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache de quoi il est question. Il s'agit des concepts de projets de développement, logiques paysannes, logiques des développeurs, et participation.

I-4-1- Projet de développement

Un projet de développement, selon Marc DUFUMIER (1996), est « *une réalisation qui a pour but d'initier des actions dans un domaine d'activités bien précis* ». Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons au projet de développement agricole intégré, c'est-à-dire un projet qui renferme à la fois plusieurs types d'activités (riziculture, pistes rurales, micro-crédit...) et qui, selon le FIDA (2000) « *se présente toujours comme un ensemble plus ou moins cohérent d'interventions destinées à infléchir l'évolution de l'agriculture d'un pays ou d'une région en conformité avec des objectifs d'intérêt collectif* ».

Les projets de développement agricole se manifestent par des actions destinées à permettre et favoriser la mise en œuvre de nouveaux systèmes de production (rationalités techniques) en conformité avec les objectifs économiques et sociaux qui leur sont assignés : sécurité alimentaire, fourniture de devises, créations d'emplois. Le projet de développement rural, dans cette perspective, est synonyme de transferts technologiques en milieu rural. Il s'agit pour l'essentiel de réorienter les systèmes de culture vers la fourniture de produits et services dont la société a le plus besoin et de modifier les techniques de production de façon à accroître la productivité du travail dans les exploitations, rendre les agriculteurs plus compétitifs et augmenter les richesses créées par l'agriculture. Mais la promotion de nouveaux systèmes de production agricole suppose que les agriculteurs puissent avoir accès aux moyens de production. Le concept de projet est donc étroitement lié à celui du rôle de l'agriculture dans l'économie nationale des pays africains. Comme le souligne John Thompson (1999), « *sachant que les éventuels projets de développement agricole régionaux devront nécessairement s'intégrer dans le cadre de la politique économique du gouvernement concerné, l'analyse diagnostic préalable à leur formulation doit mettre impérativement en évidence la place qu'occupe l'agriculture dans l'économie nationale et le rôle qu'elle pourrait y assumer dans l'avenir* ».

Dans cette veine, projet de développement et développement agricole sont intimement liés. Il convient donc d'apprécier dans quelle mesure le secteur agricole parvient (ou non) à couvrir les besoins nationaux en produits alimentaires, en précisant à chaque fois s'il s'agit de produits qualifiés de « stratégiques » pour lesquels le gouvernement souhaite assurer un certain pourcentage d'auto approvisionnement. Dans ce contexte, le projet de développement, en tant que transfert d'innovations techniques et culturelles, se présente comme un élément extérieur à la société à laquelle il s'adresse. Il peut donc faire l'objet d'une résistance de la part des populations rurales.

Selon le dictionnaire des sciences sociales, la résistance au changement est la tendance fréquente à éviter la nouveauté même si le changement peut être meilleur pour l'individu ou l'organisation; ou encore action de rendre sans effet, une action dirigée contre soi (désobéissance, refus, rejet). Puisqu'il y a bouleversement dans les rôles et les façons de faire, toute mise en place de structure projet provoque l'apparition, à un niveau ou à un autre, de réactions négatives. Comme sources de ces résistances, on retient principalement l'anxiété professionnelle quant à la compétence du travailleur vis-à-vis des nouvelles techniques ou procédés de production, les incertitudes quant aux modifications sociales et aux perturbations des relations humaines qui accompagnent ces changements techniques, l'habitude, la peur de l'inconnu, la préférence pour la stabilité et la sécurité, la méfiance justifiée des contraintes nouvelles, la peur de perdre son identité ou son pouvoir, la perte des points de repères spatiaux (marquage du territoire) et temporels (changement des rythmes professionnels).

Dans le cadre du développement rural, la résistance au changement se traduit par le refus ou l'opposition des paysans à adopter les innovations technologiques et culturelles proposées dans le cadre des projets de développement. Ceci s'explique par le fait que le paysan ne veut pas prendre de risques à s'engager dans un processus social qu'il n'a pas la maîtrise. L'adoption des « paquets technologiques » consiste pour le paysan à s'engager dans une zone d'incertitude. Il adopte ainsi une attitude de méfiance à l'égard de l'inconnu, de la nouveauté, c'est la stratégie de sécurité.

La possibilité d'une telle entreprise à lutter efficacement contre la pauvreté et à promouvoir le développement est largement tributaire de la pertinence des activités proposées.

Selon le FIDA (2000), « *la pertinence du projet consiste à savoir si le projet initié est une bonne idée étant donné la situation à améliorer et à savoir s'il s'attaque aux priorités du groupe cible* ». En d'autres termes, il s'agit de s'assurer que les activités proposées rencontrent les besoins des bénéficiaires ou « public cible ». Les populations rurales, en effet, ne sont prêtes à adhérer aux projets que si elles sont persuadées que ceux-ci répondent à leurs besoins. Dans le cas de notre étude, il s'agira de savoir si les différentes composantes du projet Bad-ouest, à savoir la riziculture irriguée, la pisciculture, la culture du café et du cacao constituent des priorités pour les populations de la Région Forestière Ouest de la Côte d'Ivoire. La pertinence du projet se présente comme une condition essentielle de la maintenance des infrastructures par les communautés rurales et de son impact sur les conditions de vie des populations.

La maintenance, selon le Dictionnaire Robert, est l'ensemble des services d'entretien, de réparation, de stockage ; ensemble des opérations d'entretien préventif (vérification) et curatif (dépannage) destiné à accroître la fiabilité ou pallier les défaillances d'un matériel. Dans le cadre d'un projet de développement, nous pouvons définir la maintenance comme l'ensemble des compétences conférées aux paysans (formation, connaissance...) qui leur permet d'assurer la fonctionnalité des outils (équipements, machines...) de production. La responsabilisation des acteurs locaux et l'acquisition de compétences constituent des impacts intermédiaires d'une importance essentielle dans la maintenance. Elles favorisent l'émergence d'une capacité d'entreprise ou de maîtrise d'ouvrage locale et d'une capacité d'autogestion des services et des affaires communautaires.

Le PNUD (2002) entend par impact d'un projet, « *les changements dans la vie des ménages ruraux auxquels le projet a contribué* ». Pour réduire la pauvreté, l'équipe du projet prévoit la réalisation d'activités concrètes, mais celles-ci n'ont pas d'impact direct par elles-mêmes. De nombreuses autres étapes et de nombreux

autres intervenants déterminent l'impact final, ce qui signifie que l'orientation des activités doit être ajustée en permanence.

Dans quelle mesure le projet Bad-ouest a-t-il contribué à la réalisation de ses finalités à long terme (lutte contre la pauvreté, etc.) ? Quelles ont été les conséquences imprévues – positives ou négatives – du projet sur les populations ? Outre l'impact, l'un des objectifs du projet est de permettre un auto développement communautaire. Ainsi, à la fin des activités, les bénéficiaires doivent être capables de se prendre en charge, de pouvoir continuer l'action sans appui extérieur et la reproduire. Le projet de développement doit être durable et reproductif.

La durabilité et la reproductivité (FIDA (2000) consistent en « *la pérennisation des actions entreprises par les projets de développement* ». Il s'agit de rechercher les possibilités de reproduction du processus après le départ des développeurs dans la mesure où les activités qui ne peuvent être reproduites sont condamnées à disparaître. Dans notre contexte, la durabilité et la reproductivité n'impliquent pas qu'une action donnée puisse être poursuivie indéfiniment sans changement. Au contraire, elle signifie que les populations rurales Wê, Dan et Toura atteignent un stade d'indépendance qui leur permet de poursuivre les activités du projet et d'affronter le changement avec une autonomie relativement grande à la fin du projet Bad-ouest.

La durabilité et la reproductivité sont tributaires de la réappropriation du projet par les bénéficiaires. La réappropriation consiste en l'internalisation des valeurs véhiculées par le projet et la maîtrise des mécanismes (outils, gestion ...) par les bénéficiaires en vue de la pérennisation et de la reproduction identique ou améliorée d'un projet de développement. Elle vise ainsi l'auto-développement communautaire. En clair, il s'agit de savoir si les populations rurales de l'ouest ivoirien seront capables de se prendre en charge et d'être acteurs de leur propre développement à la fin du projet avec le retrait des développeurs.

Dans le cadre de cette étude, nous entendrons par projet de développement, l'ensemble des processus sociaux ou des opérations volontaristes de

transformation d'un milieu social, entrepris par des institutions ou des acteurs sociaux extérieurs à ce milieu et cherchant à le mobiliser en vue de l'atteinte d'objectifs précis. Dans la présente étude, il s'agit de la réalisation par la BAD et l'Etat de Côte d'Ivoire d'une action de développement (projet Bad-ouest) dans les sociétés rurales wê, dan et toura.

Le projet de développement rural est donc un élément extérieur à une société et qui cherche à provoquer une transformation de cette société c'est-à-dire un changement social. En sa qualité d'élément extérieur à la société « cible », le projet de développement véhicule donc des valeurs précises. Il n'est donc pas neutre. Il est chargé d'une idéologie.

Le projet de développement sera appréhendé alors comme une institution, un appareil, bref comme une organisation (organisation-projet) ou encore pour reprendre l'expression de BIRSCHENK et CREHAN et VON OPPEN (1988) comme une arène ou un « *événement social* » (social event) qui met en jeu des groupes stratégiques hétérogènes qui s'affrontent. Dans ce contexte, le projet de développement est une notion interactionniste. Donc le projet Bad-ouest, au sens où nous l'entendons, est un lieu de confrontations concrètes d'acteurs sociaux, en l'occurrence la BAD, l'Etat de Côte d'Ivoire et les populations rurales de l'Ouest ivoirien autour d'enjeux communs : la lutte contre la pauvreté.

Le projet de développement ainsi défini ne peut se faire sans la participation des populations concernées, concept qui revêt plusieurs acceptions.

I-4-2- Participation

La notion de « participation » ayant connu divers avatars, il nous semble utile de donner d'abord quelques points de repère sur ce qu'est la participation, avant de préciser ce qu'elle peut être dans le cadre de notre étude.

La participation est définie comme « *une situation dans laquelle les paysans sont consultés sur les réalisations qu'on leur demande afin qu'ils puissent donner leur avis sur les moyens de les effectuer* » (GADO Boureima, 1987). L'adoption de cette stratégie d'approche part du principe que le développement ne peut être à la fois

conçu au sommet et réalisé à la base. C'est cette erreur qui est à l'origine de beaucoup d'échecs des projets de développement rural.

Mais cette participation ne doit pas consister à encourager les populations rurales à vendre leur force de travail pour l'augmentation de la production agricole en échange d'incitations diverses (hydrauliques, pistes rurales...). Ces incitations matérielles créent des distorsions de perception, des dépendances, et donnent la fausse impression que les populations locales soutiennent des initiatives venant de l'extérieur. Ce paternalisme va à l'encontre des objectifs de durabilité et les résultats ne survivent souvent pas au projet. Comme leurs besoins n'ont pas été pris en compte dès le départ, les populations n'ont aucune motivation à maintenir et entretenir les ouvrages. Le succès du projet de développement reste donc conditionné aux décisions des communautés à la base. Dans ce contexte, le concept de participation ne peut être détaché de celui de développement à la base. En effet, les développeurs pensent voir dans l'approche participative un mode d'intervention nouveau répondant aux préoccupations réelles des populations et capables de promouvoir le développement à la base. Selon Buijsser (1986) « *Le développement à la base, ou développement endogène, peut se définir comme étant un processus par lequel une société, à un moment donné de son histoire, s'organise pour une meilleure mobilisation et une meilleure utilisation des ressources et forces dont elle dispose, en vue d'atteindre un état jugé meilleur par elle-même conformément à ses aspirations et ses normes culturelles, et jugé également plus conforme à la dignité humaine d'après des valeurs universellement reconnues* ».

Dans cette acception, développement à la base et animation sont intimement liés. L'animation au développement est apparue aux yeux des premiers dirigeants des pays nouvellement indépendants comme « *un instrument capable de faire participer effectivement les populations et de promouvoir ainsi leur propre développement à la base* » (Alpha B., 1975).

Dans ce contexte, la participation désigne l'engagement, sur le plan collectif, de personnes dans diverses activités ayant un intérêt pour la communauté. Cette définition semble des plus évidentes mais, on peut se demander : « Qui détermine ce qui est dans l'intérêt de la communauté ? ». Les diverses réponses à cette question mènent à différentes interprétations possibles. Une communauté est formée par des individus qui ne partagent pas nécessairement les mêmes intérêts et les mêmes valeurs. La plupart du temps, il existe des conflits d'intérêts à la fois au sein de la communauté et à l'extérieur. Cette approche nécessite, selon HOCHET Anne-Marie, (1995) la reconnaissance à priori, des communautés de base comme aptes à prendre elles-mêmes des initiatives en matière de développement. Ce principe implique des exigences telles que l'identification des communautés à la base ; la reconnaissance de leur savoir, le respect de leurs aspirations. Dans ce contexte, la participation est participation de la structure d'appui aux réalisations décidées par les communautés de base et non l'inverse. Ce principe révolutionne totalement le comportement habituel des structures d'appui et d'encadrement intervenant en milieu rural. Rochette (1989) souligne que dans ce contexte, « *l'engagement total et volontaire dans l'initiative vient de la communauté rurale* ».

Les deux niveaux de participation définis montrent que sa mise en oeuvre est foncièrement « stratégique ». Dans cette perspective, la notion de participation implique celles d'actions ou de réactions (attitudes et comportements) des agrégats sociaux dans une action de développement en vue de tirer partie.

La stratégie, selon le Dictionnaire Larousse de poche (1988), est « *l'art de coordonner des actions et de manœuvrer pour atteindre un but* ».

La stratégie participative désigne la manière dont des acteurs, engagés dans une action donnée, procèdent pour atteindre leurs objectifs spécifiques. Ainsi, un acteur ou un groupe d'acteurs peut-il adopter un ou plusieurs des principaux types de comportement ou de stratégies suivantes, selon les circonstances :

- *Stratégie offensive ou stratégie d'accaparement* : Elle consiste pour certains acteurs mieux armés que d'autres, à percevoir les enjeux et à saisir des opportunités afin d'en tirer parti pour accroître les privilèges ou d'en acquérir. C'est

le cas des populations allogènes participant au projet Bad-ouest. Elles profitent de l'incapacité sociale des autochtones à pratiquer certaines activités du projet (riziculture irriguée...).

- *Stratégie défensive* : Elle est relative au maintien de la marge de liberté ou de manœuvre de l'acteur ou d'un groupe d'acteurs de la maîtrise des règles du jeu afin d'accroître sa capacité à agir dans sa propre logique pour ses intérêts.
- *La stratégie de contournement*: Elle s'identifie au contournement des règles d'échange ou de jeu du système pour saisir d'autres opportunités par rapport aux contraintes de l'acteur. Par exemple il est interdit aux membres des coopératives de vendre leurs produits en dehors de la coopérative. Mais malgré cette disposition, certains le font en contournant les règles.
- *La Stratégie défective* : C'est le comportement de l'acteur ou d'un groupe d'acteurs, non satisfaits des retombées des rapports d'échanges du système, décide de marquer une rupture définitive ou provisoire ou de rentrer en conflit sans marquer de rupture. C'est le cas des jeunes agriculteurs qui quitteront le projet parce qu'ils ne trouvaient pas de satisfaction (réalisation sociale) par leur participation au projet Bad-ouest.
- *Stratégie de sécurité* : Cette stratégie correspond à un comportement rationnel qui consiste pour l'acteur à s'en tenir aux « acquis traditionnels » dont il a la maîtrise. Par conséquent, il se méfie et s'engage avec mesure dans ce qui vient de l'extérieur. C'est ce phénomène qui amène les développeurs à taxer les paysans de réfractaires aux changements. Dans le cadre de ce projet, les paysans n'adopteront pas entièrement les nouvelles techniques et cultures introduites. Ils feront une superposition des pratiques culturelles traditionnelles et les pratiques nouvelles (par exemple riz local et riz du projet). Par cette attitude, le paysan du projet veut prendre moins de risques à s' « *aventurer dans la nouveauté* ». Loin d'être le signe d'une « *arriération* » culturelle ou d'une « *ignorance* », correspond à une stratégie parfaitement rationnelle.

La stratégie participative, dans cette étude, sera définie comme le « *choix de comportement* » que les acteurs du projet adoptent pour « garder et mettre en

œuvre leur marge de liberté » en fonction de leur propre rationalité, afin de saisir les opportunités qui se présentent à eux pour satisfaire leurs besoins.

Cela signifie l'existence chez les populations rurales (dan, toura et wê,) de grilles de décodage ou de schèmes d'assimilation et d'intériorisation du projet de développement Bad-ouest.

Les projets de développement sont mis en œuvre en fonction des objectifs poursuivis par les initiateurs. Les populations rurales à qui ils s'adressent ont aussi leurs buts en adhérant aux actions de développement. Le projet se trouve ainsi confronté à deux sortes de logiques : Logiques paysannes et logiques des développeurs.

I-4-3- Logiques paysannes, logiques des développeurs

La logique peut être entendue comme la rationalité sous-jacente à tout un ensemble de modes d'actions économique et sociale. Dans le cadre du projet Bad-Ouest, nous avons deux principales logiques en présence : les logiques paysannes ou des développés (les populations rurales Dan, Toura, Wê) et les logiques des développeurs (BAD, l'Etat de Côte d'Ivoire).

I-4-3-1- Logiques paysannes

Nous ne pourrions mieux cerner les logiques paysannes qu'en analysant le mode de fonctionnement des sociétés rurales dont elles ne sont que l'expression. L'analyse des réalités rurales en Afrique montre que l'individu reste fortement intégré dans des ensembles familiaux et lignagers qui réduisent considérablement l'initiative individuelle. Le prix à payer pour la solidarité fait que les comportements techniques et sociaux sont relativement homogènes, par codification au sein d'une même communauté et ne changent que très lentement. Les modes de fonctionnement de la société sont largement influencés par les comportements culturels et les organisations sociales.

Ainsi, quelque soit l'environnement socio-économique ou culturel, l'objectif prioritaire permanent en milieu rural se situe avant tout au niveau de la reproduction du groupe et de sa sécurité. Les réactions des populations rurales (abandon, rejet, détournement), face aux actions de développement initiées « en leur faveur » par des agents extérieurs, sont étroitement liées à cet objectif prioritaire. Cela explique le choix radical en faveur de la recherche de la sécurité plutôt que la prise du risque, la recherche de la satisfaction des besoins fondamentaux plutôt que l'accumulation de revenus monétaires.

Cette logique ne pousse pas nécessairement les paysans à optimiser leurs productions et leurs revenus, contrairement à la vision technocratique exogène du développement. En effet, dans la logique paysanne, c'est la satisfaction des besoins immatériels qui garantit la performance des outils. Ainsi donc, la logique qui va sous-tendre la participation du paysan à une action de développement est la même qui sous-tend la participation de l'individu dans sa société, c'est-à-dire la reproduction sociale et le renforcement des coutumes. Le comportement du paysan dans le projet est donc dicté par son environnement social

L'environnement socioculturel et économique que nous réduisons ici aux facteurs socioculturels, est l'ensemble des croyances, des attitudes, des savoir-faire, des valeurs par lesquels les sociétés Wê, Dan et Toura organisent leur vie, maîtrisent leur environnement et assurent la continuité de leur système social, économique et culturel ; bref la compréhension de la culture et des trajectoires concrètes de ces sociétés rurales, leur fonctionnement, les canaux de communication traditionnels. Les attitudes et comportements (réactions) des acteurs paysans seront appréhendés et situés dans les rapports sociaux dans lesquels ces acteurs sont engagés et être référés au contexte culturel et idéologique de leur apparition. Cet environnement socio-culturel exerce une coercition sur l'individu. La coercition se définit comme la contrainte sociale qui s'impose à l'individu. En d'autres termes, c'est la pression exercée par la société sur ses membres pour les amener à se conformer aux manières communes de penser, sentir et agir. Utilisée par Durkheim comme trait majeur et distinctif du fait

social, elle se manifeste subjectivement (sentiment d'obligation) ou objectivement (sanctions).

Partant du principe que le paysan a de bonnes raisons de faire ce qu'il fait dans le projet, l'étude des logiques met en parallèle les contraintes auxquelles il est soumis et les stratégies qu'il adopte pour les surmonter. Elle permet alors de tenir compte du savoir paysan, de ses besoins et intérêts, et de mettre en exergue une autre rationalité. Cette logique paysanne se trouve confrontée à celle des initiateurs des projets de développement, c'est-à-dire les logiques des développeurs.

1-4-3-2 Logiques des développeurs

Par développeurs, il faut entendre les acteurs institutionnels, c'est-à-dire l'Etat et les différentes structures d'aide et de coopération. Dans cette classification, les administrations nationales occupent une place de choix car c'est à elles qu'est attribuée la fonction essentielle de promotion du développement. Les Etats africains, après les indépendances, ont adopté la logique mise en place par l'administration coloniale. Cette logique consistait à mettre en place un processus de croissance à partir des productions agricoles, avec l'objectif d'intégrer les sociétés rurales dans une économie monétaire d'une part, de prélever davantage d'impôts sur les exploitants d'autre part et éventuellement de développer des bénéfices à l'exportation. Cet objectif initial donne un éclairage essentiel pour l'analyse des opérations de développement rural.

En effet dans la poursuite de leur logique, les Etats mettront en place plusieurs pratiques d'intervention en milieu rural. Nous ferons avec DECOUDRAS P.M (1997) une énumération, sur un plan historique, des différentes interventions extérieures en milieu rural.

L'approche Services de l'Agriculture est la plus ancienne, la plus généraliste et la plus centralisée. Elle partait du postulat qu'il existait, pour améliorer la production agricole, des techniques modernes. Elle s'appuyait sur l'hypothèse d'un développement par transfert de technologies en milieu rural. Mais la non adoption

ou le rejet de ces « paquets technologiques » a entraîné l'échec de cette approche. Il fallait donc mettre l'accent sur le développement des cultures de rente en tant que base de l'économie ; d'où la mise en œuvre de l'approche produit.

L'approche-produit consistait à mobiliser les efforts en faveur d'un seul produit agricole dont la commercialisation devait, en augmentant la production et les rendements, devenir ainsi le moteur du développement. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'une culture destinée à l'exportation. Les avantages de cette approche se trouvaient théoriquement partagés par l'agriculteur, dont les revenus devaient augmenter, et l'Etat qui percevait des recettes supplémentaires, tant au niveau des impôts sur les bénéfices que par la vente à l'exportation.

Cette approche, même si elle permettait l'accumulation de richesses, était impropre à favoriser le développement harmonieux des sociétés rurales. Le projet de développement se présentait ainsi comme la solution idoine.

L'approche projet coïncida avec la période des indépendances. Les Bailleurs de fonds décidèrent de mettre en œuvre des opérations conduites, non plus au niveau national mais plutôt régional. Cette approche visait l'augmentation de l'assistance technique extérieure et la formation d'un personnel national à la conduite de méthodes et de techniques importées. Dans le cadre de cette approche a été développée l'approche des systèmes d'exploitation. Elle s'appuyait sur un constat d'échec global des approches précédentes. La logique de cette approche était de rapprocher l'identification et l'analyse des problèmes du vécu des agriculteurs, ainsi que d'adapter les technologies aux situations précises dans lesquelles ils se trouvaient. La crise que traversaient les Etats ne leur permettait plus de prendre en charge le développement des sociétés rurales. Il fallait donc les impliquer financièrement dans les actions de développement, d'où l'approche partage des coûts.

L'approche partage des coûts s'appuyait sur le constat de l'importance des dépenses engagées pour le développement. Puisqu'il était maintenant question d'associer les paysans à la mise en place des projets, elle prétendait solliciter leur

participation financière. La paupérisation grandissante des communautés rurales a constitué un frein à la mise en œuvre de cette méthode de développement du milieu rural. Afin donc de permettre aux populations rurales d'augmenter leurs revenus par la vente de leur production agricole, il était opportun de mettre en place des coopératives de commercialisation.

La mise en place des coopératives, conçues à l'origine comme un moyen d'attirer les agriculteurs vers l'économie monétaire et pour encourager les cultures d'exportation, furent l'instrument de politiques nationales, d'institutions semi-publiques financées par l'Etat, intermédiaires obligées entre le milieu rural et les offices de commercialisation ou les organismes de prêts.

Mais aujourd'hui, l'approche parcellaire a fait place à une approche globale. Les projets de développement englobent à la fois l'approche-produit, l'approche Services de l'Agriculture, l'approche projet, l'approche partage des coûts et l'approche création de coopératives. Tel est le cas du projet Bad-Ouest.

La mise en place du projet Bad-Ouest par l'Etat de Côte d'Ivoire, comme nous le verrons dans le cadre de ce travail, n'échappe pas à la logique d'accumulation de richesses : le développement rural étant perçu sous l'angle de la participation de ce milieu à l'effort de production agricole, gage du développement économique et social du pays.

De cette analyse des logiques des différents acteurs, émerge une appréciation du « développement » totalement différente selon le point de vue d'où on l'aborde, que ce soit du côté des développeurs que de celui des développés. Derrière les projets, organisés selon le mode de fonctionnement de l'administration, apparaissent des logiques qui orientent les actions des uns et des autres. Le développement se situant ainsi à la croisée du regard des différents intervenants, les institutions d'une part et les sociétés rurales d'autre part. Ce sont donc ses logiques qui vont sécréter leur stratégie participative dans le projet. Nous parlerons de la logique au sens de logique d'acteurs, c'est-à-dire que nous mettrons l'accent sur l'acteur social et ce qui sous-tend son système d'action. En d'autres termes, la

logique d'acteur évoquera dans cette étude les diverses lignes de cohérences que l'on déduit à partir d'une observation empirique d'ensembles de pratiques particulières à chaque agrégat social.

Dans cette optique, la notion de logiques d'acteurs va incorporer inévitablement celle de « groupe stratégique ».

On entend par là, une agrégation d'individus qui ont, globalement, face à un même problème, une même attitude, déterminée largement par un rapport similaire à ce problème. Parfois, il renverra à des caractéristiques statutaires ou socio-professionnelles (sexe, métier...), parfois à des affiliations lignagères ou à des réseaux de solidarité ou de clientèle.

Contrairement aux définitions sociologiques classiques des groupes sociaux (femmes, vieux, jeunes...), les groupes stratégiques ne sont pas constitués une fois pour toutes. Les individus qui les composent varient selon les problèmes considérés. La notion de groupe stratégique est donc essentiellement d'ordre empirique. Elle suppose simplement que dans une collectivité donnée, tous les acteurs n'ont ni les mêmes intérêts, ni les mêmes représentations et que, selon les problèmes, leurs intérêts et leurs représentations s'agrègent différemment. Ces différences vont entraîner le développement, par chaque acteur, de stratégies particulières.

Au terme de la définition du concept de logique, on constate une différence entre les logiques des acteurs. Nous pouvons dire avec J. WEBER (1978) que « *les deux termes de logiques paysannes et de rationalité technique (logique des développeurs) ne sont pas comparables, car ils ne sont pas homogènes ni dans leurs fondements ni dans leurs objets. La logique des développeurs recherche la maximalisation de la productivité ; la logique paysanne, au contraire, est toujours globalisante et spécifique, si bien qu'il existe en fait des modèles logiques, chacun répondant à une société donnée* ».

L'analyse et la compréhension des différents concepts définis ont nécessité le recueil de données à partir de techniques d'enquête et de méthodes appropriées.

I-5- LA METHODE D'APPROCHE ET LES TECHNIQUES DE COLLECTE DES DONNEES

I-5-1- Méthode d'approche : la méthode dialectique

Le projet de développement, en tant qu'organisation, met en présence un certain nombre d'acteurs aux logiques et stratégies contradictoires. Les processus de développement mettent en effet, en rapport, des normes, des cultures, des systèmes d'actions hétérogènes qui se confrontent. Comme le souligne LONG (1992) : *" les organismes de développement et les sociétés rurales constituent deux « communautés épistémiques » distinctes que les projets de développement mettent en contact."*

Dans le cas qui nous concerne, nous avons défini trois principaux acteurs en présence : l'organisme de développement qui est la BAD ; l'Etat de Côte d'Ivoire et enfin les populations concernées (Dan, Toura et Wê).

La méthode dialectique se présente comme la méthode adaptée pour expliquer notre objet d'étude. Comme le dit GRAWITZ (1986) « *la méthode dialectique est la plus complète, la plus riche et semble t-il la plus achevée des méthodes conduisant à l'explication en sociologie. Elle part de la constatation très simple de contradictions qui nous entourent. Elle est d'abord une attitude vis-à-vis de l'objet empirique et déduite, elle commande par là même une certaine façon de recueillir les données concrètes. Elle représente ensuite une tentative d'explication des faits sociaux, c'est-à-dire qu'elle est directement liée à la notion de totalité* ». ».

Par rapport à la complexité et à la totalité des faits liés à la participation paysanne dans les projets de développement, la démarche dialectique est celle qui nous permettra de mieux comprendre l'attitude et le comportement des paysans. Cette étude met donc en évidence les contradictions observées dans le

comportement des populations rurales dans les actions de développement proposées. Il faut noter que les systèmes de valeurs, les normes sociales sont des cadres de référence qui modèlent le comportement des populations rurales en général et celles de l'Ouest ivoirien en particulier. C'est l'ensemble de ces valeurs qui orientent et donnent un sens aux stratégies et logiques des paysans qu'il faut chercher afin de rendre intelligibles soit leur résistance au changement, soit leur adoption des innovations. En effet, la démarche dialectique nous permet de montrer les multiples implications et les incompréhensions liées à la participation paysanne au projet Bad-ouest.

Dans ce contexte, la méthode dialectique tentera de définir la spécificité des objets socio-culturels, matériaux privilégiés des sciences humaines. C'est dire que dans le cas de notre étude, elle nous permet de définir la spécificité socioculturelle et socioéconomique qui modèle les logiques paysannes ouest ivoiriennes et qui conditionne la participation dans cette localité. Les relations sociales, les valeurs et les normes de conduite sont des construits de conscience appartenant à l'ordre des symboliques qui aident à la compréhension des actions que les acteurs sociaux posent. Comme le dit Jacques Hermann, la réalité sociale n'est pas une réalité externe, c'est un construit subjectivement vécu qu'il faut chercher à comprendre. La contradiction réside dans le développement des logiques que les acteurs-paysans et leurs partenaires au développement tissent autour du projet et qui s'explique par les intérêts qu'ils y poursuivent.

La méthode dialectique nous permet de mieux cerner les contradictions, les logiques et les contraintes sociologiques auxquelles peut se heurter la stratégie de développement participatif dans les sociétés Wê, Dan, Toura dans le cadre du projet Bad-ouest. Il s'agit de rendre explicites les contradictions qui restent le plus souvent diffuses, mais qui prévalent dans les milieux chargés de promouvoir la participation parce qu'elles concernent les difficultés pratiques résultant des conflits d'intérêts. La méthode dialectique peut donc nous permettre de savoir comment surmonter les contradictions entre ses différentes logiques en présence afin d'un succès de la démarche participative dans les actions de développement. Tout en

utilisant la démarche dialectique, nous nous sommes inspiré de la méthodologie Weberienne qui met l'accent sur l'acteur en tant qu'acteur libre.

Après avoir défini la méthode d'approche, nous allons déterminer les techniques qui nous permettront de collecter les données sur le terrain.

I-5-2- les techniques de collecte des données

Les techniques d'enquêtes permettent de recueillir des informations relatives à l'objet d'étude. Dans le cadre de cette étude, elles nous permettront de recueillir des données sur les stratégies des acteurs, les résultats du projet Bad-ouest au regard des divergences de logiques. Les principales techniques utilisées comme support essentiel dans le recueil des informations sont : La revue documentaire, le guide d'entretien, l'échantillonnage, le questionnaire.

I-5-2-1 La recherche documentaire

La revue documentaire a constitué une étape essentielle des procédés d'investigation utilisés dans le cadre de cette étude. Les axes d'orientation théorique et méthodologique de l'analyse documentaire ont eu comme vecteurs disciplinaires l'anthropologie, la sociologie, la socio-anthropologie du développement, la sociologie des organisations. En tant que principal outil d'investigation, la recherche documentaire s'est effectuée durant tout le long du travail et a porté sur une littérature aussi diverse que variée.

Ainsi, pendant les phases de conception et de rédaction, la recherche documentaire s'est-elle davantage orientée sur les documents théoriques et méthodologiques de base en socio-anthropologie du développement. Cette première phase de l'analyse documentaire a permis de concevoir l'armature théorique de l'étude à travers laquelle ont été élaborées la problématique, la thèse et les hypothèses de recherche.

Une seconde phase a consisté à faire l'inventaire de la synthèse des travaux de recherche, des études qui ont porté sur la question des méthodologies d'approche dans les actions de développement. En outre, cette seconde étape de l'analyse documentaire qui vise à faire le point sur la littérature spécialisée existante, sur des expériences des échecs des projets de développement rural, a permis d'évaluer les méthodes d'approche du milieu rural et de mettre en évidence leurs limites, les difficultés qu'elles ont rencontrées. La revue de la littérature disponible en la matière peut être classée autour des principaux axes thématiques suivants :

- Logiques paysannes et rationalités techniques dans les projets de développement rural ;
- Participation paysanne et risques de marginalisation et d'exclusion sociales ;
- Les projets de développement rural et la question de l'approche culturaliste du développement ;
- Les projets de développement et les problèmes liés à la divergence des besoins entre les différents acteurs ;
- La problématique de l'autonomisation des communautés rurales dans les projets de développement.

❖ Logiques paysannes et rationalités techniques dans les projets de développement rural

Dans la plupart des pays du Tiers-monde, l'agriculture occupe une place de choix dans les économies tropicales. Le secteur agricole ne demeure pas étranger à la croissance économique. Ce serait se priver d'une force motrice précieuse. Mais la participation du secteur agricole à l'économie passe par sa modernisation, d'où l'introduction d'innovations technologiques et culturelles dans les sociétés rurales à travers les projets de développement. Plusieurs auteurs vont analyser les problèmes que suscitent ces transferts technologiques dans le milieu rural.

L'ORSTOM, dans les Actes du colloque de Ouagadougou sur la Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale ; logiques paysannes et rationalité technique (1978) s'interroge sur les contradictions opposant la rationalité technique qui inspire les projets de développement aux réactions des paysanneries, qui de l'adhésion sélective au rejet progressif, revêtent une logique diversement motivée mais toujours explicable. Le colloque s'est penché sur les résultats obtenus, les obstacles rencontrés, a analysé les causes des échecs et des succès et fournit des conditions d'une meilleure adéquation des modèles préconisés aux réalités paysannes. Les problèmes soulevés mettent en cause à la fois la logique paysanne et la rationalité technique, l'interdépendance de l'héritage rural et de nouvelles méthodes de production, les relations entre les éléments humains et les éléments naturels, ainsi que l'extraordinaire complexité de la société paysanne. Produit de données naturelles et de l'intervention humaine, l'espace agraire est défini comme le produit, à la fois, de données naturelles (climat, sol, végétation) et d'une intervention humaine qui a marqué cet espace d'une empreinte profonde, mais qui en raison des conditions techniques et démographiques, évolue de plus en plus rapidement. Les questions de développement agraire n'y sont plus conçues comme une simple affaire de technique reposant sur des modèles a priori, mais sont la confrontation entre d'une part, certains objectifs de production, et d'autre part les exigences des sociétés paysannes issues de situations historiques et organisées autour de structure spécifique. Il s'agit donc de donner au développement agraire une dimension humaine dans le cadre de conditions techniques modernes. Le colloque conclut donc qu'il faut une adéquation durable entre l'innovation technique et les initiatives des milieux ruraux. Les résultats de ce colloque nous intéressent à plus d'un titre. En effet, ils mettent en exergue la confrontation entre logiques paysannes et rationalités techniques.

Dans une autre étude sur les réponses des milieux ruraux à la présence d'un stimulant extérieur, Philippe BONNEFOND de l'ORSTOM (1970) en étudiant l'introduction de la motorisation en agriculture traditionnelle, analyse les exigences qu'impliquent les innovations techniques et les réactions du monde rural mis en contact avec cette innovation. L'auteur énumère trois exigences impliquées par la

motorisation : les exigences techniques, des exigences économiques et enfin les exigences financières. Il montre que les innovations obligent la société traditionnelle à une révision totale de son mode d'agir et par là même de son univers culturel ; c'est la nécessité de cette transformation globale qui explique les difficultés rencontrées. Pour lui, l'assimilation d'une telle innovation ne peut être une réussite que si l'on obtient une réelle participation de la population concernée.

L'école américaine avec Wilson, Ryan et Gross (1927) s'est intéressée au délai entre l'introduction de l'innovation et son adoption par les agriculteurs. Les auteurs distinguent des séquences qu'ils appellent des phases déterminant des catégories d'adoptants. L'ensemble de ces travaux américains sur la question met en exergue un facteur essentiel : la diffusion d'une innovation et le changement qui en résulte sont avant tout un problème de communication. Dans ce contexte, il est important, selon les auteurs, de bien connaître tous les éléments qui peuvent intervenir dans la diffusion d'une information et sa mise en pratique, depuis sa source lointaine jusqu'à sa destination ultime. La problématique américaine va donc être délibérément orientée vers une étude psychosociologique de l'adoption de l'innovation à partir des sources et des canaux d'information. L'analyse comporte quatre éléments principaux : l'innovation, sa communication d'un individu à un autre, dans un système social, pendant un certain temps.

Mais la tendance américaine s'arrêtera peu à la collectivité qui reçoit l'innovation. Elle mettra plutôt l'accent sur l'individu au détriment de la société globale.

Contrairement à cette école américaine, l'école française mettra l'accent sur le poids de la société dans l'adoption d'innovation technique. Pour cette école, les innovations proposées sont conçues en fonction d'une logique économique qui est la plupart du temps étrangère aux agriculteurs. Adopter des innovations techniques, c'est aussi adhérer à une certaine démarche économique qui peut remettre en cause bon nombre d'éléments de la structure sociale, en corrélation étroite avec l'organisation économique. Comme le souligne MARYVONNE BODIGUEL (1975), l'ambition de l'école française est de mettre en évidence la dimension sociologique du processus d'adoption des innovations agricoles, en se

détachant des perspectives américaines orientées vers la psychologie individuelle et en précisant la signification sociale et économique de l'innovation technique.

Il apparaît à travers ces écrits que, en définitive, la réponse d'un milieu rural à un stimulant extérieur dépend de l'attitude respective des deux partenaires. Si l'agriculteur attend du développeur ce que celui-ci ne peut lui donner ou bien si le développeur ne se préoccupe pas des problèmes socio-économiques du paysan, on peut dire que la réponse des milieux ruraux sera nulle ou négative à cause de la méconnaissance réciproque des partenaires.

Ces ouvrages nous intéressent car ils montrent qu'il y a la nécessité d'une harmonisation des intérêts des différents acteurs dans l'adoption des innovations techniques. Mais, les auteurs n'évoquent pas les différentes formes de marginalisation et d'exclusion que peut entraîner l'introduction d'une innovation technique et agricole en milieu rural. C'est ce que montreront d'autres auteurs.

❖ Participation paysanne et risques de marginalisation et d'exclusion sociales dans les projets de développement

Ce thème de la revue de la littérature tente d'identifier, à travers certains auteurs qui ont abordé la question, les principaux mécanismes qui produisent une « dérive » entre les « cibles » initiales et les acteurs qui bénéficient effectivement de l'action dans le processus du développement rural participatif.

BONNAL, Jean (1995) analyse les phénomènes d'exclusion et de marginalisation observés dans les projets de développement participatifs et tente d'apporter des propositions de réponse pour les supprimer, du moins en atténuer les effets. Pour lui, lorsqu'un projet est « déconnecté » de l'ensemble des préoccupations prioritaires des populations de la zone où celui-ci intervient, il peut entraîner des marginalisations plus ou moins volontaires. Il montre aussi que les marginalisations peuvent provenir des sociétés rurales elles-mêmes de par les

systèmes de fonctionnement et aussi par le contexte administratif et institutionnel du projet.

ELA, J.M. (1990) et DERRIENNIC, H. (1997) ne voient, dans les méthodes d'intervention de l'Etat en faveur du monde rural, que des formes insidieuses de domination et d'exploitation de la paysannerie par les Etats. Pour ces deux auteurs, après les constats d'échecs des différentes stratégies de développement rural, on est bien tenté de se demander pourquoi nombre d'Etats africains persistent dans cette voie coûteuse de modernisation agricole dont ils n'ont ni les moyens techniques ni les moyens financiers. De telles approches entraînent généralement l'exclusion et la marginalisation des paysans des centres de décision, des structures d'encadrement ; et les rapports entre l'Etat et les paysans sont au désavantage des derniers.

La troisième étude qui retient notre attention est celle de SADAMBA Tcha-koua (1995) qui fait une analyse concrète des risques et incertitudes nécessaires à la modernisation agricole en Afrique. Il montre comment la participation de certains paysans (paysans pilotes) faisaient d'eux l'élite paysanne. Il montre que l'élitisme est avant tout un problème de sélectivité initiale qui ne peut s'appuyer sur la catégorisation objective des qualités de tels ou tels groupes d'exploitants lors de leur recrutement. De ce fait, le terme « élite » dans son acception, renvoie beaucoup plus à la production d'une image de la paysannerie par les cadres du projet qui estimaient que les paysans des projets constituaient des privilégiés par rapport aux autres paysans.

Ainsi, même si on ne peut pas faire passer tous les paysans du stade de la misère à celui d'une totale réussite, mais, ceux qui sont dans les projets sont des privilégiés, ils constituent une élite villageoise à part. L'Etat, par cette méthode, crée une stratification paysanne. Les paysans des projets de l'Etat, souvent jeunes et instruits, se sentent « supérieurs » aux autres. Cette nouvelle identité d'une élite paysanne est en passe de devenir le porte-parole d'une paysannerie dont elle refuse de plus en plus les habituelles « représentations

pleurnichardes ». Pour lui, la participation des paysans pilotes aux projets de développement les fait passer du stade de « paysan affamé et parasite » au paysan « New look » qui pourrait un jour monter à bord de son hélicoptère pour superviser son champ.

SINIMAL, Fernando (1993) montre à partir de trois études menées au Sri Lanka que, même participative, une intervention risque d'exclure certains segments sociaux. Cela découle du fait que certaines structures participatives peuvent être manipulées. En effet pour l'auteur, il existe dans le développement rural deux groupes d'acteurs sociaux qui prennent de l'importance dans la communauté villageoise : les « chefs de villages » d'une part et les « coursiers du village », intermédiaires entre le village et l'extérieur, d'autre part. Ces deux entités sociales peuvent influencer sur l'affectation et la distribution de l'aide.

Dans cette même problématique d'exclusion et de marginalisation, d'autres auteurs abordent la question des problèmes liés à la participation des femmes dans les projets de développement.

DROY, Isabelle (1990) montre que l'« oubli » des femmes est sans doute l'une des raisons de la faillite de certains projets de développement. Elle explique la marginalisation des femmes dans les projets à travers l'organisation sociale des sociétés traditionnelles. En effet, dans beaucoup de cas, les structures sociales restent dominées par les relations de parenté. Il y a toujours pour une société donnée, une répartition des activités, des tâches et des occupations entre les hommes et les femmes.

Pour l'auteur, certaines actions de développement ont échoué par ignorance ou sous-estimation de la division du travail et de la répartition des tâches. Le développement, vu seulement au masculin, aboutit à un non-développement. Et donc, l'élaboration des projets doit tenir compte des contraintes liées à la participation des femmes. Contraintes liées à leur statut et à leur fonction dans la production et dans la reproduction. La complémentarité des tâches et des fonctions entre les sexes, la maîtrise de certains circuits économiques par les femmes

rendent indispensables leur participation et leur adhésion au projet. S'appuyer sur ces différences entre les sexes peut être un atout pour les projets de développement rural.

Tandis que Isabelle DROY se «lamente » de la marginalisation des femmes dans les projets à travers l'organisation sociale des sociétés traditionnelles, BARRES, V. et al (1976) abordent, elles, la question de l'émancipation des femmes. Elles montrent que dans un contexte international de pression économique s'exerçant sur les pays sous-développés par le biais de l'économie marchande, la participation des femmes au développement apparaît comme un élément essentiel de la lutte contre cette pression. Susciter la participation des femmes au développement, c'est garantir leur survie et les chances de construire une société libérée et épanouissante. Toutes les actions de développement entreprises en direction des femmes doivent permettre d'accroître leur revenu. Par ce revenu, elles cherchent à assurer leur indépendance et leur sécurité personnelle dans des sociétés où leur statut les livre encore trop uniquement aux décisions masculines, sur le plan familial ou dans le domaine économique. Cette situation est imputable à la monétarisation de l'économie de subsistance qui a offert aux femmes les possibilités de se rendre indépendantes par rapport aux hommes.

Pour ces auteurs, les femmes sont «dominées » dans la société traditionnelle par les hommes du fait de leur statut. Dans cette mesure, leur participation aux projets de développement s'avère importante car elle va leur permettre de relever leur revenu monétaire et de prendre leur indépendance vis-à-vis des hommes. Elles rejoignent BELLONCLE Guy (1980) qui préconise toute une nouvelle division du travail entre hommes et femmes, nouvelle division du travail qui devrait bien entendu déboucher également sur une nouvelle répartition des revenus qui permettra aux femmes d'être indépendantes vis-à-vis des hommes grâce aux revenus monétaires qu'elles tireront de leurs activités lucratives.

TAKYIWAA MANUH (1998) quant à lui évoquera les problèmes d'accès aux ressources auxquels les femmes semblent être confrontées. Il prétend que les

femmes constituent la pièce maîtresse de la production rurale. Environ 80% de la main d'œuvre féminine économiquement active est employée dans l'agriculture, et les femmes constituent environ 47% de la main d'œuvre agricole totale. La production vivrière est l'activité principale des femmes en milieu rural. Mais la reconnaissance croissante de leurs contributions ne s'est pas traduite par une amélioration sensible de leurs accès aux ressources ni par un accroissement de leur pouvoir décisionnel.

Le premier obstacle est l'accès à la terre. En effet, les femmes sont rarement propriétaires de la terre et que quand elles le sont, leur patrimoine foncier tendait à être plus petit et moins fertile que celui des hommes. Quant au dynamisme dont font preuve les femmes dans la vie économique, culturelle et sociale de leur communauté au moyen de leurs associations et de leurs réseaux informels, il n'a pas non plus été canalisé pour créer de nouveaux modèles de participation et de direction. Pour l'auteur, si l'Afrique doit développer un secteur agricole plus productif, plus durable et plus équitable, elle ne peut pas se permettre de négliger les femmes.

Tous les auteurs abordent dans le même sens : à savoir que les femmes occupent une place importante dans la production agricole dans les sociétés rurales.

Au terme de ce thème de la revue documentaire, la quasi totalité des auteurs s'accordent pour reconnaître que la méthode de développement mise en œuvre dans les projets de développement par les Etats africains a entraîné une différenciation sociale dans la société paysanne avec l'apparition des phénomènes de marginalisation et d'exclusion sociales. En plus, les auteurs évoquent la question de la culture dans le succès des projets de développement. C'est ce sujet qui fait l'objet du prochain thème de la revue de la littérature.

❖ Les projets de développement rural et la question de l'approche culturaliste du développement

« Culture et développement » constitue de nos jours une problématique essentielle dans les programmes de développement.

A partir de ce thème, nous allons faire un tour d'horizon des différents auteurs qui ont abordé la question de la participation des populations rurales dans les projets de développement et ce, en rapport avec leurs réalités socioculturelles.

Abordant cette question, ELA, Jean Marc (1982) est parti de l'hypothèse que de nombreux projets de développement ont échoué en Afrique, non pas parce qu'ils manquaient de capitaux ou de techniciens, mais parce que les développeurs et les experts ont tenu en médiocre estime les facteurs socioculturels des populations bénéficiaires.

Abordant dans le même sens, CANNOT, N. (1988) montre que si la stratégie empirico-scientifique, à l'origine des méthodes de vulgarisation a failli en partie à sa mission, c'est parce qu'elle était trop dominée par des préoccupations strictement techniques et économiques; ou bien l'échec de beaucoup de projets de développement tient pour l'essentiel à ce qu'on s'est directement attaqué aux structures techniques, sans leur avoir au préalable donné des bases socioculturelles (groupe de base).

LE THANH KHOI (1992) se demande si la culture est, comme l'affirme un discours fréquent, la « clé » du développement ?

Passant en revue de façon critique un certain nombre de concepts : authenticité, endogénéité, identité, l'auteur montre que la culture ne peut être appréhendée en dehors de son contexte historique, ni analysée sans tenir compte des agents qui la mettent en oeuvre en fonction de leurs luttes sur la scène nationale et internationale : Etats, Organisations internationales, classes sociales. La culture, selon l'auteur, peut être aussi bien facteur de développement qu'obstacle au développement selon l'interprétation qu'en donne la société et particulièrement

la classe dominante à un moment donné. Ce qui paraît sûr selon lui, c'est que le développement, qu'il soit politique, économique, social, implique toujours un effort de créativité, condition nécessaire quoique non suffisante, c'est-à-dire la capacité de penser des problèmes et d'y chercher des solutions en s'enracinant de façon critique dans sa culture et non en suivant des modèles extérieurs. Afin de mieux cerner le lien qui existe entre le développement et la culture, il procède à la définition de ces deux concepts.

Contrairement à ces auteurs qui pensent que la prise en compte des réalités socioculturelles est indispensable au développement rural, d'autres montrent que la culture peut constituer un obstacle, surtout dans le cas de l'Afrique.

MEISTER, A. (1969), en effet, montre que l'Afrique est composée «de sociétés traditionnelles » dans lesquelles prédomine la solidarité. Or selon lui, il ne peut y avoir de développement que sur la base de l'entreprise individuelle qui est le caractère fondamental du changement social; entreprise individuelle, hélas impossible dans le cadre d'une société traditionnelle, du fait du contrôle social s'exerçant sur l'individu. Au contraire des sociétés plus modernes, hétérogènes, conflictuelles, les sociétés traditionnelles africaines apparaissent comme des sociétés fermées, exclusives, se méfiant des échanges et des nouveautés. De même elles sont centrées sur le maintien de l'équilibre social et de la tradition qu'elles garantissent. Dans ce contexte, la société traditionnelle se trouve incapable de préparer l'entrée de ses membres dans une société nouvelle fondée sur la rationalité des moyens par rapport aux fins. La culture constitue donc un frein au développement des sociétés africaines.

Dans ces conditions, pour une participation des populations aux projets de développement, il faut balayer toutes ses structures sociales traditionnelles.

Concernant ce thème «participation et réalités socioculturelles », deux écoles se dégagent à cet effet : ceux qui pensent que les structures traditionnelles constituent un frein à la participation des populations rurales aux projets de développement et ceux qui pensent que les réalités traditionnelles constituent

plutôt un atout indispensable à la participation des populations et au développement des sociétés rurales.

Nous nous inscrivons dans la deuxième école. En effet, ce facteur détermine l'adoption des innovations techniques dans le cadre des projets de développement.

Dans le processus de développement rural, la multitude des acteurs peut entraîner une divergence des besoins entre eux. Cela peut être cause d'échec des projets de développement. C'est ce problème que nous aborderons dans le thème suivant.

❖ *Les projets de développement et les problèmes liés à la divergence des besoins entre les différents acteurs*

Pour tenter d'analyser les échecs des projets de développement participatifs, un certain nombre d'auteurs ont souligné les contradictions entre les besoins des différents acteurs, classés en deux blocs : le bloc des «développeurs » qui comprend les organismes de développement et l'Etat, et le bloc des développés qui comprend les populations «bénéficiaires » des actions entreprises.

C'est dans ce cadre que le dossier AGRIPROMO (1993) évoque la question des formes d'aide au monde rural. Au vu des résultats produits, on peut dire que jusqu'ici, même si elle est offerte en quantité de plus en plus importante, l'aide n'a pas encore atteint les objectifs escomptés. Ceci parce que les «développeurs» ont leurs propres besoins qui ne sont pas toujours respectueux de ceux des bénéficiaires des actions de développement. Pour que l'aide soit efficace, il faut qu'elle soit adaptée à leurs besoins. Or, très souvent, les organismes internationaux se substituent aux destinataires de l'aide pour définir les besoins de ceux-ci. Ainsi souvent, les études préalables à l'apport d'une aide quelconque au monde rural mettent-ils l'accent sur les aspects techniques des projets que sur les besoins réels des bénéficiaires.

Abondant dans le même sens, la FAO (1995) montre que la plupart des propositions des projets de développement sont formulées par le Gouvernement en fonction d'un plan de développement national ayant pour objectif l'accroissement de la production, la réduction de la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires, le gain des devises étrangères ou la réduction des disparités régionales. Ces objectifs peuvent ne présenter aucun intérêt pour les bénéficiaires. Par conséquent, vérifier que les priorités des producteurs et celles du gouvernement convergent est fondamental. Jusqu'à une date récente, la plupart des Bailleurs de fonds abordaient le problème de motivation d'un point de vue purement financier et économique. Ces bénéfices ont été déclarés constituer une preuve suffisante de la participation des agriculteurs au projet. Or pour les producteurs individuels, le bien-être de la famille est plus important que l'économie de l'exploitation agricole. La zone de faisabilité d'un projet se limite à la zone où les priorités des populations et des développeurs convergent.

Pendant des décennies, la formulation des projets de développement par les organismes nationaux et internationaux s'est appuyée, selon CERNEA, Michael (1998), sur des critères et des objectifs essentiellement économiques. La dimension humaine du développement était invisible aux yeux des «développeurs». Mettre l'aspect humain au premier plan revient à adapter la conception et la mise en œuvre des projets aux besoins et priorités de ceux qui sont censés en profiter.

OLIVIER DE SARDAN, J.P (1991), dans son analyse générale de la relation entre agents de développement et population rurale, pose la problématique des besoins dans les projets de développement. Il y a, dit-il, des besoins dont on dira plus indispensables que d'autres. Les projets de développement doivent satisfaire les besoins des populations et doivent se faire selon leur intérêt. Selon lui, les intéressés doivent eux-mêmes formuler leurs besoins. Pour lui, le besoin varie en fonction des populations. Autrement dit, la conception selon laquelle il y aurait des besoins objectifs, communs à toute la population, que les représentants de celles-ci

exprimeraient ou qui se dégageraient spontanément par effet de consensus lors des réunions de village, est erronée.

Au total, tous les auteurs s'accordent à reconnaître que l'échec des projets de développement est lié, dans la plupart des cas, à l'ignorance des besoins des populations rurales. Mais les auteurs n'abordent pas la question de la création des coopératives dans les actions de développement comme logiques de l'autonomisation des sociétés rurales par les développeurs. En effet, dans le cadre des projets de développement, on assiste à la création d'organisations professionnelles agricoles afin d'autonomiser les sociétés rurales. Mais leur création ne va pas sans poser des problèmes. Ces difficultés ont été relevées par un certain nombre d'auteurs et feront l'objet du thème suivant.

❖ *La méthode participative et la problématique de l'autonomisation des sociétés rurales*

Dans ce thème de la revue de la littérature, nous allons poser la question de la participation des paysans dans ces structures créées de façon circonstancielle. A partir de ce travail préliminaire, nous situerons l'originalité de notre travail par rapport à l'analyse faite par ces auteurs.

Selon BERTHOME, Jacques (1990), la Coopération française se rend compte, dans l'analyse de son efficacité en Afrique, que l'échec des projets de développement est imputable à l'absence de « participation paysanne ». L'Etat, en tant que maître d'œuvre de la politique de développement rural, a imposé dans le cadre des projets, des structures d'organisation paysanne à caractère professionnel. Ces organisations se veulent professionnelles au sens où elles ne sont créées que pour assumer des fonctions techniques ou économiques en rapport avec la production agricole. Tous les autres aspects de l'activité économique et de la vie sociale sont rejetés hors du champ, dans l'informel, le traditionnel.

Un autre auteur qui aborde dans le même sens que BERTHOME Jacques est MORIZE Jean (1992). Mais il va plus loin que lui pour montrer qu'en dehors de l'Etat et des paysans, il existe un troisième acteur qui a lui aussi sa logique propre des O.P.A. : les Bailleurs de fonds. Il montre que, dans les projets de développement, la constitution d'un groupement est le préalable imposé pour bénéficier des services agricoles (crédits, intrants). Mais, la perception des OPA est très différente selon les partenaires.

Contrairement à ces deux auteurs, le F.I.D.A (2000) évoque plutôt la question de la participation paysanne aux structures coopératives mises en place dans les projets de développement. Pour cet organisme, les organisations et associations rurales constituent des rouages essentiels pour permettre aux populations de participer à la planification des investissements en leur faveur à travers les projets de développement. Le FIDA affirme que l'échec des projets de développement tient au fait de n'avoir pas mis à profit le rôle des coopératives dans la responsabilisation des producteurs ruraux.

Les analyses faites ci-dessus par les auteurs abordent certes la question des O.P.A dans les projets de développement, mais n'évoquent nullement le contexte dans lequel les O.P.A ont été mises en place. C'est ce que s'attelle à montrer le CIRAD (1997) en parlant de la politique de désengagement de l'Etat.

L'opuscule du CIRAD montre qu'au moment où les Etats se désengagent de l'appui au secteur agricole, les espoirs se portent vers les producteurs organisés pour qu'ils assument des responsabilités croissantes dans un contexte difficile de libéralisation des échanges. Selon l'organisme, beaucoup d'organisations créées par l'Etat ont échoué car elles sont parfois victimes de mimétisme, elles sont inadaptées. Elles donnent beaucoup plus d'importance à l'individu qu'à la collectivité. L'organisation paysanne est un système d'action que se donne la société locale, mais elle n'est pas indépendante des autres systèmes d'actions traditionnels, ni des formes de contrôle social qui existent dans la société.

Dans le cadre des projets de développement, les organismes étatiques mettent en place des organisations paysannes pour faciliter leur action sur la société globale. L'organisation mise en place devient l'interlocuteur de l'intervenant extérieur ; elle est aussi son relais car c'est par elle et notamment par ses responsables que transitent les messages et les différents apports matériels de l'intervenant extérieur. Ainsi donc, les organisations paysannes se construisent à l'interface entre la société locale et la société globale. De façon implicite ou explicite, l'intervenant extérieur attend de l'organisation nouvelle qu'elle médiatise ses relations avec la société locale en régulant les interfaces et les éventuels conflits qui naissent de l'intervention et des modes d'action qu'elle propose.

En conclusion à cet autre thème de la revue de la littérature, nous pouvons dire que tous les auteurs s'accordent pour reconnaître que les organisations paysannes ont été créées par les Etats et les organismes de développement pour l'atteinte d'objectifs essentiellement économiques au détriment de ceux des paysans.

Ce qui ressort de cette recherche documentaire, c'est que les logiques et les intérêts de tous les acteurs ne sont pas pris en compte dans les processus de développement. Les différents auteurs s'accordent pour reconnaître que la participation est un phénomène infiniment complexe et soulève un ensemble de questions relativement préoccupantes.

La documentation écrite dans le recueil des données a été nécessaire pour la construction et la clarification de l'objet d'étude. Néanmoins, pour saisir l'objet dans sa globalité, il nous fallait impérativement aller sur le terrain pour réaliser des entretiens semi-directifs.

I-5-2-2- Les entretiens semi-directifs

Etant donné que l'actionnisme et l'interactionnisme occupent une place prépondérante dans notre étude, et que nous nous inscrivons dans une perspective socio-anthropologique, la technique des entretiens semi-directifs a été utilisée pour recueillir les données. En effet, l'on ne peut mieux appréhender les logiques d'acteurs qu'à partir de données qualitatives. La recherche qualitative porte sur les réactions, attitudes, comportements, opinions des différents acteurs. A partir de celle-ci, nous pourrions déterminer les attitudes et valeurs propres aux populations rurales, aux idéologies qui sous-tendent les actions du développement, saisir la signification des actions et expliquer pourquoi les paysans adhèrent parfois aux projets de développement et souvent les rejettent, les détournent ou les réorientent. L'approche qualitative des données est, en effet, mieux adaptée à l'analyse de la complexité de la réalité socio-anthropologique qui caractérise le milieu paysan actuel. En effet, nous recherchons la qualité de l'information en nous orientant de préférence vers la cause explicative qui permettra de comprendre les stratégies des acteurs dans le processus de développement.

Cette démarche qualitative nous permet d'analyser et de comprendre les logiques et stratégies des acteurs-paysans, leurs attitudes et comportements dans le projet. Elle est fondée sur un dialogue approfondi avec les paysans et les populations des différentes localités du projet au niveau individuel et collectif. Il s'agissait d'intégrer le plus possible le point de vue des populations rurales elles-mêmes sur leurs propres attitudes et comportements dans le projet, leurs besoins, leurs opinions sur la démarche utilisée dans le cadre de ce projet, et sur l'impact du projet sur leurs conditions de vie. Ce choix renvoyait à un souci d'efficacité : les populations rurales en général et les paysans ont une analyse claire de leurs besoins ; et, partir de leurs visions permet d'éviter des erreurs d'interprétation. De même, cette approche permet de saisir et de comprendre les raisons qui sous-tendent la mise en oeuvre du projet Bad-Ouest par les autorités ivoiriennes, les réels objectifs visés. Ainsi, l'approche qualitative nous permet-elle de saisir et d'analyser les logiques qui sous-tendent les actions et stratégies des différents

acteurs dans le projet. Elle permet alors de comprendre la problématique du sens que les acteurs paysans donnent à leurs réactions dans les différentes activités du projet.

Les entretiens se sont déroulés avec les populations rurales, les responsables du Ministère de l'Agriculture représentant l'Etat ivoirien, les responsables de la BAD chargés du projet.

Les entretiens qui se sont déroulés avec les populations bénéficiaires, c'est-à-dire la communauté (hommes, femmes, jeunes, nationaux, étrangers) du projet, se sont faits à travers la technique de discussion de groupe. « *La discussion de groupe est une discussion semi-structurée, autour d'un sujet donné dans un groupe homogène de 6 à 10 personnes* » (Judi, A. 1994 :1). Son usage est nécessaire dans la mesure où il apparaît de plus en plus clairement que beaucoup de projets ou programmes n'atteignent pas leurs buts. L'on constate, comme nous l'avons signifié, le délaissement des infrastructures nouvellement créées, le refus des nouvelles technologies. Ainsi, la technique de discussion nous permet d'appréhender les opinions et attitudes des bénéficiaires.

De même, des entretiens individuels (EI) ont été réalisés avec les chefs de villages, les leaders religieux, les leaders d'opinion, les cadres, les responsables des organisations de base dans chaque village. Leur choix a été motivé par l'influence qu'ils exercent sur leurs populations respectives de par leur statut social. Il s'agit de connaître les réalités socioculturelles liées aux différentes activités proposées par le projet, leurs opinions sur le projet et son impact sur leurs conditions de vie. Les entretiens semi-directifs nous ont permis de percevoir les logiques qui donnent sens aux attitudes et comportements des populations de l'Ouest ivoirien dans le cadre du projet Bad-ouest. Ils déroulent les stratégies de participation des populations rurales à la lumière de leur environnement socio-culturel et économique. Les entretiens semi-directifs nous permettent donc de dégager les rationalités qui sous-tendent les actions des paysans dans le projet.

Rationalités à partir desquelles se meuvent les individus dans leur espace social en général et dans l'espace-projet en particulier.

Les entretiens semi- directifs avec les responsables du Ministère de l'Agriculture ont permis de saisir les objectifs de l'Etat de Côte d'Ivoire en initiant ce projet, de saisir la logique du choix des différentes activités à mener dans le cadre du projet et la place de la population dans la définition de ces objectifs.

Quand aux entretiens semi- directifs avec les Responsables de projets de la BAD et aux Coordonnateurs de chaque volet du projet, ils nous ont permis de comprendre les motivations réelles de la BAD dans le financement des projets de développement rural.

Le guide qui a été utilisé comporte cinq rubriques en liaison avec les objectifs de l'étude et les hypothèses de travail.

- la rubrique 1 : concerne l'historique et l'organisation sociale des groupes sociaux en présence et comporte les éléments suivants : le système de parenté patrilinéaire- matrilinéaire ; les droits et préséances des aînés des différentes lignées ; les devoirs et reconnaissances résultant des liens de parenté ; les différents pouvoirs ; les statuts des jeunes et des femmes.
- la rubrique 2 : porte sur les croyances, rites et coutumes et s'intéresse aux habitudes et leurs origines (agricoles, alimentaires)
- la rubrique 3 : se rapporte à l'environnement économique et technique et renferme les questions sur les connaissances traditionnelles de cultures, l'initiation et le transfert traditionnels du savoir, la répartition du travail
- la rubrique 4 : porte sur l'historique du projet Bad-ouest (logiques de sa mise en œuvre) et les besoins des populations rurales
- la rubrique 5 : se rapporte aux réactions des paysans dans le projet et impact du projet sur les conditions de vie des bénéficiaires

En outre, les entretiens nous ont permis de nous rendre compte que certaines zones du projet sont difficilement accessibles (région de Man) et sont

inadéquates pour mener l'étude compte tenu de la situation de guerre que traverse la Côte d'Ivoire. Cette situation a entraîné l'exode massif des bénéficiaires du projet vers la zone de Duékoué. Cette étape nous a donc permis, dans le cadre de la constitution de notre échantillon, de faire le choix des zones et des villages appropriés pour notre étude.

Les entretiens ont permis de mieux cerner notre problématique et de voir les réalités du terrain. Mais, tout en privilégiant l'analyse qualitative, nous avons fait appel à l'analyse quantitative afin de dégager les données statistiques relatives aux objectifs quantitatifs fixés par le projet et les résultats quantitatifs effectivement atteints. Cela nous permet par exemple de voir si les paysans du projet ont respecté les superficies de culture exigées par le projet. Les écarts quantitatifs constatés nous permettent de constater la réorientation des activités du projet. Ainsi, à l'issue des entretiens semi-directifs, nous avons recueilli des informations intéressantes qui nous ont permis d'élaborer notre questionnaire qui sera adressé aux paysans du projet.

I-5-2-3- le questionnaire

L'une des étapes de notre investigation nous a conduit à mettre au point un questionnaire adressé essentiellement aux paysans qui ont adhéré effectivement à l'un ou l'autre des volets du projet Bad-ouest. Il s'agit de ceux que nous appellerons les "bénéficiaires directs" du projet. Nous avons adressé un questionnaire aux Jeunes Agriculteurs (PIJA), aux paysans des volets PARC et PLAM, aux Riziculteurs, aux Pisciculteurs et aux femmes.

Pour parvenir à la formulation des réponses relatives aux stratégies paysannes dans le cadre du projet Bad-ouest, les rubriques suivantes ont été abordées :

- Identification des enquêtés : cette étape permet de catégoriser les paysans qui ont pris part au projet par les variables suivantes : âge, nationalité, sexe. Elle aura

l'avantage de nous situer sur les critères de participation au projet fixés par ces initiateurs et voir s'ils ont été respectés par les populations rurales.

- Attitudes et comportements des paysans dans le projet : l'objectif est de chercher à comprendre l'influence de l'environnement socio-culturel du paysan sur son comportement dans le projet. Les conditions sociales dans lesquelles vivent les paysans ont-elles déterminé les stratégies participatives qu'ils ont mises en place dans le projet ?

- Perception, par les paysans, de l'approche participative du projet Bad-ouest : il s'agit de recueillir l'opinion des paysans sur la manière dont ils ont été informés de la mise en œuvre de ce projet dans leur localité et de la détermination des activités (volets) du projet.

- impact du projet : il s'agit de voir si le projet atteint son objectif de lutte contre la pauvreté dans la région forestière ouest du pays.

En définitive, la méthode d'analyse que nous avons utilisée s'est fondée sur deux approches complémentaires : l'analyse qualitative et l'analyse quantitative. Comme le souligne Philippe Lavigne (1999 :498), *« qualitatif et quantitatif ne sont pas contradictoires. Ils renvoient à des approches complémentaires, que l'on utilise en fonction des objectifs poursuivis, des types d'information à recueillir. Tout chercheur peut utiliser les unes et les autres, alternativement, séparément ou de concert, au mieux de leur capacité à produire l'information de qualité cohérente avec la problématique de l'étude. »*

L'administration du questionnaire nécessite la détermination de la population d'enquête. Cette détermination nous a amené à la mise en place de l'échantillon de l'étude.

I-5-2-4- L'échantillonnage

L'échantillon est un procédé censé contenir toutes les informations caractéristiques de la population mère.

Le projet Bad-ouest en particulier, et les projets de développement rural en général, s'adresse à deux catégories sociales: les bénéficiaires et les groupes cibles.

Dans ce contexte, les logiques paysannes ne peuvent être saisies de manière totale qu'en recueillant des informations émanant aussi bien des bénéficiaires, c'est-à-dire toutes les populations rurales résidant dans la zone du projet, que des groupes cibles du projet c'est-à-dire ceux ayant effectivement participé à un volet du projet.

Dans le cadre du projet Bad-ouest, l'enquête portera ainsi sur ceux que nous appellerons les " bénéficiaires directs", c'est-à-dire, les paysans qui participent à au moins un volet du projet, et les « bénéficiaires indirects », c'est-à-dire ceux qui ne font pas partie du projet.

La population des bénéficiaires directs a été stratifiée en sous-groupes homogènes ou «strates » par rapport à leurs activités dans le projet : Pisciculteurs, Riziculteurs, Jeunes agriculteurs, paysans des volets Plam et Parc.

Grâce au Rapport définitif d'évaluation du projet (1999), nous avons obtenu le nombre total de paysans dans le projet (9000).

Dans une étude, la taille de l'échantillon dépend essentiellement de la précision que l'on veut atteindre et des moyens disponibles. Compte tenu des questions de sécurité évoquées plus haut, du fait que l'objet de l'étude (les logiques d'acteurs) nécessite une analyse plus qualitative que quantitative, nous avons interrogé 4% de la population d'enquête, ce qui donne :

$$N = \underline{9000 \times 4} = 360$$

100

L'étude se réalisera sur un échantillon de 360 «bénéficiaires directs » du projet Bad-ouest dans les deux localités.

Le projet Bad-ouest est un projet intégré. Il comprend plusieurs volets. Chaque paysan ne peut adhéré qu'à un seul volet à la fois. Ainsi, pour la constitution de l'échantillon des «bénéficiaires directs », cette population cible a été stratifiée en sous-groupes homogènes ou « strates » par rapport aux activités des paysans dans le projet, c'est-à-dire par rapport au volet dans lequel ils ont adhéré. Grâce au rapport d'évaluation du projet, nous connaissons le nombre de paysans dans chaque volet du projet (pisciculture, riziculture irriguée, Parc, Pija, Plam) dans les deux localités choisies. Pour que tous les groupes aient la même représentation dans l'échantillon, nous avons appliqué le taux de 4% à chaque strate. Les 360 paysans seront alors repartis dans les différents volets. Ce qui donne la répartition suivante :

TABLEAU N°1 : Détermination du nombre d'enquêtés par volets

VOLETS	Nombre total de paysans	Nombre de paysans retenus
Riziculture	1150	$(1150 \times 4) / 100 = 46$
Pisciculture	125	$(125 \times 4) / 100 = 5$
Parc	2575	$(2575 \times 4) / 100 = 103$
Plam	1400	$(1400 \times 4) / 100 = 56$
Pija	3750	$(3750 \times 4) / 100 = 150$
Total	9000	$359.91 = 360$

Source : données de l'enquête

Critères du choix des individus à interroger

Compte tenu du fait que les systèmes de production agricole dans le cadre du projet sont d'une grande complexité, il s'avère difficile et coûteux de procéder à un choix et une analyse très détaillée dans un très grand nombre d'exploitations.

C'est pourquoi nous allons procéder, comme il est de coutume, par études de cas au sein d'un échantillon relativement restreint d'unités. Le choix des exploitations sur lesquelles l'enquête portera et sur lesquelles seront étudiés les systèmes de production se fait d'après la typologie établie lors de la classification des domaines d'intervention. L'important n'est pas d'obtenir un échantillon quantitativement représentatif de l'ensemble des exploitations de la région et donc du projet, mais de savoir de quelle catégorie d'exploitants est représentative chacune des unités de production retenue. Le choix des agriculteurs se fera à travers la caractérisation des unités de production :

- *Surface agricole cultivée* : l'étendue du domaine exploité par l'agriculteur est importante car elle conditionne l'accès au crédit, la nature de la main d'œuvre utilisée. Sur ce point, les agriculteurs qui ont plus de 2 ha de cultures ont été interrogés.
- *La nature de la main d'œuvre* : il s'agit de voir si l'agriculteur utilise de la main d'œuvre familiale ou salariale, étrangère ou locale. En effet, la nature de la main d'œuvre détermine la stratégie utilisée par le paysan dans le cadre du projet.
- *L'affectation de la force de travail et des moyens de production entre les différents sous-systèmes de culture* : les paysans utilisent la technique de l'association des cultures (association de cultures traditionnelles et cultures du projet). Ce critère nous permet de voir si le paysan accorde plus d'importance aux produits traditionnels au détriment des produits du projet ou vice-versa.
- *La tenure foncière* : il s'agit de voir si le paysan qui exploite la terre est propriétaire ou non. En fonction de ce statut sur la terre, nous pouvons saisir les comportements et attitudes de l'agriculteur dans le projet
- *Origine géographique de l'agriculteur* : comme nous l'avons mentionné plus haut, l'origine géographique du paysan nous permet de savoir la nationalité des paysans du projet. En effet, le projet était destiné qu'aux nationaux. Ce critère détermine aussi les stratégies mises en œuvre dans le projet.

- *L'âge du chef d'exploitation* : les jeunes n'ont pas les mêmes visons que les personnes âgées. Le critère d'âge nous permet de saisir les objectifs, les attentes de chaque groupe d'âge et de comprendre les comportements adoptés par chacun d'eux dans le projet.

Quand au choix des individus devant participer aux discussions de groupes dirigées, la taille des groupes répond à deux raisons : i) tous les participants pourront prendre part aux discussions, ii) si le groupe est important, des sous-groupes ont tendance à se créer et des discussions commencent à avoir lieu au sein de ces sous-groupes, rendant plus difficile la tâche de l'animateur.

Après l'élaboration du schéma thématique, l'étape suivante a consisté à identifier les différents groupes au sein de la population ciblée auprès desquels nous recueillerons les données. Le principe de base pour définir la composition des groupes est l'homogénéité ou la similarité entre les membres de chaque groupe. En effet, les personnes se sentent plus à l'aise et contribuent mieux au débat, lorsqu'elles sont dans un groupe composé de personnes du même sexe et proches d'elles en ce qui concerne par exemple le groupe d'âge, le statut socio-économique... Les caractéristiques pour la constitution de chaque type de groupe ont été déterminés de façon spécifique pour que le recrutement se fasse correctement, ce sont :

- *La non adhésion au projet* : ce critère nous permet de comprendre les raisons pour lesquelles ces populations n'ont pas pris part au projet. Ces raisons, confrontées avec celles des paysans du projet, nous permettent de dégager les opinions et attitudes des populations de la région sur le projet Bad-Ouest.
- *La connaissance du projet* : ce critère nous permet d'interroger les personnes qui ont vécu dans la zone du projet depuis sa mise en œuvre jusqu'à l'évaluation. Ces personnes ont une connaissance plus approfondie de l'action de développement et peuvent nous apporter des éléments nécessaires de compréhension.
- *Le sexe* : ce critère nous permet de comparer les points de vue des hommes et des femmes afin d'obtenir une opinion globale du projet.

- *Le statut socioéconomique* : les statuts sociaux déterminent les comportements des individus dans la société. Ainsi, le statut socioéconomique nous permet de voir comment chaque groupe social définit le projet et permet de comprendre leurs attitudes vis-à-vis de celui-ci. Le statut socioéconomique nous permet aussi de déterminer l'influence sociale que l'individu exerce sur son environnement social et donc sur l'adhésion des populations au projet.
- *L'âge* : les personnes de 25 à 50 ans ont été interrogées car elles sont censées être présentes depuis le début du projet. elles connaissent mieux le projet et peuvent nous fournir des informations pertinentes.

TABLEAU N°2 : Fiche de travail sur la planification des groupes

Nombre de groupes de chaque type dans les villages choisis

Sites des interviews	Femmes (2 groupes)	Hommes (3 groupes)	situation géographique (3 groupes)	statut social (2 groupes)
Yaoudé	1	1	1	-
Gnapleu	1	1	1	1
Zagné	-	1	1	1

La constitution des groupes, de même que le choix des individus à interroger, a été possible avec l'aide des responsables du projet qui nous servaient de guide et des leaders communautaires (chefs de villages, leaders religieux, responsables des associations, responsables de coopératives).

Des entretiens individuels (EI) ont été conduits avec les responsables de chaque volet du projet à Abidjan, Guiglo et Duekoué. Avec l'appui du coordonnateur national du projet, les responsables ont été identifiés et mis à contribution dans ces deux localités pour recueillir les informations et aider à identifier les individus.

La répartition des agriculteurs à interroger se fera dans l'espace. Ainsi, allons-nous les interroger dans des villages choisis en fonction de critères bien précis. L'échantillon s'est fait en deux temps : désignation des "villages échantillon", puis choix (au sein de ces villages) "d'individus échantillon", laissé à l'instigation des enquêteurs.

Les critères de choix des villages :

Le choix des villages où se dérouleront les enquêtes est étroitement tributaire des critères d'identification des agriculteurs à interroger. A cela s'ajoutent d'autres critères qui sont :

- *les contraintes logistiques* : du point de vue pratique, les facteurs logistiques comprennent la distance à parcourir, la condition des routes, le temps nécessaire pour les déplacements (manque de véhicules, routes non praticables),
- *l'importance de la réalisation des volets du projet dans chaque village* : le projet comprend cinq volets. Nous avons choisi les villages où il y a au moins deux volets du projet qui ont été réalisés et aussi le niveau de réalisation des activités.
- *la présence effective des trois aires socioculturelles (dan, wê, toura) dans les villages* : ce critère nous permet de comprendre et de confronter les comportements des paysans en fonction de leurs réalités socioculturelles.

En tenant compte de cet ensemble de critères élaborés, nous avons retenu 5 villages-type par département d'où un total de 10 villages pour notre étude. Un recensement effectué dans les villages choisis nous a permis d'obtenir le nombre de paysans du projet. Nous avons donc réparti l'échantillon sur les 5 villages afin d'obtenir le nombre de personnes à interroger. Nous obtenons le tableau suivant.

TABLEAU N°3: Répartition des villages retenus par Départements

DEPARTEMENTS	LOCALITES RETENUES
GUIGLO	Yaoudé
	Goya
	Zagné
	Zro
	Nicla
DUEKOUE	Gnapleu
	Guezon
	Dahoua
	Pinhou
	Bagohouo

Source : données de l'enquête

Après le recueil des données sur le terrain, nous allons procéder à leur dépouillement.

I--6 – LE DEPOUILLEMENT

Après l'opération de la collecte des données sur le terrain, nous avons procédé à une retranscription des entretiens enregistrés au magnétophone. Etant donné que notre objet d'étude nous a conduit à recueillir des données qualitatives, nous avons procédé par une analyse de contenu des informations : discours, entretiens directifs et semi-directifs. Elle repose sur l'idée que le discours exprime plus ou moins directement les pratiques, les opinions, les représentations des individus ou des groupes dans lesquels ils sont insérés. Nous avons procédé à une sélection et à une réorganisation du corpus de la manière la plus exhaustive possible en constituant des thématiques pertinentes.

Cette étape a été suivie d'une étape de classement, de définition de catégories à partir de critères permettant la comparaison transversale et des entretiens pour chaque thème et visant à l'interprétation des ressemblances ou des disparités entre les discours. Cela nous permet de dégager les logiques des différents acteurs et les contradictions qui en découlent. Le discours n'étant interprétable que dans sa globalité, nous avons distingué contenu manifeste et contenu latent afin de saisir sa cohérence interne. L'une des tâches essentielles a consisté à relever les omissions, les hésitations, les silences. Il s'agit ainsi de comprendre ce qui a trait à des rationalisations, des résistances ou des stratégies. Les messages clés ont été illustrés par des verbatims qui reflètent la perception des enquêtés. Cela nous a permis de rendre compte pour chaque acteur, de la logique du monde référentiel dans le lequel il se trouve et qui conditionne son action dans les projets de développement. Les données quantitatives recueillies auprès des bénéficiaires directs ont été traitées avec le logiciel SPSS 11.0

L'étude ne s'est pas déroulée sans heurts. En effet, nous avons rencontré des difficultés au cours de la réalisation de cette thèse. Ces difficultés sont de deux ordres : difficulté d'ordre financier et difficulté d'ordre pratique.

1-7- LES DIFFICULTES RENCONTREES

1-7-1- Au niveau financier

La réalisation d'un travail de recherche en général et d'une thèse de doctorat en particulier, nécessite assez de moyens financiers. La disponibilité de ces moyens permet au chercheur de faire face à des opérations telles que la disposition de la documentation, l'étude sur le terrain, la reprographie....nous avons été confronté à un manque de moyens financiers pour réaliser notre étude. Cette difficulté a été surmontée grâce à l'appui du CODESRIA qui nous a accordé un appui financier dans le cadre de son programme de petites subventions des mémoires et thèses. Nous avons compétit et nous avons été lauréat de cette bourse. Grâce à cette subvention, nous avons pu mener notre travail à terme.

1-7-2- Au niveau pratique

Les difficultés d'ordre pratique se sont posées au niveau de l'étape de l'enquête sur le terrain. Notre champ d'étude est la zone forestière ouest de la Côte d'Ivoire. Au moment où nous menions notre étude, cette région était divisée en deux parties à l'occasion de la guerre que connaît notre pays depuis septembre 2002 : la zone sous contrôle gouvernementale et la zone sous contrôle des FAFN. Les problèmes de sécurité qui régnaient dans cette dernière zone nous ont empêché d'y accéder pour mener l'enquête. Cette difficulté était combinée avec l'absence des bénéficiaires du projet qui, pour la plupart, se sont déplacés dans la zone Sud. Les activités du projet avaient donc été freinées dans ladite zone. Nous avons donc été contraint de mener l'étude dans la partie du pays sous contrôle gouvernemental. Cette difficulté a eu pour conséquence l'inaccessibilité à certains documents du projet qui sont logés à Man, siège du projet. Cela explique l'absence de cartes notamment celles relatives à l'espace du projet et celle relative aux réalisations du projet.

Après la présentation du cadre méthodologique de l'étude, nous allons présenter dans la deuxième partie les fondements socioculturels des populations de l'Ouest de la Côte d'Ivoire et le projet Bad-Ouest.

DEUXIEME PARTIE :

**PRESENTATION DES FONDEMENTS SOCIOCULTURELS
DES POPULATIONS RURALES DE L'OUEST IVOIRIEN ET
DU PROJET BAD-UEST**

Dans cette deuxième partie du travail, nous allons dans un premier temps présenter les sociétés rurales bénéficiaires du projet (Wê, dan et toura) dans leur façon de penser, d'agir ; bref, leur organisation sociale et dans un second temps, présenter le projet Bad-ouest et problématiser la politique de développement de la BAD.

Cet exercice nous permettra d'établir un rapport ou encore de faire une confrontation entre les logiques et rationalités de ces populations et les stratégies et objectifs de la BAD. En effet, c'est de cette confrontation que nous saisissons clairement les contradictions à l'œuvre dans le cadre du projet Bad-Ouest.

Le projet pour la région forestière ouest retenait deux zones principales : la région du Moyen comoe et le Cavally. Les critères retenus pour le choix de ces zones sont :

- le critère de favorabilité écologique à la culture des produits d'exportation notamment le café et le cacao: on a recherché des zones dont le climat et la végétation sont propices à la culture des principales cultures de rente du pays.
- Critère d'attitude des populations vis à vis des cultures envisagées : il fallait trouver les zones où, dans le passé, les populations ont manifesté de l'intérêt pour ces cultures, notamment par les soins apportés et par l'extension des plantations ;
- Critère de politique d'aménagement régional : il s'agissait pour les gouvernants de choisir une région qui semblait être « oubliée » dans la politique de développement régional afin de permettre un équilibre avec les autres régions du pays.

Le projet Bad-Ouest couvre la région forestière Ouest de la Côte d'Ivoire. (voir carte page 148).

Dans le cadre de ce chapitre, nous présenterons dans un premier temps l'environnement physique de cette zone et dans un deuxième temps nous ferons sa présentation sur le plan humain et social.

II-1- PRESENTATION PHYSIQUE DE LA ZONE D'ETUDE

Le projet Bad-Ouest est un projet de développement agricole. En tant que tel, sa mise en œuvre est foncièrement conditionnée par l'environnement physique de la région de réalisation (climat, végétation, hydrographie...).

En rapport avec la question initiale de cette étude, la participation des populations sera déterminée par la conviction pour elles que les activités proposées par le projet (pisciculture, riziculture irriguée...) sont effectivement réalisables sur le terrain physique.

Ainsi, dans cette partie, il ne sera fait mention que des conditions naturelles étroitement liées à l'exécution des activités agricoles.

II-1-1- Climat et végétation

II-1-1-1- Le Climat

Au plan du climat, la région appartient à la zone sub-équatoriale, au type de climat guinéen forestier. Les éléments qui permettent de déterminer ce climat sont ceux des régions intertropicales, à savoir: la durée de l'isolation, la température, la pluie, les brouillards et l'humidité atmosphérique. Les caractéristiques de ce type de climat sont:

- des précipitations situées autour de 2000mm (Guiglo : 18712,5mm)
- une saison sèche unique de quatre mois (nov-dec-jan-fév)

- une température constante qui se stabilise autour de 25°; mais pendant l'harmattan, en déc-janv, elle descend en dessous de 15°.
- une amplitude thermique annuelle faible, inférieure à 5°C
- une nébulosité très forte en saison des pluies
- la présence de microclimats dus au relief montagneux du nord.

L'humidité permanente du milieu est un atout pour le développement de l'arboriculture exigeante en eau, et particulièrement le caféier, l'hévéa, le bananier ; cultures qui constituent les bases de l'économie de la Côte d'Ivoire. Cependant, le volume des précipitations connaît une baisse à l'heure actuelle. Jadis abondantes et régulières, les pluies ont diminué avec la déforestation. La diminution des pluies est cependant atténuée par la densité du réseau hydrographique qui garantit la constance de l'humidité dans la zone. Le réseau hydrographique très serré, crée de nombreux bas-fonds encaissés. La plupart de ces bas-fonds étant de faible superficie, peuvent être utilisés pour le développement de la riziculture irriguée.

La zone elle-même est entourée de bas-fonds de tous les côtés. En plus des bas-fonds, il existe des expansions du lit des cours d'eau, comme celui du N'zo à Guiglo qui offrent d'énormes possibilités de réalisation de fermes piscicoles. Le couvert végétal est dominé par une forêt humide fortement dégradée. Les groupes floristiques dominants sont les pélophiles, espèces végétales à faible enracinement et comportant des strates ou arbustives.

II-2-1-1-2- La végétation

La région ne présente pas un monde végétatif très homogène. On assiste à une dégradation progressive de la végétation du sud et du sud-est vers le nord où se succèdent forêt mésophile, forêt claire, savane pré forestière et savane subsoudanaise.

Nous constatons la complexité végétale de la région ouest où, selon Avenard, " *il existe une grande variété d'aspects dans la disposition de la forêt par rapport à la savane. Tantôt il s'agit d'une ligne assez nette, la forêt laissant la place à la savane arborée ou arbustive en l'espace de quelques kilomètres, tantôt des lambeaux forestiers se situent en avant de cette ligne, ou au contraire, forment des forêts galeries le long des marigots* » (ARENA, 1977).

En plus, la répartition des formations végétales sur les reliefs est très variée : alors que certains sommets sont recouverts de forêts, ayant dans les vallées les savanes herbeuses et arborées, d'autres au contraire se retrouvent avec des savanes, les forêts se fondant dans les vallées et sur les versants. Les sommets «dénudés » et les sommets couverts ont été exploités pour des activités différentes : sites de villages pour les seconds et lieux de chasse aux termites pour les premiers. Les vallées sont arrosées par d'innombrables cours d'eau dont le plus important est le Bafing (guan).

Les savanes pré-forestières sont les étendues herbeuses essentiellement graminées, parsemées plus ou moins densément d'arbres. Elles sont entrecoupées de galeries ou de bosquets (îlots forestiers) à la forte composition floristique. La présence des savanes pré-forestières se justifie par le fait que la forêt dense n'atteint le 8° de latitude nord que dans deux secteurs de la Côte d'Ivoire : près de Séguéla à l'ouest et entre Mbahiakro et Dabakala à l'Est. Ces savanes partagent leur zone avec des galeries forestières. Elles se moultent sur les zones où l'eau est présente en surface ou à faible profondeur. On y trouve aussi des îlots fortement forestiers. Ils sont généralement conservés autour des villages qui, après abandon, sont envahis par l'imperata cylindrica. Les savanes soudanaises et forêts claires sont légèrement au nord du 8° parallèle et occupent la partie septentrionale du pays toura. Elles se composent de deux strates principales : un tapis graminé et un semis à petits arbres avec çà et là des galeries forestières et des îlots

arborés. Une forêt claire se caractérise par la dissémination de petits arbres à feuillage léger. C'est une forêt à feuilles caduques.

II-1-2- Relief et hydrographie

II-1-2-1 - Le relief

Si les plateaux et plaines, avec leurs différenciations régionales, occupent l'essentiel de la Côte d'Ivoire, il faut dire que d'autres paysages fort caractéristiques, bien que circonscrits, marquent la région. La région est montagneuse, surtout dans ses parties Nord et Centre (mont Nimba:1750 m, massif de Man:1500m, le mont Tonpki 1187m...). Il s'agit là de l'extrémité orientale de la dorsale guinéenne formée d'un " *chapelet de hauts et moyens plateaux cristallins et métamorphiques à des degrés divers dans lesquels une longue série d'épisodes érosifs a développé les niveaux préférentiels d'aplanissement en laissant en saillie des éléments les plus résistants ou les mieux protégés* » (ROUGERIE, G., 1964).

L'altitude est partout supérieure à 400 mètres et dépasse fréquemment 800 mètres ; les plus hauts sommets étant le mont Konan (1082 m) près de Gbonné et le mont Doulou (1170 m). L'extrémité nord de la région est la plus déprimée et constitue un large banquet drainé par le réseau du Bafing, affluent du Sassandra. Il n'est pas inutile de préciser qu'un tel milieu ne peut qu'avoir d'incidences sur la vie quotidienne des habitants. En effet, la région Ouest offre le spectacle des populations très sédentaires, ce qui conditionne leur vie matérielle et morale car les conditions physiques y sont telles que le pays donne l'image d'être rigoureusement clos : les facteurs d'inaccessibilité constituent un élément favorable à une vie hermétique.

A ce caractère s'ajoute la nature oppressive du pays. Alors quoi de plus normal par conséquent que, dans un univers aussi pesant, l'homme ait orienté essentiellement son action vers la préservation ?

Son relief très accidenté et diversifié confère à l'Ouest son originalité. Mais les conséquences du relief sont nombreuses :

- difficultés de liaison à l'intérieur de la région et avec le reste du pays
- possibilités restreintes d'implantation de blocs de cultures industrielles et obstacles à la grande mécanisation
- existence de nombreux microclimats.

II-1-2-2- Un réseau hydrographique dense

La région est dotée d'une couverture hydrographique exceptionnelle :

- le fleuve Sassandra l'aborde à l'Est ;
- le fleuve Cavally la traverse dans sa partie ouest

Les nombreux affluents (N'zo ; Bafing, Kô, Kouin) de ces deux importants fleuves irriguent la région et remplissent en toutes saisons un nombre considérable de bas-fonds. La région bénéficie également de températures douces (moyenne: 24°C), d'une hygrométrie annuelle de l'ordre de 80%, d'un couvert forestier important avec un taux de couverture de plus de 75%.

II-1-3- Les Sols

Les sols dominants sont de types ferrallitiques du fait d'une température moyenne élevée (25°) et d'une forte pluviométrie qui favorisent l'altération intense des rochers. Deux éléments sont ici à prendre en compte dans la différenciation des sols, à savoir la nature des roches et des précipitations. Deux formations rocheuses caractérisent notre zone : les birrimiennes (les schistes) et les roches antibirrimiennes ou archéennes (les granites et les migmatiques). Sur les roches granitiques, qui s'étendent sur la grande partie de la région, la teneur des éléments basiques très gravillonnaires est

importante et la couleur est pâle. On retrouve ce type de sol sur la route de Guiglo-toulepleu, alors que les premiers sont localisés à Guiglo ville et environs immédiats.

Les quantités de pluies que reçoivent les sols conditionnent le lessivage car l'eau circule dans le sol et entraîne la dispersion d'éléments basiques. Par ailleurs, la pluviométrie influe sur l'épaisseur de l'horizon humifère. Or dans la région, les précipitations sont abondantes, ce qui signifie que la roche mère est constamment imbibée d'eau; et puisque la température est constamment élevée, l'altération chimique est importante. Mais à cause de la faiblesse des pentes, le drainage des éléments basiques se fait normalement; il en résulte une forte acidification des sols : ce type de sols peu profond est favorable aux plantes dont le système racinaire pénètre moins bien au sol (caféier, palmier à huile, bananier).

L'étude de l'environnement physique de la région forestière ouest de la Côte d'Ivoire nous montre que cette zone est favorable à la réalisation des projets de développement agricole. Le projet Bad-Ouest est donc, sur ce plan, adapté à la région.

Après avoir étudié l'environnement physique, nous allons voir dans le cadre du chapitre suivant, les éléments de l'organisation sociale des populations wê, dan et toura car ceux-ci déterminent les attitudes et comportements des paysans dans les actions de développement.

II-2- PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT HUMAIN ET SOCIAL

Dans cette partie, il ne sera fait mention que des éléments de l'environnement humain et social qui, en rapport avec notre objet d'étude et nos hypothèses, sont susceptibles de conditionner la participation des populations au projet Bad-Ouest.

II-2-1- La société toura

La présentation du pays toura est d'une importance capitale pour nous en comparaison des autres groupes ethniques, en ce sens que ce groupe passe pour l'un des moins connus de Côte d'Ivoire. En effet plus d'un ivoirien ne saurait les localiser sur une carte.

Un reporter ivoirien n'écrivait-il pas à cet titre que *"pour beaucoup de nos compatriotes, l'ouest de la Côte d'Ivoire est essentiellement composée de dan ou yacouba, de guéré et wobé ? La réalité cependant est tout autre, il y a aussi les toura (BABY, R. 1909).*

La méconnaissance de ce groupe social ne sera pas sans conséquences sur les actions de développement en général et le projet Badouest en particulier qui les noieront dans les autres groupes ethniques de la région alors qu'il forme une entité ethnique à part entière. Les toura ou winnin sont en effet une petite population de l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Ils occupent une région très montagneuse comprise entre le 7°50' et le 8° degré 50' de latitude Nord et les 7° et 8° de longitude Ouest. La frontière administrative des départements de Biankouma et Touba constitue la barrière entre TOURA et MAHOU. Les sous-préfectures de Touba et de Guintéguéla sont les régions voisines du toura-nord.

II-2-1- 1-Les éléments de l'organisation sociale

II-2-1-1-1- La famille élémentaire ou foyer : KWII

La famille conjugale ou famille élémentaire est la plus petite unité de base de la société toura. Dépendante de plus vastes unités que sont les lignages, elle se compose du père de la ou des mères et des enfants. On pourrait lui attribuer le terme de "maisonnée" qui serait d'ailleurs l'équivalent le plus juste du kwii toura. Les cellules conjugales sont la composante du lignage

dont le chef assure la direction. La responsabilité de chef de famille revient au père. Il a le souci de la cohésion de celle-ci. Cette extension ne se fait que par le biais du mariage, seul moyen de filiation au pays toura car il apprécie et légitime la filiation. Il se comprend alors que toute sa vie, le toura oriente ses activités vers l'accumulation des biens nécessaires à la réalisation de plusieurs mariages. L'échange matrimonial est en effet essentiellement centré sur le problème du paiement de la dot que nous analyserons plus loin.

Il convient de dire qu'en pays toura, avoir plusieurs femmes conférait un certain prestige et traduisait l'appartenance à une catégorie de personnes riches et aisées.

C'est au sein de cette famille élémentaire qu'on pouvait percevoir combien était considérable le rôle des épouses et particulièrement celui de la première d'entre elles. Celle-ci est en effet associée aux grandes décisions, elle pouvait les influencer. La première épouse occupait une place privilégiée dans le foyer, elle avait des prérogatives sur les autres femmes dont elle a contribué à la dot et au choix. Ce rôle est officiellement effacé par celui du mari.

Cette situation d'effacement officiel du rôle de la femme fit que celui-ci fut perçu et réduit aux seules potentialités productrices et reproductrices de la femme. L'importance économique de la femme a d'ailleurs engendré des théories assimilant la compensation matrimoniale qui est la dot à l'équivalent du capital-travail de la femme. Il convient de dire néanmoins que le rôle de la femme ne peut être réduit à la seule force de production qu'elle constitue. La femme est en effet la pierre angulaire de la structure familiale et lignagère. C'est autour d'elle que se tissent toutes les alliances. L'échange matrimonial est donc le nerf de toute l'activité non seulement économique mais sociale et politique de la communauté familiale. Le groupement totémique est exogamique. Cela ne sera pas sans conséquence sur la circulation du totem entre lignages. L'endogamie y est un inceste.

II-2-1-1-2- Extension du lignage : hermétisme et mariage

Le lignage au pays toura se caractérise essentiellement par son hermétisme et l'observation absolue des interdits. L'hermétisme du lignage est atténué par le mariage. Le mariage, seul élément sélectif et seul facteur de l'extension du lignage, revêt une importance capitale dans l'organisation sociale toura. Il se substitue aux anciennes alliances ayant résultées des conditions de la mise en place des populations : " *à ce niveau, la femme est comme un facteur d'unification et d'équilibre des rapports sociaux, d'où son importance politique* » (MAMADOU, C.1973).

Il faut rappeler que la femme a été au centre de toutes les guerres et oppositions armées en pays tcura. On peut affirmer que les alliances matrimoniales et la stratégie sociale sont étroitement liées car ces alliances engagent toute la vie socio-politique du peuple toura.

Mais comment se contractent-elles ?

Le mariage donne l'occasion d'un traité d'amitié entre deux lignages et partant entre deux villages. Cette amitié est scellée par le biais de la compensation dotale payée par la famille du mari. Il convient de souligner que la société toura ne connu pas d'échange bilatéral ou multilatéral de femmes dans le sens où selon Meillassoux (1982), "*le groupe qui a fournit une femme attend de celui qui en a bénéficié une autre femme en retour*". Toute alliance matrimoniale était en effet assortie de la dot. Cette compensation dotale peut être considérée de prime abord comme un " *achat* "; d'ailleurs, " *payer la dot* " se traduit par le même terme que " *acheter* " en toura.

Mais, une analyse nous permet d'affirmer que la dot ne peut être assimilée à l'achat car la femme n'intègre jamais totalement sa famille d'accueil. En plus, la dot n'est jamais entièrement payée, elle est une

compensation viagère pour la famille de l'époux. Le paiement de la dot par la famille du prétendant a d'abord un caractère social. La dot constitue en effet un facteur du maintien de l'autorité socio-politique de la famille du prétendant sur les époux. La dot en tant qu'institution sociale fut bien analysée par Marie-alain (1982) : *" la dot et la prestation de services aux beaux-parents apparaissent comme le mode d'expression formel et institutionnalisé d'un certain type de rapports sociaux durables, établis par l'échange matrimonial entre deux groupes, et traduisent la prééminence du droit agnatique de la femme "*.

L'échange matrimonial est le nerf de toute activité non seulement économique mais aussi politique et surtout sociale du lignage car il constitue la seule voie possible de son extension.

Nous allons maintenant analyser le système politique toura.

II-2-1-2- Le système politique toura

Toute approche politique de la société toura, comme celle de plusieurs sociétés de type lignager ou segmentaire, doit tenir compte de deux aspects : l'imbrication des domaines de la parenté et du politique ; la détermination du champ politique par les principes de parenté et de territorialité. Ce deuxième aspect " efface " la maisonnée du champ politique au profit du lignage. Mais il ne réussit pas à éliminer le clan à cause du premier aspect. L'âge, conçu comme le critère de la sagesse, est un élément important dans la vie des individus, car sagesse et politique sont indissociables dans cette société. On a alors un pouvoir à caractère senocratique qui s'exerce dans le cadre du lignage, du village ou du " pays ".

II-2-1-2-1- Cadres et agents du pouvoir politique

II-2-1-2-1-1- *Le lignage*

Autant la cellule familiale, au sens restreint du terme, apparaît comme la plus petite unité de l'organisation sociale, autant le lignage (gboun) est la cellule de base de l'organisation politique toura.

Abordant la question de la structure sociale toura, Holas (1962) dit ceci : *" la société toura est composée d'un nombre impressionnant de groupements familiaux ressemblant plus ou moins au clan de définition et portant chacun le nom qui fait explicitement ou de façon voilée allusion à l'animal mythique allié, souvent éponyme "*.

Le lignage, patriclan ou sja toura est la cellule de base proprement dite de la société toura. L'unité de ses membres ou sa cohésion se définit par le respect d'un interdit alimentaire commun ou l'observation commune d'une pratique. Parmi les espèces zoologiques jouant le rôle totémique et imprégnant de fond en comble la société toura figurent l'éléphant, la panthère, le singe, le chien, le silure. Pour pouvoir assurer l'unité de ce lignage occupant un espace délimité dans le village et connu sous le nom de Gboungui, il était indispensable de lui donner les moyens de diriger, d'entretenir et de préserver les rapports entre les différents membres qui le composent et avec ceux des voisins. Il fut alors institué dans certains lignages la différenciation entre les branches aînées et cadettes du patriclan.

Cette division est fonction de l'âge des deux premiers ancêtres promoteurs de la migration car elle ne se rencontre que dans les lignages liant leur installation à une migration bicéphalique. Ceci permet d'harmoniser les fonctions de chef de lignage : la direction est double mais l'autorité passe de la branche aînée à la branche cadette. Généralement, l'autorité au niveau d'un

lignage appartient à l'homme le plus âgé : le patriarche. Sa dignité et son pouvoir héréditaire se transmettent, après sa mort, à son frère cadet collatéral puis successivement à tous les « frères » avant d'atteindre le plus âgé de la génération suivante.

Comme chez les Gouro, l'autorité au pays toura " *se transmet par ordre de progéniture entre frères classificatoires ou à défaut, de pères en fils* " (MEILLASSOUX, op.cit. p.64). La perspective chez chaque individu de diriger un jour la vie du lignage constitue un stimulant qui soude encore mieux les différents éléments de la famille. Elle accroît la cohésion du groupe. Néanmoins, certains membres désespéraient d'exercer cette autorité un jour ou encore ils souffraient de la supporter. Ils avaient alors le droit reconnu de fonder une cellule ailleurs. L'aspect conventionnel d'un tel exode vient du fait que l'individu qui émigre ne perd pas pour autant la parenté initiale et reste membre de plein droit de sa communauté d'origine.

L'aîné qui dirige le lignage s'entoure d'un conseil, institution politico-socio-judiciaire non permanente à charge de régler les problèmes relatifs aux biens fonciers et à l'héritage à l'intérieur du lignage.

Outre l'aîné, on y remarque le rôle déterminant des neveux (au sens classificatoire du terme). Le statut de chacun au sein d'un lignage se définit en fonction de la position qu'il occupe entre ceux qui le précèdent dans l'ordre des naissances et dont il dépend, et ceux qui le suivent et qui dépendent de lui.

Toute tentative de hiérarchisation, en sapant la prééminence du droit d'aînesse sur lequel repose la cohésion socio-politique toura, entraîne une remise en question de l'équilibre du système. La gérontocratie ou seniocratie est donc l'aspect fondamental du système socio-politique toura.

II-2-1-2-1-2- *Les classes d'âge*

Il s'agit dans la société Toura de classes d'âge social. Les Toura établissent en effet une hiérarchie entre les enfants (Naobo), les adolescents ou les adultes (Zuabo) et les vieillards (Mwabo).

A l'intérieur de cette hiérarchie s'opère une division des individus en de petites entités à signification sociale. C'est à ces unités qu'on peut attribuer la notion de classe d'âge. Comme telle, la classe d'âge se présente de façon rigoureuse dans ses limites d'âge dans la société Toura que dans celles des lagunes du sud ivoirien. Sont en effet initialement considérés comme appartenant à la même classe d'âge "môkjamin", l'ensemble des individus nés la même année ou à deux années d'intervalle et ayant été initiés (circoncision ou excision) la même année pour un village donné ou dans un intervalle de deux ou trois ans au plus pour un ensemble de villages voisins ou non.

Ces lignages jouent plusieurs rôles tels que le rôle social qui se manifeste par des liens sociaux spécifiques à l'intérieur de chaque strate ; un rôle de messenger ; un rôle économique en constituant une réserve de force de travail grâce à la pratique du "faa" ; et enfin un rôle politique qui est tenu par la strate des hommes mûrs et des vieillards (Zuakpakpabo).

II-2-1-2-1-3- *Le village*

Au-dessus du lignage qui est la principale constituante, le village apparaît comme la cellule politique par excellence au pays toura. Le village constitue donc une unité politique dont la gestion est démocratique et fondée sur l'égalité des lignages. La cohabitation et la coexistence de plusieurs cellules sociales politiquement autonomes en un seul lieu qui devait devenir le village, exigeaient en effet une forme de gouvernement très centralisée. Elle reste très mal définie en pays toura. Il n'existe pas de terme toura pour désigner la fonction de chef de village. Il est utilisé tantôt le terme de

« *gulinin* », tantôt celui de « *pèèza* » ; tous deux recouvrent réellement d'autres réalités.

Le village constitue donc l'unité politique la plus large avec un «gouvernement assez représentatif, le conseil du village des aînés, mais assez diffuse et sans répartition des tâches entre ses membres. Ses fonctions étaient elles-mêmes diffuses en englobant le judiciaire et le politique. Les aînés, qui constituaient ce conseil, s'organisent autour de l'aîné du lignage fondateur du village qui était souvent l'homme le plus influent de ce lignage. Autrefois, à l'intérieur du village, une organisation collégiale, mais forte, assurait sécurité et prospérité. Les chefs de lignages entouraient « le chef du village » non pas élu, mais lui-même chef de la lignée la plus importante du village (mieux la lignée fondatrice). Ceux-ci constituaient le «*gouvernement du village* ». Comme l'affirme KADJA (1979) dans l'étude qu'il a réalisée chez les Dida de Côte d'Ivoire, *"face à cette «architecture» politique, le pouvoir politique appartient sociologiquement à l'assemblée villageoise, qui regroupe à la fois les chefs de lignages, les notables et les hommes mûrs et les jeunes ; c'est en fait cette assemblée qui délibère et décide des actions à entreprendre pour la bonne marche du village"*.

Le rôle de ce chef de village ne correspond en rien à celui de l'actuel, héritier d'une institution créée par l'administration coloniale dans le souci d'instaurer une hiérarchie administrative facilement contrôlable. Cette nouvelle fonction, greffée sur l'ancienne, s'accompagne de l'adoption d'un terme malinké (*luti*). Alors que dans la société précoloniale, toute décision était soumise au consensus des aînés de lignages, l'administration coloniale ambitionnait de donner la prééminence au "*luti*".

Mieux que celui du chef du village, le pouvoir du chef des jeunes est le pouvoir le plus personnalisé. Il est incarné par deux adultes qui servent de «trait d'union» entre les jeunes et les adultes d'une part, et entre les vieilles

personnes de l'autre. Tout comme les aînés de lignages sont chargés de traduire et de faire exécuter la décision du conseil du village au niveau du lignage, le chef des jeunes gens est chargé de la faire appliquer au niveau des hommes ; en retour, il est le porte-parole de ceux-ci auprès du conseil du village. En tant que tel, il représente le seul pouvoir capable des mobiliser toutes les forces vives du village (force de travail, force de combat...).

De toutes les institutions socio-politiques, la « chefferie des jeunes » fut l'autorité la plus affaiblie depuis la période coloniale. Le rôle grandissant du chef du village dont le pouvoir fut personnalisé, éclipsa celle-ci. Elle survécut néanmoins en se dévoilant et en montrant son efficacité chaque fois qu'apparaît une crise dans l'exercice du pouvoir du chef d'un village » (id. p.105).

II-2-1-2-1-4- Le «pays » ou "Sèè"

Au-dessus du cadre villageois, se situe un pouvoir plus large issu de la nécessité de la direction d'un groupe de villages. Ce groupe comprend des villages ayant eu une histoire commune lors des migrations de la population ou longtemps après. Ces villages constituaient des Sèè que les colons baptisèrent « pays ». Il n' y a pas de forme de pouvoir personnel au pays toura. Le pouvoir ne s'exerçait que dans le cadre des conseils et communauté.

II-2-1-2-1-5- Les conseils et communautés

Dans une société où la force des décisions ne reposait que sur leur origine collégiale, on rencontre au niveau de chaque cellule un conseil ou une communauté.

II-2-1-2-1-6- *Le conseil du lignage*

Il est une institution politico-judiciaire ayant charge de régler tout litige à l'intérieur d'un lignage et de veiller aux bons rapports entre celui-ci et les autres. Les litiges qui entraient dans sa compétence étaient essentiellement relatifs au foncier et à l'héritage d'un frère défunt. Dans ce conseil, on remarque la prééminence du patriarche. A ce niveau, on ne peut parler de société égalitaire car le pouvoir s'exerce successivement du patriarche aux plus jeunes chefs de famille.

Au-dessus du conseil de lignage, il y a un autre conseil plus large, constitué par les chefs de lignage. C'est le conseil du village.

II-2-1-2-1-7- *Le conseil de village*

Au niveau d'un village, il est l'organisme politique et judiciaire le plus important. En tant qu'organisme judiciaire, il règle les litiges engageant les membres de deux ou plusieurs lignages différents ou même de deux villages. Seul ce conseil est habilité à prendre de grandes décisions engageant tout le village.

Devant le caractère diffus du domaine politique, résultant de la combinaison des domaines de la parenté et de la territorialité, les hommes se sont dotés d'une autorité politico-judiciaire forte: la communauté des masques. Elle est au-dessus des conseils de prise de décision.

II-2-1-2-1-8-- *La communauté des masques*

Elle est l'instrument de dernière instance en ce sens que ces décisions sont irrévocables. Elle a pour fonction le maintien de la cohésion et de la structure sociales non seulement du village mais au niveau de toute la société toura. Toutes les décisions échappant à la compétence des deux premiers conseils entrent dans celle de la communauté des masques.

II-2-1-3- les croyances religieuses

Le système des divinités toura comprend trois échelons hiérarchiques. Au premier échelon se situe l'essence divine auteur de la création de toute chose, aussi bien visible qu'invisible. Au second se trouve l'ensemble inégal de forces invisibles, multiples et très actives. Au troisième échelon se placent les esprits des ancêtres. Les éléments des deux derniers échelons interviennent constamment dans la vie des humains qui, pour mener une existence paisible, doivent leur adresser des cultes. Certaines de ces entités ont des fonctions et des attributs spécifiques; elles sont alors sujettes à des évocations toutes fois que le besoin se fait sentir. L'exemple spécifique est celui des "Lagbôlegobo" ou dieux de la pluie. Un culte leur est voué chaque fois que les pluies se font rares à une époque où elles doivent être abondantes. Il n'est pas aussi rare de voir un responsable de famille faire des offrandes aux esprits du terroir avant l'exploitation d'un domaine agricole. Cela a pour effet de rendre la production propice. Un tel sacrifice est recommandé dès la première récolte.

II-2-1-4- Les différents secteurs d'activités économiques

En rapport avec l'objet de cette étude, il ne sera fait mention dans cette partie que des activités agricoles liées étroitement aux différents volets du projet Bad-Ouest et l'organisation de leur production: à savoir l'agriculture, la pêche et l'organisation du travail.

II-2-1-4-1- L'agriculture

La société traditionnelle toura ne connaît, à l'instar des autres sociétés de même type, qu'une agriculture de subsistance dont la production sert exclusivement à la consommation des groupes domestiques.

II-2-1-4-1-1- *La propriété de la terre*

La question de la propriété de la terre est fondamentale. Le mode d'appropriation de la terre est rigide et statique car la société toura ne connaît pas de véritables problèmes fonciers. La fonction de chef de terre, exercée par le "*luhmin*" en pays toura en tant que descendant du lignage fondateur du village, est théorique et circonstancielle. La terre est la propriété collective du lignage. Tous ses membres en jouissent au même titre. On peut alors qualifier la société toura de société lignagère car comme chez les Adjoukrou "*le mode de production dominant y est lignager, avec appropriation collective des moyens de production (terre) par les descendants d'un même ancêtre, avec utilisation des cadets dans la production sous le contrôle des aînés*" (MEMEL, F. 1980).

La légitimité de l'appartenance d'une portion de terre à un lignage est fonction des premiers moments de la mise en place de la population ou des tractations guerrières intervenues après celle-ci. Il y a donc bien eu au départ un concept de propriété collective de la terre qui, si elle pouvait être temporairement cédée au membre d'un lignage tiers, sa vente n'était nullement envisageable. Elle est un patrimoine, c'est-à-dire un bien appartenant aux membres d'une collectivité (lignage) et qui se transmet par héritage, prestation ou donation, entre les membres de cette collectivité, sans contrepartie.

II-2-1-4-1-2- *Organisation du travail*

L'étude de l'organisation du travail au pays toura recouvre deux volets : il s'agit d'une part de rechercher la communauté de travail, d'autre part, il faut étudier la division sociale et même sexuelle du travail. Dans cette société, l'ensemble de ceux qui travaillent en commun pour produire un bien de consommation est la communauté familiale composée de l'époux, des

femmes et des enfants. A cette communauté s'ajoutent les frères cadets non mariés qui doivent des prestations de travail à leurs aînés. L'entraide existant, il s'instaurait à la période de certains travaux tels que le défrichage et le labour, des communautés de travail dont les membres étaient liés par un accord de rotation journalière de travail à l'intérieur du groupe.

La société toura ne connu pas une division sociale du travail. Il y avait plutôt une répartition du travail en fonction du sexe et de l'âge. Tandis que l'homme s'occupait de grands travaux (défrichage, abattage de bois) la femme s'employait à de petits travaux et activités journalières (sarclage, désherbage, cuisine). L'homme et la femme s'employaient conjointement à certains travaux comme la récolte de riz et de maïs. Aucune tâche n'était réservée exclusivement aux enfants.

Le pays connaît néanmoins une division saisonnière du travail car le cycle agricole est fonction du cycle saisonnier. Cette agriculture n'est pas un processus continu mais saisonnier ; son cycle se divise successivement en période productive et improductive. Au pays toura, cette période s'étend de février à septembre pour le riz et de février à juin pour le maïs. Quant aux moyens et techniques de travail, on a la culture sur brûlis avec pratique de la jachère. Les instruments de culture étaient essentiellement la houe (poo) et de petites machettes (bawa).

II-2-1-4-1-3 - *Les plantes cultivées*

Le riz a été et demeure encore aujourd'hui la plante principale sur laquelle repose l'agriculture toura depuis l'installation de ce peuple dans les montagnes. Il s'agit du riz pluvial, semé sur défriche forestière. Il constitue depuis qu'il s'est substitué à l'igname, la nourriture de base des Toura. Le maïs (Kpau) est la deuxième plante par importance. Elle est parfois associée au riz mais sa culture précède généralement celui-ci.

Le manioc, troisième plante est une influence des voisins Yacouba. Sa consommation est très limitée et se fait pendant la période de soudure.

La banane et l'igname sont des plantes qui ne donnent véritablement pas lieu à un repas mais elles sont destinées à une consommation circonstancielle.

A ces plantes s'ajoutent celles de faibles importances dont la culture est exclusivement l'apanage des femmes. Il s'agit de l'arachide, du haricot, du gombo et autres condiments de la cuisine.

II-2-1-4-2- *La Pêche*

La pêche est presque inexistante chez les Toura. La pêche se pratiquait à la ligne ; mais elle se faisait au moyen « d'entonnoirs » rudimentaires faits de fibres de palme. Généralement, la pêche était l'apanage des femmes qui construisaient des « barrages » au sommet de l'étiage, isolant ainsi le cours inférieur de la rivière qu'elles attaquaient à l'aide de filets. Il faut noter que la pisciculture est une activité inconnue au pays toura.

II-2-1-4-3- *Les cultures de rente*

Avec la conquête coloniale apparaît un produit dont seule l'exploitation permet l'acquittement de l'impôt. Il s'agit du caoutchouc. C'est une plante autochtone et sauvage répandue dans tout le pays, notamment sur les plateaux pierreux. L'organisation de sa production était conforme à la structure sociale : les aînés imposaient aux cadets un surcroît de travail, ceci pour payer l'impôt de tous les membres du lignage. Il est à signaler la présence à « l'état sauvage » des caféiers dans le pays toura. La cacaoculture est presque inexistante dans le pays toura.

Après la présentation humaine des Toura, nous passerons à celle des Dan

II-2-2- La société DAN

Ils sont encore appelés Yacouba ou Djakuba qui signifie «qui dit quoi ». Ils occupent l'ancienne subdivision de Danané (sous-préfecture de Danané et de Zouan houien) et l'ouest de l'ancienne subdivision de Man (sous-préfecture de Man, canton Gan, Sipilou, Santa). Les Dan vivent également en territoire libérien de l'autre côté du mont nimba.

II-2-2-1- Les éléments de l'organisation sociale

II-2-2-1-1- *La famille*

La famille est la plus petite cellule sociale que l'on puisse rencontrer chez les Dan. Elle constitue à elle seule une exploitation et bénéficie dès lors d'une vie économique autonome. Elle se compose du chef de famille, de sa ou ses épouses et des enfants non mariés en ce qui concerne la famille nucléaire. Il convient d'y ajouter les autres membres de la famille (les collatéraux) dans le cadre de la famille élargie. Cette famille vit dans un quartier du village. Elle dispose généralement d'autant de huttes qu'elle comporte d'épouses, mais cette règle souffre des exceptions.

D'une part, une famille, pour des raisons d'ordres divers, peut pendant un laps de temps variable, partager la case d'amis de même âge.

D'autre part, chez les Dan, les fils, avant de se marier, peuvent construire leur propre case. A l'échelon de la famille, l'homme est le chef du groupe. Il prend seul les décisions. Le chef de famille a également la charge du mariage de ses enfants.

II-2-2-1-2- Le système matrimonial : L'exogamie

Le système matrimonial Dan est fondé sur les règles d'exogamie. L'inceste ne se limite pas au seul ménage mais s'étend en fait à l'ensemble de la communauté au sein de laquelle vit le jeune homme. Ce dernier doit une reconnaissance particulière à sa sœur. Il ne peut donc l'épouser ni épouser toutes les sœurs qui sont les jeunes filles de la même classe d'âge à l'intérieur de la famille. Le domaine de l'inceste remonte par elles à toutes les mères et pratiquement à toutes les femmes de la famille. C'est l'importance sociale de cette famille et sa cohésion qui fixeront les limites de l'exogamie. Si la « famille » comporte tous les individus ayant le même ancêtre mythique ou qui respectent le même interdit familial, l'interdiction de prendre femme s'étend à la totalité du groupe.

Histoire, exogamie, alliances préférentielles font du mariage une affaire de groupe et non d'individu. Le paiement d'une dot par la famille du prétendant a un caractère social nettement souligné et constitue un instrument de maintien de l'autorité familiale sur le prétendant. Ce dernier a en effet eu besoin de la famille pour lui permettre de se marier. Les cadeaux qui ont été versés par la famille à celle de la fiancée proviennent souvent du mariage d'une sœur, en sorte que cette dernière a un droit de regard sur le ménage de son frère. Droit de regard qui se traduit souvent par le rôle tout particulier d'ordonnateur des pompes funèbres joué dans chaque famille par le neveu utérin. Il n'y a donc plus seulement contribution en biens, mais une contribution en « personne » qui équivaut en fin d'analyse à un échange différé.

II-2-2-2- Le système politique dan

II-2-2-2-1- Cadres et agents du pouvoir politique

II-2-2-2-1-1- *Les classes d'âge*

L'existence des classes d'âge est marquée par la langue, par les rites d'initiation (circoncision et excision), par les modes d'héritage. Cependant, la subordination d'une classe à l'autre est moins rigide que dans les sociétés du Nord de la Côte d'Ivoire. Elle se limite effectivement aux liens unissant les proches.

Dans la société Dan, il y a trois classes d'âge :

- les plus âgés (parents)
- ceux du même âge (frères)
- les plus jeunes (enfants)

Au sein de la famille, le jeune travaille au service des siens.

II-2-2-2-1-2- *Les Lignages*

Le lignage rassemble tous les membres d'une grande famille (famille élargie), laquelle se distingue par une fonction sociale héréditaire à l'intérieur du clan. Elle a la possibilité de se régir et forme ou formait un hameau ou un quartier qui a éclaté sous l'effet de la croissance du lignage. Il oblige le plus souvent et non obligatoirement à l'observation d'interdits alimentaires et de comportements qui ont pour but de favoriser l'accomplissement des charges sociales incombant au lignage. Ces interdits servent également de signe distinctif et de reconnaissance entre les membres d'un lignage répartis entre les villages différents. Ils peuvent enfin rappeler les faits d'histoire et se rapporter à une dette d'honneur ou une obligation de vengeance.

L'accroissement de la taille des lignages ou plus souvent les querelles intestines liées aux rivalités entre frères issus du même père mais de lits différents ou entre frères aînés et frères puînés, peuvent entraîner le fractionnement du lignage en entités plus petites. Généralement, il y a déplacement de la fraction minoritaire du lignage. Elle va fonder un nouveau village et deviendra progressivement un nouveau lignage équivalent, doté des mêmes fonctions que le lignage d'origine. Les devoirs des chefs de lignage sont multiples. Ils se résument tous dans celui du maintien et de la perpétuation de la vie du groupe, et en assurant la paix entre ses membres. Au-dessus des chefs de lignage, il y a le clan. Celui-ci forme le village.

II-2-2-2-1-3- *Le village*

A l'origine de l'histoire, souvent mythique de chaque clan, il y a le village, berceau du clan. On distingue trois types de villages en pays Dan :

- les villages rassemblant tout un clan (moins nombreux)
- les villages rassemblant un ou plusieurs lignages d'un même clan, ce sont les plus nombreux ;
- les villages rassemblant plusieurs lignages issus de clans, voire d'ethnies différentes et constituant ainsi une véritable fédération interne.

Au sein du village, l'ensemble des chefs de famille réunis autour du chef de la famille du fondateur, constitue le gouvernement du village.

Cadre de vie des familles, le village s'organise par quartiers avec autour les terres du village. La répartition géographique des habitations au sein du village est généralement simple et les quartiers, souvent marqués par un sanctuaire, sont nettement délimitables.

Si les limites du terroir du village sont faciles à identifier à l'intérieur de ce terroir, les terres revenant à chaque famille sont plus difficiles à déterminer.

II-2-2-2-1-4- *Les confédérations*

Le clan se compose donc de grandes familles dotées chacune d'une fonction sociale précise (la différenciation entre les attributions pouvant être très poussées) et de villages, homogènes ou non. Le clan, parce qu'issu au départ de clans parents, peut rechercher l'aide de ses voisins pour résister à des envahisseurs; ou bien, dirigé par un chef habile et courageux, il imposera son point de vue aux voisins. Sont donc ainsi constituées des fédérations. Elles, surtout celles nées de l'entreprise d'un chef de clan plus hardi que les autres, sont en grande partie à la base des premiers cantons. En pays dan, les échanges de message entre les divers clans (chefs de clan Go) au sein d'une confédération étaient effectués par des messagers porteurs d'une hache symbolique.

On peut donc dire qu'en ce qui concerne l'organisation socio-politique traditionnelle, de la base au sommet, on rencontre successivement les classes d'âge, les clans, les fédérations d'alliance et les confédérations guerrières. Les classes et les fonctions sociales sont soigneusement déterminées et attribuées à tel ou tel chef de famille responsable au sein du conseil du groupe. L'organisation socio-politique des Dan, tout en ignorant l'existence de chefferies véritables, reste toutefois fortement structurée.

II-2-2-3- L'organisation de la production

II-2-2-3-1- *Les structures foncières traditionnelles*

II-2-2-3-1-1- *Le terroir du village*

Les premiers immigrants ont eu le sentiment d'occuper une forêt vierge, n'appartenant à personne. Après sacrifice aux génies de la terre, le chef qui guidait la migration passait accord avec les divinités et de ce fait, l'ensemble

du clan était autorisé à cultiver et verrait de ce fait, ces cultures prospérer. Il existe donc bien une propriété collective et familiale.

En pays dan, autour de Man, il est possible de retrouver les maîtres de terre tandis que du côté de Danané, ce sont les « Go » qui seraient les maîtres de la terre. Il s'agit en fait de la propriété collective du terroir du village, l'identité clan = village étant primitivement respectée. L'accroissement ou la diminution de ce terroir était le fait des guerres. Les traités de paix, accompagnés de sacrifices, devaient sceller l'accord sur les nouvelles limites territoriales.

II-2-2-3-1-2- *Les terres familiales*

A l'intérieur du terroir ainsi défini, le clan distribuait à ses membres des parcelles de terre, moyens de production. Les lignages ont donc reçu des terres en proportion de leurs besoins et de leur potentiel humain. Le surplus était une réserve. La présence simultanée de familles d'origines diverses sur le même terroir met en évidence la prééminence de la famille du fondateur dont le descendant est devenu maître de la terre. En fait, chaque famille conserve les traces et souvenirs de ses anciennes jachères afin d'accroître son domaine collectif et se réserver l'usage de terres reposées. Ainsi donc, dans le système traditionnel dan, la terre n'appartient pas à un individu détenant la fonction de « maîtres de terres », mais plutôt à un groupe dont le chef de terres n'est qu'un mandataire.

II-2-2-3-1-3- *Cas des étrangers : les redevances coutumières*

Dans le cas d'un étranger, les coutumiers reconnaissent que, à la suite de la pénétration intensive d'étrangers venus s'installer à demeure, il y a accord avant l'attribution du terrain de cultures vivrières sur la répartition des revenus, de même que pour les plantations de café. Dans ce cas, seule la

plantation est propriété de l'étranger, mais le sol reste au propriétaire de la terre. L'allochtone ou l'allogène qui obtient l'autorisation de mettre en valeur une parcelle de terre pour une production alimentaire n'a qu'un droit d'usage de la terre qui retourne par la suite au domaine collectif du lignage donateur. Dans ces conditions, la terre est un bien qu'on ne peut aliéner.

II-2-2-3-2- L'organisation du travail

L'organisation traditionnelle de la production repose sur une certaine division du travail qui s'opère selon le sexe, l'âge, le statut social.

II-2-2-3-2-1- *Le sexe*

Certains travaux sont l'apanage des hommes : défrichage, abattage... D'autres sont le fait des femmes : semis, laboure...

II-2-2-3-2-2- *L'âge*

La participation des enfants aux travaux agricoles se fait progressivement. Il leur revient de s'occuper de la surveillance des champs. Celle des aînés se réduit aussi avec leur âge (les vieux s'occupent de l'artisanat).

II-2-2-3-2-3- *Le statut social*

L'homme marié, qui doit faire autant de champs que d'épouses, n'a pas les mêmes obligations que le célibataire qui ne fait qu'aider son père ou son aîné à la préparation des champs de sa mère.

En pays dan, si les unités de production assurent parfois seules l'ensemble du travail, elles recourent le plus souvent à de nombreux groupes d'entraide.

II-2-2-3-2-4- *Organismes traditionnels ou spontanés d'entraide et d'émulation agricole*

Ils sont liés aux formes traditionnelles de l'entraide villageoise et aux obligations naissant des relations de parenté, d'alliances, voire de certaines positions de statut. Ces groupes d'entraide sont appelés "Gbe son we". Ils sont de petite taille, ils comportent environ huit à dix travailleurs. Ils ne sont pas payés mais l'hôte fournit à ses collègues le boire et le manger. Tout exploitant agricole peut recourir à ces associations d'entraide. Il en demande l'intervention à l'autorité compétente: chef de villages ou « président »; ce dernier, par voie de tamtam, convoque tous les jeunes, tant de sexe masculin que de sexe féminin. Ce type de travaux communautaires ne semble pas avoir pris chez les Dan un caractère aussi astreignant et obligatoire que chez les Sénoufo par exemple. Cette coutume permet de satisfaire aux exigences des périodes de pointe.

II-2-2-3-3- *Les différents secteurs d'activités*

II-2-2-3-3-1- *Les cultures traditionnelles pratiquées*

II-2-2-3-3-1-1- *Le riz*

Le riz est la principale et la plus importante culture vivrière des Dan. C'est elle qui fournit la base de l'alimentation des populations. Toutes les exploitations cultivent le riz. L'espèce de riz cultivée est le riz pluvial. Les rizières de bas-fonds menées en riz inondé sont rares, c'est donc le riz pluvial qui assure la presque totalité de la production. Elle est pratiquée par les autochtones.

Quant à la riziculture irriguée, les exploitations sont de petite taille, de l'ordre de 0,55 ha par paysans ; elles appartiennent en majorité aux allogènes.

II-2-2-3-3-1-1-*Le manioc*

Deuxième culture vivrière pratiquée par les Dan, le manioc est le plus souvent cultivé en association avec le riz et le maïs. Il est utilisé comme aliments de soudure avant la récolte du riz.

II-2-2-3-3-1-3- *Le maïs*

Contrairement aux Dioula qui font le maïs en culture pure, les Dan le cultivent toujours en association avec le riz et le manioc. Le maïs est consommé en épis ou en grains : le premier dit « de printemps » est récolté dès la fin du mois de Février et souvent commercialisé ; le second est semé entre le 15 Mars et le 1^{er} Avril.

Les autres cultures vivrières pratiquées sont l'igname, la banane plantain et les légumes.

II-2-2-3-3-2- *Les cultures de rente*

L'agriculture de rente est dominée par le café. Il procure l'essentiel des ressources monétaires. Quant à la cacaoculture, elle ne connaît pas le même dynamisme que le café. Son développement paraît même lié à la présence de populations allogènes.

II-2-2-3-3-3- *La pêche et la pisciculture*

La pêche se pratique sur les différents cours d'eau dont les principaux sont le Bafing, le Sassandra, le Cavally et le N'zo. La pêche traditionnelle est généralement pratiquée par les femmes et les enfants sur les marigots. Elle constitue une activité secondaire. En effet, la pêche pratiquée dans les rivières, fleuves et sur le lac de Buyo est une pêche de subsistance.

Quant à la pisciculture, un projet soutenu par le PNUD et la FAO a permis son introduction dans le pays Dan. Les réalisations comprennent des étangs de barrage, des étangs de dérivation et exceptionnellement des étangs de nappe.

La pisciculture est très peu développée en pays dan malgré les investissements réalisés et elle est pratiquée par les étrangers (maliens, surtout).

Après la présentation des deux premiers ensembles socioculturels présents dans la sphère du projet, nous allons maintenant aborder l'étude du troisième groupe ethnique : les WE

II-2-3- La société Wê

L'ethnie Wê est constituée des Guéré et des Wobé. La distinction terminologique Guéré-Wobé, communément admise à l'heure actuelle, ne traduit nullement une différence ethnique réelle, elle est tout simplement la conséquence d'une conjoncture historique particulière. D'ailleurs, la tradition orale du Nord au sud, de l'est à l'ouest, ne fait état que d'un seul terme pour désigner l'ensemble des groupements actuellement appelés guéré et wobé.

Ainsi, dans le cadre de ce travail, allons-nous considérer comme Alfred Schwartz que: "*les populations guéré et wobé ne constituent qu'une seule et même ethnie, l'ethnie Wê* " (SCHWARTZ, A.1971).

Ces populations dites guéré et wobé, de leur vrai nom les Wê, s'inscrivent dans la zone forestière de l'ouest ivoirien, dans un triangle isocèle dont la base est constituée par le fleuve Sassandra, entre les parallèles 5°50' et 7°53' de latitude Nord, et le sommet par la ville de Toulepleu, aux confins du Libéria. Administrativement parlant, elles ressortissent au département de l'ouest: les Guéré aux sous-préfectures de Duékoué, Guiglo, Bangolo,

Logoualé, Taï, Blolequin et Toulepleu; les Wobé aux sous-préfectures de kouibly et de Facobly.

II-2-3-1- Les fondements de l'organisation sociale

II-2-3-1-1 Le système de parenté

Le système de parenté Wê est à la fois complexe et simple. Complexe sur le plan biologique, par l'étendue des liens reconnus, par les connexions généalogiques. Simple, sur le plan social, par l'existence de quelques catégories fondamentales de parents seulement, et partant, d'un nombre restreint de types de comportements. La parenté est bilatérale : le comput se fait aussi bien en ligne agnatique qu'en ligne utérine. Mais, si un individu appartient à la fois au lignage de son père et au lignage de sa mère, il n'existe pas de terme spécifique (comme chez les Dida par exemple) pour désigner le matrilignage.

L'examen du système de parenté wê fait apparaître une série de principes fondamentaux qui peuvent être formulés de la manière suivante :

- primauté de la parenté agnatique
- principe de l'unité du lignage
- principe de l'identification du père et du fils
- principe de la nature sociale de la relation de parenté

II-2-3-1-2 La structure matrimoniale : les règles d'exogamie

La sphère des « mariages impossibles » est théoriquement délimitée par la règle de double exogamie qui interdit à tout wê de prendre femme aussi bien dans le lignage de son père que dans celui de sa mère.

D'une manière plus générale, l'obligation d'exogamie s'étend à tous les individus issus d'un même ancêtre en ligne agnatique ou en ligne utérine, quel que soit le degré de parenté. Les impératifs des règles d'exogamie entraînent pour les lignages une obligation permanente d'extension des alliances. C'est en effet par l'échange matrimonial que le lignage multiplie ses relations et s'intègre vraiment au "bloa". C'est par l'intermédiaire du mariage que s'effectuent les principales transactions économiques de la société traditionnelle. Comme le souligne Alfred Schwartz : "*l'échange matrimonial (...) apparaît comme le nerf de toute l'activité, non seulement sociale, mais également économique et politique du groupe* » (op.cit. p.115).

Les objectifs que poursuit la stratégie matrimoniale apparaissent, au regard du système des valeurs de la société traditionnelle, comme fondamentaux : capitaliser le maximum de femmes, s'approprier une nombreuse descendance, étendre toujours plus loin le réseau de ses alliances. L'acquisition des femmes ne se fait pas au profit d'un seul individu, mais du lignage tout entier.

Acquérir une femme, c'est renforcer le clan sur les plans à la fois démographique, économique et social. La multiplicité des formes de mariage que l'on peut observer dans ces sociétés traditionnelles (rapt stimulé, échange direct, héritage de la veuve, achat de la femme par le père...), traduit le souci permanent de ne laisser échapper aucune occasion d'accroître les effectifs féminins du lignage. Bien plus, la femme est un capital, il faut le conserver, l'entretenir, et le faire produire. La stratégie matrimoniale du groupe ne consiste enfin pas seulement à capitaliser le maximum de femmes, mais à les choisir dans les lignages variés. Ce faisant, le clan étend en permanence ses alliances, affirme sa vitalité et son dynamisme et finit par imposer sa personnalité à l'ensemble du groupement tribal. C'était au leader de tels lignages que l'on reconnaissait, dans la société traditionnelle, la qualité de « *homme de renommée* ».

L'échange matrimonial se fait à partir de la compensation matrimoniale.

II-2-3-1-3- La dot

L'élément fondamental du mariage traditionnel, tant par ses implications économiques (circulation de biens) que sociales (entretien et renouvellement permanent des liens d'alliance), est constitué par le paiement de la compensation matrimoniale, ou « prix de la fiancée ».

Les modalités de fixation et de versement ne répondent pas à des normes rigoureusement définies : elles sont fonction du type de mariage et peuvent aller du règlement immédiat et définitif au moment de la remise de la fille à l'échelonnement indéfini du montant de la dot.

L'origine du paiement est sujette à une complexité extrême dans la mesure où par-delà l'individu, c'est le groupe tout entier qui acquiert la femme. En ce qui concerne le paiement de la dot, il est l'affaire du groupe, quelquefois même, lorsque deux ou trois lignages coexistent, de la communauté toute entière. D'une façon générale, il appartient au chef de lignage de pourvoir en femmes les célibataires de son groupe. Lui seul disposait des biens rares (bœufs, pagnes, objets en cuivre et en fer) admis en règlement de la compensation matrimoniale.

II-2-3-2- L'organisation socio-politique

Les Wê forment une société de type lignager, à filiation patrilinéaire, à résidence patrilinéaire, à résidence patrilocale et à mariage virilocal. Leur organisation socio-politique traditionnelle entre dans la catégorie des sociétés que les anthropologues qualifient, selon Alfred Schwartz, d'« anarchistes », ce qui ne signifie pas absence totale d'autorité. La parenté joue un rôle capital dans un tel type de société, puisque c'est le système lignager qui y règle les relations politiques.

Déterminer qui détient l'ordre dans la société wê traditionnelle revient à examiner en premier lieu quels sont les fondements de l'ordre, en second lieu par qui et comment est assuré le contrôle social.

II-2-3-2-1-Les fondements de l'ordre

Les facteurs qui jouent un rôle prépondérant dans le processus de création du schéma d'autorité sont de cinq ordres : l'âge, la sagesse, la richesse, la force, la capacité d'intervention en matière du sacré.

II-2-3-2-1-1- *L'âge*

Si dans la plupart des sociétés africaines, un aspect particulier entoure la vieillesse, l'âge n'est cependant pas toujours créateur d'autorité. Ainsi chez les wê, le chef n'est le plus vieux que théoriquement. Au niveau donc de l'administration du village, on distingue entre l'aîné de la communauté et le chef réel. Le statut d'aîné peut entraîner la fonction de chef réel ; mais ce n'est pas automatique.

II-2-3-2-1-2- *La sagesse*

Les qualités de jugement contribuent à fonder l'autorité d'un individu. En cas de litige, c'est à lui qu'on demande de trancher.

II-2-3-2-1-3- *La richesse*

La richesse, c'est-à-dire, la possession en quantité importante de certains biens (femmes, captifs, bœufs) constituait jadis une des principales sources d'autorité. L'homme riche représentait l'image même de ce que tout individu cherchait à devenir. La réussite personnelle conférait un ascendant moral incontestable sur son entourage.

II-2-3-2-1-4- *La force*

Dans une société où les relations d'hostilité, latentes ou ouvertes, entre groupements étaient permanentes, et où la guerre était considérée comme un moyen normal de règlement de conflits, la force physique constituait la méthode la plus directe et la plus efficace d'accès à la puissance. Le guerrier, "bio", avait ainsi un statut social particulièrement envié. Il imposait donc implicitement son autorité à l'ensemble de la communauté et était implicitement reconnu comme chef du *bloa*, tribu.

II-2-3-2-1-5- *La capacité d'intervention en matière du «sacré »*

La fonction magico-religieuse conférait à ceux qui la détenaient un prestige et une autorité morale qui en faisaient les principaux garants de l'ordre. Ceux-ci jouissent d'une autorité morale qui s'étend à l'ensemble du lignage. Ce prestige est lié à la possession d'un certain nombre d'objets sacrés.

II-2-3-2-1- *Le contrôle social*

Le contrôle social est directement lié à la détention du pouvoir. Les responsables de l'ordre opèrent donc, selon le statut qui leur est reconnu, aux trois principaux niveaux d'autorité définis par le schéma suivant : lignage, village, tribu (confédération guerrière)

II-2-3-2-2-1- *Au niveau du lignage*

Au niveau du lignage (*tkè*) le contrôle social était exclusivement assuré par l'aîné du groupe. Le pouvoir qu'il détenait était essentiellement lié au rôle de régulateur des alliances matrimoniales qui lui conférait la possession des

biens spécifiquement réservés à la dot. Par le truchement de la compensation matrimoniale, le « vieux » pouvait exercer une pression permanente à n'importe quel niveau sur n'importe quel membre du lignage.

II-2-3-2-2-1-*Au niveau du village*

Le principal artisan du contrôle social au niveau du village était le chef du village (*ulo-dioi*). Il réglait les litiges entre membres de lignages différents, veillant au respect des règles et, d'une manière plus générale, au maintien de l'entente à l'intérieur de la communauté. Il représentait le village à l'extérieur, et intervenait, le cas échéant personnellement, quand il estimait qu'un litige entre deux villages différents risquait de dégénérer en conflit armé. Pour éviter la guerre, il allait quelque fois jusqu'à engager sa propre fortune.

II-2-3-2-2-3- *au niveau de la tribu (bloa)*

Les détenteurs de l'ordre au niveau de la tribu étaient essentiellement le chef guerrier. Il pouvait mettre sa puissance au service du bien comme du mal. En temps de paix, la fonction principale du chef guerrier était de rendre la justice. Il était assisté de conseillers, choisis parmi les chefs de lignage. En temps de guerre, il redevenait un chef militaire et prenait la tête des opérations de défense.

Après avoir défini les principes de l'organisation sociale, nous allons faire l'analyse de l'organisation de la production, à travers ses principes et ses formes.

II-2-3-3- L'organisation de la production

II-2-3-3-1 Les principes d'organisation

II-2-3-3-1-1- *La spécialisation clanique*

La confédération d'alliance, malgré l'absence de toute structure politique institutionnelle, formait une unité territoriale fonctionnelle, et pour l'essentiel de ses besoins, capable de vivre autarciquement. Cette indépendance économique de la tribu était possible grâce à l'existence de surplus complémentaires d'une unité de production à l'autre.

II-2-3-3-1-2- *La division sociale du travail*

Quant à la division sociale du travail, les travaux de semis et de désherbage sont effectués par les femmes. Les enfants s'occupent de la surveillance des champs tandis que les hommes font le débroussaillage, l'abattage des arbres. De même, un homme marié et un célibataire n'avaient pas les mêmes obligations de travail, un chef de lignage et un chef de ménage. Aussi, une femme non mariée n'avait-elle pas le droit d'avoir un champ.

II-2-3-3-2 Les unités de production

II-2-3-3-2-1- *Le groupe domestique*

Il correspondait à la famille conjugale mono- ou polygamique. En cas de famille polygamique, il se subdivisait en autant d'unités de production que la famille comptait de cellules matricentriques. La véritable unité de production s'articulait autour de la femme mariée. Le groupe domestique représentait l'élément de travail permanent de l'unité de production. Il assurait quelquefois à lui seul l'ensemble des activités. Mais le plus souvent il avait recours à la société d'entraide.

II-2-3-3-2-2- *la société d'entraide*

La société d'entraide (*pa en pays guéré*) était un groupe de travail qui rassemblait selon des critères donnés, en principe au niveau du lignage, un certain nombre de personnes en vue de l'exécution d'une tâche de production précise. Il existait trois types de groupes :

- la société des hommes chargée de l'exécution des tâches exigeant une certaine force physique (abattage, défrichage)
- la société des femmes à qui incombait le labour du champ et des semis.
- La société des jeunes (garçons et filles) à qui l'on confiait les opérations de récolte.

Après l'analyse de l'organisation de la production, nous allons voir les activités agricoles auxquelles elle est appliquée.

II-2-3-3-3- Les moyens de production: la terre

Dans cette partie, nous verrons dans un premier temps les rapports que les autochtones entretiennent avec la terre, et dans un second temps les modes d'accès à la terre

II-2-3-3-3-1- *Le principe foncier traditionnel*

Deux principes de base régissent les rapports que les wê entretiennent avec la terre :

- celle-ci est inaliénable : ce qui signifie qu'elle ne peut être cédée à titre définitif et entraîne l'exclusion, dans les transactions foncières, de tout recours aux espèces monétaires dont l'utilisation aurait comme conséquence inéluctable d'appropriier la terre. Ce n'est donc jamais qu'un usufruit que l'autochtone cède à l'immigrant ;

- toute terre a un propriétaire : chez les wê, la terre appartient à la communauté villageoise toute entière dont le chef est le mandataire. Le paysan peut librement défricher telle ou telle partie de la forêt et la mettre en culture. Il gardera sur cette parcelle, à la fin de la durée normale d'une jachère, un droit d'usage préférentiel. S'il laisse passer ce terme, la terre retourne au village et n'importe qui a la possibilité de la remettre en valeur. Il n'existe ni chef de terre, ni division lignagère du terroir.

II-2-3-3-3- 2- *Les modes d'accès à la terre*

Si un individu veut disposer d'une terre, il y a deux possibilités, il s'agit :

- soit d'une ancienne jachère qui fait partie de la réserve privée d'un exploitant ;
- soit d'une terre vierge qui relève, alors aux yeux des villageois, de leur réserve indivise.

Dans le premier cas, le demandeur doit s'adresser à l'exploitant propriétaire; dans l'autre, il ira voir le chef de village qui représente alors les intérêts du village. Si le demandeur est originaire du village, dans le premier cas, il ira comme tout le monde, voir le propriétaire.

Dans le second, en tant qu'originaire, son droit à la défriche d'une terre vierge paraît imperceptible : ayant un droit, il n'a nullement besoin d'un accord. Si le fait d'être un « originaire » implique un accès de droit, le fait d'être « étranger » n'a pas les mêmes effets selon l'ampleur de la distance sociale. Les guéré et wobé distinguent :

- l'étranger au village, mais qui fait partie du même groupe de villages « apparentés ». La distance sociale est ici quasi nulle.

- L'étranger au village et au groupe, mais faisant partie de la même ethnie : il est clair qu'un guéré demandant la terre à un autre guéré risque d'être mieux servi que s'il était d'une autre ethnie. Il y a ici une solidarité de fait qui compense en partie l'absence de parenté ou d'alliance.

- L'étranger au village, au «groupe » et à l'ethnie, mais qui est ivoirien, l'allochtone

- Enfin, le non ivoirien, l'allogène, avec qui la distance sociale paraît aujourd'hui la plus forte.

Si les modalités de l'accord tiennent compte de la proximité sociale du demandeur, elles sont d'abord fonction de l'usage que ce dernier entend faire de la terre : cultures vivrières ou cultures pérennes.

II-2-3-3-4- Les différents secteurs d'activités

II-2-3-3-4-1- *Les cultures traditionnelles*

L'agriculture traditionnelle pratiquée en pays wê repose sur des produits suivants : le riz, le manioc, la banane et quelques autres produits secondaires tels que l'igname, le maïs, le taro.

II-2-3-3-4-2- *Les cultures commerciales*

La colonisation a introduit des changements dans l'agriculture traditionnelle en implantant dans le pays wê des produits destinés à l'usage des pays développés et en instituant une économie de traite fondée sur la culture des produits commerciaux, en l'occurrence, le café et le cacao. Mais la cacaoculture ne connaît pas le même dynamisme que le café chez les wê. Son développement est d'ailleurs lié à la présence d'allogènes dans leur localité.

II-2-3-3-4-3- *La pêche et la pisciculture*

La pêche est une activité très ancienne en pays wê. Elle constitue avec la chasse une forme d'exploitation des virtualités de l'espace naturel. La pêche se pratique dans les fleuves et rivières de la région. Elle est une activité secondaire et se pratique exclusivement pendant la période de soudure dans le but de résoudre les problèmes de faim en attendant la récolte de riz. Ce sont les jeunes garçons et les femmes qui se livrent à cette activité. Certains sous-groupes wê, tel le groupe « seinu » ne consomment pas du poisson. Pour eux, la pêche est une activité inconnue. La faiblesse de la production de la pêche a amené les pouvoirs publics à encourager la pisciculture. Mais les activités piscicoles connaissent peu d'engouement parmi les populations autochtones. La production piscicole est contrôlée par les étrangers (Burkinabés, Maliens, Ghanéens, libériens).

La présentation des pays Toura, Dan et Wê nous a permis de connaître les populations auxquelles s'adresse le projet Bad-Ouest. Nous allons maintenant présenter le projet Bad-Ouest et la philosophie de développement de la BAD.

II-3 -PRESENTATION DU PROJET BAD-OUEST

II-3-1- HISTORIQUE

A la demande du gouvernement ivoirien et de la BAD, une mission du centre d'investissement de la FAO s'est rendue en Côte d'Ivoire du 23 septembre au 18 octobre 1985 pour entreprendre la préparation du projet de développement rural de la région forestière Ouest, identifiée par une première mission en mai 1985. Une deuxième mission en octobre 1985 a revu le contenu et les propositions du rapport d'identification avec les services techniques des ministères du développement rural, de l'agriculture, des eaux et forêts, des travaux publics, de la SATMACI, du BETPA (Bureau d'Etude Techniques des Travaux Agricoles) ainsi qu'avec des techniciens de la Banque Mondiale chargés de la préparation d'un projet de vulgarisation agricole.

Les conclusions de ses différentes missions ont été discutées et agréées par le gouvernement ivoirien, la BAD et le PNUD. La mise en œuvre du projet a été différée à la suite des divergences de vue sur le rôle à jouer par divers organismes gouvernementaux pour son exécution et son suivi. Il faut noter que le BETPA, qui était à l'origine des premiers travaux de diagnostic de la région Ouest, venait d'être dissout et les études agricoles ont été confiées à la direction des grands travaux (DCGTx).

Mais, face à la baisse des cours des principaux produits d'exportation (café, cacao) qui a affecté les populations rurales de la zone forestière, face à l'exode rural et à la paupérisation des couches les plus démunies, le gouvernement ivoirien et la BAD se sont déterminés à reconsidérer ce projet et à préparer un projet de développement susceptible de répondre aux préoccupations de la population rurale.

Le projet présente plusieurs volets :

- commercialisation du riz paddy et du café
- la production vivrière
- l'installation des jeunes déscolarisés et des agriculteurs modernes
- l'équipement rural à travers la réfection des pistes rurales et l'hydraulique villageoise
- formation qui s'adresse aux responsables des GVC
- l'appui institutionnel : la SATMACI et la CIDV étaient chargés à l'époque de l'encadrement des agriculteurs.

Il faut noter que ces deux structures sont remplacées par L'ANADER.

En mai- juin 1991, une mission de la FAO procède à la réactualisation des données. La BAD évalue les différents travaux en avril et septembre de cette année là et approuve le projet en décembre. C'est par la suite que l'Etat ivoirien va négocier de nouveau avec la BAD une ligne de crédit. Les accords de prêts sont signés effectivement le 16 octobre 1992 entre l'Etat ivoirien et la BAD. Ces différentes lignes de crédits seront mises en vigueur le 16 décembre 1993 : c'est ainsi que le démarrage du projet Bad-Ouest a pu se faire le 17 mai 1997 à Man par le ministère de l'agriculture et des ressources animales. La phase préliminaire du projet aura duré neuf (9) ans.

II-3-2- CONCEPTION

Le projet de développement rural de la région forestière ouest s'inscrit dans le cadre du Programme d'Ajustement Sectoriel (PASA) et du programme de relance qui visent la diversification de la production, la réduction des disparités régionales, la modernisation des exploitations, la recherche d'une plus grande productivité des matières premières du pays (café, cacao). Les actions envisagées tiennent compte d'une part des contraintes et des potentialités de la région, et d'autre part, des orientations gouvernementales relatives à la réforme du secteur agricole, de la volonté et de la nécessité des

agriculteurs et de leurs organisations de se prendre en main, d'intégrer les filières et de prendre une place importante dans les actions de commercialisation. Le projet cherchera également à aider les jeunes à créer des exploitations viables qui stabilisent les cultures, et à adopter les technologies améliorées.

II-3-3- LES OBJECTIFS

II-3-3-1- Objectifs généraux

Tel que conçu, le projet Bad-Ouest avait pour objectifs :

- d'augmenter les revenus des agriculteurs de la région ouest par la modernisation des systèmes d'exploitation
- de contribuer à l'autosuffisance alimentaire par le développement des cultures vivrières et de la pisciculture
- d'installer 2450 jeunes déscolarisés pour freiner l'exode rural et lutter contre la paupérisation
- de diversifier la production, d'améliorer la production et stabiliser les cultures pour ralentir la disparition de la forêt.
- d'améliorer le cadre de vie des populations rurales par la construction de pistes rurales et de points d'eau.

II-3-3-2- Objectifs spécifiques

Pour atteindre ces objectifs, le projet envisage d'entreprendre les actions suivantes :

- le développement des cultures vivrières et pérennes par l'aménagement des bas-fonds rizicoles sur 4000ha
- la diffusion des techniques culturales et de matériel végétal performant à travers 10 000 exploitants dont 2450 jeunes

- le développement de la pisciculture et de la pêche par l'extension des étangs piscicoles existants, la construction d'une station d'alevinage et d'une usine d'aliments de poissons
- l'appui à la commercialisation du riz paddy, du café et du cacao par la construction d'infrastructures (magasins de stockage)
- la réhabilitation de 1105 km de pistes rurales pour assurer le désenclavement de la région et des zones de production
- l'aménagement de 432 points d'eau potable
- l'encadrement des producteurs à travers l' ANADER

Pour l'atteinte de ces objectifs, le projet va mettre en place un certain nombre de composantes, qui constitueront les différents volets :

Composante A : Développement de la production agricole

- 1-Aménagements des bas-fonds
- 2-Cultures irriguées
- 3- Cultures pluviales
- 4- Cultures pérennes

Composante B : Développement de la pisciculture

Composante C : Encadrement - Vulgarisation; Recherche- développement

Composante D : Formation

Composante E : Commercialisation et transformation des produits agricoles

Composante F : Infrastructures économiques et sociales

- 1-Pistes rurales
- 2-Hydraulique villageoise

Composante G : Le crédit Agricole

Cellule de Gestion du projet : Renforcement de la Direction Régionale de l'Agriculture de MAN pour un appui logistique et une assistance technique.

Tel est présenté le projet Bad-Ouest dans ces grandes lignes. Cette action de développement est une initiative du gouvernement ivoirien qui rentre

dans le cadre de son Programme d'Ajustement Sectoriel (PASA) et de la nécessité d'un Plan d'Aménagement Régional. Ce projet fait partie du type de projets nommés «National développementaliste », c'est-à-dire, projet de développement rural. Comme le stipule la politique d'Aménagement du Territoire (Ministère du Plan, 1975) : « *la synthèse des schémas régionaux devrait aboutir à un schéma national répartissant les objectifs de production et de croissance par région (...). Le Livre Blanc constitue la première étape, destinée à mettre en évidence les options qui impliquent les principales voies possibles de développement, et à choisir, (...) celle qui permettra, dans le schéma final, de décrire l'image souhaitée du devenir de la région* ».

L'économie de la Côte d'Ivoire reposant sur l'agriculture, c'est donc par la mise en œuvre de projets de développement agricole que les pouvoirs publics espèrent soutenir cette économie et par ricochet développer le pays. Cette stratégie de développement, adoptée par les pays africains en général et la Côte d'Ivoire en particulier, est soutenue par la politique de la BAD (2000) qui stipule que : "*la plupart des économies africaines étant essentiellement agraires, le développement économique de l'ensemble du continent reposera sur la modernisation et la transformation effectives des économies agraires et rurales en unités économiques viables*".

C'est dans ce contexte de développement national que, durant la phase préliminaire de la mise en œuvre du projet, les populations de la région forestière ouest de la Côte d'Ivoire, pour lesquelles l'entreprise était destinée, n'ont aucunement été associées ; pis, elles ignoraient ce qui se tramait...pour elles. Tout s'est déroulé à leur insu. Ainsi, les différents volets du projet, qui devraient coïncider avec les besoins des populations, ont été définis sans la participation des intéressés.

Afin de mieux cerner la «philosophie » de cette importante action de développement nous allons présenter la politique de développement de la

BAD en matière de développement agricole et rural, politique de laquelle est tiré le projet.

II-4- PRESENTATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE DE LA BANQUE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET RURAL

II-4-1-Contexte

II-4-1-2- Situation de la pauvreté et rôle primordial de l'agriculture dans l'économie en Afrique

En termes tant absolus que relatifs, l'Afrique est restée à la traîne en matière de lutte contre la pauvreté. Ainsi, on estime que 40% à 50% des 730 millions d'habitants que compte l'Afrique vivent dans la pauvreté absolue. Sur ce nombre, près de 30% appartiennent au groupe des personnes extrêmement vulnérables dont 70% sont des femmes (BAD 2002).

Aujourd'hui, les Africains ont un accès plus limité qu'il y a trente ans à la nourriture, à l'eau potable, aux soins de santé primaire et à l'éducation. Cette situation est exacerbée par les graves problèmes socio-économiques liés aux catastrophes naturelles, à la baisse des prix des produits de base, à la dette intérieure et à un taux de croissance démographique atteignant les 3% par an qui dépasse le taux de croissance alimentaire.

On estime donc que l'Afrique doit atteindre un taux de croissance économique soutenue d'environ 8 à 10% par an afin d'arrêter et d'inverser la tendance à la paupérisation. Pour relever ce défi, il faudrait réaliser une croissance dans le secteur agricole. En effet, l'agriculture représente 30% du PIB en Afrique subsaharienne et 20% en Afrique du Nord. Du fait que 70% des pauvres en Afrique vivent dans le milieu rural, la lutte contre la pauvreté,

c'est-à-dire, l'amélioration de l'efficacité, l'accroissement des ressources des ménages, la progression du niveau de vie, passe par le développement de l'agriculture.

Ainsi, le principal but de l'agriculture africaine doit-elle être de lutter contre la pauvreté grâce à une croissance économique équitable et largement répartie. Pour se faire, les bailleurs de fonds et les pays africains doivent, de concert, mettre en place des institutions locales viables et outillées pour enclencher et soutenir le processus de modernisation et transformation de l'agriculture des économies rurales du continent.

C'est pour répondre à cette exigence que la BAD va se définir une vision dans le domaine de l'agriculture et du développement rural qui deviendra sa politique. La vision de la banque en matière de développement agricole et rural consiste à : " *s'efforcer de devenir la principale institution de financement du développement en Afrique, déterminée à aider les pays membres africains dans leur lutte contre la pauvreté en appuyant les mutations technologiques, institutionnelles et politiques (Id. p.69).*

II-4-1-3- Objectifs de la politique

- identifier les principaux obstacles à la croissance du secteur agricole et de l'économie rurale
- proposer une stratégie permettant à son programme de prêt agricole de s'attaquer systématiquement aux contraintes identifiables
- proposer un cadre stratégique pour l'affrontement du dialogue entre la banque et les pays membres, les organisations régionales et les autres bailleurs de fonds sur les questions de politique de développement agricole et rural et la programmation du développement par pays

- contribuer à la mise sur pied d'un meilleur cadre opérationnel en vue de promouvoir des investissements plus efficaces dans le domaine du développement agricole et rural.

II-4-1-4- Axes thématiques en matière de développement rural

Dans le cadre agricole, qui nous intéresse ici, la banque a essentiellement axé son action sur le développement rural intégré avec les volets suivants : la culture pluviale, l'octroi du crédit, la pêche, projets agro-industriels, l'élevage, les infrastructures rurales et services sociaux et la recherche développement...Seuls donc les volets en rapport avec le projet Bad-Ouest seront examinés ici.

II-4-1-4-1- Le développement rural intégré

Les projets de développement intégré font partie des principaux moyens utilisés pour mettre en œuvre les projets agricoles du portefeuille de la banque. Il en a été ainsi à partir des années 80. Le concept d'intégration, inhérent aux projets de développement intégré, constituait une base solide pour le développement rural, contrairement à la portée limitée caractéristique de l'agriculture traditionnelle.

Toutefois, les composantes des projets de développement intégré que sont la santé, les pistes rurales, l'infrastructure, le crédit...étaient d'une complexité organisationnelle telle que l'exécution accusait de longs retards. Malgré les efforts, la grande majorité des projets de développement rural intégré n'ont pas donné les résultats escomptés. En effet, la politique en matière de développement rural intégré suivait une approche descendante, axée essentiellement sur la production agricole plutôt que sur la gamme complète des activités rurales.

II-4-1-4-2- Le crédit agricole

La banque estime que la mise en place d'institutions financières viables en milieu rural constitue l'un des volets les plus importants de sa politique de développement agricole et rural. Elle va donc œuvrer avec les institutions financières informelles pour renforcer leurs capacités à mobiliser l'épargne intérieure et à fournir des services de crédit plus efficaces aux entreprises et ménages ruraux.

II-4-1-4-3- Cultures irriguées

Pendant les années 80, les efforts de la banque étaient axés sur la monoculture, notamment la riziculture irriguée. Mais à la fin des années 80 et au début des années 90, une réorientation s'est opérée en faveur de la polyculture pour tenir compte des effets de la libéralisation du marché et d'une meilleure connaissance des stratégies agricoles. Puis au milieu des années 90, l'accent a été mis davantage sur l'aménagement des bassins versants.

II-4-1-4-4- Recherche et développement

S'il est vrai que la banque a soutenu la recherche agricole par l'aide qu'elle a accordée aux instituts de recherche de la région, il n'en reste pas moins que les prêts directs en faveur de la recherche sectorielle, de la vulgarisation et de la formation agricole, n'étaient pas au premier plan de son action. Elle a apporté un appui limité aux instituts et aux initiatives de recherche au plan régional comme l'ADRAO, le PSRA, le GCRAI. En fait, la banque a choisi de mettre l'accent sur l'adoption de nouvelles technologies, par le truchement notamment de projets de développement rural intégré.

II-4-1-4-5- Réseaux routiers

L'accès au marché joue un rôle primordial dans le renforcement de réaction de l'offre. Le manque de moyens de transport suffisants pour acheminer les produits et les intrants agricoles à destination et en provenance des marchés freine le développement. Pour améliorer l'accès des zones rurales au plan national, la banque accordera des prêts au profit d'actions visant à développer les réseaux routiers pour désenclaver les zones à fort potentiel agricole, construire des routes reliant les exploitations aux marchés et créer des systèmes et des mécanismes afin de promouvoir l'entretien des réseaux routiers.

II-4-1-4-6- Adduction d'eau potable

Plus de 70% des populations rurales africaines n'ont pas directement accès à l'eau potable. Des efforts ont été déployés à travers le financement de projets d'hydraulique villageoise visant à rendre l'eau potable plus accessible aux populations rurales.

L'analyse de la politique de développement rural de la BAD montre que les domaines d'intervention sont déjà ficelés d'avance. Cette situation pose la problématique de la rigidité de l'organisation dans la mesure où les projets, étant faits pour les populations, doivent être souples afin de pouvoir à tout moment s'adapter aux circonstances et réalités des populations concernées et non aux populations de s'adapter aux projets. Dans ces conditions, la mise en œuvre de l'approche participative sera problématique si l'on se réfère à la définition de la participation comme processus par lequel les populations sont impliquées à toutes les étapes du projet (élaboration, mise en œuvre et évaluation). En effet les populations ne participeront pas à l'élaboration des projets. Les activités leur sont imposées. Leurs intérêts et besoins seront occultés au profit de ceux des Etats membres et de l'Organisme. De même,

leurs réalités socioculturelles et savoirs ne seront pas pris en compte. La participation des populations sera donc réduite à l'exécution pure et simple des activités définies de l'extérieur et à leur insu.

Dans ce cas, les domaines d'action de la BAD et sa stratégie de développement ne seront pas forcément en conformité avec les activités de production, l'organisation sociale et les rationalités paysannes des sociétés rurales auxquelles ils s'adressent.

La présentation sociologique des différents groupes ethniques en présence montre que certaines activités, constituant la base de l'univers économique traditionnel Dan, Toura et Wê, ne constituent pas une priorité dans la politique de développement de la BAD. Il s'agit notamment des cultures vivrières traditionnelles (riz pluvial, manioc, taro, banane plantain) ; Or l'organisme met l'accent sur les cultures agro-industrielles (café, cacao, caoutchouc, riz irrigué). On constate donc des contradictions entre la logique de la BAD et celle des sociétés de l'ouest ivoirien.

En outre, la politique de la BAD en matière de développement agricole et rural est unique et applicable de la même manière à toutes les sociétés africaines, alors que nous avons vu que les sociétés wê, dan et toura sont différentes les unes des autres. En effet, comme nous avons vu dans la première partie, les communautés de l'ouest de la Côte d'Ivoire se caractérisent par leur diversité et une relative unité. Si celle-ci (unité) émane ou du moins est entretenue par les relations et les échanges entre les différentes communautés, la diversité, elle, est le reflet des origines indépendantes des populations, de leur constitution comme groupes homogène et autonome autour d'un certain nombre de facteurs d'ordre socioculturel.

C'est ainsi que, tandis que les Wê appartiennent au groupe Krou, les Dan et Toura sont du groupe des Mandé du Sud. En plus, les organisations sociales traditionnelles diffèrent nettement au niveau de l'unité politique de base, c'est-à-dire, des superstructures socio-politiques. Aussi, si les Dan et Wê connaissent la division sociale du travail, il n'en est pas de même pour les Toura, qui eux, ne connaissent que la division sexuelle du travail.

Ces différences notables entre ces sociétés entraînent inéluctablement une différence dans leur mode de fonctionnement, leurs logiques, leurs rationalités, leurs besoins, leurs attentes et stratégies vis-à-vis d'une action de développement. De ce fait, on ne peut pas les approcher de la même manière et leur imposer de façon unilatérale les mêmes activités.

Ainsi donc, toute approche de ces sociétés doit tenir compte de cette dimension (spécificité ; différence), au risque d'échouer. Car en effet, tel élément culturel peut être favorable à la participation des populations dans telle société et défavorable dans telle autre. C'est le cas du poisson silure dont l'élevage peut être favorable dans la société Dan et défavorable dans la société Toura et dans le sous-groupe guéré «*seinu* » où cette espèce de poisson constitue un interdit alimentaire et fait l'objet de cultes liturgiques.

Les présentations des rationalités des sociétés rurales wê, dan et toura d'une part et du projet Bad-Ouest d'autre part, nous permettent de comprendre les réactions et les stratégies sociales des différents acteurs dans le cadre de ce projet. Pour se faire, nous allons passer à l'analyse des réactions paysannes (attitudes et comportements) dans les différents volets à travers l'analyse de la question de la participation des populations rurales de l'Ouest ivoirien dans le projet Bad-Ouest.

CARTE DES AIRES SOCIOCULTURELLES DU PROJET BAD-OUEST

G
L

WORODOUGOU

L
I
B
E
R
I
A

REGION

HAUT-SASSANDRA

REGION

BAS-SASSANDRA

LEGENDE



Pôle Régional



Aire des montagnes



Aire savannaire



Aire des Forêts et
des plateaux

Pôle Départemental

Echelle: 1 / 1 500 000

Rédigé par Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement / Centre de Cartographie et de Télédétection

TROISIEME PARTIE :

**ANALYSE DE LA QUESTION DE LA PARTICIPATION DANS
LE CADRE DU PROJET BAD-OUEST**

Dans le cadre de ce chapitre, l'approche participative sera analysée à la lumière des différentes logiques en présence. Nous allons voir la place que les populations rurales ont occupée dans les différents volets, leurs réactions par rapport à l'offre du projet et l'impact de cette intervention sur leurs conditions de vie. Mais pour se faire, nous allons étudier les caractéristiques socio-démographiques des paysans du projet et les opinions que les populations rurales se font de cette action de développement.

III-3-1- CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES PAYSANS

III-3-1-1- Participation et marginalisation dans le cadre du projet Bad-Ouest

Dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté en milieu rural, le projet de développement Bad-Ouest s'est défini une « population cible » : celle qu'il devrait toucher, les bénéficiaires potentiels ou supposés de l'action.

Ces actions concernaient une partie de la population de la région forestière ouest du pays : les nationaux, les femmes et une certaine catégorie d'acteurs sociaux (les jeunes).

Nous avons cherché à savoir si les populations ont participé à la fixation de ces critères d'adhésion. Les résultats figurent dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU N°4: Réponses des enquêtés quant à leur participation au choix des critères d'adhésion au projet

Réponses des enquêtés quant à leur participation à la fixation des critères d'adhésion au projet	Valeur absolue	Valeur relative
OUI	0	0
NON	331	92
SANS REPONSE	29	8
TOTAL	360	100

Source : données de l'enquête de terrain

Les paysans n'ont pas participé au choix des critères de participation au projet (92%). Ces critères leur ont été imposés. L'imposition des critères de participation au projet va entraîner des cas de marginalisation et d'exclusion sociales.

On constate que les développeurs ont défini une stratégie qui excluait les populations rurales dans le choix des critères de participation au projet. Cette stratégie non participative dont nous tenterons de comprendre les raisons, nous amènera dans un premier temps à identifier les paysans qui ont adhéré au projet, à travers leurs caractéristiques sociologiques. A partir des caractéristiques sociologiques des paysans, nous comprendront comment les populations rurales ont réagi face à cette stratégie dirigiste et «exclusionniste» adoptée par les développeurs. Ces caractéristiques sont : l'Age, la nationalité et le Sexe.

- Age

L'âge imposé pour participer au projet est de 18 à 40 ans. Les autres (moins de 18 ans et plus de 40 ans) sont d'office exclus.

Partant de cette variable socio-démographique, nous allons voir dans les faits, les tranches d'âge de paysans que l'on rencontre effectivement dans le projet.

TABLEAU N°5: Répartition des paysans en fonction de l'âge

AGE	Valeur absolue	Valeur relative
Moins de 18 ans	0	0
18 à 40 ans	298	83
40 et plus	62	17
Total	360	100

Source : données de l'enquête de terrain

Comme l'indique le tableau, les tranches d'âge imposées par les responsables du projet n'ont pas été respectées sur le terrain. En effet, l'analyse du tableau montre qu'il existe dans le projet des paysans (17%) qui ne devraient

pas en principe y prendre part car ayant plus de 40 ans au moment où le projet a démarré dans la région.

Mais comment expliquer que les paysans de plus de 40 ans participent au projet en dépit de l'interdiction qui les frappe. Par quelle stratégie se sont-ils retrouvés dans le projet et à quelles logiques répond cette participation «arrachée »?

L'enquête a révélé que les paysans concernés ont inscrit le nom de leur enfant ou d'un membre de leur famille (cousin, neveu...) qui remplissait les conditions d'âge fixées par le projet. Officiellement donc, ce sont leurs «enfants » qui ont adhéré au projet ; mais dans la réalité, ce sont eux qui travaillent et que l'activité concernée leur revient. C'est la stratégie du «prête-nom » ou stratégie de contournement.

Il s'agit en général d'individus qui voulaient participer au projet mais que les critères d'âge disqualifiaient. Ce sont le plus souvent des fonctionnaires à la retraite, des fonctionnaires licenciés de leur travail qui sont dans leur village natal et qui n'exercent aucune activité économique particulière. Ils sont ainsi confrontés à des conditions socio-économiques et sociales difficiles. Le projet constituait pour eux une occasion de se remettre au travail et surtout de pouvoir faire face aux besoins sociaux de leur famille (scolarisation, santé, nourriture) par l'exercice d'activités agricoles lucratives. C'est le cas du Responsable des Pisciculteurs du projet qui dit : *" j'ai mis le nom de mon fils puisque mon âge ne me le permettait pas "*.

Parmi eux, on retrouve également des individus toujours en fonction, mais qui, pour diversifier leurs activités, et possédant les garanties exigées par le projet (être propriétaire terrien, disposer de moyens financiers), ont inscrit le nom d'un parent. Tous ces paysans ne sont pas officiellement reconnus par le projet ; ils y participent de façon «frauduleuse ». Les individus concernés, justifient leur attitude par le fait qu'ils sont aussi des fils et filles de la région. De ce fait, ils ont le plein droit de prendre part à toutes actions de développement entreprises dans leur

localité. Un fonctionnaire interrogé à cet effet à Gbapleu (Duékoué) réagit en ces termes : « *je comprends mal qu'on initie un projet dans une région et qu'on refuse à certaines personnes de cette région d'y prendre part. On doit donner la chance à tout le monde. Si je ne peux pas participer à un projet qui est initié chez moi, où veulent-ils que j'aille le faire. J'avais besoin de développer mes activités, donc j'ai inscrit le nom de mon neveu. Mais c'est pour moi.* »

On constate donc que, bien que le projet ait marginalisé certaines couches sociales à travers le critère d'âge, les populations rurales elles, ont développé des stratégies sociales qui leur permettent de contourner ces obstacles et de participer au projet. On assiste au développement, de la part des paysans, d'une stratégie de «clientélisme familial ». En effet, le paysan use des relations sociales régies par les rapports de parenté pour participer au projet.

Cette participation au projet est rendue possible grâce au pouvoir de contrôle que confèrent les sociétés traditionnelles wê, dan et toura aux parents sur leurs enfants (biologique comme social). Ce pouvoir est coercitif et lié au rôle d'assistance sociale que le père joue vis-à-vis du fils. En effet, c'est lui qui assure la scolarisation de son enfant, sa santé, son alimentation... La société confère ainsi au père une marge de manœuvre qu'il utilise pour participer au projet.

Le projet représente aux yeux du "fils", non seulement une source de revenus qui permettra au père de remplir ses obligations sociales à son égard, mais aussi et surtout une occasion pour lui de remplir son devoir social à l'égard de sa famille et de son lignage. Le projet est un moyen pour «raffermir » sa position sociale. Le jeune s'inscrit dans une logique sociale en «prêtant » son nom à ses parents. Il use lui aussi de l'intervention (projet) pour atteindre ses objectifs en développant une stratégie participative qui lui est propre. C'est ce qui explique que le fils accepte sans résistance aucune ce "marchandage social" (qui consiste à inscrire son nom). Il adopte ainsi un comportement stratégique.

Toutes ces stratégies d'adhésion mises en place par les populations ne sont rien d'autre que la manifestation des réalités sociales. Elles ne sont que le

prolongement du fonctionnement même des sociétés traditionnelles wê, dan et toura. En effet, dans le système traditionnel de ces sociétés, ce sont les chefs de lignage qui sont les principaux détenteurs des biens qui entrent dans la constitution de la compensation matrimoniale (pagnes, bracelets en cuivre, cabris...). Par le biais du paiement de la dot, les chefs de lignage peuvent exercer une pression permanente sur n'importe quel membre du lignage. Pour un jeune, refuser de jouer le jeu, c'est se voir interdire l'accès au mariage. C'est ce pouvoir de contrôle reconnu aux chefs de lignage qui rend le système de production traditionnel efficace et cohérent dans ces sociétés.

En outre, les visites que nous avons effectuées sur les parcelles des différents paysans nous ont permis de constater que les adultes de plus de 40 ans (officiellement exclus du projet) prennent plus soin de leurs étangs piscicoles et rizières que les jeunes paysans (officiellement inclus dans le projet). Ceci trouve son explication dans les divergences entre les sources de motivation des différents agrégats sociaux en présence.

En effet, tandis que les jeunes prennent le projet comme un tremplin, un moyen de gagner de l'argent pour faire d'autres activités qui leur conviennent plus par rapport au métier d'agriculteur, les adultes de plus de 40 ans quant à eux, comptent sur le projet pour relever leurs revenus et faire face à leurs obligations sociales (scolarisation de leur progéniture etc.). En clair, le projet permet aux adultes de plus de 40 ans de se réaliser socialement.

Les adultes de plus de 40 ans s'inscrivent dans une logique sociale en participant au projet, les jeunes, quant à eux, s'inscrivent dans une logique d'insertion professionnelle. Comme le disent les jeunes du village de GOYA (Guiglo): *"nous les jeunes, quand nous avons quitté l'école, nous sommes devenus chômeurs. Après, on nous a dit que nous pouvions avoir de l'argent dans le projet Bad-ouest. Nous sommes donc venus chercher de l'argent. Tout le monde pense à partir un jour. Quelques-uns veulent continuer leurs études ou partir à l'aventure (entendu en Europe), d'autres veulent être conducteurs de taxi ; il y a en a qui veulent entrer à la police"*.

Les différentes catégories sociales utilisent les opportunités offertes par le projet pour les mettre au service de leurs objectifs.

A partir des stratégies participatives déployées par les populations, nous allons chercher à voir l'opinion des paysans sur les critères d'âge fixés par le projet. Les résultats sont contenus dans le tableau suivant :

TABLEAU N°6: Opinions des enquêtés sur les critères d'âge fixés par le projet

Opinions des enquêtés sur les critères d'âge fixés par le projet	Valeur absolue	Valeur relative
C'est normal	90	25
Ce n'est pas normal	260	72
Ne sais pas	10	3
Total	360	100

Source : données de l'enquête de terrain

La plupart des paysans (72%) n'approuvent pas et condamnent les critères d'adhésion sélectifs imposés par le projet. ils l'expriment de la façon suivante : « *les différents critères qu'ils ont fixé ne sont pas objectifs. Ils doivent laisser tout le monde prendre part au projet en fonction de ses capacités. D'ailleurs, dans le projet, les vieux travaillent mieux que les jeunes. Beaucoup de jeunes ont fui alors qu'on dit que c'est eux qui ont la force pour travailler. En plus, le projet demande des garanties comme la terre, alors que les jeunes ne sont pas propriétaires terriens ici ; ce sont les vieux qui ont la terre.* » (Focus group avec les Pisciculteurs). Cet autre bénéficiaire à NICLA (Guiglo) renchérit: " *le problème d'âge est un faux problème. Les vieux sont plus consciencieux que les jeunes car ils ont de la famille à nourrir. Les jeunes ont plus de force, mais ils ne sont pas motivés et ne connaissent pas le travail de la terre. Qu'on laisse la possibilité à tout le monde en fonction de ses possibilités*".

Interrogé sur les raisons d'imposition de critères d'adhésion au projet, le Coordonnateur justifie cette décision en ces termes : « *les activités du projet*

exigent des personnes physiquement valides parce que se sont des activités agricoles ; nous estimons qu'à partir d'un certain âge, 40 ans, ou moins de 18 ans, l'individu n'a pas assez de forces. Nous mettons aussi l'accent sur les jeunes car le projet vise la réduction de l'exode rural dans la région. »

On peut donc dire que l'absence de participation des populations à l'élaboration du projet n'a pas permis de se rendre compte des besoins réels des différentes couches sociales. Aussi, faute d'associer les populations, le projet a-t-il ignoré que les sociétés traditionnelles wê, dan et toura, ne sont pas homogènes. Elles sont différenciées, constituées d'acteurs hétérogènes, avec des statuts sociaux différenciés. N'ayant pas les mêmes positions sociales, il est bien logique que ces différents acteurs n'aient pas les mêmes intérêts, ni les mêmes réactions par rapport à l'offre de service du projet. La fixation, par les pouvoirs publics, du critère de participation au projet de 18 à 40 ans est liée à la logique d'augmentation de la productivité des cultures du café et cacao (base de l'économie ivoirienne). En effet, à cette tranche d'âge, les individus sont considérés comme physiquement aptes pour l'exercice des travaux agricoles exigeants en force de travail.

Le critère d'âge imposé par le projet a donc entraîné la marginalisation d'une certaine couche de la population. Mais celle-ci est parvenue à participer au projet par le biais des réseaux de relations sociales qui régissent les sociétés en place. Chaque acteur en présence, que ce soit du côté des développeurs que du côté des paysans, a mis en place une stratégie participative propre en fonction de la logique dans laquelle il s'inscrit. Alors que l'Etat mettait en place une stratégie participative «exclusionniste » pour atteindre ses objectifs économiques de production agricole, les populations quant elles développaient des stratégies participatives «intégratives » pour atteindre leurs logiques sociales.

Après l'âge, nous allons analyser le second critère fixé par le projet qui est celui de l'origine socio-géographique des paysans.

- Nationalité

La quasi-totalité des adhérents au projet sont de nationalité ivoirienne (95%) comme l'indique le tableau ci-dessous. Mais d'autre part, l'analyse du tableau montre que des non nationaux (5%) y ont participé.

TABLEAU N°7: Répartition des paysans en fonction de leur origine

Nationalité	Valeur absolue	Valeur relative
Ivoiriens	342	95
Non Ivoiriens	18	5
TOTAL	360	100

Source : données de l'enquête de terrain

Si la participation des Ivoiriens n'est guère surprenante, car seuls les nationaux étaient censés y participer, c'est celle des non nationaux qui mérite d'être analysée. En effet, tous les non nationaux étaient d'office exclus du projet.

Comment donc expliquer cette présence des non nationaux dans le projet malgré l'interdiction des développeurs?

Cette participation s'est faite à deux niveaux : au niveau des paysans ivoiriens et au niveau de l'Etat ivoirien lui-même.

Dans un premier temps, nous avons vu que le projet est destiné exclusivement aux ivoiriens. Mais comme nous l'avons signifié dans la présentation de la zone d'étude, les activités proposées sont en inadéquation avec les pratiques traditionnelles des nationaux. Ils n'ont pas de tradition technique en la matière. Ces activités sont l'apanage des étrangers. C'est le cas de la pisciculture et de la riziculture irriguée. Incapables de participer au projet compte tenu de ce handicap sociologique, et voulant à tout prix tirer profit des opportunités offertes par l'intervention, les nationaux vont adopter une stratégie défensive. Les nationaux qui

ont contourné les principes imposés par le projet en favorisant l'adhésion des allogènes, estiment dans leur ensemble : « *on nous demande de cultiver le riz irrigué et de faire la pisciculture ; alors qu'on n'a pas l'habitude de le faire. Ce sont les étrangers qui font ça chez nous ici. Donc puisque c'est pour nous les bas-fonds ; on met notre nom dans le projet et on donne les bas-fonds en location ; après, on partage ce qu'on gagne. »*

Les allogènes, quant à eux, s'estiment heureux de participer au projet. Ils pensent que cette stratégie mise en œuvre par les autochtones est salutaire car elle exprime la nature non conflictuelle des relations sociales qui existent entre eux et leurs tuteurs. Un allogène, pisciculteur, interrogé à Pinhou (Duékoué), affirme « *nous, on voulait participer au projet, mais les patrons ont refusé. Si nos frères Guéré et Yacouba, nous disent de participer, c'est une bonne chose. Nous aussi, nous avons besoin du projet pour vivre* ». Et à un autre d'ajouter : « *nos frères Guéré, Yacouba et Toura ne font pas le riz de bas-fonds et puis la pisciculture. C'est nous les étrangers qui faisons ça. Donc, eux nous donne leurs bas-fonds et après on partage la production. Il y a longtemps qu'on vit ensemble. On se complète* ».

Cette stratégie consiste pour le paysan ivoirien à s'inscrire au projet, mais dans la réalité, il confie l'activité en question à l'étranger pour la pratiquer. A la fin, ils se partagent la récolte ou le gain financier après la vente de la production. Il s'établit une relation clientéliste entre nationaux et non nationaux. Cela a été possible par la liberté relative des acteurs locaux dans le projet. Dans cette action, l'acteur-paysan garde une possibilité de jeu autonome qu'il utilise plus ou moins.

Cette pratique n'est pas nouvelle en soi, elle n'est que le prolongement au niveau du projet, des rapports sociaux qui existent entre autochtones et allogènes dans ces sociétés. Les coutumiers reconnaissent à cet effet que, à la suite de la pénétration intensive d'étrangers venus s'installer à demeure, il y a eu accord entre autochtones et étrangers sur la répartition des revenus avant l'attribution de terrain à ces derniers pour la pratique des cultures vivrières et commerciales. Ce contrat s'apparente au métayage :

- l'un dit «*bouzan* », où le travailleur nettoie deux fois et se charge de la récolte, qui est alors partagée en deux.
- l'autre dit «*bougnon* », où le travailleur nettoie une fois et fait la récolte, dont il ne garde qu'un tiers.

Le projet devient un cadre de reproduction des rapports sociaux. Pour l'allogène, la relation clientéliste qu'il tisse avec l'autochtone est une manière pour lui de raffermir les relations sociales avec ses «tuteurs sociaux» et d'être encore mieux intégré dans sa société d'adoption. En plus, cela lui permet de contourner les obstacles qui lui sont imposés par le projet et d'y participer. Quant à l'autochtone, la relation de clientélisme lui permet de renforcer sa "suprématie sociale" vis-à-vis de l'allogène et d'avoir toujours le contrôle social sur lui.

A un second niveau, le projet, tout en privilégiant les Ivoiriens, a permis aux non nationaux qui interviennent dans le domaine des cultures de rente (café, cacao) de bénéficier de l'encadrement et du crédit agricole. Il y a donc relation clientéliste entre l'Etat et les étrangers. Cette attitude, presque paradoxale des développeurs trouve son explication dans le fait que ceux-ci sont conscients du fait que les populations wê, dan et toura ne sont pas traditionnellement productrices de café ni de cacao. Elles pratiquent plutôt les cultures vivrières. Sachant donc que les nationaux sont inaptes à augmenter la production des cultures de rente, le projet n'a pas posé d'obstacle à la participation des non nationaux. Ceci vient corroborer l'analyse que nous avons faite selon laquelle les pouvoirs publics et la BAD s'inscrivent dans une logique macro-économique, productiviste (augmentation de la production des cultures de rente) en initiant le projet Bad-Ouest.

L'Etat use de la marge de manœuvre que lui confère son statut de maître d'oeuvre du projet pour laisser participer les étrangers et ce, en rapport avec la logique poursuivie. L'Etat adopte ainsi un comportement stratégique.

La participation des étrangers au projet est étroitement liée à leurs compétences dans les activités proposées. Sa maîtrise des activités proposées confère à l'allogène un certain pouvoir sur les autres segments sociaux :

les nationaux et l'Etat. La possibilité d'exécuter les activités sur le terrain constituait une zone d'incertitude dans le cadre du projet Bad-Ouest. Cette zone d'incertitude est contrôlée par les étrangers. Ils deviennent ainsi incontournables dans le projet. Comme le note Philippe BERNOUX (1985) : "*celui qui est capable de résoudre certains problèmes cruciaux, possède un certain pouvoir.*"³⁴

De son côté, l'Etat, en acceptant de faire des concessions, le fait pour des raisons économiques. Quant aux autochtones, ils le font pour des raisons économiques et sociales évoquées plus haut.

Ces relations clientélistes ou alliances entre les trois acteurs sociaux en présence (nationaux, non nationaux, Etat) ont été possible par le développement de stratégies propres à chaque acteur. Les nationaux et l'Etat s'allieront aux allogènes pour atteindre leurs objectifs respectifs. Quant à eux, étant au départ un groupe défavorisé, ils se sont accaparés le projet Bad-Ouest qui n'était pas initialement conçu pour eux et se sont servi pour améliorer leur position sociale. Les différents acteurs sociaux, en fonction de leur logique, ont développé une stratégie participative particulière.

Outre l'âge et de la nationalité, le sexe constitue un critère d'adhésion au projet.

- Sexe

Le projet Bad-Ouest était ouvert à toutes les couches sociales (hommes et femmes). L'étude de la variable sexe nous permet de saisir la proportion de participation de chaque catégorie sociale dans le projet. Cela nous permettra d'étudier les déterminants sociaux de la participation de chaque couche sociale et de voir dans le même temps l'impact de cette participation (ou non participation) sur le projet.

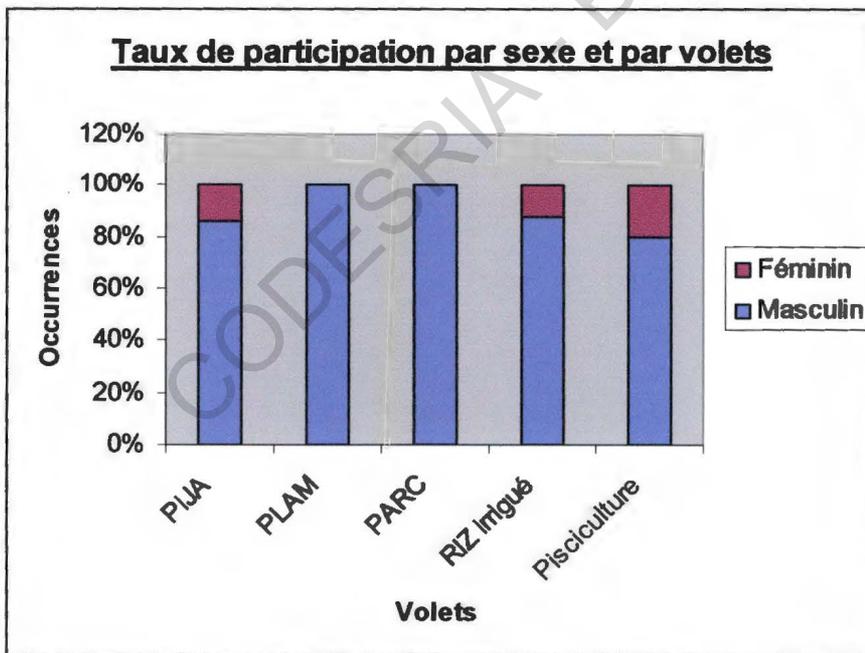
³⁴ BERNOUX, Philippe, 1985, La sociologie des organisations, Paris : Seuil, page 163

TABLEAU N°8: Répartition des paysans en fonction du sexe

SEXE	Valeur absolue	Valeur relative
Masculin	332	92
Féminin	28	8
TOTAL	360	100

Source : données de l'enquête

Le tableau nous révèle qu'il y a seulement 8% de femmes qui ont pris part au projet. L'analyse du tableau montre que la proportion des hommes ayant pris part au projet est supérieure à celle des femmes, non seulement dans l'ensemble du projet, mais aussi dans chaque volet du projet. Pour mieux saisir les différentes proportions, nous allons faire une répartition par sexe au niveau des différents volets du projet. Ceci peut être illustré par le diagramme ci-dessous :

Diagramme N°1 : Répartition des paysans par sexe et par volets

Source : données de l'enquête

Le projet visait la participation de toutes les couches sociales. La participation des femmes était même encouragée. Mais on constate que le projet n'a pas eu de

succès auprès des femmes. Cet écart entre hommes et femmes ou plus précisément ce manque d'engouement de la part des femmes, trouve son explication, selon elles (86%) dans l'organisation sociale des sociétés en place, plus précisément dans les rapports sociaux d'interdépendance entre hommes et femmes et dans leurs obligations domestiques (14%).

En ce qui concerne la première raison évoquée, il faut noter que dans ces sociétés, c'est l'homme, le mari, qui est tenu de faire le champ de sa ou ses femmes. Il faut alors que la femme se marie si elle veut disposer d'un champ.

Les femmes ne peuvent donc pas participer aux activités du projet sans l'avis de leur mari, et sans l'accord social. Prendre ce risque pour une femme, ce serait enfreindre les règles sociales et se voir marginalisée dans la société. Ainsi donc, derrière les raisons "officielles" de pénibilité du travail et des obligations domestiques (14%) évoquées par d'autres femmes pour justifier leur absence au projet, il y a une autre réalité qui a déterminé le comportement des femmes vis-à-vis de l'action proposée : la culture.

L'impossibilité pour la femme de participer au projet est liée à son « incapacité culturelle ». Ainsi, la participation des femmes est-elle régie par le fondement socioculturel de la société considérée. La plupart des femmes interrogées sur leur faible adhésion au projet contrairement aux hommes, répondent de la manière suivante : « *on nous demande de venir au projet pour avoir nos propres champs. Mais chez nous, ce sont les maris qui font champs pour les femmes. Si une femme fait son propre champ, c'est comme si elle ne respectait pas son mari* ». (Focus group de femmes organisé à Zro ; Guiglo.)

Les femmes qui ont participé au projet ont été inscrites pour la plupart (65%) par leurs maris. Dans la réalité, ce sont eux qui détiennent les moyens de production, c'est leur champ. La femme ne représente qu'une couverture car le projet ne permettait pas à un paysan de s'inscrire dans plusieurs volets à la fois. C'était une stratégie mise en place pour contourner cet obstacle fixé par le projet. Ceux-ci espèrent, par cette méthode, multiplier les possibilités de relever leurs

revenus. Pour la femme, accepter d'être la « cliente » de son mari, était une stratégie pour remplir son devoir social. Elle s'inscrivait dans une logique sociale en participant au projet et non à une logique économique comme le préconisaient les développeurs.

Il y a ainsi divergence entre les logiques des développeurs et les rationalités des développés autour de la question de la participation des femmes au projet. Les premiers s'inscrivaient dans une logique d'indépendance socio-économique de la femme en encourageant sa participation au projet ; mais les seconds (hommes et femmes) « accaparent » cette stratégie participative mise en place par les développeurs pour renforcer leur position sociale. Cette participation féminine a été détournée par certains segments sociaux, c'est le cas des chefs de ménage (hommes) pour améliorer leurs revenus afin d'être toujours en mesure de remplir leurs devoirs conjugaux.

Quant aux autres femmes du projet (35%), il s'agit généralement des femmes qui ont été inscrites par des membres de leur famille (fonctionnaires résidant en ville). Le projet n'appartient pas à ces femmes. Il est la propriété de ces derniers.

Ainsi, l'observation tirée de la question de genre dans le cadre du projet Bad-Ouest, est, de loin, la faible participation des femmes. Le peu de femmes qui y ont participé l'ont fait de façon irrégulière et elles n'ont joué aucun rôle dans les sessions d'information et de planification qui définissaient la participation des populations dans le projet. Cela soulève des questions spécifiques sur la participation des femmes dans le projet Bad-Ouest et d'autres, plus générales sur les hypothèses concernant « l'accessibilité » des femmes aux actions de développement, leurs besoins, la représentation de leurs perceptions, et les pesanteurs sociales qui agissent sur elles et conditionnent cette participation. Ce qui est significatif est le fait que ces facteurs ne sont pas pris en compte *à priori*. Les hommes ont été considérés capables d'exprimer les points de vue et de donner des modèles qui intègrent la représentation des préoccupations des femmes. C'est ce qui a fait dire à ARDENER (1975) que les intervenants extérieurs ont « *un préjugé favorable envers les types de modèles que les hommes*

pouvaient fournir (ou accepter) et défavorable envers tous ceux que les femmes pouvaient fournir. Pourtant, il est maintenant de plus en plus reconnu que les modèles masculins dominants sont incomplets. Ils n'expriment pas, et ne peuvent probablement pas exprimer, les aspects importants des expériences et des intérêts des femmes. »

Pour plusieurs raisons, le projet Bad-Ouest, n'a pas fourni le contexte permettant l'expression des préoccupations des femmes dans la planification des activités. D'abord, les femmes étaient confrontées à un certain nombre de contraintes pratiques les empêchant de participer. Les rencontres concernant le projet avaient lieu pendant les périodes de désherbage. Aussi, les femmes étaient-elles indisponibles pour se rendre aux lieux de réunions (mairie, sous-préfecture). Les lieux de réunions et les moments choisis étaient inadéquats. Les femmes peuvent rarement se libérer de leurs tâches domestiques pour de longues durées et il est difficile de trouver des moments où elles sont toutes disponibles.

De même, les femmes sont confrontées à des contraintes sociales. Les réunions pour le lancement du projet avaient généralement lieu dans des espaces publics comme nous l'avons souligné et en présence d'intervenants extérieurs. Explicitement ou implicitement, les femmes Guéré, Yacouba, Toura, sont exclues de tels espaces et activités publics. Comme le souligne MEHTA *et al*, cités par Michel CERNEA (2000) : « *cette exclusion des femmes « est si normale et naturelle » qu'elle est rarement remarquée ou remise en question. En fait, c'est leur présence qui fait l'objet d'observations alors que leur absence passe inaperçue... Dans une société qui définit pour les femmes une sphère privée, domestique, manuelle, de statut inférieur, informelle, et, par implication, socialement moins visible et valorisée, tout événement engendrant des processus perçus et compris comme publics et formels tend logiquement à exclure les femmes. »*

L'étude des caractéristiques sociologiques des paysans du projet Bad-Ouest à travers les variables âge, sexe, nationalité nous a permis de constater que

l'approche participative à l'œuvre dans le projet Bad-Ouest était fonction des logiques et intérêts des différents acteurs en présence.

En effet, tandis que les développeurs, guidés par leurs objectifs et logiques, adoptaient une stratégie participative qui excluait certaines couches sociales du projet, les populations quant à elles, en fonction de leurs besoins et attentes face à une action de développement, ont mis en branle tout un ensemble de réseaux sociaux (clientélisme) pour participer au projet et en tirer profit. Ces mécanismes relèvent de logiques sociales locales. C'est aussi le cas de certaines entités sociales (les allogènes) exclus ou marginalisés qui, usant du pouvoir que leur confèrent leurs compétences dans les activités proposées, ont développé des stratégies pour participer au projet.

On peut donc dire que, toute stratégie participative dans les projets de développement rural, en général, et dans le projet Bad-Ouest en particulier, peut être vue comme une mise à la disposition d'une population, divisée en groupes hétérogènes, factions et réseaux, d'un certain nombre d'opportunités : il s'agit d'un enjeu stratégique, et certaines catégories sociales sont mieux préparées ou mieux armées que d'autres pour en tirer parti.

Après l'étude des caractéristiques sociologiques des paysans du projet, nous allons analyser la question de la participation à l'œuvre dans l'ensemble des activités du projet Bad-Ouest.

III-3-2- OPINIONS ET ATTITUDES DES POPULATIONS PAR RAPPORT AU PROJET

A travers l'étude des différents volets du projet Bad-Ouest, nous allons analyser l'influence que peuvent avoir les logiques et les intérêts des différents acteurs en présence sur la stratégie participative adoptée. Cette réflexion s'est faite en partant de l'organisation sociale des systèmes de production dans les sociétés Dan, Toura, Wê. Nous avons identifié le type d'organisation sociale et les caractéristiques sociales et culturelles qui influencent le processus de participation

des populations aux actions de développements induits. En effet, si certaines caractéristiques sont partagées par l'ensemble du secteur agricole, d'autres diffèrent d'un sous-secteur à l'autre, selon les acteurs sociaux et les techniques de production.

Les activités du projet ont été réparties en différents volets (sous-projets) dont chacun constitue pour nous une entité, une action spécifique, avec ses réalités et exigences propres. Le travail a consisté à identifier d'une part les aspects humains, sociaux et culturels susceptibles d'apparaître dans chaque catégorie et d'autre part de dégager des généralités à la participation des populations aux actions de développement. Les différents volets du projet sont :

- Volet riziculture irriguée
- Volet Hydraulique villageoise
- Volet pisciculture
- Volet PIJA
- Volet crédit agricole
- Volet constitution de coopératives agricoles
- Volet Pistes Rurales
- Volet Recherche-développement

III-3-2-1- Opinions des populations rurales sur le projet Bad-Ouest

Le projet Bad-Ouest, comme nous l'avons souligné plus haut, est une action de développement qui a été conçue en dehors des populations rurales Dan, Toura et Wê qui sont censées être les principales bénéficiaires. Cette nature du projet nous a amené à rechercher la représentation que les populations se font de lui. En effet, cela est capital car la conception que les populations ont du projet déterminera et expliquera leurs attitudes et comportements dans le cadre de cette action de développement et permettra ainsi de comprendre les stratégies déployées.

Ainsi, à la question, « A qui appartient le projet Bad-Ouest » ?; comme l'indique le tableau ci-après, seulement 5% des enquêtés affirment que le projet est

le leur. En effet, dans leur grande majorité, les populations rurales de la Région Ouest de la Côte d'Ivoire, estiment que le projet Bad-Ouest n'est pas le leur. Pour elles, c'est un projet du gouvernement ivoirien (55%) et de la BAD (40 %).

TABLEAU N°9: Hiérarchie de la représentation du projet par les paysans

Représentation du projet par les paysans	Valeur absolue	Valeur relative
Projet de l'Etat de Côte d'Ivoire	198	55
Projet de la BAD	144	40
Projet des populations rurales	18	5
TOTAL	360	100

Source : données de l'enquête de terrain

Les motifs qui sous-tendent ces assertions paysannes sont principalement de deux ordres. Pour les populations rurales le fait que les activités proposées par le projet soient étrangères aux activités traditionnelles des populations en place (40%), le fait que le projet ne reflète pas leurs besoins et soit en inadéquation avec leurs réalités socioculturelles (52%) expliqueraient leur sentiment que le projet n'est pas fait pour elles.

En clair, pour les populations Dan, Wê et Toura, le projet s'inscrit dans une logique bien précise et poursuit les objectifs spécifiques des initiateurs : la BAD et l'Etat de Côte d'Ivoire. Les propos de cet interlocuteur corroborent cet état de fait « *le projet Bad-Ouest, ce n'est pas pour les populations de l'Ouest qu'ils l'ont initié. Si c'était pour nous, ils allaient nous demander d'abord quels sont les problèmes qu'on rencontre ici et ce qu'on veut qu'ils fassent pour nous* ».

La représentation que les populations ont du projet va déterminer leurs attitudes et comportements dans les différentes activités proposées.

III-3-2-2- Attitudes et comportements des paysans dans le projet riziculture irriguée

La composante «développement de la production agricole », en particulier sa sous-composante «cultures irriguées », avait pour objectif de contribuer de façon durable à une meilleure sécurité alimentaire régionale et nationale. Les riziculteurs dits «traditionnels » ont été déclarés incapables de satisfaire la demande des consommateurs. Selon les promoteurs, seule la culture du riz irrigué, dont la production est abondante que celle du riz pluvial traditionnel, peut déboucher sur la satisfaction des besoins nationaux.

A cet effet, le projet prévoyait l'aménagement et la réhabilitation de 3 839 ha de bas-fonds et la réalisation de 8 retenues d'eau afin de permettre aux exploitants de réaliser 2 cycles de culture par campagne. Ce programme, qui porte sur 7 141 exploitants est destiné à aider à redynamiser et à rendre populaire la riziculture irriguée au niveau de la région. Les rendements attendus sont de 3,8 t/ha, soit le double de celui du riz pluvial traditionnel. Dans la logique du développeur, il est donc évident que l'on gagne beaucoup à faire du riz irrigué.

La production de semences améliorées transférables en milieu paysan est assurée grâce à un dispositif de recherche-développement impliquant l'IDESSA devenu le CNRA. La méthode consistait à établir des contrats de culture en fournissant aux paysans d'une part l'encadrement technique, et d'autre part les intrants (engrais, semences). En échange, le paysan s'engageait à produire du riz et à rembourser les prêts consentis par le projet.

Comme nous l'avons montré dans la présentation du champ d'étude, l'environnement physique de la région (abondance des bas-fonds) était favorable à une telle initiative. En plus, la région est une grande zone de production et de consommation de riz. Il n'y a donc pas de raison, selon les promoteurs, pour qu'une telle initiative ne donne pas les résultats escomptés.

Nous allons chercher à savoir si les paysans ont participé à la prise de la décision de l'introduction de cette innovation culturelle dans leur localité.

A la question "Avez-vous participé à la prise de décision de l'introduction du riz irrigué dans votre région ?" Voici ce qu'en disent les Riziculteurs.

TABLEAU N°10: Réponses des populations sur la décision d'introduction du riz irrigué

Réponses des riziculteurs sur la décision d'introduction du projet riz	Valeur absolue	Valeur relative
OUI	0	0
NON	232	64,44
NE SAIS PAS	128	35,56
TOTAL	360	100

Source : données de l'enquête

L'analyse du tableau montre que les riziculteurs (64,44%) n'ont pas participé à la décision de l'introduction de la culture de riz irrigué dans leur région. Cette décision leur a été imposée dans le cadre d'un projet de développement agricole. Cela montre que les populations n'ont pas participé à la phase de conception du projet, phase de la détermination des activités à mettre en œuvre.

Selon les responsables du projet, *"leur participation importait peu car il suffisait de les encadrer pour qu'ils travaillent dans les bas-fonds. C'était d'ailleurs nécessairement à leur avantage puisque les rendements de la terre, selon l'expérience des stations de recherche, devraient être 4 à 5 fois plus élevés qu'en culture pluviale traditionnelle"*.

Même si les populations n'ont pas participé à la décision de l'introduction de la culture du riz irrigué dans leur région, nous avons cherché à savoir si néanmoins cette innovation culturelle constituait un besoin pour elles.

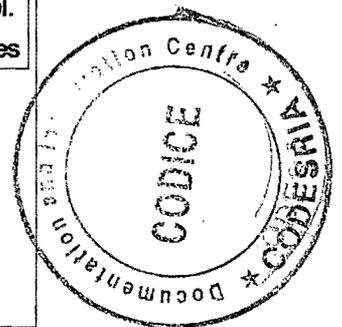
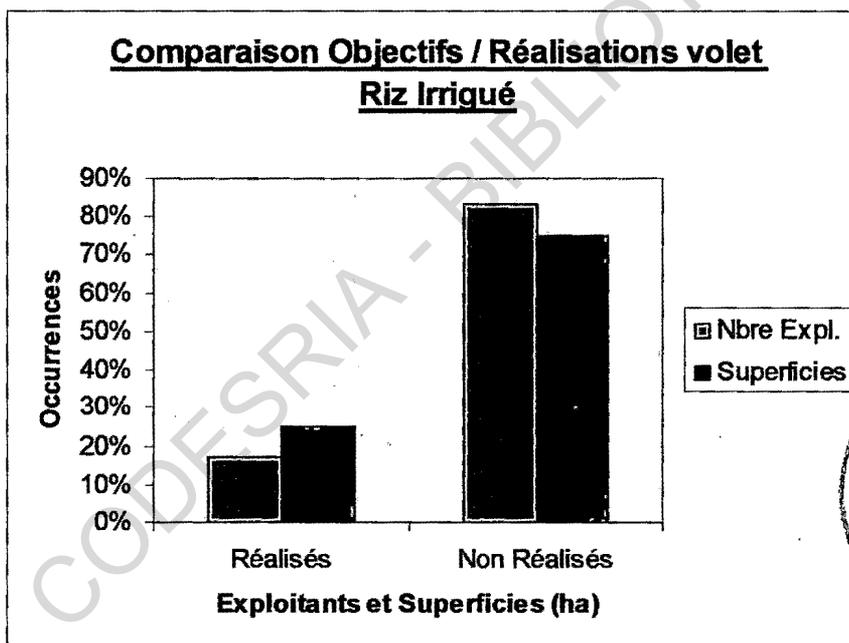
C'est ainsi qu'à la question "la culture du riz irrigué correspond-il à vos besoins ? » Pour les populations de la région forestière ouest de la Côte d'Ivoire

la culture de riz irrigué ne correspond pas à un besoin (97%). Seulement 3% prétendent ne pas en savoir.

Mais, dans la mesure où l'introduction du riz irrigué ne correspond pas à un besoin pour les populations rurales, quels seront alors les attitudes et comportements (réactions) des riziculteurs dans ce volet ?

L'enquête réalisée auprès des riziculteurs, corroborée par les données de l'Equipe d'Evaluation Finale du projet, nous situe sur les résultats obtenus dans ce volet : faible engouement des paysans et faiblesse de la production. Ces résultats sont consignés dans le diagramme suivant :

Diagramme N°2 : Comparaisons entre réalisations et objectifs : volet riz irrigué



Source : rapport d'évaluation du projet

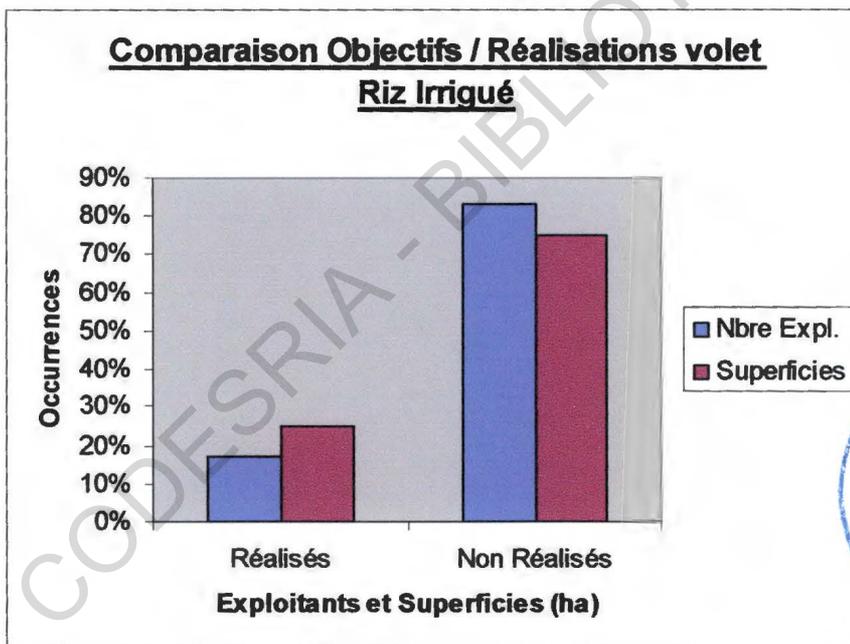
L'analyse du graphique montre que sur 7141 Riziculteurs initialement prévus, seulement 1260 soit 17% ont participé au projet et, sur un rendement de 4376 ha attendus, seulement 25% des superficies prévues ont été effectivement réalisées.

la culture de riz irrigué ne correspond pas à un besoin (97%). Seulement 3% prétendent ne pas en savoir.

Mais, dans la mesure où l'introduction du riz irrigué ne correspond pas à un besoin pour les populations rurales, quels seront alors les attitudes et comportements (réactions) des riziculteurs dans ce volet ?

L'enquête réalisée auprès des riziculteurs, corroborée par les données de l'Equipe d'Evaluation Finale du projet, nous situe sur les résultats obtenus dans ce volet : faible engouement des paysans et faiblesse de la production. Ces résultats sont consignés dans le diagramme suivant :

Diagramme N°2 : Comparaisons entre réalisations et objectifs : volet riz irrigué



Source : rapport d'évaluation du projet

L'analyse du graphique montre que sur 7141 Riziculteurs initialement prévus, seulement 1260 soit 17% ont participé au projet et, sur un rendement de 4376 ha attendus, seulement 25% des superficies prévues ont été effectivement réalisées.

Ce score réalisé dans ce volet, malgré les possibilités économiques énormes qu'offre cette variété de riz aux paysans, et aussi, malgré les moyens mis à leur disposition (intrants, encadrement...), nécessite que l'on s'en interroge.

En outre, les riziculteurs ne se sont pas limités à la seule culture du riz irrigué. Parallèlement à cette espèce de riz, presque tous (92%) ont fait des parcelles annexes de riz pluvial. La visite des différentes parcelles de culture nous a permis de constater que les parcelles de riz pluvial étaient plus étendues que celles du riz irrigué (riz du projet). En effet, on a constaté qu'un exploitant a réalisé moins d'un hectare de riz irrigué, soit exactement 0,86 ha pour 1,5 à 2 ha de riz local. Alors que le riz pluvial n'a reçu aucune aide particulière du projet ; ce sont les paysans eux-mêmes, par leurs propres semences et techniques culturales qui l'ont cultivé. Les riziculteurs ont adopté la stratégie de sécurité.

Aussi, la grande majorité des paysans (65%) ne cultivent-ils pas eux-mêmes leur champ de riz irrigué. Ils l'ont confié aux allogènes par le truchement des réseaux de relations sociales (clientélisme) que nous avons vu précédemment. On assiste ainsi à un rejet du projet riz par le paysan de l'ouest. La relation de clientèle signifie que le paysan ne veut pas pratiquer le riz irrigué, mais aussi, il ne veut pas laisser sa parcelle de terre inexploitée. Il veut, d'une manière ou d'une autre, tirer profit de l'action (innovation) proposée. Le clientélisme constitue un moyen pour lui de le faire en rentabilisant sa terre. Le projet ne lui convenant pas, il l'utilise autrement. C'est le phénomène du « détournement ».

Mais, comment donc expliquer cette attitude paysanne ?

Tandis que les responsables du projet interrogés à cet effet, mettent cette contre performance du riz irrigué au compte des problèmes d'ordre technique : « *nous avons connu des retards dans l'aménagement des bas-fonds* », l'enquête sur le terrain a révélé d'autres causes qui découlent plutôt de leur méconnaissance des rationalités paysannes faute de participation des populations à la phase d'élaboration du projet riz.

Afin de mieux saisir cette attitude des paysans face au riz irrigué, nous avons cherché à savoir dans un premier temps s'ils ont participé au choix des espèces de riz du projet. Les réponses sont consignées dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU N°11: Participation des Riziculteurs au choix des espèces de riz

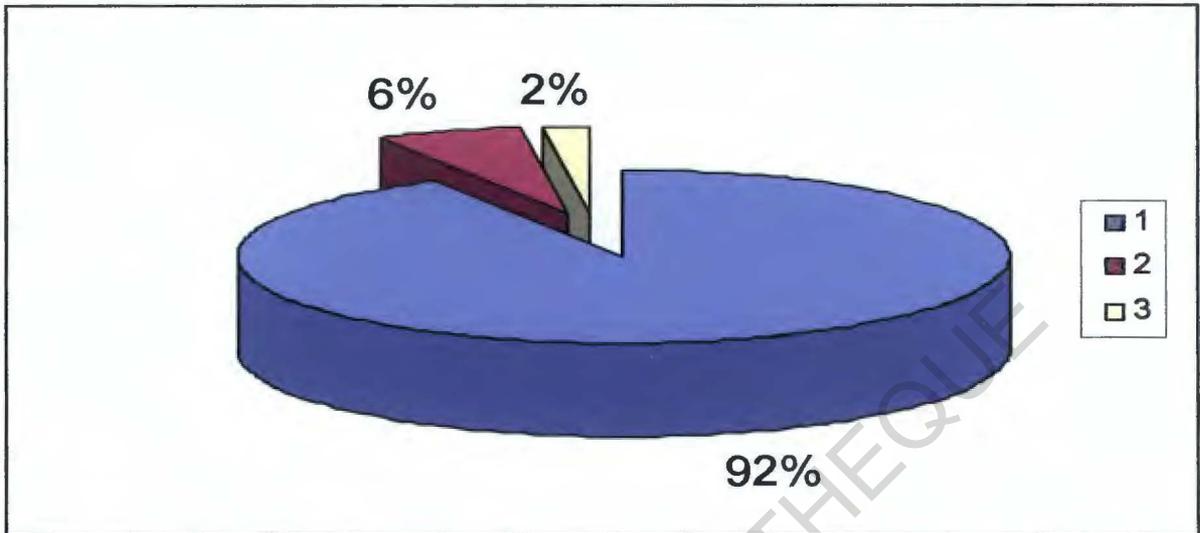
Participation des paysans au choix des espèces de riz	Effectif	Fréquence (%) des réponses des riziculteurs
OUI	0	0
NON	43	93
Sans réponses	3	7
Total	46	100

Source : données de l'enquête

Les Riziculteurs (93%) n'ont pas participé au choix des espèces de riz à introduire dans leur localité. Cela nous permet de voir, dans un second temps, si la réaction des paysans est liée à l'espèce de riz introduite par le projet. Ainsi, à la question, "Pourquoi ne pratiquez-vous pas le riz du projet ?" Voici les raisons évoquées par les paysans.

Les raisons évoquées par les paysans sont illustrées par le graphique suivant :

Diagramme 3 : Les raisons évoquées par les paysans par rapport à la culture du riz du projet



Source : données de l'enquête

A travers le graphique ci-dessus, on peut dire que l'attitude des paysans dans le projet riz irrigué est principalement liée à 1) l'inadéquation culturelle du riz irrigué (92%) (Riz du projet) au contexte local et à 2) l'organisation de la production dans ces sociétés (6%).

En ce qui concerne le premier motif, il faut dire que cette espèce de riz est étrangère aux populations. En effet, dans la région forestière ouest de la Côte d'Ivoire, c'est le riz pluvial qui est pratiqué et consommé traditionnellement. Le riz irrigué est marginalisé. Sa culture est l'apanage des allogènes. Comme le dit ce Riziculteur à GOYA (Guiglo) : « *mon fils, (s'adressant à moi), nous, on ne connaît pas leur riz de bas-fonds. Si tu connais quelqu'un pour prendre mon bas-fonds, il faut me l'envoyer* ».

La culture du riz irrigué se pratique dans les bas-fonds. Or dans la mentalité wê, dan et toura, le travail dans les bas-fonds rend l'homme stérile. Ils affirment : « *chez nous, si un homme reste longtemps dans les bas-fonds, il ne pourra plus faire d'enfants* ». Ils refusent d'y descendre. C'est ce qui explique qu'ils confient leurs parcelles aux allogènes pour les mettre en valeur. C'est ainsi que dans

certains villages de Bangolo (informations rapportées par des enquêtés déplacés de guerre) les villageois prétendent que certains bas-fonds appartiennent aux masques. Ils ne peuvent donc pas les mettre à la disposition du projet. Ces bas-fonds doivent rester vierges aux risques d'attirer la colère des génies; alors que paradoxalement, ces mêmes bas-fonds sont confiés à des étrangers pour leur exploitation. En fait, les populations avançaient tous ces arguments pour ne pas pratiquer la riziculture irriguée.

Après quelques investigations, on peut se demander si cette mentalité n'est pas liée à la pénibilité de la technique culturale de cette espèce de riz contrairement au riz pluvial. Elle exige du paysan qu'il adopte une posture courbée afin de tourner et retourner la terre boueuse. La technique culturale du riz irrigué, du semis au défrichage, et même après la récolte, nécessite constamment cette position. Elle s'avère donc très laborieuse et peut causer des courbatures.

L'absence de participation des populations à la conception du projet n'a pas permis aux développeurs de connaître ses réalités traditionnelles concernant le riz irrigué.

En outre, un autre fait explicatif des réactions des paysans dans le projet riz est 2) l'organisation de la production dans ces sociétés (6%). Selon la division du travail, les cultures vivrières en général, et le riz en particulier, sont l'apanage des femmes ; l'homme se contente de faire la préparation de la parcelle et le choix du lieu à défricher. Comme ils le disent eux-mêmes : *"l'homme fait le choix de la parcelle à défricher. Si tu as 2 ha, si tu nettoies, tu réfléchis : est-ce que ma femme pourra désherber ? S'il y a la fête d'excision et de circoncision, il faut un grand champ "*.

La répartition du travail est nettement définie dans ces sociétés. Or, le projet Bad-Ouest, par l'introduction de la riziculture irriguée, demande une implication active de l'homme dans tout le processus de culture : défrichement, désherbage, récolte. De même, la femme qui participe à ce volet est amenée à faire le

défrichage, le désherbage et autres activités annexes. En clair, le projet demande une inversion des rôles, des tâches.

En effet, demander à l'homme de l'ouest ivoirien de participer aux opérations de culture vivrière proprement dites, et à la femme de participer aux travaux de défrichage, abattage, brûlis, nécessite de la part de ces derniers une révision totale du système de valeurs auxquelles ils se réfèrent depuis des générations. Et donc une remise en cause fondamentale du « dualisme sexualiste » qui régit, un peu partout en Afrique et dans ces sociétés en particulier, la division du travail.

En d'autres termes, l'homme accepte encore difficilement de faire un travail jadis dévolu à la femme, beaucoup plus difficilement d'ailleurs que la femme n'accepte le contraire.

On voit que la division du travail dans les sociétés wê, dan et toura a créé chez l'homme et la femme une incapacité sociale à pratiquer la culture du riz irrigué. Faute donc de participation des populations à l'élaboration du volet riz, le projet n'a pas tenu compte des règles qui régissent l'organisation de la production dans les sociétés considérées. A cela s'ajoutent les divergences entre les techniques culturales. Tandis que le riz irrigué se fait par le semis en poquets, le semis du riz pluvial se fait à la volée.

La faible participation des populations au volet riz irrigué serait liée également à la représentation sociale du riz dans les sociétés en place.

TABLEAU N°12: Perception du riz irrigué par les populations locales

Opinions des populations locales sur le riz irrigué	Effectif	Fréquences (%) de la perception du riz irrigué dans l'ensemble des réponses des enquêtés
Riz des pauvres (socialement parlant)	27	59
« Faux » riz (au goûter)	16	35
Bon riz (au goûter)	3	6
Riz des riches (socialement parlant)	0	0
Total	46	100

Source : données de l'enquête

Les populations considèrent que le riz du projet est le riz des pauvres (59%) et qu'il n'est pas doux au goût (35%).

Les paysans font une distinction dans la terminologie employée pour désigner le riz du projet et le riz local. Ils nomment le riz du projet « *riz chinois* », c'est-à-dire le riz importé de la Chine, et le riz local « *vrai vrai riz* ». Que ce soit chez les wê, dan et toura, le riz pluvial et le riz irrigué n'ont pas les mêmes significations sociales et ne remplissent pas les mêmes fonctions sociales.

Le riz local est autoconsommé et joue un rôle social très important dans la société. Il sert à l'accueil des étrangers, à faire des dons pendant les cérémonies importantes. Il est utilisé pendant les fêtes de circoncision et d'excision. Comme le disent les paysans eux-mêmes : "*le riz de chez nous est pour les fêtes d'igname et de circoncision/excision. On l'utilise pour donner aux gens ou pour accueillir un étranger*".

Dans le discours des paysans, l'importance du «vrai riz» apparaît au travers des explications données, par opposition à l'usage du riz irrigué.

Les hommes appellent le riz irrigué : « *le riz des femmes* » car sa vente leur sert à payer les dépenses courantes et à nourrir les individus des groupes de travail. Il n'est pas considéré comme du riz «noble». Il n'est jamais offert à l'étranger et n'est consommé localement qu'en cas de nécessité, au moment des périodes de soudure. Son goût n'est pas très apprécié. A la cuisson, le riz irrigué gonfle beaucoup par rapport au riz local. Il est alors bon pour nourrir les groupes de travail. Comme le souligne un riziculteur: "*si tu sèmes le riz chinois (entendre riz irrigué) en première année, c'est que tu es pauvre* " ; *le riz chinois, c'est pas du vrai riz* ».

Le riz est vendu, mais là encore, il y a une distinction entre le riz irrigué et le riz pluvial. Le prix n'est pas le même pour la même quantité. Le riz irrigué, vendu dans un grand contenant (500g), est deux fois moins cher (275FCF/kg) que le riz local (550 FCFA/kg). Le riz irrigué est considéré comme le riz des pauvres.

Le manque de viabilité du projet riz montre la faiblesse de l'approche participative adoptée. Cette faiblesse est tributaire des logiques des différents

acteurs en présence. Tandis que les logiques des planificateurs et économistes nationaux étaient de réduire les importations de riz et d'accroître le PIB (Produit Intérieur Brut), les paysans s'inscrivaient eux dans une logique de subsistance, logique micro-économique.

L'expérience du projet riz nous permet en effet de voir comment les réalités socioculturelles et les rationalités paysannes déterminent la participation des populations rurales aux projets de développement. Ces réalités culturelles qui gravitent autour de l'adoption de la culture du riz irrigué pouvaient être levées ou évitées par la participation des populations à l'élaboration de ce volet. Mais les promoteurs du projet ont plutôt joué ou compté sur la possibilité d'adaptation des populations rurales. Alors que l'adaptation est un processus par lequel l'homme fait un usage efficace et productif du potentiel énergétique de l'environnement. C'est un processus interactif entre le milieu physique, les techniques, l'organisation et l'environnement social, l'idéologie et les besoins des individus. Tous ces éléments font partie d'un ensemble, où la modification d'un élément risque d'affecter les autres. Les divers éléments qui constituent les communautés rurales résultent de leur adaptation au milieu et aux activités qui lui sont liées de sorte qu'ils parviennent en général à un certain équilibre.

Or, comme le souligne Michel CERNEA (2000) « *l'introduction de nouveaux éléments par le biais des programmes de développement est susceptible de perturber cet équilibre ; les nouvelles caractéristiques peuvent être rejetées ou engendrer un malaise social* ». Il est donc important de comprendre les adaptations de l'homme au milieu pour assurer, dans toute la mesure du possible, l'adéquation entre les changements proposés et les réalités culturelles et besoins des communautés. Nous ne prétendons pas que tout changement technique ou social doit être évité. Comme nous le verrons par la suite, l'ingénierie sociale (la mise sur pied ou la valorisation des institutions ou des associations, par exemple les coopératives) peut être utilisée pour introduire les techniques culturelles dans la société. Mais la validité de ses résultats dépend, en définitive, de la compréhension du contexte socioculturel concerné.

En somme, l'examen de la participation, telle qu'elle est proposée par le volet riz du projet Bad-Ouest, montre que les populations n'ont pas été associées à leur propre développement. Sinon, une participation effective des populations à l'élaboration de ce volet, aurait permis aux promoteurs, non pas d'introduire une nouvelle variété de riz dans ces sociétés, mais plutôt de chercher à améliorer les techniques de production du riz pluvial local. Cette initiative n'empêcherait pas le projet d'atteindre les objectifs fixés (augmentation de la production). Elle permettrait d'aboutir aux mêmes résultats avec un certain avantage pour le riz pluvial local. Non seulement les populations rurales acceptent de le cultiver mais aussi, l'utilisent pour l'auto consommation. Il sera donc en mesure de lutter contre la faim dans la région. L'Etat peut ensuite chercher des débouchés pour son écoulement sur le plan national et même régional.

Comme nous l'avons signifié dans la deuxième partie du travail, la région ouest de la Côte d'Ivoire regorge une quantité importante d'étangs. Ces étangs sont propices au développement de la pisciculture. Cet environnement physique favorable va favoriser la mise en œuvre du volet pisciculture dans le projet Bad-Ouest. Dans la plupart des projets de développement, le développement de la pisciculture répond généralement au besoin d'augmenter la production en poissons. Tâche que ne peuvent assumer les seuls pêcheurs. Mais beaucoup de problèmes relatifs au développement rural en général se retrouvent également dans le développement et l'introduction de la pisciculture dans le milieu rural. Nous aborderons ici les obstacles socio-culturels spécifiques à ce secteur particulier et qui viennent entraver la participation des populations, et par la même occasion, le bon déroulement des programmes de développement de la pisciculture. Nous allons voir, comme dans le cas de la riziculture, comment l'approche participative a été appliquée et quels sont les résultats obtenus, quelle a été l'attitude des pisciculteurs dans le projet ?

III-3-2-3- Attitudes et comportements des paysans dans le volet pisciculture

Selon les promoteurs, la pisciculture ne représentait que 5% de la consommation en poissons de la région. Il fallait donc l'augmenter, surtout que l'environnement physique de la région était favorable à une telle activité: l'existence d'un important réseau de bas-fonds, un réseau hydrographique très dense avec une disponibilité en eau toute l'année.

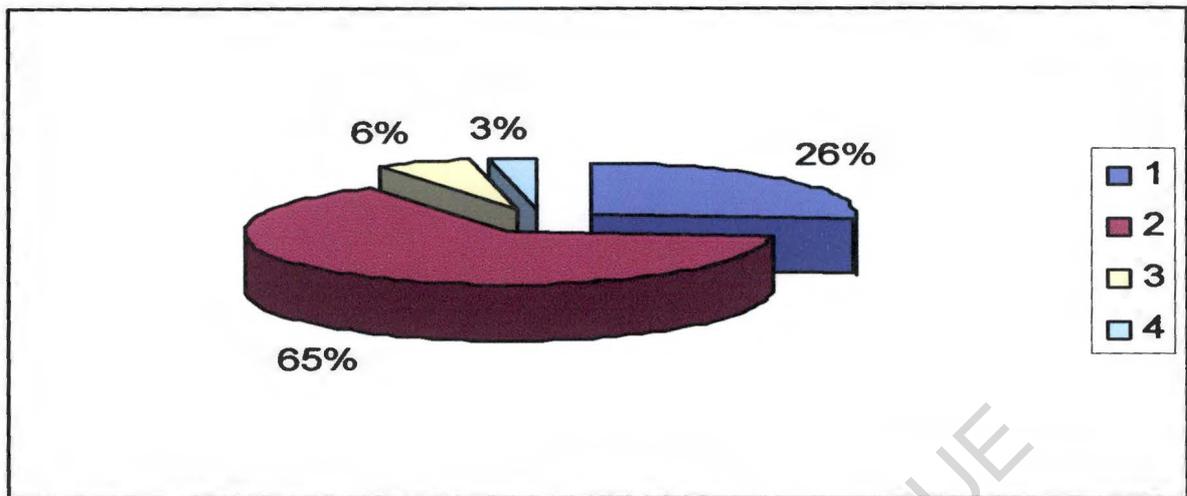
Nous avons cherché à savoir si les populations étaient confrontées à un problème de poissons dans la région. En clair, est-ce que la pisciculture constituait un besoin pour elles. A cette question, les populations (65%) prétendent qu'elles n'étaient pas réellement confrontées à un problème de pénurie de poissons dans la région. Mais elles estiment que la mise en œuvre du projet peut leur permettre de commercialiser leur production vers d'autres villes tel que Abidjan.

Nous avons cherché à savoir les motivations réelles de certains paysans à pratiquer cette activité dans le cadre du projet. Les raisons avancées par les pisciculteurs sont les suivantes :

- Problème de chômage (26%)
- Quête de revenus (65%)
- Logique de subsistance (6%)
- Sans réponses (3%)

Le diagramme suivant nous permet de voir ces raisons :

Diagramme 4 : Raisons d'adhésion au projet pisciculture



Source : données de l'enquête de terrain

La plupart des pisciculteurs (65%) ont participé au projet pisciculture dans l'espoir de relever leurs revenus. D'autres par manque d'activité (26%), et d'autres encore pour se nourrir (6%).

Les visites que nous avons effectuées sur les fermes piscicoles nous ont permis de constater que 4 pisciculteurs sur les 5 qui constituent notre échantillon, soit 80%, ont abandonné leurs fermes piscicoles et les ont transformées en rizières (culture de riz local). C'est la stratégie de détournement.

Nous avons cherché à savoir les raisons qui pourraient expliquer ses réactions des pisciculteurs. Les pisciculteurs évoquent deux raisons principales qui expliqueraient leurs attitudes et comportements dans le projet pisciculture : i) absence de traditions piscicoles (47%) et ii) inadéquation culturelle des espèces de poissons élevés (53%).

Pour ce qui concerne le manque de tradition piscicole, il faut noter qu'en effet, les populations wê, dan et toura ne sont pas traditionnellement pisciculteurs. La pisciculture est une activité marginale dans la région. Son introduction constituait une activité quasi nouvelle pour la plupart des paysans. Comme nous l'avons montré dans le champ d'étude, le développement de la pisciculture dans la région a été et reste l'apanage des étrangers (maliens, burkinabés, guinéens).

Mais, ceux-ci ont été exclus du projet. Comme le disent les pisciculteurs eux-mêmes : *" nous ne savons pas comment on élève les poissons. Ce sont nos frères étrangers qui font la pisciculture. D'ailleurs ce sont eux qui ont envoyé cette activité dans notre région "*.

Même si la pêche est pratiquée, force est de reconnaître qu'elle constitue une activité secondaire dans les sociétés wê, dan et toura. Elle n'a lieu que pendant la période de soudure dans le but de résoudre les problèmes de la faim en attendant la récolte du riz. Ce sont les femmes et les jeunes garçons qui s'adonnent à cette activité. L'individu pratiquait cette activité qu'accessoirement et occasionnellement ; alors que le projet veut faire de la pisciculture une activité permanente du paysan (pisciculteurs professionnels). Chez les toura, par exemple, la pêche est quasi inexistante sauf chez les populations avoisinantes du Bafing. Le poisson est très peu consommé en pays toura.

En outre, la pêche et la pisciculture constituent deux activités différentes, aussi bien dans leur principe que dans les techniques utilisées. Tandis que la pêche consiste à capturer du poisson, la pisciculture consiste à élever du poisson. La plupart des organismes internationaux de développement classent ces deux activités ensemble, dans le secteur de la pêche, renforçant l'illusion qu'elles ont beaucoup de points communs. En réalité, le produit, le poisson, est leur seul point commun. Par le mode de travail, la pisciculture se rapproche plus de l'agriculture ou de l'élevage que de la pêche. En général, l'aquaculteur aménage une zone spécifique pour y faire grandir des poissons et s'attacher des droits sur la production. Les droits de propriété sont donc comparables à ceux de l'agriculture. La pêche, quant à elle, repose sur l'accès libre, les pêcheurs ayant des droits égaux sur les ressources. Le fait que la proie est sauvage et mobile ajoute un élément de risque et oblige les pêcheurs à se déplacer.

Par contraste, les aquaculteurs exercent un plus grand contrôle sur la récolte. Le plus souvent, ils savent où trouver les poissons et quand les capturer. La production est plus prévisible. Enfin, les besoins en main-d'œuvre et en capitaux

différent d'une activité à l'autre. Les pêcheurs ne font que récolter le fruit de la nature. Dans les petites entreprises, cela requiert des investissements relativement faibles. En revanche, les systèmes d'aquaculture peuvent recourir à la fois à la culture et à la récolte, qui reposent sur des apports en main-d'œuvre et sur une formation plus complexe. Bien souvent, il faut y ajouter le creusement d'étangs, l'alevinage, la préservation de la qualité de l'eau et l'alimentation, opérations qui demandent un investissement relativement élevé.

A cette absence de tradition piscicole, s'ajoute le facteur culturel qui semble t-il, constitue un facteur psycho-sociologique limitant à la pratique de la pisciculture par les paysans. Cela a trait aux espèces de poissons élevées dans le projet. A ce niveau, certains sous-groupes guéré (les « seinu ») et wobé (les « Tao ») ne consomment pas le poisson. Ils ont pour "ancêtre" le poisson. Pour ceux-là, la pêche est une activité inconnue. Nos informateurs seinu et Tao disent à ce sujet : *« nous, on ne mange pas le poisson. C'est notre totem. Il constitue notre ancêtre. Si on ne mange pas le poisson, on ne peut donc pas l'élever »*.

Accepter de faire l'élevage de poissons dans le groupe Tao, c'est enfreindre aux interdits sociaux et provoquer les « *Glaé* » ou les « *Kwi* ». Cet acte peut entraîner des sanctions sévères de la part de ces institutions qui restent les gardiens de la société globale. Des malheurs peuvent donc s'abattre sur la société en question. Il leur est donc culturellement impossible de participer à tout projet relatif à la pêche ou à la pisciculture.

Quant aux toura, le poisson en général ne constitue pas un totem, mais plutôt le poisson silure. L'origine de cette interdiction sociale remonte à la période d'installation des toura dans la région. Comme le racontent nos informateurs : *"nous étions poursuivis par les ennemis lorsque nous émignons de Bahglé. Quand nous avons atteint le Bafing, nous l'avons tous traversé à la nage sauf une des femmes de notre ancêtre. Elle était enceinte. Personne ne put la secourir car c'était un sauve-qui-peut. C'est alors qu'un gros silure sortit de l'eau, la mit sur son crâne et lui fit traverser le fleuve. La femme n'eut pas le temps de le*

remercier qu'il disparut. Elle fut tournée en dérision lorsqu'elle raconta son aventure. Mais par la suite, nos enfants mouraient chaque fois que nous nous régaliions de la chair de ce poisson. C'est alors que le devin nous interdit de nous en régaler désormais ".

L'animal-totem entre dans la sphère liturgique. Il est d'ailleurs le seul élément naturel auquel un culte est directement voué. Ainsi, pendant certains cultes, on s'adresse au crâne de l'animal-totem, hérité des ancêtres et précieusement gardé par le doyen du lignage. Alors que c'est cette espèce de poissons qui est élevée dans le cadre du projet Bad-Ouest à côté du tilapia. Mais puisqu'un même pisciculteur est tenu d'élever les deux espèces de poissons dans le projet, il s'avère impossible pour les toura de pratiquer la pisciculture dans le projet.

En pays guéré, il y a même une rivière «aux silures sacrés » à Zagné »(que nous avons eu l'occasion de visiter) , comme pour signifier qu'ils ne consomment pas cette espèce de poissons. De même, en pays Yacouba, dans le Département de Man, il y a la rivière aux poissons "sacrés" de Douagué à Kouibly. Ces endroits, qui sont des sites liturgiques pour les populations, démontrent que l'on doit tenir compte de ces réalités avant d'introduire tout projet de développement de la pisciculture.

Les sociétés wê, dan et toura sont, comme nous l'avons vu, des sociétés exogamiques. Ainsi, par le jeu des alliances à travers le mariage, les mêmes interdits de groupe ou de clan se retrouvent dans d'autres lignages du village. Dans le système social, les enfants issus d'une union observent l'interdit du groupe social duquel sont issus leurs parents.

On peut dire que les populations-cibles du projet ont une incapacité culturelle à pratiquer la pisciculture parce qu'elles n'ont pas été associées au choix des espèces de poissons à élever dans le cadre du projet. Les responsables du projet interrogés à cet effet, évoquent des raisons économiques pour justifier l'imposition des espèces de poissons. Pour eux, « *le silure et le tilapia se reproduisent très vite et sont très sollicités sur le marché urbain, leur élevage est très rentable* ».

Un autre fait explicatif de l'échec du volet pisciculture se trouve dans la gestion des moyens de production. Ceux-ci ne parvenaient pas aux pisciculteurs. Cela nous permet de savoir comment se faisait la gestion des intrants.

A la question : « Qui a la charge de la distribution des moyens de production ? Tous les pisciculteurs sont unanimes qu'ils ne participaient pas à la gestion des moyens de production. Leur participation se réduisait à la formulation de leurs besoins aux responsables du projet qui devaient les examiner et au besoin les satisfaire. Ils disent : « *tous les moyens de production se trouvent entre les mains des agents de l'ANADER. Nous les pisciculteurs, on ne voit rien dans la gestion. Quand un pisciculteur a besoin de quelque chose, il dit à l'agent de l'ANADER, c'est tout* ».

Cette absence de participation des pisciculteurs dans la gestion n'est pas allée sans créer des difficultés dans le fonctionnement du volet pisciculture du projet. En effet, l'on a constaté des retards dans la livraison des moyens de production. Parfois, les alevins sont livrés sans les aliments et inversement, alors que les deux éléments devraient être livrés simultanément au pisciculteur.

La conséquence de ce dysfonctionnement est que les pisciculteurs manquaient parfois d'aliments pour élever leurs alevins. Faute de nourriture, les alevins mourraient dans les étangs.

Pour faire face à cette difficulté, les pisciculteurs recouraient au « *bokohui* » (en dialecte libérien), qui est de la farine de maïs, livrée par les organisations internationales tel que le HCR aux réfugiés libériens qui se trouvent dans la région. Ils achetaient ces aliments à vil prix (le sac de 50kg à 2500fcfa) contrairement à l'aliment recommandé qui lui, coûtait plus cher (le sac de 50 kg à 9000 f cfa). Les pisciculteurs élevaient les poissons avec ces aliments qui sont inadaptés pour l'élevage des alevins. Mais comme ils le disent eux-mêmes : " *on est obligé de procéder ainsi. Si tu ne fais pas ça, tous tes poissons vont mourir dans l'eau alors que c'est à crédit que le projet te les a livrés. Donc, que tes poissons meurent ou pas, tu seras obligé de rembourser le crédit. Nous non plus, nous ne voulons pas perdre* ".

Nous constatons une stratégie de minimisation des risques dus aux dysfonctionnements des circuits officiels d'approvisionnement en intrants ; d'où un recours préférentiel aux réseaux informels d'acquisition d'aliments.

Ainsi, sans possibilité d'améliorer leur production piscicole par manque de moyens de production (insuffisance d'alevins et d'aliments), les pisciculteurs n'avaient guère d'autres modes d'actions économiques à leur disposition qu'une combinaison des modes officiels et « officieux » d'approvisionnement. On voit donc comment les pisciculteurs ont développé à leur niveau des stratégies propres pour parer à toutes pertes.

Aussi, par absence de participation des pisciculteurs à la gestion des intrants, les casiers d'alevins qui leur étaient livrés contenaient-ils parfois moins de la quantité commandée ; les lieux d'approvisionnement en intrants étaient éloignés des fermes piscicoles. Par exemple, les pisciculteurs de Guiglo devaient aller jusqu'à Man (plus de 80 km) ou Duékoué (30 km) pour acheter les aliments et les alevins. La longue distance entraînait parfois la mort des alevins pendant le trajet. De même, les pisciculteurs étaient confrontés au problème de rupture de stocks d'aliments ou d'alevins.

Il ressort de cette situation que les conditions drastiques de la pisciculture exigent un renouvellement constant des moyens de production, ce qui se traduit par des taux d'investissement élevés pour les ménages de pisciculteurs. Les capacités d'autofinancement des pisciculteurs sont assez limitées face à l'immensité des besoins. Les commerçants détenteurs de matériel de pêche sont constamment sollicités par les pisciculteurs en vue d'assurer leur équipement, et cela a abouti à une longue tradition d'échanges axée sur le système de crédit informel, où les commerçants ont fini par imposer les règles du jeu. Les rapports se sont transformés au fil des temps en des relations de clientélisme, dont le corollaire fut l'accentuation des liens de dépendance entre fournisseurs et demandeurs.

Si avant le projet, la pêche fournissait 90% de la consommation, la pisciculture 5% et les importations congelées 5%, selon le Rapport d'évaluation finale du projet, après le projet, nous pouvons dire qu'il y a eu une régression de la

part de la production de la pisciculture et une augmentation des autres sources d'approvisionnement. En effet, à l'heure actuelle, les marchés des villes de Guiglo et de Duékoué sont approvisionnés en poissons, essentiellement par les pêcheurs maliens, guinéens et libériens auxquels viennent s'ajouter les importations de poissons congelés d'Abidjan.

Nous constatons qu'en dépit du développement de la pisciculture, c'est la pêche qui constitue l'essentiel de la production en poissons dans la région. On est toujours à la case départ, d'où l'échec du projet pisciculture.

En définitive, on constate que la stratégie participative dans le cas de la pisciculture a été la manifestation des logiques contradictoires qui s'affrontaient dans ce volet.

Aux yeux des développeurs ivoiriens, les pisciculteurs apparaissent comme une catégorie socio-professionnelle homogène. Pour parvenir à réaliser les objectifs fixés (augmentation de la production de poisson), il suffisait donc de les regrouper autour de ce centre d'intérêt commun, de leur inculquer les connaissances techniques élémentaires par le biais de l'encadrement.

En fait, nous nous trouvons en présence de groupes hétérogènes aux intérêts divergents (autochtones, allochtones), souvent antagonistes dès qu'ils entrent en compétition pour l'acquisition de positions hégémoniques aux plans du statut social, du contrôle des ressources. L'exploitation des fermes piscicoles par des allochtones donne généralement droit à la perception du tiers des captures par le maître d'étang (autochtone). On ne peut travailler dans la ferme piscicole de n'importe qui et n'importe comment dans la région forestière ouest de la Côte d'Ivoire. Une multitude de règles sociales inégalement favorables à tous régissent les activités piscicoles. Lorsque les Bozo, (pêcheurs traditionnels maliens) dont les ressources piscicoles sont limitées pendant certaines périodes de l'année (tarissement des fleuves), migrent vers les étangs piscicoles des autochtones, ils sont soumis à la réglementation que leur imposent ces derniers et non celle instituée par l'Etat.

Aussi, les chefs de village, les notables -chefs de terre- accaparent des postes de responsabilité au sein des organes institués par le projet (coopératives des pisciculteurs) pour protéger leur autorité dans ce domaine de la réglementation.

L'exercice de l'activité suit donc une logique propre, différente de celle des promoteurs du projet qui l'occultent ou l'ignorent purement au profit de la rationalité et de l'efficacité technique. C'est souvent au niveau des objectifs qu'apparaît l'inadéquation fondamentale dans la façon d'appréhender les logiques des différents acteurs. Bien souvent, contraints d'adhérer au projet piscicole, les acteurs ruraux (autochtones, allochtones) jouent le jeu pour les bénéfices immédiats qu'ils peuvent en tirer (aide financière, alimentaire...), sans faire grand cas des objectifs fixés par l'Etat qui sont essentiellement d'ordre économique, tel que l'approvisionnement de la zone urbaine en poissons. Ils reçoivent donc le message à travers leur propre système de valeurs et en fonction de leurs intérêts propres.

En somme, l'approche participative dans le cadre du projet pisciculture a été «domptée » par les acteurs en présence en fonction de leurs intérêts et logiques. En effet, l'Etat ivoirien, par rapport à la poursuite d'objectifs économiques qu'il s'est fixés, tel que l'approvisionnement de la zone urbaine en poissons, a adopté une stratégie qui excluait les populations rurales à la prise de la décision d'introduire la pisciculture dans leur localité. De même, les pisciculteurs étaient exclus de la gestion des moyens de production. Aussi, sachant que les populations locales pouvaient s'opposer à l'introduction de cette innovation dans la région car les espèces de poissons (le silure) constituaient un tabou pour elles, l'Etat a imposé cette activité et les espèces de poissons aux pisciculteurs. Leur participation s'est limitée à la phase d'exécution du projet.

Quant aux populations rurales, sachant que la pisciculture est inadaptée à leurs rationalités socioculturelles, elles l'ont rejetée. Elles n'ont pas participé. De même, les pisciculteurs, se rendant compte que le projet ne leur permettait pas d'atteindre leurs objectifs (amélioration du revenu, lutte contre le chômage, logique de subsistance), l'ont abandonné en cours de route.

Ce volet pisciculture montre que la participation des populations rurales au projet de développement est liée à leur environnement socioculturel. Il faut donc en tenir compte dans le processus de lutte contre la pauvreté en milieu rural.

« *L'eau c'est la vie* », n'est pas seulement un slogan. Aujourd'hui en effet, les besoins en eau dans notre vie quotidienne et dans le développement rural sont de plus en plus importants. Aux besoins importants de la quantité en eau s'ajoutent les besoins de la qualité. En mettant l'accent sur l'eau potable, les Nations Unies fondent leur action sur le principe suivant lequel il vaut mieux prévenir les maladies provoquées par une eau malsaine, polluée ou insalubre, que guérir à grands frais ces mêmes maladies. C'est donc pour palier au double problème de déficit en eau et d'insalubrité qu'une composante « hydraulique villageoise » a été initiée dans le projet Bad-Ouest.

III-3-2-4- Attitudes et comportements des paysans dans le volet approvisionnement en eau

Dans le cadre de cette partie, nous cherchons à comprendre les différentes composantes de l'eau socialement et symboliquement, les différents usages de l'eau et les différentes stratégies que les acteurs déploient autour des projets d'approvisionnement en eau.

Les objectifs de ce volet étaient d'augmenter la disponibilité en eau potable, d'améliorer l'état sanitaire de la population. Pour ce faire, le projet devait réaliser 430 points d'eau constitués chacun d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine.

L'enquête auprès des populations montre qu'à l'instar des volets riziculture et pisciculture, le projet « hydraulique villageoise » n'a pas été initié à la demande des populations rurales (85%). Ce point de vue des populations est corroboré par les dires du responsable de la Direction de l'Eau, chargé du volet Hydraulique villageoise dans le cadre du projet Bad-Ouest: *"nous n'avons pas besoin d'attendre que les populations expriment ce besoin. Nous savons tous que l'eau est un besoin*

vital. L'Etat a le devoir d'améliorer les conditions de vie des populations en leur permettant d'avoir accès à l'eau potable " .

Bien que les populations n'aient pas été associées à la prise de la décision de réaliser le projet eau dans leur localité, néanmoins le besoin en eau potable constitue un véritable besoin pour elles (75%). En effet, les populations de cette partie de la Côte d'Ivoire sont confrontées à des problèmes de pénurie d'eau potable pendant certaines saisons de l'année. Et même s'il y a parfois de l'eau, la question de sa qualité reste problématique.

En ce qui concerne les résultats de ce volet, si les responsables du projet interrogés, persistent à ne les considérer qu'en termes du nombre de forages réalisés (438 points d'eau contre 430 initialement prévus), pour montrer le succès du volet hydraulique villageoise, le constat que nous avons fait sur le terrain est peu reluisant quant à la gestion et l'entretien des ouvrages. Les visites effectuées dans les villages nous ont permis de constater que dans les 5 villages (Yaoudé, Goya, Pinhou, Dahoua, Nicla) de notre échantillon qui ont bénéficié de forages (7 forages au total), trois seulement étaient en bon état et fonctionnaient quotidiennement, les autres étaient défectueux et attendaient des pièces de rechange. Les populations empruntaient toujours les pistes des marigots et rivières malgré l'eau des forages (plus potable). En outre, les comités de gestion n'existaient que de nom et rencontraient des difficultés quant à leur fonctionnement ; les communautés villageoises ne venaient pas aux réunions. Dans d'autres villages comme celui de Nicla, ce comité n'était pas encore constitué. Les populations ne payaient pas leurs cotisations pour la réparation des forages. Il faut noter que le projet a laissé aux populations le soin de réparer les ouvrages en cas de panne, de payer la rémunération des techniciens de maintenance.

Cette attitude, plutôt paradoxale des populations, n'a pas manqué de nous interpeller et d'attirer notre attention surtout que l'eau représentait un besoin pour elles. Nous avons alors cherché à comprendre le pourquoi d'une telle attitude. Les populations interrogées à cet effet, avancent principalement les raisons de

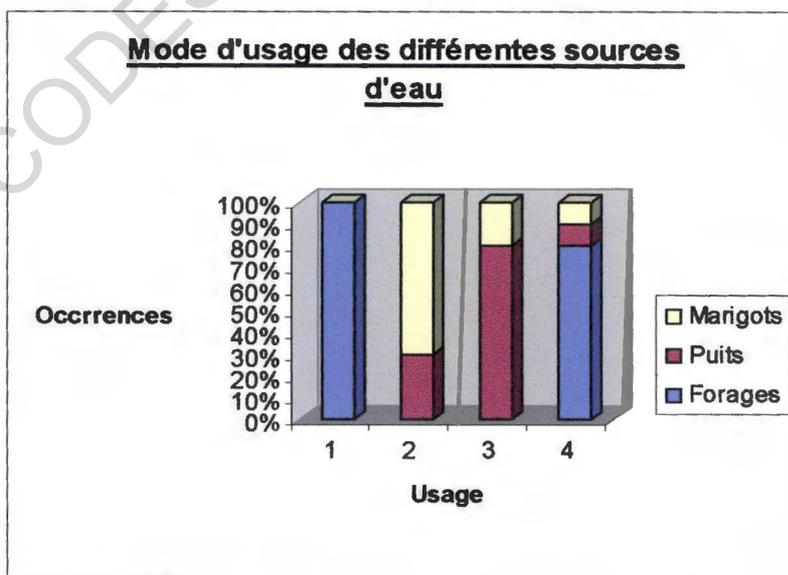
conditions d'accès à l'eau (65%) et de modalités d'installation des pompes et forages (33%) pour justifier leurs comportements.

- Les conditions d'accès à l'eau

A ce niveau, les populations expliquent leurs réactions par le caractère «payant » de l'eau (72%). Dans certains villages, l'eau se paie à la pompe. C'est le cas de NIONLE (sous-préfecture de Sanguiné) où selon nos informatrices (déplacées de guerre), le seau d'eau est à 10 Fcfa pour les forages simples. A YADOULE, par contre, le seau d'eau est à 25 Fcfa pour les châteaux d'eau. Dans les villages de ZRO et YAOUDE à Guiglo, l'accès à l'eau est «libre ». L'eau ne se paie pas à la pompe, mais chaque semaine, chaque ménage doit verser la somme de 100 Fcfa pour faire face aux pannes éventuelles. L'eau reste donc toujours payante, la cotisation a tout simplement été différée de la pompe à la maintenance. Dans les deux cas, les populations considèrent que l'eau est payante. Afin de réduire les coûts liés à l'utilisation de l'eau, elles préfèrent alterner entre l'eau des forages et l'eau des puits et marigots en fonction des tâches à accomplir.

Cela peut être représenté par le diagramme en bâtons suivant :

Diagramme N°5 : Utilisation de l'eau en fonction des sources et des tâches à accomplir



Source : données de l'enquête

On constate ainsi la survivance de l'usage de l'eau de puits et de marigots en dépit de l'installation des forages d'eau potable. Les ménagères font un usage différentiel des sources d'eau.

D'autre part, les populations évoquent la question de la distance entre les forages et les lieux d'habitations (28%) pour expliquer leur recours à l'eau des puits. A ce niveau, les femmes prétendent qu'elles ont trop d'activités domestiques à accomplir, et que si elles doivent parcourir de longues distances pour avoir de l'eau, elles *"n'arriveront pas à s'en sortir"* (les forages sont situés dans un endroit précis du village). C'est pourquoi pour certaines tâches, elles préfèrent utiliser l'eau des puits qui se trouvent dans la concession.

En outre, plusieurs villages, qui étaient confrontés à des problèmes d'eau, n'ont pu bénéficier de forages. Cela peut s'expliquer par les conditions de bénéfice des ouvrages. En effet, les villages qui voulaient bénéficier de l'eau potable devaient verser la somme de 3 000 000 fcfa soit 10% des investissements pour l'hydraulique villageoise améliorée et la somme de 100 000 fcfa pour les forages simples. Telles sont les conditions fixées par les responsables du projet. Les populations interrogées sur les modalités d'installation des forages disent qu'elles n'ont pas participé (100%) à la fixation de ces sommes-garanties. Elles leur ont été imposées. Aucune étude sociologique n'a été menée au préalable pour déterminer les conditions socio-économiques de mise en œuvre d'une telle entreprise.

Pour les responsables du projet, cette contribution financière permettra de responsabiliser les populations, de leur faire prendre conscience de la nécessité d'entretenir les ouvrages. Comme le dit M. Responsable Adjoint de l'Hydraulique villageoise *"les populations doivent désormais contribuer à leur propre développement. L'Etat ne peut plus tout faire pour elles"*. Mais, force est de constater que l'imposition ou la non participation des populations à la détermination des conditions financières d'accès à l'eau potable a entraîné l'exclusion de certains villages. Selon le rapport d'évaluation définitif du projet, *"sur un ensemble*

de 23 villages, seulement 12 villages ont pu satisfaire à la condition préalable à l'exécution des travaux, c'est-à-dire au versement de 3 millions de f CFA". C'est ce qui a fait dire au Chef du village de Zagné, qu' " il faut avoir de l'argent pour prétendre bénéficier du projet Bad-Ouest ".

Nos informateurs nous ont rapporté que dans certains villages de Man, ce sont des cadres influents qui ont payé pour les populations cette garantie exigée par le projet. Si de prime abord, cette initiative peut être salubre, elle peut néanmoins entraîner le phénomène de clientélisme entre ces cadres et les populations rurales. En effet, cet acte n'est le plus souvent pas fortuit. Il confère à ceux-ci un certain pouvoir et leur permet d'avoir une emprise sur les populations rurales et de se rendre incontournables dans le village.

Ces modalités d'accès à l'eau potable constituent ainsi un frein à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et à la lutte contre la pauvreté. Le projet n'a donc pas tenu compte de la différenciation socio-économique et démographique entre les villages pour fixer la «somme-garantie ». En effet, les villages moins peuplés ressentent plus cette cotisation que les villages plus peuplés.

L'application de l'approche participative permettrait la fixation de taux différentiels adaptés à la capacité financière de chaque village. Cette manière de procéder n'est pas nouvelle en soi. Elle a déjà été expérimentée dans le cas des projets FRAR (Fonds Régional d'Aménagement Rural).

Face aux réticences des populations à cotiser pour l'installation des ouvrages, le Responsable de la Programmation et de l'Evaluation du projet prétend que : *"les populations sont de mauvaise foi, elles aiment la gratuité "*. Pour lui, cette somme exigée comme caution par le projet, est «négligeable » si on la divise par le nombre d'habitants dans un village. Mais, les responsables du projet ignorent que la question de la contribution financière a aussi une dimension psychologique. A ce niveau, les populations, n'ayant pas participé à la prise de la décision de construction des forages dans leurs villages, considèrent le projet comme une

oeuvre de « *bienveillance* » de l'Etat à leur endroit, comme cela se faisait aux lendemains des indépendances où l'Etat faisait tout sans rien exiger des populations rurales.

Le projet « hydraulique villageoise » a permis d'approvisionner la région ouest du pays en eau potable. Mais certains facteurs tels que les conditions d'accès et le coût de l'eau ont freiné son utilisation permanente.

Les jeunes, dans la zone du projet, sont confrontés à des problèmes de chômage. Ils vont donc en exode à la recherche d'emplois dans les villes telles que San-pédro et Abidjan. Afin de lutter contre l'exode rural et de réduire le chômage des jeunes, le projet a initié un projet d'installation des jeunes agriculteurs.

III-3-2-5- Attitudes et comportements des paysans dans le programme d'installation des Jeunes Agriculteurs

Ce volet du projet vise à contribuer, de manière durable, à améliorer les conditions de vie des populations locales par l'accroissement des revenus et à lutter contre l'exode rural en rendant plus attractif, pour les jeunes, le métier d'agriculteur. Ce programme comprend deux sous-volets qui sont le PARC (Programme d'Arrachage et Replantation de Café) et le PLAM (Programme de Lutte Anti-Mirides).

Pour l'ensemble des jeunes de la région (86%), le projet n'était pas une initiative venant d'eux.

L'enquête réalisée auprès des jeunes bénéficiaires de ce programme nous a permis de constater qu'en ce qui concerne le volet PIJA, les jeunes ont mis l'accent sur les cultures vivrières (82%) au détriment des cultures d'exportation. Alors que c'était le contraire qui était prévu par le projet. On assiste à une réorientation du projet par les jeunes.

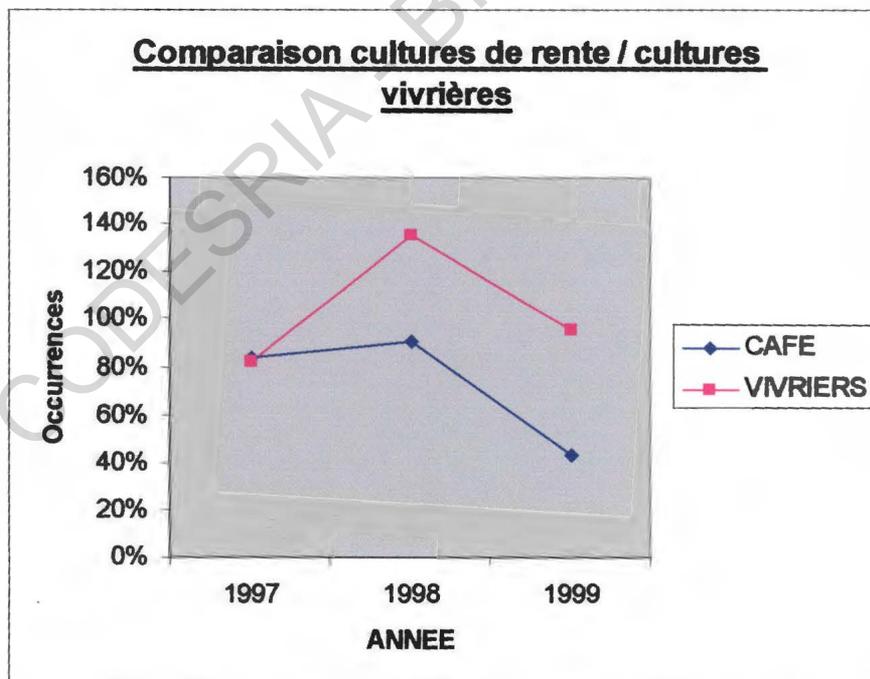
En ce qui concerne le PARC, le projet visait l'intensification des plantations caféières existantes par arrachage du verger trop âgé et peu productif et son remplacement par du matériel végétal plus performant. Mais là aussi les paysans

(63%) n'ont pas détruit leurs anciennes plantations de café comme prévu par le projet, ils ont plutôt créé de nouvelles plantations de café avec les nouveaux plants que le projet leur a distribués. On assiste également à une réorientation ou à un «détournement » du projet par les paysans.

Quand au programme PLAM, il consistait en une intensification des parcelles déjà existantes grâce à un traitement contre les mirides, responsables de la perte de près de 30% de la production. Sur le terrain, nous avons constaté l'utilisation des produits phytosanitaires à d'autres fins. En effet, tous les paysans (100%) de ce volet ont aussi utilisé les produits pour traiter leurs parcelles de cultures vivrières.

Dans l'ensemble de ce volet, on constate un «détournement » du projet par les paysans. C'est la stratégie de détournement. D'ailleurs, le rapport définitif d'évaluation du projet le confirme par la comparaison entre les objectifs initiaux et les résultats effectifs obtenus sur le terrain :

Diagramme N°6 : Comparaison entre cultures vivrières / cultures de rente

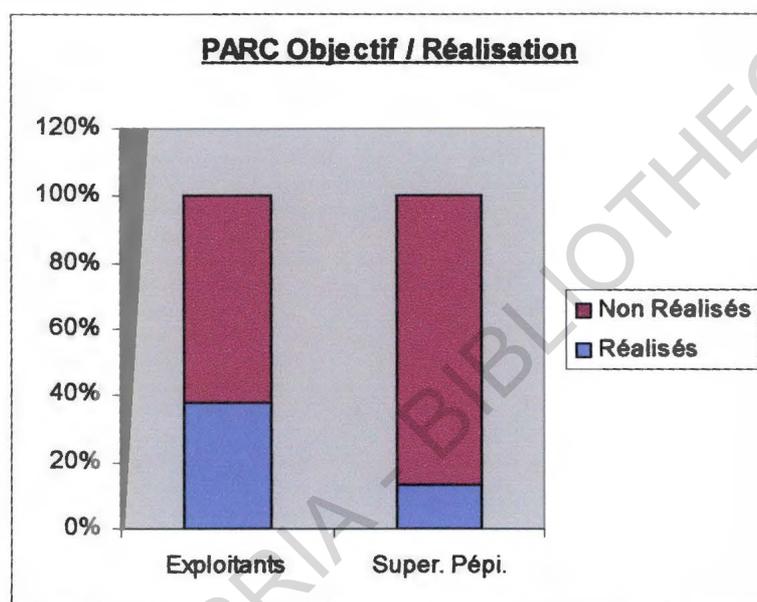


Source : Le développement intégré de la Région semi-montagneuse de l'Ouest (Rapport 1999)

Au niveau du PARC

- le nombre d'exploitants (2836) est largement inférieur aux objectifs prévus (7456), soit un taux de 38%
- les superficies en pépinière sont largement inférieures (1919 ha) aux objectifs initiaux (7771) soit un taux de 13%

Digramme N°7 : Parc Objectifs/ Réalisations

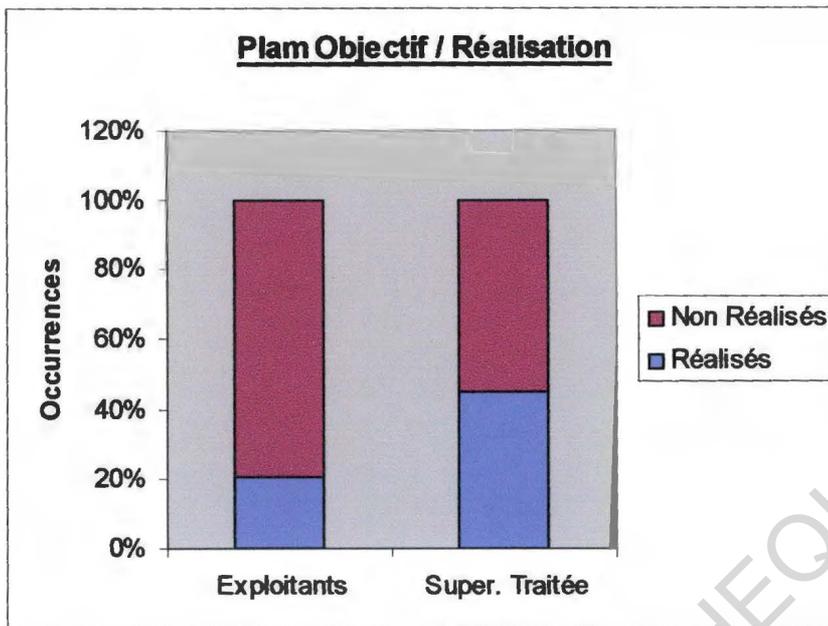


Source : Le développement intégré de la Région semi-montagnaise de l'Ouest (Rapport 1999)

Au niveau du PLAM

- le nombre d'exploitants (1560) est largement inférieur aux objectifs prévus (7456) soit un taux de 21%
- les superficies traitées sont inférieures (3350 ha) aux objectifs prévus (7456 ha) soit un taux de 45%

Diagramme N°8 : Plam Objectifs/ Réalisations



Source : Le développement intégré de la Région semi-montagneuse de l'Ouest (Rapport 1999)

Le projet n'a pas atteint les objectifs escomptés en ce qui concerne les sous-composantes PIJA, PLAM, PARC.

S'il est établi que le projet a attiré beaucoup de jeunes, alors comment expliquer ces médiocres résultats obtenus sur le terrain ?

L'enquête montre que la réorientation du projet trouve son explication dans le manque de tradition agricole (52%) des jeunes et d'autre part dans les conditions socio-économiques des jeunes agriculteurs (48%).

En ce qui concerne le premier point, les jeunes interrogés affirment qu'ils ne sont pas paysans. Ce sont des jeunes déscolarisés. C'est le projet qui veut faire d'eux des agriculteurs. Comme nous l'avons montré dans la présentation de la zone d'étude, les cultures vivrières constituent les principales activités agricoles dans les sociétés wê, dan et toura. Les cultures de rente sont marginales. Elles sont l'apanage des allogènes. Les jeunes n'ont pas pris l'habitude de les pratiquer.

Pour ce qui est des conditions socioéconomiques des jeunes, le projet compte faire du café la seule source de revenus des jeunes exploitants. Or les jeunes sont venus au projet pour chercher de l'argent parce qu'ils étaient au chômage. La majorité d'entre eux sont mal intégrés et faiblement enracinés dans le village. Ils ont, à plusieurs reprises déjà, cherché à faire fortune ailleurs (Abidjan, San-pédro à cause du port...). Ce sont leurs quêtes infructueuses d'emplois qui les ont conduits au village lorsqu'ils ont entendu parler de l'implantation du projet Bad-Ouest dans leur région. Le projet constituait pour eux un nouvel espoir, une sorte «d'eldorado ». Mais, lorsqu'ils pensent que le café met entre 4 à 5 ans avant d'entrer en production, ils sont déroutés. Ils ne savent donc pas où se procurer les moyens de survie en attendant cette (longue) période de production du café. Même si le projet a prévu d'octroyer à chacun d'eux la somme de 25 000 f CFA par an, ils répondent : *"qu'est-ce qu'on peut faire avec 25 000f par an de nos jours ? »*.

Pour faire face à leurs difficultés socio-économiques, les jeunes vont développer des logiques compensatoires. C'est ainsi qu'ils mettront plus l'accent sur le développement des cultures vivrières au détriment du café, car disent-ils : *"avec les cultures vivrières, déjà à partir de 3 à 4 mois, tu peux vendre ta production et te faire un peu d'argent en attendant que le café n'entre en production "*.

Les conditions socio-économiques des jeunes les ont donc amenés à braver les recommandations du projet. Ces conditions n'ont pas été prises en compte par le projet. A ces conditions socio-économiques s'ajoutent les contraintes sociales. En effet le jeune doit pouvoir satisfaire ses besoins. Ce n'est plus comme dans la société traditionnelle où c'était son lignage qui faisait tout pour lui, même en ce qui concerne le paiement des compensations matrimoniales. Aujourd'hui, c'est plutôt le jeune qui doit supporter les charges sociales de sa famille. C'est l'une des raisons pour laquelle les parents ont mis les terres familiales à la disposition de leurs enfants. Le jeune participe au projet, mais en réalité, ce n'est pas lui, mais plutôt sa famille. Il n'est que l'élément officiellement déclaré.

Ainsi, si les statuts n'ont pas évolué au sein du clan ou du lignage, les rôles eux, ont subi des modifications notables. Ils se sont mêmes inversés. Ce n'est plus le lignage qui s'occupe du jeune, mais plutôt le jeune qui s'occupe des membres de son lignage.

Donc le jeune wê, dan ou toura, en établissant des calculs entre la production des cultures de rente et des cultures vivrières, se rend compte en effet que la production de ces dernières est plus profitable. Une réflexion plus poussée de sa part, soutenue par les contraintes socio-économiques évoquées plus haut, l'amène à se rendre compte qu'en effet, la culture des produits vivriers dans le cadre du projet Bad-Ouest, est plus avantageuse que la pratique exclusive de la culture du café. On constate une analyse des avantages des divers choix cultureux (rapport cultures vivrières/ cultures d'exportation) ; ce rapport relevant non seulement d'une stratégie d'autosubsistance mais aussi de la rentabilité comparée des deux types de cultures en tant que cultures spéculatives (le vivrier étant aussi une culture de rapport).

Cela montre que malgré l'introduction du café et du cacao, les cultures vivrières demeurent encore aujourd'hui en bonne place dans les revenus monétaires du ménage et du paysan de l'ouest ivoirien. D'une part, le secteur de production traditionnelle n'est plus exclusivement orienté vers l'autoconsommation, d'autre part, il n'échappe plus totalement à l'économie monétaire.

Le projet Bad-Ouest ne s'est donc pas rendu compte de la survivance de l'agriculture traditionnelle dans ces sociétés et a voulu faire des cultures de rente la seule et principale source de revenus du paysan de l'ouest. On assiste à ce qu'Alfred Schwartz a appelé " *illusion monétaire et effets de substitution*"³⁷. En effet, l'introduction des cultures de rente et la monétarisation de l'économie ont fait croire aux promoteurs du projet que le paysan a totalement abandonné l'agriculture traditionnelle au profit de l'agriculture commerciale.

³⁷ SCHWARTZ, A., 1970 « l'économie villageoise guéré d'hier et aujourd'hui », Cahier Orstom, série Sciences Humaines, vol III, 3 : 1-85

La cohabitation des deux catégories culturelles ne va pas sans difficultés. L'étude de l'organisation de la production montre que les temps de travaux des deux systèmes de cultures ne s'emboîtent pas mais se «*télescopent*», pour reprendre l'expression de Monica HUNTER³⁸.

Le calendrier agricole du paysan de l'ouest établi par Alfred Schwartz nous permet de mieux comprendre ce conflit de temps entre cultures vivrières et cultures de rente :

TABLEAU N°13: Calendrier agricole du paysan Wê

PERIODE DE L'ANNEE	CULTURES DE RENTE	CULTURES VIVRIERES
	ACTIVITES	ACTIVITES
janvier	Récolte-recépage	Repérage et défrichements de la parcelle
février	Post récolte sanitaire-entretien-préparation nouvelle plantation	Abattage des arbres et brûlis
mars	Taille-préparation nouvelle plantation	Labourage à la houe et semis du premier riz (riz de soudure) et du maïs dès la tombée des premières pluies
avril	Piquetage- trous pour nouvelles plantations-engrais	
mai	Nettoyage-Egourmandage-Traitement contre scolyte-Plantation	Semis de riz principal-Bouturage du manioc-Clôturage et surveillance du champ pendant la saison sèche
juin	Débroussaillage-sarclage-egourmandage-taille des branches mortes-nouvelle plantation caféière	
juillet	Entretien-paillage-	

³⁸ HUNTER Monica cité par SCHWARTZ, A. id. page 80

août	égourmandage- prérécolte sanitaire contre scolytes des grains-lutte contre chenilles	
septembre	Entretien-remplacement des manquants sur jeune plantation-engrais- étayage	Récolte
octobre	Nettoyage- égourmandage- remplacement des manquants	stockage
novembre	Egourmandage- poudrage insecticide- récolte-séchage-	Repos
décembre	Récolte-égourmandage	

Source : SCHWARTZ, A., 1970 « l'économie villageoise guéré d'hier et aujourd'hui », Cahier Orstom, série Sciences Humaines, vol III, page 36)

Il ressort de l'analyse du tableau, que le calendrier agricole du paysan de l'ouest est particulièrement chargé de février à juillet. Or c'est à cette même période que les cultures vivrières et le café exigent le plus de travail : préparation de parcelles, entretiens de plantations... C'est ce qui explique le mauvais entretien et les retards dans les calendriers de plantation du café.

Avant l'introduction du café, la culture vivrière absorbait à elle seule tout le temps du paysan. Les techniques culturales n'ayant pas évolué, le temps consacré au café ne peut qu'être réduit. La compression affecte par conséquent à la fois l'une et l'autre cultures, le temps consacré au café l'est au détriment du vivrier et inversement. Le système de production se trouve donc bloqué par l'impossibilité pour le paysan de satisfaire à la fois la culture vivrière et la culture du café. Il est donc amené à opérer un choix.

Et comme les jeunes agriculteurs sont venus au projet Bad-Ouest pour chercher de l'argent, et compte tenu des contraintes socio-économiques qui pèsent sur eux, ils ont opté pour les cultures vivrières au détriment du café qui met plus de temps pour rentrer en production.

Harceler le paysan du projet, comme le font les encadreurs de l'ANADER et les responsables, pour l'inciter à étendre sa production caféière au détriment des cultures vivrières dévient problématique. Le jeune agriculteur a parfaitement conscience des limites du système du projet, et si les parcelles de caféiers n'ont qu'un hectare, ce n'est la conséquence ni de la « paresse », ni d'une quelconque mauvaise volonté, mais bien d'un calcul d'adaptation optimale des possibilités aux contraintes.

C'est cette même logique qui a amené les paysans du volet Plam à utiliser les plants de café du projet pour étendre leurs plantations et ceux du volet Parc à utiliser les produits phytosanitaires du projet pour pulvériser leurs parcelles de cultures vivrières. A ce niveau en effet, l'insuffisance et la qualité médiocre du matériel végétal livré ont amené les paysans à « détourner » le projet. Ceux-ci refusent de prendre des risques en détruisant leurs anciennes plantations au profit de nouvelles dont la productivité est incertaine compte tenu de la mauvaise qualité des plants. Ils préfèrent préserver leurs acquis.

L'usage des produits phytosanitaires du projet par les paysans pour pulvériser leurs parcelles de vivriers montre que, sans possibilité d'améliorer leur production cacaoyère par manque de moyens de production (les insecticides sont livrés en retard et sont insuffisants), les paysans n'avaient guère d'autres modes d'action économique à leur disposition qu'une combinaison d'autoconsommation (par l'augmentation de leur production de cultures vivrières) et de production marchande (par la production des cultures de rente).

Cette réaction des paysans montre que ceux-ci font des calculs avant de participer à toute action de développement contrairement à ce que croient les « développeurs ». Ils agissent en fonction de leurs intérêts. Le paysan est un agent

économique et cette réalité ne doit pas être occultée par les développeurs. Elle doit être prise en compte. Cela justifie l'affirmation selon laquelle les paysans participent aux projets en fonction des intérêts qu'ils poursuivent et non en fonction de ceux des développeurs. Et tant que leurs intérêts ne seront pas pris en compte, ils «détourneront » ou réorienteront les projets de développement.

L'analyse du volet «installation des jeunes agriculteurs » fait ressortir que chaque acteur a utilisé la stratégie participative pour atteindre ses objectifs. En effet, l'Etat n'a pas associé les jeunes à la conception du projet afin de s'assurer de pouvoir atteindre ses objectifs de production des cultures de rente et de maintien des jeunes au village. Quant à ceux-ci, ne voyant pas leurs intérêts à être agriculteurs et ne pouvant relever leurs revenus à travers le projet, ont refusé d'y participer. Ils l'ont détourné et abandonné (rejet).

Afin de permettre la poursuite des activités du projet et de pérenniser l'action, les développeurs ont initié la constitution d'organisations professionnelles agricoles (OPA). De telles structures offraient un cadre pour l'expression et l'action des paysans et permettaient une participation effective d'autant plus efficace que les paysans pouvaient contrôler les marges de commercialisation de leur production. Dans ce cadre, les paysans, à travers des organisations professionnelles agricoles, devaient prendre progressivement en charge le développement de leur région.

III-3-2-7- Attitudes et comportements des paysans dans les organisations professionnelles agricoles (OPA)

Lorsque les organismes publics et leurs partenaires au développement lancent des projets visant à induire le développement par des moyens financiers, ils se heurtent rapidement à des difficultés d'ordre social : comment susciter et maintenir la participation des acteurs sociaux qui donnent vie aux projets ?

Afin d'encourager et d'organiser cette participation, il est nécessaire d'identifier précisément les besoins de ces populations et leur mode d'organisation dans le cadre des interventions de développement. C'est dans cette perspective que nous

abordons les options stratégiques et opérationnelles permettant d'améliorer les méthodes actuelles d'animation et d'organisation du milieu rural en renforçant le rôle des groupes autogérés et des organisations sociales locales en tant que vecteurs de participation des populations aux coopératives mises en place dans le cadre des projets de développement.

Ce chapitre traite, d'une part, des stratégies participatives des différents acteurs dans le volet « coopératives » du projet Bad-Ouest et d'autre part, des conditions socioculturelles indispensables aux projets participatifs d'organisation du milieu rural.

Les objectifs des OPA sont les suivants :

- l'approvisionnement des coopérateurs en facteurs de production à un prix raisonnable, et l'amélioration de leurs conditions de vie,
- la commercialisation de la production
- le ravitaillement des adhérents à moindre coût en intrants
- la gestion des moyens de production

Dans les structures coopératives, la gestion des moyens de production et la commercialisation de la production échappaient aux paysans coopérateurs (81%). Leur participation se limitait à la phase d'exécution des tâches liées à la production (19%).

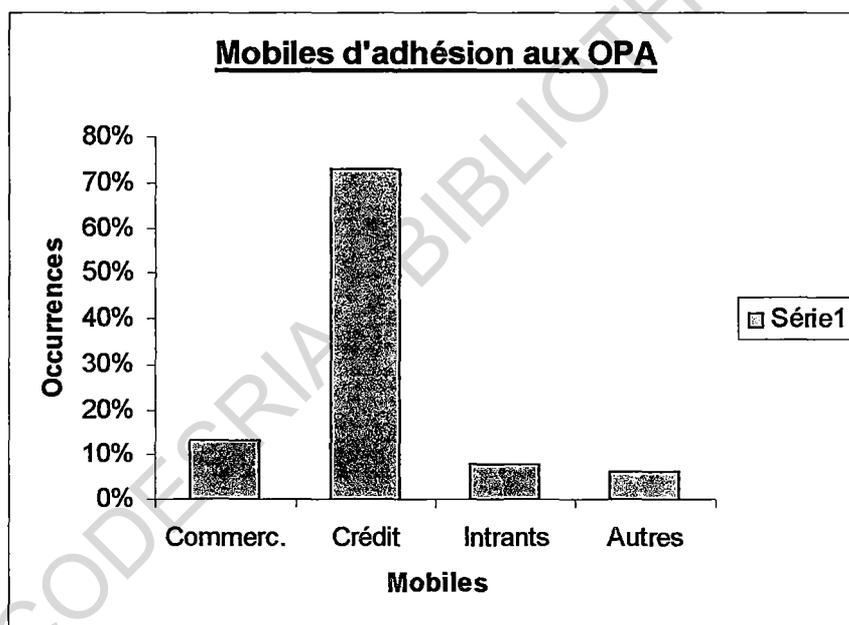
Au niveau de la commercialisation de la production, c'était l'Anader qui s'en chargeait. Cette structure devait regrouper les productions des paysans en vue de la commercialisation. La participation paysanne consistait à la seule collecte des produits pour leur transport dans leurs coopératives respectives. Il en était de même pour ce qui est de l'encadrement. A ce niveau également, leur participation se limitait à la mise en œuvre des conseils des agents d'encadrement.

Les paysans n'avaient donc aucune marge de manœuvre dans la gestion des OPA ni dans l'encadrement ni dans la commercialisation de leur production. Les développeurs ont mis en œuvre une stratégie qui les mettait en amont et en aval de toute la filière et qui excluait les paysans coopérateurs.

A partir de ces différents constats, nous pouvons dire que la constitution des coopératives dans le cadre du projet, répondait à un objectif inavoué des pouvoirs publics de contrôler la production et la commercialisation du café et du cacao. Les coopératives étaient des instruments de contrôle aux mains de l'Etat, principal initiateur du projet.

Nous allons voir si la participation des paysans aux O.PA est, comme pour l'Etat, sous-tendue par une logique bien précise. C'est ainsi qu'à la question «Pourquoi avez-vous adhéré aux coopératives ?»; les réponses données par les paysans sont contenues dans le diagramme suivant :

Diagramme N°9 : Mobiles d'adhésion aux OPA



Source : données de l'enquête

Le constat qui se dégage à travers le tableau et le diagramme est que la participation des paysans aux OPA répond à des objectifs bien précis, le bénéfice des prestations du projet, à savoir le crédit (75%), la commercialisation (12%), les intrants (9%). En effet, pour avoir accès aux services du projet (moyens de production), le paysan est obligé d'avoir la caution solidaire d'une OPA.

Paysans et Etat s'inscrivent chacun dans une logique bien précise dans leur participation aux actions des coopératives.

Si les coopératives, dans le projet, permettent de socialiser d'une certaine manière la production et la commercialisation des produits, permettant ainsi au paysan de réaliser quelques maigres avantages pécuniaires, c'est en définitive au projet qui représente l'Etat, que revient le monopole de l'échange, c'est-à-dire la vente des produits sur le marché extérieur. Or, nous savons qu'en économie capitaliste, c'est l'échange qui domine la production. Cela revient à dire que c'est l'Etat qui reste le principal bénéficiaire du travail des paysans à travers les coopératives.

En outre l'enquête nous a permis de constater que près de 80% des coopératives créées dans le projet étaient des coopératives des cultures de rente. Un autre fait non moins important, est que les allogènes, bien qu'étant exclus du projet, bénéficient des prestations du projet en ce qui concerne leurs coopératives de café et cacao (intrants, crédits, encadrement, commercialisation).

L'analyse de ces différentes situations ne vient que corroborer notre thèse selon laquelle le projet Bad-Ouest est un projet du gouvernement ivoirien pour augmenter la production du café et du cacao, principales cultures d'exportation du pays. Le projet est donc initié pour la satisfaction des besoins des pouvoirs publics et non de ceux des populations «bénéficiaires ».

Mais, l'exclusion des coopérateurs de la gestion des OPA ne sera pas sans conséquence sur le fonctionnement de ces structures. En effet, la centralisation du pouvoir n'a pas favorisé la « participation » de tous à la prise des décisions.

Comme nous l'avons vu dans le volet PIJA, l'absence des paysans dans la gestion des intrants a entraîné l'insuffisance de la quantité du matériel végétal et parfois de sa qualité (boutures non racinées), la sous-estimation des besoins des paysans en produits de traitement (en deçà des demandes effectivement formulées), une contestation des paysans quant aux types de produits fournis...Quant au volet pisciculture, cette absence de participation a entraîné des

retards dans la livraison des alevins et des aliments de poissons. En effet, les deux doivent parvenir simultanément au pisciculteur. Ces dysfonctionnements, dus à la non participation des intéressés, ont causé la mort de plusieurs alevins. L'absence de participation des paysans à la gestion des coopératives n'a pas permis leur responsabilisation dans le projet.

Enfin, le manque d'un « esprit d'appartenance et d'identification collective » a entraîné l'infidélité totale et fidélité partielle de certains coopérateurs (29%). Ceux-ci, appelés coopérateurs indépendants par les responsables, vendaient leurs productions à des particuliers, en dehors de leur coopérative. C'est la stratégie de contournement, car en effet, il est interdit aux membres des coopératives de vendre leurs produits en dehors de la coopérative. Mais malgré cette disposition, ces derniers le font en contournant les règles.

La place réservée aux paysans dans la gestion des OPA dans le cadre du projet Bad-Ouest, s'apparente parfaitement à celle des coopératives pendant la période coloniale et aux lendemains des indépendances des Etats africains : des coopératives sans coopération entre les acteurs et qui s'inscrivaient dans une logique essentiellement économique. Comme le dit si bien Yves Goussault (1973) *« la création de coopératives est depuis un demi-siècle, l'instrument privilégié des politiques agricoles dans les campagnes « sous-développées ». Les administrations coloniales en ont usé abondamment pour le contrôle de la production et de la population paysanne ; les planteurs et colons eux-mêmes y ont trouvé une forme efficace d'organisation de leurs intérêts professionnels ; les programmes contemporains de développement rural ou de réforme agraire en font un usage d'autant plus généralisé qu'ils y voient le seul moyen de rentabiliser leur aide à la paysannerie pauvre, d'orienter le plus grand nombre de petits agriculteurs vers la production marchande et leur offrir un cadre de participation économique et sociale. Le coopératisme demeure ainsi la panacée des développements agraires »*.

C'est d'ailleurs ce qui explique que dans la plupart des pays africains, l'Etat constitue l'interlocuteur de la coopération le plus important pour les organisations

paysannes en ce sens qu'il poursuit en permanence sa propre logique de reproduction en dehors de sa participation au champ de la coopération. Cette logique vise l'incorporation du monde paysan à l'économie nationale, en recourant à des stratégies de prélèvement ou de contrôle des filières.

De leur côté, « *les paysans n'éprouvent guère de sentiment d'appartenance nationale. Les ponctions étatiques ne leur paraissent pas compensées par des redistributions ou des investissements à leur profit. Tout en ressentant des besoins d'appui technique, d'assistance financière* » et, bien sûr de sécurité et d'accès au marché, ils ne semblent guère croire à une action gouvernementale sérieuse leur venant en aide. *Etat et paysannerie entretiennent des rapports marqués par le conflit et l'ambivalence.* (Muller, 1989 :48)

Dans ce contexte, les coopératives, dans le cadre du projet Bad-Ouest, peuvent-elles être de véritables instruments de promotion du monde rural ? Peuvent-elles lutter efficacement contre la pauvreté ?

Nous pouvons répondre à cette question toujours avec Yves Goussault en ces termes : *"la coopération paysanne dans les pays sous-développés est inapte à remplir son rôle primordial à l'égard des paysans pauvres parce qu'elle est conçue et mise en œuvre prioritairement en fonction des impératifs économiques de l'échange marchand"*⁴⁰.

L'étude des coopératives dans le cadre du projet Bad-Ouest pose la problématique des rapports entre paysans et Etat dans les actions de développement entreprises par les pouvoirs publics en «faveur» des populations rurales. Les échecs des coopératives s'expliquent par l'absence des paysans à la gestion. Cette situation est source de méfiance entre les différents acteurs et crée un manque d'esprit coopératif.

La participation paysanne au développement ne résulte pas de la mise en place des structures coopératives nouvelles dans les projets de développement.

⁴⁰ GOUSSAULT, Y., 1973, «stratification sociale et coopérative agricole », Revue Tiers-monde, 2954

Elle peut résulter par contre de l'intérêt ressenti par les agriculteurs pour la réalisation d'objectifs qui seraient proposés par les planificateurs du développement pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Si cet intérêt existe, les communautés rurales sont capables de déterminer l'organisation qui leur convient.

Ce type d'organisation sera calqué sur l'organisation de la société en place. On ne peut le comprendre en dehors de la société. Il est enchâssé, encastré dans toutes les structures sociales en place de sorte qu'on ne peut le dévoiler qu'en dévoilant la structure sociale elle-même. Selon Kadja et Seibel, *"les formes d'organisation d'auto-aide endogènes sont celles qui ont été suscitées et développées du dedans, par les besoins du milieu rural, sans impulsion extérieure, et qui par conséquent sont directement et intimement intégrées au système social total du groupe considéré, en accord avec ses valeurs, ses croyances, son histoire, ses aspirations et ses besoins"*⁴¹.

Comme nous l'avons vu dans la présentation du champ d'étude, il existe dans les sociétés wê, dan et toura, des formes de travail collectif.

Chez les Guéré, on a les "gban", qui sont des groupes de travail qui rassemblent au niveau des lignages, un certain nombre de personnes pour l'exécution des tâches précises.

Chez les Wobé, l'organisation de la production se faisait sur la base à la fois familiale et sociale (sociétés d'entraide) appelé "ban ou mihin". Il en est de même chez les DAN que chez les Toura où il existait des structures d'entraide et d'émulation professionnelle.

Dans ces structures traditionnelles, il y avait une responsabilisation des membres qui étaient chargés d'accomplir des tâches spécifiques en fonction de leur statut dans l'organisation. Ces structures traditionnelles n'étaient pas cantonnées dans une seule fonction. Elles en remplissaient plusieurs à la fois. C'est ainsi qu'elles remplissaient un rôle social qui consistait à l'assistance de

⁴¹ KADJA, M., SEIBEL, D., 1986, les organisations rurales autochtones d'auto-aide en Côte d'Ivoire, Abidjan : Université, page 27

chaque membre par les autres en cas d'événements heureux ou malheureux ; un rôle économique en constituant une réserve de force de travail grâce à la pratique du "faa". En pays Toura par exemple, ces structures remplissaient un rôle politique car elles avaient une place déterminée dans les « assemblées » de la communauté. Elles constituaient un « phénomène social total ».

Sans systématiquement prôner un retour à la tradition, la promotion d'une éventuelle action coopérative ne peut ignorer ces données sociologiques. Bien que s'estompant au fur et à mesure des transformations nouvelles qui se font jour, ces caractéristiques essentielles n'ont pas complètement disparu dans les procès de production actuels et demeurent ancrés dans la conscience collective des populations Dan, Toura et Wê. La majeure partie des unités de production sont gérées par les aînés ; et les cadets, toujours privés de pouvoir de décision, demeurent la principale force de travail.

Dans certaines coopératives de la région, nous avons retrouvé le même principe : le président ainsi que les membres du conseil d'administration forment la couche la plus âgée des coopérateurs et tous les leaders locaux occupent des positions avantageuses sur le plan social. L'analyse de leur mode de fonctionnement fait ressortir de troublantes similitudes avec celui des gban ; mihin traditionnels.

Cette capacité des communautés rurales à s'organiser en fonction des structures sociales et économiques existantes ne peut se manifester facilement aujourd'hui dans un sens constructif, compte tenu soit du refus, soit de l'incapacité des institutions de développement à dialoguer avec le monde paysan dans une approche qui se veut participative.

Faisant ainsi fi de toute tradition antérieure, le projet visait à perpétuer une expérience de développement rural, à savoir le parachutage de nouvelles formes d'organisations paysannes dans le souci de rentabilité économique. C'est donc à l'intersection de ces deux systèmes de représentation (ancien et nouveau) qu'il faut rechercher les éléments explicatifs de l'échec du système coopératif dans le cadre du projet Bad-Ouest.

En définitive, l'analyse des coopératives dans le projet Bad-Ouest montre que malgré ce cadre institutionnel relativement favorable, la participation paysanne est restée limitée.

Mais la commercialisation de la production par les coopératives nécessite que les paysans puissent transporter leurs récoltes vers ces structures mises en place. L'accomplissement de cette tâche exige la présence de pistes d'évacuation. C'est dans ce cadre que le projet a initié un volet «pistes rurales ». Nous allons analyser la question de la démarche participative dans cette composante du projet.

III-3-2-8- Attitudes et comportements des paysans dans le projet de développement d'infrastructures routières (pistes rurales)

Les projets de construction de routes ont une grande incidence socio-économique sur les zones rurales. Comme le souligne Michel Cernea (2000) « *la construction d'une route peut fortement affecter le profil de croissance d'une région, dans la mesure où elle donne accès aux marchés, aux services et aux emplois* ». En effet, l'amélioration des transports peut engendrer des changements profonds dans les stratégies rurales de production.

Mais, on a souvent considéré la construction de routes rurales comme un acte purement technique, au même titre que la création d'autres infrastructures de grande envergure. Pendant longtemps, la dimension sociale de l'établissement de réseaux routiers a été négligée ou prise à la légère. L'objet de ce chapitre est de montrer l'importance de la prise en compte de réalités socioculturelles des populations dans les projets de routes rurales.

Pour les promoteurs du projet, la densité du réseau routier de la région est faible : 16 Km de routes bitumées pour 1000 km et 233 Km de routes en terre pour 1000 km. La longueur totale du réseau interurbain de la zone du projet est de 6 728 Km, soit environ 10% du réseau interurbain national. Les pistes rurales de

désenclavement des villages présentent un linéaire total d'environ 5 000 Km, soit 74% du réseau de la région. Afin de remédier à cette situation, il fallait entreprendre un vaste programme de réhabilitation et d'entretien des pistes rurales.

Les populations interrogées estiment dans leur grande majorité (97%) que leur Région est sévèrement confrontée à des problèmes de pistes. Les villages étaient enclavés. Elles pensent que le projet « pistes rurales » était la bienvenue. Ce projet constituait donc un besoin pour elles.

L'enquête réalisée auprès des Responsables du projet montre que les pistes étaient donc tracées dans un but purement économique. Les propos du responsable de ce volet pistes rurales l'attestent : « *les pistes servent essentiellement à l'écoulement de la production des cultures de rente* ».

C'est ce qui explique que l'on rencontre plus de pistes qui conduisent vers les zones d'intenses activités agricoles tandis que celles qui relient les villages entre eux sont presque inexistantes. Et lorsque les populations sollicitaient des pistes qui n'entraient pas dans cette logique, cette doléance leur était refusée sous prétexte que le budget ne le permettait pas car cela n'a pas été prévu. Pour les développeurs, les pistes entre villages étaient non productives, non rentables.

L'étude montre aussi que les producteurs des cultures de rente (café, cacao), qui sont les paysans des volets PIJA, PARC, PLAM, empruntent plus les pistes (toujours) que les autres catégories paysannes (riziculteurs, pisciculteurs) qui les empruntent rarement et occasionnellement.

Cela s'explique par le fait que les pistes mènent essentiellement vers leurs plantations. Le projet Bad-Ouest, étant un projet de développement des cultures de rente (café, cacao), le tracer des pistes répondait à une logique de facilitation de l'écoulement de la production agricole.

Les paysans de la Région Ouest sont confrontés à des problèmes financiers pour améliorer leur production. Pour palier ce problème, le projet a mis en place un

système de crédit agricole pour permettre aux paysans d'acheter des moyens de production.

III-3-2-9- Attitudes et comportements des paysans dans le projet de développement du crédit agricole en milieu rural

Le crédit finance :

- les intrants : semences, boutures, engrais, pesticides, aliments de poissons...
- les équipements : batteuses de riz, décortiqueuses, matériels de manutention, équipements pour la commercialisation...
- création ou entretien de plantations

Nous avons cherché à savoir si tous les paysans du projet ont eu accès au crédit. A ce niveau, l'étude réalisée par l'équipe d'évaluation donne les résultats suivants :

TABLEAU N° 14 : Allocation des crédits par rapport aux montants prévus

COMPOSANTES	MONTANT		
	Court terme	Moyen terme	Ensemble
A- Développement de la production agricole	11	227	60
B- Développement de la pisciculture	52	61	56
C- Commercialisation des produits	45	0	35
Ensemble du projet	33	79	46

Source : Rapport final d'évaluation du projet Bad-Ouest

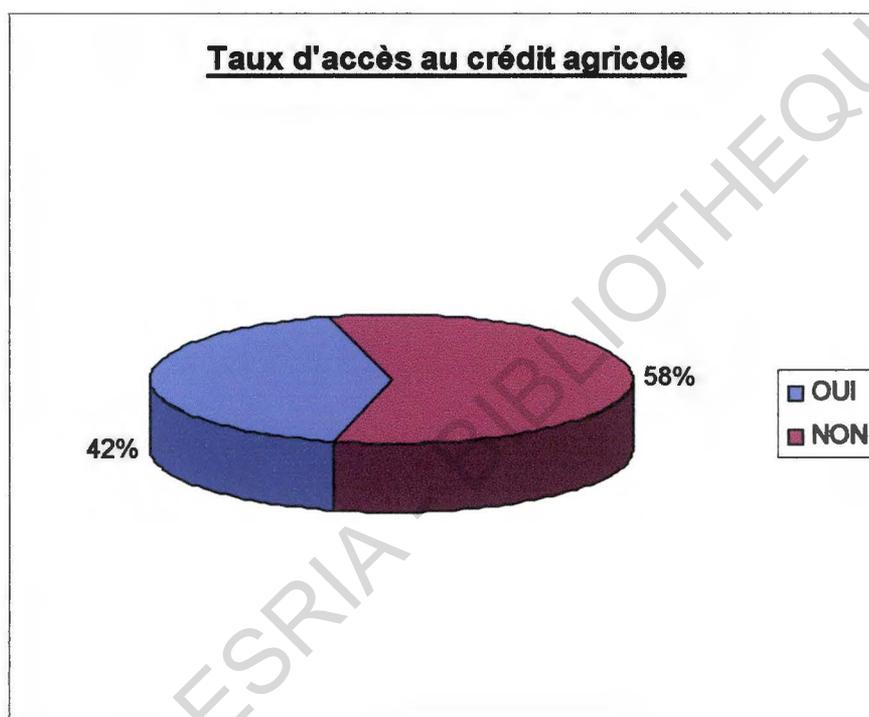
On observe ainsi :

- un taux de réalisation global de 46%, avec des taux globaux très différents pour le court terme et le moyen terme. Ce qui montre que tous les paysans n'ont pas eu accès au crédit dans le cadre du projet.

- une grande différence de situation entre les trois composantes concernées (Développement de la production agricole 60%, pisciculture 56%, commercialisation 35%).

Ces données, c'est-à-dire le taux d'accès au crédit agricole, se rapprochent de nos résultats de terrain qui peuvent être représentés par le diagramme en secteurs suivants :

Diagramme N°10 : Taux d'accès au crédit



Source : données de l'enquête

Le fait que ce soit les paysans des volets de production du café et du cacao qui aient le plus bénéficié du crédit (60%) dans le cadre du projet, confirme notre analyse selon laquelle le projet Bad-Ouest est un projet du gouvernement ivoirien et s'inscrit dans une logique de développement des cultures de rente (café, cacao), principales matières premières du pays.

L'inaccessibilité du crédit aux paysans peut s'expliquer par les conditionnalités (garanties) fixées qui sont :

- Gage sur les biens financés
- Caution solidaire d'une OPA, d'une association de développement ou d'une personne physique
- Délégation de loyer ou d'assurance
- Hypothèque

Ces garanties constitueront un obstacle majeur pour l'accès au crédit dans le cadre du projet. En effet, tous les paysans ne seront pas en mesure de remplir ces conditions. A ces garanties, il faut ajouter la conditionnalité selon laquelle le paysan doit contribuer à hauteur de 10% du financement ; le projet à hauteur de 90%.

Ainsi, le projet Bad-Ouest, exige t-il du paysan qu'il soit solvable avant d'avoir accès au crédit. Dans ces conditions, le Service crédit du projet fonctionne au même titre que les banques commerciales de la place.

Les paysans affirment ne pas avoir participé à la fixation des conditions du bénéfice du crédit. Pour elles, ces conditions ont été fixées par la BAD (35%) et l'Etat (65%). L'imposition des conditions d'octroi du crédit a provoqué l'insolvabilité du paysan. Faute donc de solvabilité, le paysan ne pourra acquérir les moyens de production qui doivent lui permettre d'augmenter sa production et relever son niveau de vie dans le cadre du projet.

Si nous partons du principe que le projet a été initié parce que la population de la région Ouest ivoirienne a été considérée comme pauvre, nous pouvons dire qu'il y a à ce niveau un paradoxe.

En effet, combien de paysans, dans les villages dan, wê et toura disposent-ils de maisons bien bâties pouvant faire l'objet d'hypothèque ?

Combien de paysans disposent d'assurance ou ont des parents justifiant d'un revenu suffisant pour se proposer comme aval ?

En définitive, ce sont les paysans les plus aisés qui sont favorisés.

Pour les responsables du projet, « *il ne s'agit pas de prêter aux paysans les plus riches, mais de permettre aux populations rurales de prendre conscience que*

la période de providence est révolue. Elles doivent dorénavant contribuer si elles aspirent au développement ».

En outre, les paysans n'ont pas participé à la gestion du crédit qui était l'apanage de la Cellule d'Exécution du Projet (C.EP). La non participation des paysans à la gestion du crédit a entraîné des retards dans le décaissement des fonds. Il y avait une lourdeur dans le processus de transmission des données de prêts. Le schéma d'octroi du crédit était le suivant :

Zone Anader- DR Anader- Service coopération projet- Service crédit- commission crédit

Aussi, la somme demandée par le paysan ne lui était-il pas octroyée intégralement. L'argent était donné par tranches.

Les responsables du projet interrogés, sur cette question de gestion, attestent qu' « *il s'agissait d'une mesure sécuritaire pour éviter que les paysans n'utilisent l'argent à d'autres fins ou ne se dérobent avec si la somme est consistante* ».

On constate que le crédit agricole répond à une logique économique (achat des moyens de production). Mais, cette logique était-elle celle des paysans ?

Pour répondre à cette question, nous avons cherché à savoir à quelles fins les paysans ont utilisé l'argent mis à leur disposition. Les résultats sont contenus dans le tableau suivant :

TABLEAU N°15 : Usage du crédit par les paysans

Usage du crédit par les paysans	Valeur absolue	Valeur relative
Achat de moyens de production	90	25
Satisfaction des besoins sociaux	234	65
Investissements extra-agricoles	29	8
Autres	7	2
Total	360	100

Source : données de l'enquête

On constate que la plupart des paysans ont utilisé le crédit agricole à d'autres fins qu'agricoles. Ils (65%) l'ont utilisé pour satisfaire leurs besoins sociaux fondamentaux (se nourrir, scolarisation, santé). D'autres l'ont utilisé pour faire des investissements qu'ils jugeaient plus lucratifs que les activités proposées par le projet. Ils veulent fructifier cet argent. C'est le cas de ce riziculteur à NICLA (Guiglo). Ce dernier a investi le crédit dans la construction d'un kiosque à café et dans la vente d'eau courante alors que ces alevins manquaient d'aliments dans ses fermes piscicoles.

On assiste à une «réorientation » ou à un «détournement » du crédit agricole pour l'adapter aux besoins réels. Toutes ses réactions paysannes répondent à une logique sociale. La satisfaction des besoins familiaux à travers le crédit est en effet une stratégie du paysan pour «renforcer » sa position sociale.

Cette réaction paysanne atteste que le projet «crédit agricole » ne correspondait pas à leurs besoins. Certains paysans ont même adhéré au projet pour, disent-ils, tout juste bénéficier du crédit. Pour le paysan, le projet est une action de l'Etat et donc il fallait à tout pris en tirer profit, même s'il sait qu'il ne va pas pratiquer les activités exigées. Le crédit servant à faire face à des problèmes de trésorerie. Cette mentalité paysanne paraît justifiée si l'on se réfère à la méthode d'approche utilisée par les développeurs qui fait abstraction de la participation paysanne. Le projet étant imposé, les paysans le considèrent à juste titre comme une action de «bienfaisance » ou d' «assistance » de l'Etat à leur endroit.

Comme nous l'avons déjà signifié, la réaction des paysans dans les actions de développement est tributaire de la méthode d'approche mise en œuvre. Ainsi, ce changement de mentalité de la part des paysans tant recherché par les développeurs, exige t-elle d'eux un changement dans la méthode d'approche du milieu rural.

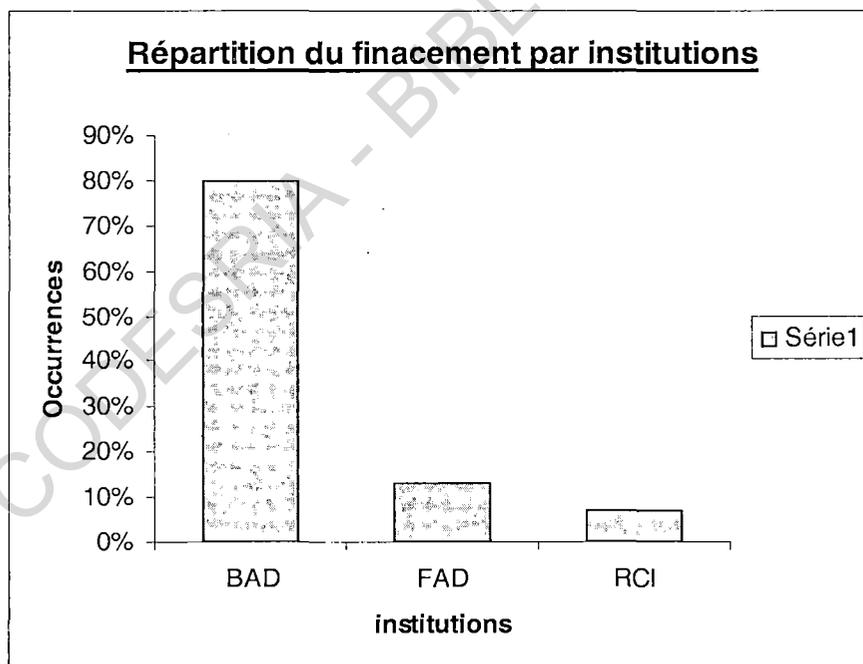
Ainsi donc, tandis que les développeurs s'inscrivaient dans une logique économique en initiant le projet «crédit agricole », les paysans eux s'inscrivaient dans une logique sociale. Les différents acteurs s'inscrivent dans des logiques

contradictoires. Nous avons vu dans la problématique de l'étude que la région Ouest du pays était l'une des régions les plus pauvres du pays.

Cette réorientation du crédit a été d'autre part favorisée par l'inadéquation des activités proposées par rapport aux rationalités paysannes. Les développeurs ont, selon leurs intérêts, mis en place une stratégie qui marginalisait les paysans dans le processus de gestion du crédit agricole. Les responsables du projet, interrogés à cet effet, corroborent notre analyse en justifiant la non participation des populations à la gestion du crédit par l'obligation de remboursement, par l'Etat ivoirien, des prêts octroyés par la BAD pour réaliser le projet.

La contribution financière de chaque institution à la réalisation du projet peut être représentée par le diagramme en bâtons suivant :

Diagramme N°11 : Répartition du financement par Institution



Source : Manuel du projet

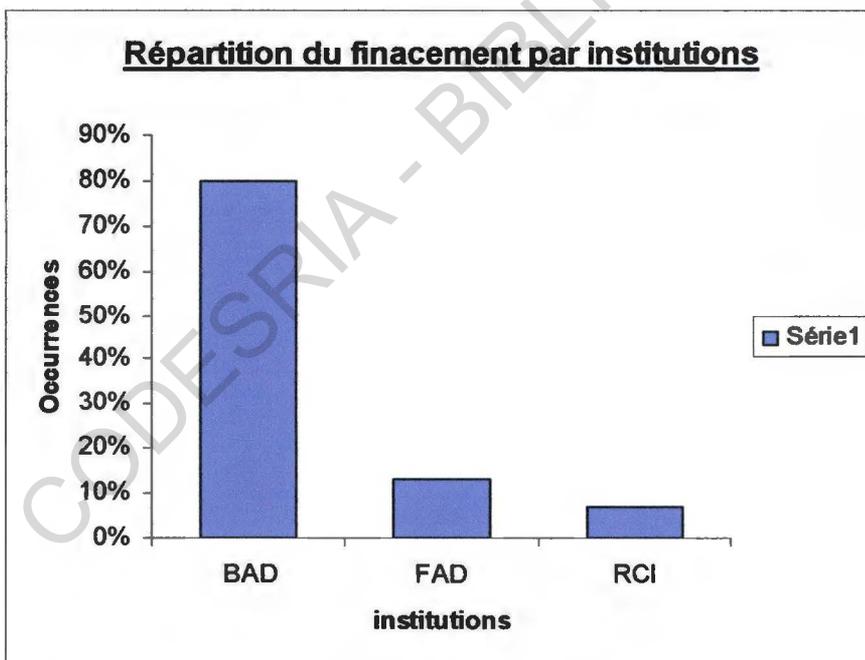
L'analyse du graphique permet de se rendre compte que la réalisation du projet a été possible grâce aux financements extérieurs (BAD, FAD) ; financements qui ne sont pas des dons, mais des prêts.

contradictoires. Nous avons vu dans la problématique de l'étude que la région Ouest du pays était l'une des régions les plus pauvres du pays.

Cette réorientation du crédit a été d'autre part favorisée par l'inadéquation des activités proposées par rapport aux rationalités paysannes. Les développeurs ont, selon leurs intérêts, mis en place une stratégie qui marginalisait les paysans dans le processus de gestion du crédit agricole. Les responsables du projet, interrogés à cet effet, corroborent notre analyse en justifiant la non participation des populations à la gestion du crédit par l'obligation de remboursement, par l'Etat ivoirien, des prêts octroyés par la BAD pour réaliser le projet.

La contribution financière de chaque institution à la réalisation du projet peut être représentée par le diagramme en bâtons suivant :

Diagramme N°11 : Répartition du financement par Institution



Source : Manuel du projet

L'analyse du graphique permet de se rendre compte que la réalisation du projet a été possible grâce aux financements extérieurs (BAD, FAD) ; financements qui ne sont pas des dons, mais des prêts.

Pour les promoteurs, la mise en œuvre de l'approche participative constituerait un frein au remboursement du crédit par le paysan. Il faut donc user de la méthode dirigiste et descendante qui faciliterait la récupération de l'argent alloué.

En définitive, l'analyse du volet crédit agricole du projet Bad-Ouest montre que la stratégie participative adoptée était liée aux logiques qui s'affrontaient. Les stratégies économiques en partie non agricoles des paysans (scolarisation, santé) s'opposaient aux logiques économiques des développeurs. De ce fait, l'approche participative dans ce volet présente des insuffisances par rapport au schéma réel de la participation. On a plutôt affaire à une méthode dirigiste, descendante.

Le projet a introduit des innovations techniques et culturelles dans les sociétés wê, dan et toura. Ainsi comprend-il un volet recherche-développement et vulgarisation.

Dans le volet suivant, nous allons analyser l'approche participative car autour des tentatives de transfert de savoir-faire en milieu rural, les deux types de connaissances entre en relation (savoir paysan, savoir technico-scientifique).

III-3-2-10- Attitudes et comportements des paysans et rationalités techniques dans le projet

Les objectifs étaient d'introduire :

- des nouvelles techniques culturelles de café auprès des jeunes agriculteurs, de nouveaux modes d'utilisation et de rentabilité des insecticides et de la formule minérale pour le cacao,
- de nouvelles variétés de riz (wita ; bouaké 189) jugées deux fois plus productives et pouvant déboucher sur la satisfaction des besoins nationaux contrairement au riz traditionnel (kpon) jugé peu performant,
- la pratique de la pisciculture avec des espèces de poissons génétiquement améliorées (tilapia ; silure)

La production des semences améliorées et des techniques culturales, visant une meilleure productivité, est transférable en milieu paysan grâce à un dispositif de recherche-développement impliquant le CNRA ; le CRO pour la pisciculture (silure et tilapia).

Nous allons voir le processus d'adoption de ces innovations techniques et culturales par les paysans chargés de leur mise en œuvre.

Malgré la performance «supposée» de ces innovations techniques et culturales, l'on a assisté sur le terrain à une réorientation et à un rejet de ces innovations par les paysans. Les résultats obtenus, qui sont en deçà ou souvent contraire aux objectifs fixés, trouvent leur explication dans la méthode d'approche utilisée par les promoteurs du projet. Méthode qui fait abstraction de la participation des paysans. L'introduction de ces innovations en milieu rural dan, wê, toura s'est faite selon la méthode dirigiste, descendante et unidirectionnelle.

La décision de cette initiative leur a été imposée dans le cadre d'un projet de développement rural intégré ; de même, les paysans n'ont en aucun moment participé au choix des thèmes techniques et aux modalités de leur application sur le terrain. C'est ainsi que n'ont pas été pris en compte les réalités socioculturelles des populations, leur mode d'organisation de la production, leurs habitudes alimentaires, leur totem.

Mais comme le souligne René Dumont : *"une technique, aussi bonne soit-elle, n'est d'aucune aide tant qu'elle n'est pas acceptée et utilisée par les agriculteurs"*⁴².

Ces réactions des développés attestent de la présence d'une certaine logique et rationalité paysannes. En effet, les «développeurs» ont ignoré que les savoirs-faire et les techniques diffusés n'arrivent pas en terrain vierge. Les paysans à qui l'on s'adresse ont déjà des compétences dans les domaines concernés. Ainsi, l'efficacité de chaque système de production est-elle la résultante des différents éléments socioculturels de la société considérée.

⁴² DUMONT, René cité par MENDRAS, Henri, 1970, La fin des paysans, Paris : Armand Colin, page 7

La rationalité d'un système économique se situe aussi au niveau de la concordance entre la définition des besoins et des moyens techniques et organisationnels mis en œuvre pour les satisfaire. L'on ne peut introduire une innovation technique et culturelle en milieu rural si l'on ignore quelle est la finalité du travail et quelle est l'essence du travail dans le monde traditionnel.

En ce qui concerne la finalité du travail en milieu rural, l'on peut dire que le travail consiste à exploiter les ressources naturelles pour satisfaire les besoins de la société. Le comportement de l'agent économique traditionnel dan, wê et toura, d'une manière schématique, passe par la nécessité de satisfaire trois types de besoins à finalités distinctes : économique, sociale et domestique. Mais s'il est possible de ramener les motivations de l'univers économique traditionnel à la satisfaction de cette triple finalité, les clivages entre paliers d'orientation ne sont cependant pas toujours aussi nets. Il y a une imbrication des différents paliers pour former un tout, un «phénomène social total ».

Quant au travail proprement dit, il est d'essence divine. Les liens que les paysans wê, dan et toura entretiennent avec le sacré sont de trois ordres :

- le culte à la lune, symbole de fertilité et de fécondité dont le mouvement est étroitement associé aux différentes phases de la vie agricole. Chez les toura par exemple, il y a les dieux de la pluie le "lagbôlegobo". Un culte leur est voué chaque fois que les pluies se font rares à une période où elles devraient être abondantes.
- Les rites de conjuration des puissances chtoniennes : l'ouverture du cycle agricole est marquée chaque année par un double rite de conjuration des puissances chtoniennes, soit collectif ou individuel
- L'offrande des prémices : la consommation du maïs, puis du nouveau riz, est obligatoirement précédée d'une cérémonie d'offrande des premiers produits.

Au regard de tout ce qui précède, on peut dire que l'introduction d'une innovation technique et culturelle dans les sociétés traditionnelles ne peut se faire avec succès sans tenir compte de ces données. Et puisque ce sont les paysans

eux-mêmes qui sont les mieux placés pour décrire ces modes et techniques de production, leur participation s'impose donc dans les projets de recherche-développement. Cette participation est d'autant plus importante que dans le cadre du projet Bad-Ouest, nous avons constaté que la non participation des paysans a entraîné l'introduction d'innovations inadaptées aux pratiques paysannes. C'est le cas du poisson silure qui constituait un interdit alimentaire pour les wê et toura ; il en est également pour le riz irrigué.

Dans ce contexte de mystification et de sacralisation du travail, il est facile de comprendre les réticences des paysans de l'ouest ivoirien à adopter les techniques et cultures nouvelles car, plus qu'un simple changement de techniques ou de méthodes de travail, c'est un bouleversement des croyances et de tout un système de valeurs solidement ancrées dans les us et coutumes et qui constituent les fondements même de ces sociétés.

Mais, le sacré à lui seul ne peut expliquer toutes les réticences au changement.

Le paysan est prêt à s'engager dans de nouveaux systèmes de production à condition qu'il ne perde pas aux charges. L'adoption des innovations par les paysans fait toujours l'objet de calculs de leur part, chacun connaissant bien les données à prendre en considération.

Dans le cas du projet Bad-Ouest, l'argument essentiel était le profit calculé à moyen terme. Ne voyant donc pas poindre à l'horizon ces profits, les paysans ont tout simplement réorienté le projet comme nous l'avons largement démontré dans les chapitres antérieurs.

Les paysans ont préféré créer de nouvelles plantations de café avec les plants améliorés que le projet a mis à leur disposition en lieu et place de la destruction des anciennes plantations ; de même ils ont mis l'accent sur la production des cultures vivrières au détriment du café qui met plus de temps à procurer de l'argent par rapport aux premières. C'est également le cas de l'hydraulique villageoise où les populations se sont rendues compte par les calculs

effectués que la technique d'adduction d'eau potable introduite par le projet leur faisait dépenser plus d'argent. Ces innovations techniques et culturelles constituent pour elles une source de paupérisation.

Ainsi, préfèrent-elles préserver leur acquis en continuant dans leurs anciennes habitudes plus sécurisantes.

La participation des paysans (l'adoption) aux nouvelles techniques culturelles introduites dans leur société est liée aux fondements socioculturels de cette société. Même si dans l'introduction des innovations culturelles et techniques, l'individu a toujours une place centrale, son comportement est d'emblée orienté en fonction d'un certain contexte local historique et sociologique qui ne peut être appréhendé sans la participation de la société globale à l'élaboration des projets de développement.

Cela montre non seulement l'importance de l'organisation sociale, mais permet aussi de penser que les processus d'adoption d'innovation pourraient aussi bien être saisis au niveau de la société locale sans passer par l'étude des cas individuels. Comme le souligne Henri Mendras : *"l'attitude vis-à-vis du changement est donc étroitement liée au sentiment de participation à la société globale. Il aurait fallu renverser les perspectives et se demander comment, pourquoi et dans quelle mesure l'agriculteur participe à la société globale"*⁴³.

On peut avancer, de tout ce qui précède, que le changement technique est un acte social. De ce point de vue, la recherche-développement doit avoir pour point de départ les techniques culturelles et cultures traditionnelles. Et c'est ce qui effectivement justifie voire impose la participation des paysans. Les paysans ont donc leur place dans la recherche-développement, non pour manipuler les éprouvettes, mais pour décrire les techniques traditionnelles de production et les cultures pratiquées. La recherche-développement doit privilégier les cultures et les techniques traditionnelles.

⁴³ MENDRAS, H., 1980, les paysans et la modernisation de l'agriculture, Paris : Armand Colin, page 105

- Privilégier les cultures traditionnelles

En engendrant l'accélération de la croissance dans les zones rurales et la lutte contre la pauvreté, il faut mettre tout particulièrement l'accent sur l'intensification de la production d'aliments consommés localement pour améliorer les niveaux nutritionnels des populations rurales.

Dans le cadre du projet Bad-Ouest, la recherche-développement permettrait de mettre l'accent sur le développement des cultures vivrières, principales cultures des populations de la région ouest ivoirienne au détriment des cultures de rente qui sont marginales. En effet, dans cette zone du projet, le riz pluvial, le taro, le manioc, la banane plantain, le maïs représentent plus des deux tiers des cultures de consommation. Ces cultures traditionnelles sont plus résistantes et mieux adaptées aux sols de la région. Le manioc se conserve jusqu'à trois ans dans la terre, ce qui est particulièrement utile pour assurer la sécurité alimentaire en cas de mauvaise récolte due à la sécheresse.

La recherche devrait chercher à améliorer la production de la culture du riz traditionnel « kpon », que d'inventer de nouvelles espèces de riz (bouaké 189, wita). Cela permettra au riz de continuer à jouer non seulement son rôle traditionnel dans la société, mais également de jouer un rôle économique par sa commercialisation. Il faudrait faire porter principalement l'effort sur l'amélioration de la productivité, de la commercialisation et de la transformation des cultures traditionnelles afin de promouvoir la sécurité alimentaire des familles rurales. Ceci implique évidemment de redresser les distorsions du pays, à savoir encourager les cultures de rente plutôt que les cultures vivrières.

- Privilégier les techniques traditionnelles

Les paysans ont des connaissances qu'il faut prendre en compte dans la recherche. Le paysan wê, dan et toura, de tradition, cultivait son champ à partir des techniques qu'il a héritées de ses ancêtres. De ce champ, il connaissait tous les

infimes détails : contexture, humidité, profondeur de la couche arable, qui souvent variaient d'un endroit à l'autre...résultat de longues années d'apprentissage, de travail et d'observation. Cette connaissance qu'il était seul à avoir était le fondement de sa compétence d'agriculteur.

Pour féconder cette terre, le paysan dispose de techniques traditionnelles qui s'organisent en un système cultural et technologique mis au point et éprouvé par des générations d'ancêtres. Le paysan a donc un savoir et un savoir-faire qu'il faut prendre en compte. Le paysan dan, wê et toura savait par exemple sur quel type de terre il devait cultiver son riz pour obtenir une grande production.

Une technique culturale pratiquée par les paysans de l'ouest ivoirien est l'association des cultures. Par contre, les agents d'encadrement de l'Anader s'ingénient à vulgariser les techniques de la monoculture dans le cadre du projet Bad-Ouest.

Il serait absurde de vouloir prendre position pour ou contre l'une ou l'autre technique de production. Par contre il serait absurde de rejeter d'emblée telle ou telle technique comme l'ont fait les agents d'encadrement. L'efficacité de la pratique des cultures associées ou en agrégats doit être considérée dans le cadre de systèmes agraires et des systèmes de production paysans sous divers angles : productivité agricole dans les deux optiques de subsistance et d'échange, économie de la biomasse, économie du sol et du travail, économie du risque.

Même si la comparaison entre les deux systèmes de cultures n'est pas aisée, nous allons tenter de voir si la technique des paysans regorge des avantages par rapport à la technique des agronomes et voir si elle est vraiment à rejeter.

En quoi consiste la culture en agrégat ou en association ?

Dans un champ, l'agriculteur sème, soit au même moment, soit à des moments différents, plusieurs espèces ou variétés. Chez les wê, dan et toura par exemple, le maïs voisine avec le manioc ; ce dernier peut avoir été semé en même temps que le taro ou quelques semaines plus tard.

Chez les Bashi, le sorgho, le haricot et le maïs ou bien le haricot et le bananier, font bon ménage ; de même, le mil et le niébé chez les Sérères.

Dans certains cas, les espèces annuelles (maïs, haricot, arachide, mil...) sont associées avec des espèces pluriannuelles (manioc, bananier) ou même avec des espèces pérennes (palmier, caféier). Dans de tels champs, la densité des semis de chaque espèce peut être variable, le cultivateur réglant son semis en fonction de ses besoins, de ses disponibilités en semences, de ses espoirs de vente, des caractéristiques du sol. Ce qui intéresse l'agriculteur, ce n'est pas l'activité de l'une des espèces prise isolément. Son intérêt se porte plutôt sur le résultat global.

Voici l'association de culture que l'on rencontre dans la région ouest ivoirienne.

TABLEAU N°16 : Technique d'association des cultures

CULTURES PORTEES				
Riz	+	Maïs		
Riz	+	maïs	+	manioc
Riz	+	manioc		
Riz	+	banane		
Riz	+	maïs	+	manioc + banane
Riz	+	café		
Riz	+	cacao		
Riz	+	maïs	+	cacao

Les Bashi pratiquent couramment l'association de 5 espèces alimentaires : sorgho, manioc, patates, haricots, maïs.

A partir des tables de composition des aliments, on a calculé la quantité de protéines fournie en moyenne de la culture associée et un hectare de la monoculture.⁴⁴

⁴⁴ HECQ, 1958, «Le système des cultures BASHI et ses possibilités », Bulletin Agriculture du Congo-Belge XLIX : 4, page 969

Voici les calculs :

TABLEAU N° 17 : Comparaison culture associée / culture pure

Type de culture	Produit agricole (kg/ha)	Production de protéines (kg/ha)
<u>Culture associée</u>		
Produit diversifié	4.613	182,3
<u>En culture pure</u>		
Maïs (grains secs)	1.500	132,0
Sorgho (grains secs)	1.200	121,2
Manioc (racines fraîches)	12.000	108,0
Patates (racines fraîches)	8.500	93,5
Haricots (graines sèches)	600	144,0

Dans ce tableau, les chiffres montrent que, en culture associée, la production de protéine par hectare de terre cultivée, est supérieure à celle que l'on enregistre dans chacune des monocultures. De même, des études similaires montrent que la consommation en terre en monoculture est de 55% supérieure à celle de la méthode traditionnelle.

On constate ainsi que les pratiques traditionnelles paysannes sont scientifiquement fondées contrairement à ce que l'on laisse croire, à savoir que les paysans ne sont pas des scientifiques et que leurs pratiques sont « archaïques » et non productives.

Ce constat est confirmé par le FIDA qui stipule qu'en milieu défavorable, les cultures traditionnelles fournissent davantage de calories à l'hectare et nécessitent

comparativement moins d'intrants. A cela s'ajoutent les transformations génétiques opérées dans les structures de recherche-développement (OGM : organismes génétiquement modifiés) qui sont parfois cause de maladies que l'on ne connaîtrait pas avec les cultures traditionnelles. Nous avons l'exemple de la maladie de la vache folle provoquée par les croisements génétiques entre des espèces différentes de vaches.

Même si nous n'ignorons pas la question de la sécurité alimentaire compte tenu de l'accroissement rapide de la population mondiale, mais nous disons que cela ne justifie nullement qu'il faille «inventer» des produits alimentaires nocifs pour la santé des populations. La recherche-développement doit être faite pour l'homme et non contre l'homme. Il faut «humaniser» la recherche-développement. C'est la poursuite de cette exigence du développement (développement humain durable) qui fait que la participation des populations s'avère être un impératif dans les actions de recherche-développement.

Qui du «scientifique» ou du paysan a-t-il raison dans sa technique culturelle ?

Nous dirons que chacune de ces techniques a des avantages et des inconvénients. Il faudra tenir compte de ces deux techniques en fonction des objectifs que l'on veut atteindre. Cela implique qu'on ne rejette pas du revers de la main les techniques paysannes.

Ainsi donc, loin de l'image des techniciens devant apporter le savoir «moderne» et «rationnel» à des paysans «arriérés», aux techniques archaïques et peu productives, il est aujourd'hui incontestable que les chercheurs et techniciens n'ont pas le monopole de la connaissance et du savoir. Leurs visions et analyses sont elles-mêmes liées à des contextes culturels (logiques scientifiques, cultures professionnelles...). Il est aussi reconnu que la rationalité économique et l'efficacité technique ne se réduisent pas au raisonnement technicien, que la connaissance que les populations ont de leur situation est incontournable si l'on prétend proposer une intervention pertinente. Du coup, la prétention des techniciens à définir, «ce qui est bon» à la place des paysans et à vouloir les

«sensibiliser » pour les convaincre, n'a plus de justification. Ceci change profondément les fondements de la relation entre techniciens et paysans, ce qui n'est pas sans susciter résistances, inquiétudes, déstabilisations.

Pourtant, cela ne signifie pas que les savoirs techniques soient inopérants: les paysans sont les premiers à demander l'accès aux engrais, aux variétés améliorées ; mais simplement que le choix de techniques « rationnelles », dans un contexte donné, relève des paysans et non pas d'un encadrement censé donner des directives à appliquer sans sourciller.

Le rôle du technicien est de permettre aux ruraux d'accroître leurs marges de manœuvre : en donnant accès à une gamme plus vaste de ressources, notamment techniques, parmi lesquelles les paysans feront leurs choix ; en les aidant à construire un environnement économique et institutionnel moins favorable, par la maîtrise des filières ou l'accès au crédit ; Or, justement, accepter cela, remet en cause le métier d'encadrement, et donc une partie de ce qui fonde l'identité professionnelle des agents de développement et des chercheurs. Une telle conception de la société où les paysans ont le droit de peser sur les décisions qui les concernent, suscite une certaine réticence chez les agents de l'Etat. En tout état de cause, on peut dire que c'est seulement en tenant compte des connaissances, des savoirs et savoirs-faire paysans, que l'ambition de la participation des paysans pourra prendre corps dans la recherche- développement.

Le caractère multidimensionnel de la technique en milieu rural montre que l'approche de la question de l'innovation aboutit toujours à une impasse quand les paysans n'y participent pas. Elle est dans ces conditions en déphasage avec la logique et les aspirations des paysans.

Dans le projet Bad-Ouest, la recherche agronomique initiée par l'Etat a été mise au service d'objectifs de production étroitement liés à des considérations stratégiques de politiques nationales (balance de paiements, exportation) qui donnent leur orientation générale au projet.

L'introduction du riz irrigué, de la pisciculture, du café et cacao dans les sociétés wê, dan et toura s'est faite en fonction d'une logique économique qui est étrangère aux populations en place. Elle n'a pas tenu compte de leurs besoins et de leurs réalités socioculturelles. Elles n'y ont pas participé. Adopter ces innovations introduites par le projet Bad-Ouest, c'est adhérer à une certaine démarche économique qui peut remettre en cause bon nombre d'éléments de la structure sociale et d'habitudes individuelles, d'où les réactions de rejet et de détournement constatées.

Nous pouvons faire un récapitulatif des objectifs initiaux du projet qui constituent les besoins des développeurs et les résultats obtenus sur le terrain qui sont à l'image des attentes des populations rurales. Les résultats sont contenus dans le tableau ci-dessous :

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLEAU N° 18: Objectifs prévus / Résultats atteints

Objectifs initiaux (Priorités des développeurs)	Réorientation par les paysans (Priorités des paysans)
PIJA	PIJA ‘
1- culture du café 2- cultures vivrières	1'- cultures vivrières 2'- cultures de café
PARC	PARC’
Arrachage des plants non productifs et Rénovation des plantations de café	Extension des anciennes plantations avec les nouveaux plants acquis
PLAM	PLAM’
Traitements des cultures de rente (cacao) avec les produits phytosanitaires au détriment des cultures vivrières	Traitement des cultures vivrières avec les produits phytosanitaires au détriment des cultures de rente (cacao)
RIZICULTURE	RIZICULTURE’
1- Riz Irrigué 2- Riz Pluvial	1'- Riz pluvial 2'- Riz Irrigué
CREDIT AGRICOLE	CREDIT AGRICOLE’
Achats de moyens de production	Investissement, Résolution des problèmes sociaux
HYDRAULIQUE VILLAGEOISE	HYDRAULIQUE VILLAGEOISE’
Utilisation uniquement de l'eau des forages et abandon des puits et marigots	Utilisation alternée de l'eau des forages ; survivance de l'eau des puits et marigots
PISCICULTURE	PISCICULTURE’
Construction de fermes piscicoles	Abandon des fermes piscicoles

Source : L'enquête

NB : 1 = première priorité 2 = deuxième priorité (‘) = réorientation

L'analyse de la stratégie participative dans les différents volets du projet Bad-Ouest a fait ressortir qu'elle a été la résultante des logiques en présence. En effet, les développeurs, afin d'atteindre leurs objectifs, n'ont pas associé les populations rurales à certaines étapes cruciales du projet (élaboration par exemple). Ils ont utilisé une stratégie qui limitait la participation paysanne à la phase d'exécution et

de mise en œuvre des activités. La participation des paysans a été considérée comme un obstacle à l'atteinte des objectifs économiques des développeurs.

Quant aux paysans, en fonction de leurs rationalités et attentes, ils ont mis en place des stratégies de «détournement » et de réorientation du projet pour la satisfaction de leurs besoins propres.

Les attitudes et comportements des différents acteurs relevés dans le projet étaient prévisibles si l'on se réfère à l'analyse du document du projet lui-même.

En effet, ce qui frappe à l'analyse du document, c'est l'absence de toute analyse sociologique. Lorsque l'on referme le dossier du projet, on sait tout des objectifs techniques et économiques du projet, on ne sait pratiquement rien ou peu de chose des populations auxquelles il s'adresse. On ne relève que dans certains passages, des informations telles que les populations Dan, Toura et Wê ont entre elles des liens de parenté. Les villages de la région sont réunis administrativement en groupements qui ont été constitués sur une base ethnique de sorte qu'il existe des liens de parenté entre membres d'un même groupement. Selon le document du Haut Commissariat au Développement intégré de la Région Semi-montagneuse de l'Ouest (p. 15): « *la population de la région est estimée à 1 500 000 habitants, dont plus de la moitié est constituée de jeunes de moins de 40 ans. C'est donc une zone à fort potentiel humain pour les projets de développement et les activités économiques à caractère familial* ».

Mais, l'analyse s'arrête là et il n'en sera tenu aucun compte par la suite des réalités sociologiques. Et pourtant, un projet qui se fixe pour objectifs l'organisation et la participation des populations aurait dû être particulièrement attentif à l'aspect sociologique. Pour juger de la validité des hypothèses du projet et de ses différentes activités, il aurait été indispensable d'en savoir davantage sur les réalités socio-culturelles, la psychologie sociale et l'organisation des différents groupes ethniques présents dans la zone du projet : Dan, Toura et Wê.

En étudiant par exemple la division du travail entre hommes et femmes, une étude sociologique aurait nécessairement fait apparaître le rôle déterminant de ces

dernières ; à la fois au niveau des cultures vivrières, de l'entretien, du choix des espèces de riz et des récoltes. Or le projet est totalement muet sur ce point.

De même une telle étude aurait mis l'accent sur la différenciation sociale et économique existant entre groupes (autochtones, allochtones) et à l'intérieur d'un même groupe. Il aurait aussi été important de disposer de données précises sur l'organisation politique traditionnelle et son évolution. Ce problème est en effet en relation étroite avec celle de la question foncière qui surviendra en cours d'exécution du projet et également avec le problème de la mise en place des comités villageois (CV) de gestion des ouvrages d'eau (forages) et de pistes rurales.

Aussi, si l'importance de l'exode des jeunes est souligné, ce qui constitue la cause essentielle de cet exode est passé sous silence : il s'agit du statut social des jeunes dans des sociétés où les anciens sont les maîtres de l'accès à la terre.

Rien non plus sur les activités socio-économiques pratiquées par les différents groupes ethniques et pourtant cela expliquera inéluctablement les attitudes et comportements des populations dans ce projet.

A ce niveau, l'observation que l'on peut faire (en se référant à la présentation humaine et sociale des sociétés wê, dan et toura) est qu'il est particulièrement significatif de constater que les activités économiques préconisées par le projet (pisciculture, riziculture irriguée, cultures de rente) sont en flagrante contradiction avec les pratiques traditionnelles des populations concernées. En effet :

- les populations de la région pratiquent la culture du riz pluvial alors que c'est le riz irrigué que le projet a introduit dans la région. Ce dernier est pratiqué essentiellement par les étrangers qui sont « malheureusement » exclus du projet.
- les cultures pratiquées par les populations sont les cultures vivrières alors que ce sont les cultures de rente qui ont été introduites par le projet. Ces dernières sont marginales dans la région et leur développement est lié à la présence des

populations allogènes. En outre, l'agriculture de rente et l'agriculture vivrière entrent parfois en contradiction.

- Les populations ne sont pas traditionnellement pisciculteurs alors que cette activité a été introduite par le projet. Elle est pratiquée par les étrangers.

- De même, les Toura et certains sous-groupes guéré ont pour totem le silure alors que cette espèce de poissons est élevée dans le cadre du projet.

Une étude sociologique de départ aurait également pu éclairer les promoteurs sur ce problème important.

Ainsi, si le projet Bad-Ouest se présente comme un projet original et novateur par rapport aux habituels projets dits de « productivité » agricole, notamment par son souci de s'attaquer d'emblée à l'ensemble des problèmes et, sa volonté de ne pas se limiter au seul développement économique, on a cependant l'impression que les promoteurs se sont arrêtés en chemin et n'ont pas poussé jusqu'au bout la logique de leurs choix initiaux.

Au terme de cette analyse, on peut d'ores et déjà dire que si les conditions physiques de la région étaient favorables à la mise en œuvre d'un projet agricole comme le projet Bad-Ouest, cependant, les conditions humaines et sociologiques elles, se présentaient défavorables car la plupart des activités proposées par le projet n'étaient pas en adéquation avec les rationalités traditionnelles des populations rurales.

Ces lacunes, qui ont pour corollaire la contradiction entre les logiques des différents acteurs impliqués dans le projet, ont déterminé les attitudes et comportements des populations dans le projet et ont permis de saisir dans le même temps les différentes stratégies participatives développées dans le cadre de cette action de lutte contre la pauvreté.

Dans ces conditions d'exclusion et de marginalisation à la phase d'élaboration du projet, comment les paysans perçoivent-ils la démarche participative à l'œuvre dans le cadre de ce projet et quel peut être son impact sur les conditions de vie des populations rurales de l'ouest ivoirien.

III-3-3- : PERCEPTION DE LA DEMARCHE PARTICIPATIVE PAR LES PAYSANS ET IMPACT DU PROJET BAD-OUEST SUR LES POPULATIONS RURALES

III-3-3-1- Perception de la démarche participative par les paysans dans le cadre du projet BAD-OUEST

Avant d'étudier la conception que les paysans se font de la manière dont l'approche participative a été appliquée dans le cadre du projet Bad-Ouest, nous allons montrer en quoi consiste la participation et ce qu'elle recouvre dans les sociétés traditionnelles wê, dan et toura. Cette présentation est capitale d'autant plus que la place ou la participation de l'individu à la vie sociale détermine sa perception de la place qu'il a occupée dans le projet. Elle constitue le référent pour les populations rurales. Dans ce contexte, elle nous éclairera sur les opinions des paysans en ce qui concerne la démarche participative appliquée dans le cadre du projet Bad-Ouest.

III-3-3-1-1- La question de la participation dans les sociétés traditionnelles considérées (Wê, Dan, Toura): représentations et logiques sociales

Poser la question de la participation dans les sociétés traditionnelles, c'est avant tout formuler une interrogation d'anthropologie du développement. L'analyse des fondements de l'organisation sociale wê, dan et toura nous a permis d'examiner les relations institutionnelles qui affectent la vie de l'individu et du groupe d'une manière continue et durable : parenté, filiation, mariage. Elle permet de se rendre compte que la question de la participation, que ce soit au niveau de la vie économique, politique, sociale et culturelle, n'est pas nouvelle et étrangère (exogène) à ces sociétés. Mieux, la participation se faisait à travers l'organisation sociale même de la société.

Implicite dans les formes de «solidarité» et de «coopération», la participation existe comme catégorie d'organisation et de fonctionnement des sociétés considérées. La participation dans ces sociétés rurales s'exprime dans un jeu de rapports entre membres de famille, entre lignages... régis par des réseaux de relations horizontales et verticales. La participation est donc ainsi une institution sociale pouvant incarner un processus de socialisation. Elle n'est pas volontaire. C'est une participation de fait. Elle a pour objectif de renforcer les coutumes pour perpétuer la société.

C'est elle qui donne à chaque individu sa place et définit les modalités de sa participation à la vie de la collectivité en le rattachant solidement à une vision du monde de sorte que dans ses relations avec les autres, l'individu est impliqué de manière globale et personnelle. Ce sont des relations chargées d'affectivité car tous se connaissent et personne n'est capable de rester neutre. *« La tradition et la religion, et l'omniprésence des institutions qui les incarnent, compensent cette charge affective en prescrivant minutieusement toutes les conduites. Les relations sont donc prescrites et non volontaires »*⁴⁵.

La société formant un tout, un système, tous les différents paliers de la vie sociale sont enchâssés, encastrés entre eux, de sorte que toute participation à un palier est participation aux autres paliers. C'est ainsi que par exemple, la participation du chef de village au règlement des litiges entre lignages, contribue à la régulation de la vie sociale et a un impact sur l'organisation de la production et par ricochet sur la vie économique de la communauté. Participer, c'est contribuer au fonctionnement de la société. La participation est un acte social, un acte de reproduction sociale. Participer à la vie économique, c'est participer à la vie sociale, culturelle, politique. La participation est donc un «phénomène social total».

Dans ces sociétés traditionnelles, tout individu participe à la vie sociale en fonction de son âge, de son statut et de son état physique. La participation au système de production est régie par la division du travail.

⁴⁵ MIESTER, A. op. cit ; page 35

Tandis que les hommes font des travaux pénibles (abattage, brûlis...) les femmes s'occupent du désherbage et des cultures vivrières. Quant aux enfants, ils sont chargés de la surveillance des champs.

La participation de l'individu à la vie sociale passe par des rites d'intégration préalable. Avant cette initiation, le jeune homme et la jeune fille ne participent pas réellement à la vie sociale. Ils ne sont que des auxiliaires irresponsables et donc incapables de se marier.

Les individus participent aussi à la vie sociale à travers leurs classes d'âge. Il y a donc une responsabilisation de l'individu en fonction de la place qu'il occupe dans l'organisation sociale qui lui confère automatiquement les différentes fonctions à remplir. Et se dérober de ses responsabilités, c'est s'exposer aux sanctions prévues par la société car c'est porter atteinte à l'équilibre de la société elle-même.

L'examen de la participation dans les sociétés traditionnelles nous permet de dire que la participation des populations dans les projets de développement ne peut pas se limiter à l'atteinte des seuls objectifs économiques comme c'est le cas de nos jours. C'est dire que les projets de développement eux-mêmes doivent poursuivre un développement global de la société. En effet, le développement étant un phénomène social total, la pratique de la participation du point de vue sociologique nécessite des conditions sociales, économiques, culturelles et politiques.

En outre, on peut dire que la dynamique de l'organisation des sociétés traditionnelles a permis la participation de tous les membres à la vie du groupe et à la jouissance du produit du travail. Mieux, les structures de la société traditionnelle permettent l'intégration de l'individu et distribuent les responsabilités, savoirs et savoirs-faire en fonction des statuts de chacun dans la mesure où il s'agit de donner à l'homme la possibilité de participer au fonctionnement de la société.

Etudier la participation des populations rurales aux projets de développement, c'est aussi saisir les modalités de fonctionnement d'une collectivité rurale : l'attention se porte sur le rapport entre comportement des individus, leur situation socio-économique et sociale ; en d'autres termes sur les rapports qu'entretiennent les populations avec les différents systèmes : le système économique local, l'organisation sociale de la collectivité, le système de relation qui la relie à la société globale.

Ainsi, la participation des populations dans les sociétés rurales passe t-elle d'une part par une analyse de la structure sociale, du système de valeurs, d'autre part par une analyse des modes de participation des individus des différents groupes sociaux à la vie sociale, politique, religieuse de la société en place.

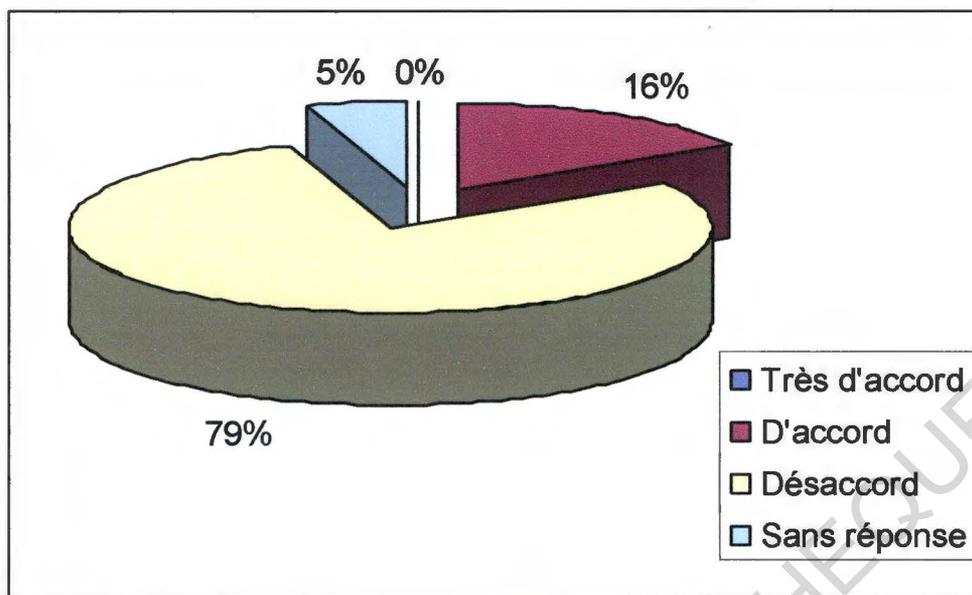
Les réactions des populations wê, dan et toura montrent particulièrement l'importance et l'originalité des aspects culturels de la participation dans les projets de développement.

A l'importance du système de valeurs dans l'analyse de la participation des populations au projet de développement, il faut ajouter le souci de veiller à la pérennisation de la cohésion sociale et de la survie. En effet, le projet en tant qu'innovation entraîne nécessairement un changement social, une transformation de la société en place. Ainsi, la participation des populations au projet de développement est-elle soumise à cet impératif.

III-3-3-1-2- Perception de l'approche participative par les paysans dans le cadre du projet Bad-Ouest

A la question de savoir «Si le projet Bad-Ouest est un projet participatif ? ». les réponses des paysans sont contenues dans le diagramme suivant :

Diagramme 12 : Perception de l'approche participative du projet par les différentes catégories paysannes



Source : données de l'enquête

L'on constate que toutes les catégories paysannes (79%) affirment que le projet Bad-Ouest n'est pas participatif. C'est ainsi qu'aucune catégorie paysanne n'est d'accord (5%) pour affirmer que le projet a été très participatif. Elles justifient cela par le fait que le projet leur a été imposé et qu'elles n'ont pas participé aux choix des différentes activités proposées.

Par contre, pour ce qui concerne l'item « Plutôt d'accord », (c'est-à-dire moyennement participatif) les paysans du volet « PIJA » ont le plus grand score (38%) que toutes les autres catégories. Cela peut s'expliquer par le fait que ce volet étant la raison première de la réalisation du projet, les responsables accordaient plus d'assistance aux paysans pratiquant cette activité (café, cacao) au détriment des autres.

Cette conception de l'approche participative dans le cadre du projet est nuancée selon les couches sociales (paysans, chefs de village, cadre de la région). On obtient la répartition ci-dessous.

TABLEAU N°19 : Perception de la participation en fonction des couches sociales

Opinions des couches sociales sur la participation dans le projet	Valeur relative de la perception par couches sociales		
	Paysans	Chefs de village	Cadres de la région
OUI	3	52	68
NON	97	48	32
TOTAL	100	100	100

Source : données de l'enquête

On remarque que la couche sociale à laquelle appartient l'individu induit une perception différentielle de la question de la participation dans le cadre du projet. Les cadres (qui sont les interlocuteurs régionaux des responsables du projet) perçoivent le projet comme étant participatif (68%) ; de même que les chefs de village (52%) (Interlocuteurs locaux du projet). Alors que les paysans (qui sont des exécutants), considèrent que le projet n'est pas participatif.

On constate que la tendance à participer aux différentes étapes du projet est tributaire du statut social de l'individu. En effet, plus l'individu a un statut social élevé dans la société, plus les développeurs l'associent ou l'impliquent à toutes les étapes du processus. L'approche participative à l'œuvre dans le projet, en tant qu'organisation, est liée au statut de l'individu.

Cette variation des points de vue quant à l'application de l'approche participative dans le projet, s'explique par la place que le projet a réservée à chacune des catégories sociales concernées. En effet, les cadres avaient une place de choix dans le projet. Ils ont été les premiers à être informés de la réalisation du projet dans leur localité et les plus influents dans la région ont participé à la conception. Aussi, ce sont eux qui ont représenté les populations lors des réunions d'informations dans les différentes sous-préfectures de la localité. Ce

sont eux qui ont parlé à la place des populations. Ils ont donc été mis au devant du projet.

Pareille pour les chefs de village qui sont les interlocuteurs directs des paysans lorsque le projet doit entreprendre une activité dans les villages. Par exemple, ce sont eux qui ont participé au choix des sites d'emplacement des forages d'eau ; de même, ce sont eux qui ont attribué les bas-fonds du terroir villageois pour la pratique de la riziculture irriguée.

Quant aux paysans, ils étaient au bas de l'échelle de participation. En tant que simples exécutants, ils ne se sentent donc pas impliqués dans le projet.

Cela montre dans le même temps que les couches sociales ne reçoivent pas la même attention de la part des développeurs dans les projets de développement. Bien que ce sont les paysans qui vont exécuter les activités sur le terrain, ils ne sont pas impliqués dans la phase préliminaire du projet et leurs avis ne sont pas pris en compte pendant la phase d'exécution.

Les paysans, constituant notre «cible », nous avons cherché à comprendre ce qu'ils entendaient (leur perception) par projet participatif. En d'autres termes, quand est-ce- que pour eux, il y a approche participative dans une action de développement. Sur ce point, les paysans mettent en évidence un certain nombre de perceptions que nous avons classées par ordre décroissant. Cette représentation peut éclairer les attentes des paysans à l'égard des développeurs. En effet, ce sont ses représentations qui sont susceptibles d'accroître la motivation du paysan à participer à un projet de développement.

TABLEAU N°20 : Hiérarchie de la perception d'un projet participatif par les paysans

Perception d'un projet participatif par les paysans	Valeur absolue	Valeur relative
Le projet prend en compte nos réalités socioculturelles, nos besoins, permet une responsabilisation des paysans dans la gestion	212	59
Le projet permet une valorisation des potentialités locales	105	29
Le projet est sollicité par les populations qui veulent l'expérimenter	43	12
Les populations rurales sont invitées à travailler selon le projet conçu par une instance extérieur (Etat, Organisme de développement)	0	0
TOTAL	360	100

Source : données de l'enquête

On constate que pour les paysans (59%) un projet est dit participatif s'il prend en compte leur culture, leurs besoins et les responsabilise dans la gestion des différentes activités (gestion des moyens de production, gestion du crédit...). Cela montre que les paysans refusent d'être toujours dans une position d'assistés et considérés comme des «incapables » à qui l'on doit tout apprendre. Ils veulent être des acteurs actifs de leur propre développement. Cela peut s'expliquer par la responsabilisation dont jouit chaque agrégat social dans la collectivité.

On remarque aussi que pour les paysans, l'acteur initiateur du projet importe peu (12%). Cela signifie que dans l'entendement du paysan, le projet peut provenir des développeurs, c'est-à-dire d'acteurs extérieurs à leur environnement social

immédiat. L'essentiel se résume en la prise en compte de leurs intérêts et de leurs réalités socioculturelles.

III-3-3-1-3- Perception des paysans de l'impact de leur non participation à la conception des projets

La phase de conception d'un projet de développement étant la phase déterminante de fixation des objectifs, des activités à mener et du programme d'exécution, nous avons cherché à savoir la perception que les paysans ont de leur non participation à cette étape cruciale ; c'est-à-dire ce qu'ils redoutent quant aux résultats d'un projet de développement auquel ils n'ont pas participé à la conception et qui ne prend pas en compte leurs besoins, logiques, réalités socioculturelles. Cela permettra de jeter un voile sur l'importance que les paysans accordent aux différentes étapes d'un projet de développement.

A la question « Quelle perception faites-vous de votre non participation à la phase d'élaboration d'un projet de développement vous concernant » ? Les réponses avancées par les paysans sont contenues dans le tableau suivant :

TABLEAU N°21: Opinions des paysans sur leur non participation à la conception des projets

La perception de la non participation à la conception sur les résultats du projet	Valeur absolue	Valeur relative
C'est un risque pour le succès du projet	270	75
Ce n'est pas un risque pour le succès du projet	54	15
Ne sais pas	36	10
Total	360	100

Source : données de l'enquête

L'enquête d'opinions auprès des paysans montre que la majorité des enquêtés (75%) estiment qu'un projet auquel ils n'ont pas participé à la conception est voué à l'échec. Ils justifient cela par le fait que c'est à cette étape du projet que les besoins, priorités et objectifs sont élaborés. Cette étape constitue donc une phase décisive pour les paysans quant aux résultats du projet. A partir de ces opinions des paysans, nous pouvons faire une projection des résultats d'un projet de développement en fonction de la participation ou non des bénéficiaires à la phase de conception.

Ces opinions peuvent être considérées comme un appel lancé aux développeurs par les développés et nous permettent de comprendre du coup les réactions des populations rurales dans les projets de développement qui leur sont imposés.

A ce niveau, les paysans ont énuméré un certain nombre d'effets que leur non participation peut entraîner :

- Risque de rejet du projet
- Risque de sélection des activités
- Risque de réorientation et d'adaptation du projet à leurs véritables besoins
- Risque de dépendance du paysan
- Risque de déstructuration du système socio-économique

Cela nous amène à voir si les paysans accordent la même importance aux différentes étapes des projets de développement.

TABLEAU N°22: Hiérarchie de l'importance accordée aux différentes étapes du projet (ordre décroissant)

Etapes du projet	Effectif	Fréquence (%) des réponses des paysans
Conception, élaboration	295	82
Suivi évaluation	36	10
Réalisation, mise en œuvre, Exécution	29	8
Total	360	100

Source : données de l'enquête

Il est significatif de constater la prépondérance accordée à la participation à la phase de conception (82%) par rapport aux autres étapes. Mais, ce qui attire notre attention est le peu d'importance que les paysans accordent à la phase de réalisation ou d'exécution (8%).

En effet, pour les paysans, si la phase de conception d'un projet, qui est l'étape de prise en compte de leurs besoins, de conformité des activités du projet avec leurs pratiques traditionnelles, s'est déroulée en tenant compte d'eux, leur participation aux autres étapes (réalisation, suivi-évaluation), va de soit. Comme ils le disent eux-mêmes : « *si tu as participé au début du projet, et que tu as dit ce que tu veux ; si on te donne ce que tu as demandé, pour faire le travail, c'est très facile* ».

Ainsi, la participation des paysans à la réalisation et à l'évaluation des projets est-elle la résultante de leur participation à la phase de conception. La première étape déterminant les autres. Dans l'entendement des paysans, les différentes étapes d'un projet de développement, loin de constituer des entités indépendantes, sont étroitement liées.

A partir de ce qui précède, nous pouvons dire qu'un projet de développement qui veut lutter efficacement contre la pauvreté en milieu rural par la participation des populations aux actions entreprises, doit nécessairement prendre en compte les besoins et les logiques des populations rurales dès la phase de conception. Il ne doit pas seulement tenir compte des objectifs des pouvoirs publics. De ce fait, nous épousons en partie l'assertion de DUFUMIER Marc qui prétend que : « *L'identification est l'étape initiale au cours de laquelle sont définis les principaux objectifs économiques et sociaux à poursuivre et sont identifiées les différentes options alternatives pour les atteindre. Au cours de cette phase doivent être repérés les grands problèmes qui se posent pour le développement économique global des régions ou pays considérés et pour la résolution desquels on envisage la participation des agriculteurs.*»⁴⁶.

⁴⁶ DUFUMIER, M., 1986, les projets de développement agricole, manuel d'expertise, Paris : Karthala, page 45

La participation des paysans aux projets de développement n'a de chance d'être obtenue que s'ils en éprouvent objectivement l'intérêt et y voient le projet comme la solution à leurs besoins. C'est ainsi que nous avons cherché à identifier les différents enjeux susceptibles d'enclencher cette participation. Les réponses données par les paysans à cette question permettent de mettre en évidence les facteurs susceptibles de mobiliser leur participation à un projet de développement.

Cela nous permet de voir les enjeux de la participation des populations rurales à une action de développement et par ricochet de voir les logiques sociales dans lesquelles elles s'inscrivent.

TABLEAU N° 23 : Hiérarchie des facteurs de mobilisation à la participation à un projet de développement

Facteurs de mobilisation à la participation	Effectif	Fréquence (%) de la perception des facteurs de mobilisation dans l'ensemble des réponses données par les paysans
Enjeux économiques	187	52
Enjeux sociaux	173	48
TOTAL	360	100

Source : données de l'enquête

La plupart des paysans interrogés montrent qu'ils poursuivent des buts économiques en participant au projet (52 %). Mais il est significatif de constater que l'écart (4%) entre les différents enjeux est très mince.

Les réponses recueillies grâce aux entretiens semi-directifs nous font ressortir qu'en réalité, les populations ne séparent pas les enjeux sociaux des enjeux économiques. En effet, elles estiment que le projet doit leur permettre de relever leurs revenus et par là elles pourront faire face à leurs besoins sociaux fondamentaux (scolarisation, santé, nourriture). Cela permettra le «renforcement» de leurs statuts sociaux. En réalité donc, c'est la poursuite d'enjeux sociaux qui

déterminent leur participation à un projet. Derrière les motivations économiques, il y a les motivations sociales.

L'analyse faite par la FAO (1988) au niveau des sources de motivation illustre bien ce que nous venons de dire. En effet, selon l'Organisation, jusqu'à une date récente, la plupart des Bailleurs de fonds abordaient le problème de motivation d'un point de vue purement financier et économique. Ces bénéficiaires ont été déclarés constituer une preuve suffisante de la participation des agriculteurs au projet. Or, pour les producteurs individuels, le bien-être de la famille est plus important que l'économie de l'exploitation agricole. Atteindre la sécurité alimentaire et éviter les risques est plus important que la maximisation des profits nets.

Après avoir analysé la perception qu'ont les paysans de l'approche participative appliquée dans le cadre du projet Bad-Ouest, nous allons voir l'impact de l'intervention sur leurs conditions de vie. Le projet Bad-Ouest a-t-il réussi à lutter contre la pauvreté dans la région forestière ouest de la Côte d'Ivoire comme initialement prévu ?

III-3-4- IMPACT DU PROJET BAD-OUEST SUR LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS RURALES DE L'OUEST IVOIRIEN

L'analyse des différents volets du projet Bad-Ouest nous a fait ressortir qu'il a été l'objet de «détournement» et de rejet de la part des populations bénéficiaires. Dans ce contexte, quel peut être l'impact du projet sur les conditions de vie des populations ? Est-il parvenu à lutter contre la pauvreté comme initialement prévu ? Cette question nous conduit à l'analyse de l'impact du projet sur les populations rurales.

Nous avons cherché à savoir l'opinion des paysans sur l'impact du projet sur les conditions de vie.

A la question : « Le projet Bad-Ouest a-t-il amélioré vos conditions d'existence ? »

Les paysans avancent les réponses suivantes.

TABLEAU N° 24 : Opinions des paysans sur l'impact du projet sur leurs conditions de vie

Paysans	Riziculteurs		Pisciculteurs		Jeunes agr.		Plam-Parc		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Opinions										
OUI	16	35	0	0	5	5	3	2	24	7
NON	30	65	5	90	145	95	156	98	336	93
Total	46	100	5	100	150	100	159	100	360	100

Source : données de l'enquête

L'analyse du tableau montre que pour l'ensemble des paysans (toutes activités confondues), le projet n'a pas relevé leur niveau de vie (93%). On constate également que les réponses varient selon les activités pratiquées dans le projet. Parmi les catégories paysannes qui considèrent qu'elles ont pu quand même tirer profit du projet, les riziculteurs (35%) viennent en tête dans l'ensemble des paysans. Cela trouve son explication dans les relations de clientélisme qu'ils ont tissées avec les allogènes qui travaillent pour eux. Quant aux pisciculteurs, ils estiment être les plus perdants du projet (0%).

Nous allons chercher à cerner l'impact du projet à deux niveaux essentiels : sur le plan socioculturel et sur le plan économique.

III-3-4-1- Sur le plan socioculturel

La non participation des populations rurales à la conception du projet a fait qu'il a porté atteinte à l'autonomie de la collectivité. L'introduction des nouvelles activités telles que la pisciculture, la culture du riz irrigué a influé sur l'économie agricole mais également sur l'ensemble du groupe domestique car, dans l'économie paysanne dan, wê et toura, groupes de consommation et groupe de

production se confondent. Les décisions prises au niveau du second engagent forcément le premier. De telles implications ont entraîné des conséquences sociales importantes.

L'innovation qu'est le projet Bad-Ouest a engagé un processus de changement dans les sociétés wê, dan et toura sous l'influence de modifications économiques. C'est donc en fin de compte l'ensemble de la collectivité qui est touché car la terre étant à la fois un moyen de production et un moyen de définition sociale, le support du statut, introduire des changements dans la manière de l'exploiter est aussi provoquer des modifications dans l'organisation sociale en place.

Aussi, en accordant la prépondérance aux producteurs des cultures de rente au détriment de ceux des autres activités, le projet a-t-il provoqué une stratification paysanne.

L'absence de participation des paysans à la gestion des coopératives n'a pas permis leur responsabilisation dans le projet. La conséquence de cet état de fait est que ces coopératives n'ont pas été des instruments capables d'amorcer le développement de ces zones rurales.

Elles n'ont pas pu conduire à l'auto-promotion communautaire par la poursuite des activités à la fin du projet. Les activités entreprises par le projet ont été interrompues après le départ des développeurs.

Les garanties d'accès à l'eau ont exclu plusieurs villages. Ce sont donc les villages les mieux « nantis » financièrement qui ont bénéficié du projet hydraulique. Les villages « riches » voyaient donc leur condition de vie s'améliorer au détriment des villages pauvres. Le projet a entraîné à ce niveau une stratification socio-géographique. A cela s'ajoute le caractère payant de l'eau qui a entraîné une différenciation sociale du fait que ce sont les paysans les mieux nantis qui pouvaient faire face à ces coûts.

En outre, les nouvelles variétés de riz, les intrants, les plants améliorés et les produits phytosanitaires n'ont pas été livrés gratuitement aux paysans. Ces moyens de production faisaient l'objet d'achat d'où la mise en place du crédit agricole. Mais le crédit n'était pas accessible à tous les paysans du fait des garanties exigées. Ainsi, l'adoption de l'innovation par le paysan dans le projet Bad-Ouest nécessite que celui-ci puisse remplir les conditionnalités fixées. Cela signifie que plus le paysan a les moyens financiers, plus il pourra bénéficier du crédit, plus il pourra acheter des intrants et aura une grande production et un revenu élevé.

L'introduction d'innovations agricoles en milieu rural wê, dan et toura par le projet Bad-Ouest a permis aux paysans riches d'être plus riches et les paysans pauvres d'être plus pauvres. De ce fait, le projet, à travers le crédit agricole, a été source de stratification sociale. Il n'a pas tenu compte des conditions socio-financières de chaque paysan.

Le projet a été cause de marginalisation et exclusion sociales par les critères d'adhésion qu'il a imposés.

Dans la même veine, le projet, en faisant passer la région de l'Ouest, d'une localité de production des cultures vivrières à une localité de production des cultures de rente, met le paysan dans la dépendance : dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Il emmène le paysan à abandonner la production vivrière, d'où l'émergence du problème de subsistance, de sécurité alimentaire.

III-3-4-2- Sur le plan économique

Le projet voulait relever les revenus des paysans en leur octroyant du crédit afin d'améliorer leurs exploitations. Mais, il a contribué au contraire à leur endettement car les prêts consentis par le projet n'ont pas servi à améliorer leurs exploitations mais plutôt à faire face à leurs problèmes sociaux.

Le projet qui voulait maintenir les jeunes au village en faisant d'eux de jeunes agriculteurs n'a pas pu lutter contre l'exode rural en ce sens que ces jeunes, qui au départ, s'étaient inscrits massivement, ont été très vite «désillusionnés» et ont

abandonné leurs parcelles de café et quitté le projet. Ils ont une fois de plus emprunté le chemin des Villes. Le projet n'ayant pu relever leurs revenus.

Le projet voulait améliorer les conditions socio-économiques de la femme rurale de l'Ouest ivoirien par la pratique d'activités lucratives. Mais, le projet a eu très peu d'engouement auprès des femmes ; et même celles qui se sont inscrites au départ ont abandonné par la suite.

De même, le projet qui voulait ravitailler la région et le territoire national en poissons grâce à la pisciculture n'a pu le faire. Les fermes piscicoles ont été abandonnées et c'est toujours la pêche pratiquée par les allogènes et les importations de poissons des autres villes du pays qui approvisionnent les marchés de la région en poissons. Malgré donc le projet, nous sommes à la case départ. Le pisciculteur du projet continue d'acheter du poisson.

En outre, le projet devait permettre aux ménages ruraux d'avoir accès à l'eau potable par l'installation des forages d'eau au détriment de l'eau de puits et de marigots qui sont insalubres. Mais, l'on constate qu'en dépit de ces forages, les populations rurales continuent toujours d'avoir recours à l'eau des puits et des marigots. Echec donc.

Même son de cloche pour la riziculture. En effet, le projet voulait parvenir à l'autosuffisance alimentaire de la région puis de l'ensemble du territoire national par le développement de la riziculture irriguée plus productrice que la riziculture pluviale traditionnelle. Mais, les paysans ont abandonné les bas-fonds de riziculture irriguée et continuent toujours de cultiver le riz pluvial traditionnel moins productif. L'autosuffisance alimentaire n'a donc pas été atteinte. Le riziculteur du projet continue d'acheter du riz et le pays continue d'importer du riz de l'extérieur.

En somme, le projet Bad-Ouest n'a pas eu d'impact positif réel sur les populations rurales de l'ouest ivoirien car elles n'ont pas participé à la définition des activités.

Conclusion partielle

La réorientation à laquelle nous avons assisté dans les différents volets du projet Bad-Ouest pose avec acuité la question de l'approche participative dans cette intervention.

Le développement humain que préconise la BAD et la méthode participative dont se réclame le projet Bad-Ouest, ont-ils eu droit de cité dans le cadre de cette action de lutte contre la pauvreté en milieu rural ?

L'étude des objectifs du projet et de la méthode d'approche des populations rurales nous conduit à répondre par la négative.

L'examen de la participation, telle qu'elle est proposée par le projet Bad-Ouest, montre qu'elle se retrouve avec une intensité variable dans chacune des phases du projet et des insuffisances demeurent encore par rapport au schéma de participation idéal. En effet, la participation est inexistante pendant la phase de conception ; elle se retrouve cependant accrue lors de la phase d'exécution et de mise en œuvre. Elle est également absente pendant la phase d'évaluation. Les populations étaient dans une position de spectateurs et non d'acteurs de leur propre développement.

La participation était plutôt une demande de collaboration des populations à l'atteinte d'objectifs nationaux. Cette méthode d'approche n'est pas l'approche participative. Elle s'apparente plutôt à la méthode dirigiste qui a prévalu pendant la période coloniale et aux lendemains des indépendances des pays africains. Les mêmes causes produisant les mêmes effets ou du moins, les mêmes méthodes

produisant les mêmes résultats, on a abouti à une réorientation des différents volets du projet, à son abandon et à son adaptation par les populations rurales.

Faute de participation des paysans, le projet n'a pas atteint les objectifs escomptés qui étaient le relèvement des revenus des paysans, la lutte contre l'exode rural, l'amélioration des conditions de vie des populations, bref la lutte contre la pauvreté. Au contraire, il a contribué à la paupérisation des populations de l'ouest par le développement des phénomènes de stratification sociale, de marginalisation et d'exclusion sociales. Il a entraîné une désarticulation du système socio-économique des sociétés wê, dan et toura par l'introduction d'innovations qui sont en contradiction avec les pratiques socio-économiques des paysans.

Si le projet était novateur dans ces objectifs, il était très traditionnel dans sa méthode d'approche qui était dirigiste et unidirectionnelle.

En somme, l'analyse de la démarche participative à l'œuvre dans le projet Bad-Ouest montre que les attitudes et les comportements des différents acteurs en présence dans les projets participatifs sont liés aux logiques et intérêts qu'ils visent à travers l'intervention. Chacun d'eux utilisant la stratégie participative pour atteindre ses objectifs.

Mais, quelles sont ces logiques qui sous-tendent leurs actions? En quoi consistent les logiques des Bailleurs de fonds, les logiques des Etats et enfin les logiques des populations rurales? Sont-elles compatibles ou incompatibles? C'est à cet exercice que nous nous adonnerons dans la partie suivante de notre travail.

III-5- : LES ORGANISMES DE DEVELOPPEMENT, LES POPULATIONS RURALES ET LES PAYS DU TIERS-MONDE : des logiques contradictoires

L'étude de l'approche participative dans le cas du projet Bad-Ouest nous amène à observer une pause et à réfléchir sur la logique des différents acteurs dans les projets de développement (les organismes de financement, l'Etat et les populations rurales).

III-5-1 - Logiques des organismes de développement ou stratégie de domination des pays en développement

Les pays du tiers-monde n'ont pas toujours les moyens financiers pour la réalisation concrète de leurs projets de développement. Ils se tournent vers l'extérieur pour avoir les prêts nécessaires à la réalisation de leurs actions. C'est donc l'extérieur qui doit leur permettre de se développer, de lutter contre la pauvreté dont ils sont l'objet. Ils ont, à cet effet, tissé des relations avec des pays industrialisés et des organisations internationales. On parle ainsi de l'aide bilatérale ou multilatérale.

Mais les Bailleurs de fonds, en jouant un rôle financier, ont leurs propres logiques. Leur stratégie se manifeste indirectement, tant à travers le choix des modèles « agro » que par le truchement de la politique nationale et des projets retenus par celle-ci.

Dans un premier temps, les organisations internationales ne financent que les projets qui sont viables, c'est-à-dire rentables pour elles. C'est ce qui explique qu'à leur niveau, il n'y a pas une stratégie, mais différentes stratégies de développement. D'abord suivant les partenaires : la stratégie de la Banque mondiale n'est pas forcément la même que celle du Fonds Européen de Développement (FED)... Ces stratégies divergent en fonction des intérêts, tout à fait matériels et aussi politiques que les partenaires tentent d'imposer. Elles varient

en second lieu en fonction des moments de l'histoire. Telle forme de développement qui apparaît comme éminemment contestatrice et révolutionnaire pour des intérêts centraux à telle époque, devient quelques années après, pour ces mêmes intérêts, une bonne affaire. Les exemples de ce genre de permutations ont été nombreux ces dernières années.

Le début d'industrialisation de l'Afrique fut d'abord freiné par des intérêts coloniaux qui voulaient cantonner le continent dans le rôle de fournisseur de matières premières ; puis se sont développées les industries de substitution d'importation qui permettaient à l'inverse de vendre des machines et tout le monde s'est engouffré, à ce moment-là, dans ce créneau.

Depuis la famine et depuis la croissance d'un marché urbain africain important, demandeur de matières premières, le marché alimentaire africain des cultures «vivrières » ou de «subsistance » devient à son tour une bonne affaire ; des reconversions s'opèrent dans les institutions de développement pour le favoriser alors qu'il y a seulement dix ans, cette question opérait un clivage extrêmement net entre progressistes et réactionnaires. Même chose avec les industries lourdes ou encore avec les opérations «intégrées » : pendant longtemps, les opérations de développement ont été conçues de façon sectorielle, visant une seule culture ; mais aujourd'hui on conçoit des opérations de développement qui tentent de combiner l'ensemble d'un système de production. Petit à petit c'est produit un décalage et les différents intérêts des développeurs se reconvertissent. On ne peut donc pas avoir une vision manichéenne et simpliste de la stratégie des développeurs : c'est une réalité essentiellement mouvante qui s'adapte avec une assez grande souplesse en fonction des intérêts qu'ils visent.

La politique de développement dans les pays pauvres est entièrement conditionnée par l'intérêt que lui portent les bailleurs de fonds. Dans ce domaine, seuls les secteurs rentables, qui sont généralement aux mains de l'Etat, rencontrent les faveurs des investissements étrangers. Il s'agit des secteurs agro-industriels dont les produits participent au commerce international. Ce sont ainsi

l'hévéa, le palmier à huile, le café et cacao en Côte d'Ivoire, l'arachide au Sénégal, le coton au Mali etc. Les projets de développement, dans la plupart des cas, correspondent à une logique techniciste et productiviste.

Dans un second temps, les prêts consentis par les bailleurs de fonds aux pays sous-développés ne sont pas à titre gratuits mais plutôt remboursables... avec des taux d'intérêts. Le projet Bad-Ouest, par exemple, est à rembourser avec un taux d'intérêt de 10%. C'est ainsi qu'ils exigent, dans un contexte de dégradation accélérée des administrations locales, un droit de regard croissant, garant de la rigueur financière et comptable sur laquelle une bonne part de leurs normes d'évaluation d'un projet est construite. Les conditionnalités d'accès à l'aide telle que la bonne gouvernance répondent à cette logique.

Dans ce contexte, le développement rural qui est financé est un développement qui fait abstraction de la participation du paysan. C'est un développement qui fait également abstraction des besoins locaux.

L'« aide » apportée par les organisations internationales est une stratégie pour elles d'asseoir leur hégémonie politique sur des économies déjà fragilisées des pays sous-développés. En effet, par leurs « aides financières », ces organismes mettent les pays sous-développés dans une situation de dépendance permanente. C'est ainsi qu'on parle de l'aide liée. Les pays qui reçoivent les financements extérieurs n'ont pas de marge de manœuvre dans l'utilisation des fonds. Cette « aide » n'est jamais neutre. Elle est chargée d'une idéologie qui cherche à la contrôler.

Pour comprendre cette logique stratégique des organisations internationales, nous allons chercher à savoir les acteurs qui sont derrière elles et qui les font. Cela se fera à travers le rappel du contexte historique de l'aide au développement.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Amérique et les pays d'Europe, à peine sortis du conflit et tous préoccupés encore à la reconstruction, voient leurs préoccupations s'élargir hors de leurs frontières. Au-delà même des

zones qui ont servi de champ de bataille, on découvre que des pays sont dans la misère. La question qui se pose à cette période est de savoir comment aider ces pays à sortir de la pauvreté qui les frappe ?

Ainsi, un vaste mouvement d'aide est organisé, de puissants moyens sont mis en œuvre. C'est dans cette perspective que les pays de l'Occident vont mettre en place des organismes de développement dont les missions sont de combattre les facteurs de la faim dans le monde:

Avec d'énormes ressources mises à leur disposition, les institutions spécialisées des Nations Unies se mettent au travail. Il faut réduire la faim et la misère, c'est la fonction de la FAO ; l'OMS se préoccupe de lutter contre les grandes endémies face auxquelles les médecines traditionnelles sont impuissantes ; l'UNESCO prend pour objectif l'analphabétisation et l'éducation de base ; l'UNICEF reçoit la mission d'améliorer la condition alimentaire et sanitaire des enfants du tiers-monde ; l'OIT, qui avait été créée au lendemain de la première guerre mondiale pour améliorer les conditions de travail et promouvoir la justice sociale, a été rattachée à l'ONU ; désormais, elle se tourne vers le tiers-monde pour étudier les problèmes de la main-d'œuvre, d'emploi et de formation professionnelle ; le PAM, créé en 1962, transposera les produits fournis par les pays riches aux pays pauvres.

On constate de prime abord que les organisations internationales ont été mises en place par les pays du Nord, les anciennes métropoles. Ce sont ces pays qui financent l'aide au développement consacrée aux pays pauvres. Ce sont donc ces puissances occidentales, par l'intermédiaire des organisations internationales, qui interviennent en réalité dans la lutte contre la pauvreté dans les pays sous-développés. En dernier ressort, ce sont elles qui décident des domaines d'activités à financer. Sinon, comment comprendre que ce sont les secteurs d'activités dont ont besoin les industries des pays développés qui rencontrent les faveurs des financements extérieurs.

Si la méthode participative n'est pas appliquée convenablement dans les projets de développement, ce n'est pas que les bailleurs de fonds ignorent cette méthode. Simplement, ils s'y refusent. La raison principale est que les pays développés veulent maintenir les pays sous-développés dans une situation de dépendance vis-à-vis d'eux. Ainsi, les pays développés, par l'intermédiaire des organisations internationales, exploitent-ils les pays du tiers-monde. Ils ne veulent pas que les pays pauvres se développent. C'est la stratégie de la dépendance.

Le développement de ces pays va entraîner en effet leur indépendance tant économique, politique et financière à l'endroit de ces bailleurs de fonds. Mais, en réalité, ce n'est pas leur indépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds, mais plutôt vis-à-vis des pays dits développés.

La participation véritable constitue dans ce cas un frein à l'atteinte de leurs objectifs principaux : la domination et l'exploitation des pays sous-développés.

Ainsi donc, face à ce tâtonnement orchestré depuis des décennies, les politiques de développement des pays africains apparaissent comme une longue parodie codifiée et structurée par l'occident qui se dissimule derrière les stratégies et les formules des bailleurs de fonds.

En somme, les organisations internationales ne sont qu'un outil aux mains des pays riches pour entretenir l'écart entre pays pauvres et pays riches. Elles se présentent comme la boîte de résonance des conceptions néo-évolutionnistes de la modernisation et semblent prêchées pour la généralisation de l'idéologie et du mode de vie occidental.

Ces idéologies occidentales vont pénétrer les sociétés rurales africaines à travers les projets de développement. En effet, depuis les indépendances des Etats africains, c'est à travers les projets que les Organisations internationales espèrent développer le monde rural. Les projets constituent donc des voies royales de diffusion des idéologies occidentales et de transformation des sociétés rurales. Les stratégies de développement adoptées par les pays africains seront ainsi

influencées par les doctrines et les pratiques économiques, les valeurs culturelles, bref, les manières de penser, de faire et d'agir des sociétés occidentales impérialistes.

La conséquence de cet état de fait est que les organismes de développement vont adopter des attitudes erronées face aux populations rurales, leur détourner de leurs véritables besoins en leur imposant de nouveaux besoins qui correspondent étroitement à ceux des occidentaux.

Or, le propre des sociétés, c'est leur différence. Les populations rurales africaines ne ressentent pas les mêmes aspirations que les populations occidentales. Elles n'ont pas les mêmes cultures. Le développement étant l'expression des valeurs culturelles d'une société, il est de ce fait unique à chaque société. Le développement est culturel. On ne peut donc pas transférer le modèle de développement d'une société à une autre. Il faut l'adapter. Faute de quoi, l'on assistera à une déstructuration de la société réceptrice. C'est ainsi qu'on assiste, à travers les projets de développement, à une désarticulation du système socio-économique des sociétés africaines.

Dans ces conditions de dépendance économique des pays sous-développés, l'on peut se demander si les efforts qu'ils essaient de faire pour un développement endogène ou autocentré sont réalisables dans un avenir plus ou moins proche. En effet, comment espérer se libérer de ce joug lorsque les pays du tiers-monde continuent de recevoir aide et assistance de ceux-là mêmes qui les ont asservis jusqu'à présent ?

Comment reprendre le pouvoir de décision si les organisations internationales véhiculent dans les pays du tiers-monde des idéologies propres aux cultures occidentales ? En définitive, c'est cette logique qui va orienter la méthode d'approche en général, et la démarche participative en particulier, que les organisations internationales mettront en œuvre dans les projets qu'elles financent.

Après l'analyse de la logique des Organismes de développement, nous allons étudier celle des Etats, principaux initiateurs et maîtres d'œuvre des projets de développement rural.

III-5-2- Logiques des Etats ou stratégie d'accumulation de la richesse

Les Etats africains, en recouvrant la souveraineté nationale après des décennies de domination, s'étaient engagés à combler le retard qui existait entre eux et les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique.

Dans ce contexte général de restructuration de l'économie des sociétés africaines, le monde rural occupe une position sensible dans la mesure où les pays africains sont en majorité agricoles. Le développement rural se trouve donc au centre des préoccupations de tous les pouvoirs publics africains. Le paysan est présenté comme le pilier fondamental de l'économie et de la société. Cette assertion est vraie si l'on tient compte de l'importance de la population rurale dans ces pays et de l'agriculture qui est le moteur du système économique.

Les plans de développement insisteront ainsi sur les activités de production qui sont présentées comme la clé de tous les problèmes africains. Il suffisait donc d'investir dans l'agriculture pour aboutir au développement. Le développement était alors réduit à la technique, à la production et orienté essentiellement sur l'économique.

En se situant dans une perspective évolutionniste, on peut dire que le développement rural consiste à faire passer les populations rurales de leur mode de vie traditionnelle au mode de vie et de consommation des sociétés développées. Il signifie passage d'une «civilisation négative » à une «civilisation positive » ; d'une «société primitive » à une «société moderne, civilisée ».

Cette voie prise par les pays africains nouvellement indépendants était encouragée par les pays «développés », leur puissance coloniale respective. Les

expressions «démarrage économique » ou «décollage économique » en vogue il y a quelques années semblaient traduire, de la part des pays développés et de leurs experts, des encouragements aux pays du tiers-monde qui ont emprunté des voies qui pourraient les amener à produire une civilisation dont les éléments ont leur origine dans la civilisation industrielle.

En amenant les paysans à changer de mode de production, c'est-à-dire en amenant les paysans à passer d'une économie d'autosubsistance à une économie de marché, en amenant les paysans à passer des techniques rudimentaires, archaïques à des techniques plus élaborées, on espère pousser ces paysans à s'intégrer dans un système économique plus rationnel, plus apte à répondre aux aspirations du monde moderne. C'est ainsi que lorsqu'on parle de développement rural, il s'agit en fait de créer les conditions d'accroître le rendement des producteurs et la qualité de la production. Le développement rural ne s'intéresse donc qu'à la participation des masses rurales à la croissance de la richesse nationale. C'est cette accumulation de la richesse au niveau national qui doit permettre de sortir progressivement les pays africains de leur état de sous-développement.

L'idéologie qui semble donc sous-tendre la politique de développement rural ou de modernisation du monde rural est la rétention des populations rurales sur place pour que celles-ci assurent la survie de l'économie nationale. Les Etats s'inscrivent ainsi dans une logique macro-économique. Lancés dans la course de la croissance économique, les pays africains, encouragés par les pays occidentaux, occulteront les besoins et les conditions dans lesquelles vivent les populations rurales. Au niveau de l'Etat de Côte d'Ivoire par exemple, la plupart des propositions des projets de développement et le projet Bad-Ouest en particulier, sont formulées par le Gouvernement en fonction d'un plan de développement national ayant pour objectif l'accroissement de la production, la réduction de la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires, l'approvisionnement des zones urbaines, le gain des devises étrangères ou la

réduction des disparités régionales. Ces objectifs peuvent ne présenter aucun intérêt pour les bénéficiaires.

Mais comme nous l'avons signifié plus haut, la réalisation de leurs objectifs de développement nécessite des moyens financiers dont ne disposent pas les pays du tiers-monde. Ils vont alors se tourner vers les bailleurs de fonds pour avoir ces moyens. Cette situation ne sera pas sans conséquences sur la méthode participative dans les projets de développement initiés par les Etats.

En effet, pour pouvoir faire face aux créances, les pouvoirs publics vont imposer aux populations rurales des critères d'adhésion aux projets de développement (ce qui peut entraîner des exclusions et des marginalisations comme dans le cas du projet Bad-Ouest), et vont adopter une méthode d'approche qui fait abstraction de la participation des populations «bénéficiaires » à certaines étapes «sensibles » des projets de développement.

Tout d'abord pendant la phase de conception, la participation des populations rurales est à éviter car cela pourrait entraîner la remise en cause de l'action à entreprendre. Elles ne doivent pas participer à la définition des volets des projets. Les faire participer serait prendre trop de risques dans la mesure où cette participation leur donnera l'occasion de s'exprimer et d'évoquer leurs véritables besoins et leurs réalités socioculturelles. Or la prise en compte de ses besoins et de cette culture pourrait, selon les promoteurs, rendre le projet non bancable. Dans le cas du projet Bad-Ouest, cela signifierait développer la culture du riz pluvial traditionnel au détriment du café et du cacao. Il faut donc leur imposer le projet.

Dans la même optique, les populations ne doivent pas participer à la programmation des activités sur le terrain car il y a des exigences de productivité à atteindre. Or leur participation impliquerait la prise en compte du calendrier agricole traditionnel, de la capacitation des communautés rurales. Données qui peuvent réduire l'efficacité et la rentabilité du projet au cours de la phase de mise en œuvre.

Au niveau du montage des projets, les populations rurales ne doivent pas participer également. Cette participation nécessiterait la prise en compte des

conditions socio-économiques des paysans. Elle constituerait donc un frein à la rentabilité financière du projet. Il faut, à ce niveau aussi, imposer aux paysans les conditions d'accès au crédit. De même, les populations ne doivent pas être responsabilisées dans la gestion du projet car le prêt qui a servi à réaliser le projet est à rembourser.

En somme, la participation des populations est inexistante pendant la phase de conception et d'élaboration des projets de développement. Cependant la participation des populations rurales est accrue pendant la phase d'exécution et de mise en œuvre. A ce niveau, les populations occupent une place de choix. Quant aux développeurs, ils viennent en second plan. Même à ce niveau encore, nous assistons à une participation de façade. En effet, les paysans sont sommés de mettre en pratique, sans contestation aucune, les directives et les conseils qui leur sont prodigués par les responsables et les agents d'encadrement. Ils n'ont pas leur mot à dire. Leur savoir et savoir-faire ne sont pas pris en compte. Ils sont donc mis dans une position d'exécutants et non d'acteurs. Ils sont considérés comme des ouvriers au service de l'Etat. Nous avons dans ce cas une participation passive et non active.

Après la mise en place des ouvrages, la gestion des infrastructures est laissée aux mains des populations. Les promoteurs du projet se retirent car en ce moment, ils sont logiquement rentrés dans les fonds investis par la commercialisation des produits et sont surtout parvenus à faire de la région du projet une zone de production des principales cultures de rente du pays. C'est le cas du projet Bad-Ouest où l'Etat a pu introduire la production du café et du cacao dans une zone traditionnellement de cultures vivrières.

Ainsi donc, chacun des projets de développement rural intervient plus ou moins sur la base de programme d'action du gouvernement. Les possibilités pour les populations bénéficiaires de donner des orientations et d'exercer un contrôle sont limitées. Ces projets de développement rural visent à mieux utiliser les forces productrices que constituent les populations rurales en adoptant une approche de

développement qui ne leur permet pas de dire ce qu'elles pensent mais plutôt de subir les actions gouvernementales, politiques. Ainsi, la participation effective de tous les acteurs de la population rurale est-elle perçue comme une pierre d'achoppement majeure dans l'atteinte des objectifs des gouvernants qui se résument en la croissance économique.

Dans ce cercle vicieux dans lequel les organisations internationales cherchent des intérêts en finançant les projets et les pouvoirs publics cherchent eux aussi à renflouer les caisses de l'Etat et à améliorer la balance des paiements par la production des cultures de rente, les populations rurales ne peuvent être que des laissés-pour-compte. Leur participation à toutes les étapes des projets de développement, surtout pendant la phase de conception, n'est pas souhaitée. Elle risquerait d'être une entrave à l'atteinte des principaux objectifs des développeurs. Leur participation est donc limitée à la phase d'exécution des tâches. Mais là aussi, c'est une participation passive. Ce type de participation s'apparente à la méthode dirigiste qui avait cours pendant la période coloniale et aux lendemains des indépendances et qui consistait en un moyen de faire participer les populations rurales à la production des matières premières pour les métropoles.

La méthode participative est donc « victime » des intérêts des deux véritables bénéficiaires des projets de développement rural (les organisations internationales et les Etats).

Face à cette situation, les paysans ne resteront pas sans réagir car ils ont aussi leur logique propre. Ils vont donc développer différents types de stratégies pour ne pas sortir « bredouilles » du projet.

III-5-3- Logiques paysannes ou stratégie de reproduction sociale

Comment expliquer que des paysans pour lesquels on cherche à relever le niveau de vie, réorientent-ils le projet?

Comment comprendre que des jeunes chômeurs, qu'on tente de stabiliser socio-professionnellement, en leur proposant le métier d'agriculteurs modernes abandonnent-ils le projet pour reprendre le chemin de l'exode?

Quelle déception finalement ? Comment est-il possible que tant d'efforts et de moyens mis en place pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, débouchent-ils sur des échecs?

L'analyse des différents volets du projet Bad-Ouest a montré que les paysans ont fait une réorientation ou un «détournement» du projet. C'est ainsi qu'ils ont développé les cultures vivrières au détriment des cultures de rente ; ils ont fait l'extension de leurs plantations de café en lieu et place de la destruction qui était recommandée par le projet. Dans la même veine, ils ont utilisé le crédit agricole pour satisfaire leurs besoins sociaux etc.

Cependant, les stratégies des paysans restaient largement individuelles. Aucune «coordination» ne régulaient les comportements paysans. Aucune «communauté» villageoise wê, dan ou toura ne dictait à ses membres leurs modes d'action dans le projet. Mais cela ne signifie pas que, sur la base des contraintes définies par les modes ou rapport de production, les stratégies individuelles étaient totalement "libres" ou aléatoires. L'agrégation des stratégies individuelles s'opérait selon des lignes de forces nettes. Les paysans ne se concertaient pas pour dissimuler aux agents d'encadrement leurs plants améliorés de café ou pour utiliser du «*bokohui*» pour élever leurs alevins ou pour utiliser le crédit agricole pour améliorer leur trésorerie ou encore pour utiliser les produits phytosanitaires pour pulvériser leurs parcelles de vivriers, mais la totalité le faisait, chacun à sa façon.

Pourquoi cette convergence des comportements économiques ?

On peut dire que, à l'intérieur de l'espace économique que constituent les sociétés wê, dan et toura, structuré par une combinaison de données de rapports

de production, les modes d'action économique des paysans reflétaient plus ou moins une commune «logique » d'action. En effet, les paysans étaient guidés par des logiques de «subsistance » sociale, autrement dit de la satisfaction des besoins sociaux de leur famille, de sa reproduction sociale.

Les comportements productifs des paysans dans chacun des volets du projet se présentent comme une combinaison de stratégies défensives (liées à la protection contre les risques de destruction de leurs plantations par exemple en ce qui concerne le volet Parc) et des stratégies offensives (correspondant à des objectifs d'augmentation de la production). Les stratégies défensives correspondent à des logiques de subsistances économique et sociale ou encore à des logiques de sécurité ou des stratégies de minimisation des risques. La gestion des risques et de la sécurité est une manière pour le paysan d'assurer la reproduction et la subsistance.

Les responsables du projet, ignorant ses rationalités paysannes, répondent à la question : « Pourquoi les paysans réorientent-ils le projet ? », par les affirmations du genre « *c'est parce qu'ils sont paresseux et inconscients du bien qu'on veut leur faire* ». Mais, si l'on constate que ces réactions ne sont pas celles d'individus isolés, mais de l'ensemble du groupe de paysans, nous pouvons dire que l'explication par le tempérament individuel est limitée ou inexacte. Il s'agit de comportements sociaux, même s'ils sont exécutés par des individus. C'est par l'étude du groupe social qu'on peut comprendre les logiques de ses réactions dans le projet. Il y a donc un fondement ou phénomène culturel influent les comportements individuels dans le projet. De même, d'autres catégories comme le statut social, influencent le comportement des paysans à condition de les replacer dans cette culture spécifique et de les étudier comme des stratégies particulières.

Au lieu donc d'imputer l'écart entre les objectifs du projet et les résultats effectifs à la rigidité des comportements «traditionnels » des paysans, (c'est-à-dire, en définitive leur irrationalité), on doit considérer que les comportements des paysans et des populations rurales face aux projets de développement étaient parfaitement compréhensibles et logiques, pour peu que l'on prenne en compte

leurs propres intérêts. Par exemple, les comportements des paysans face aux innovations culturelles (riz irrigué) et techniques proposées par le projet, loin d'être irrationnels, manifestent leur capacité, dans un contexte de forte incertitude, de prendre des décisions cohérentes en fonction d'objectifs et de contraintes qui leur sont propres, tant dans le domaine de la production que dans celui de la reproduction sociale, politique, identitaire.

Ce point de vue a permis aux spécialistes des sciences sociales de comprendre les mécanismes par lesquels les populations locales «s'approprient» les projets, soit en sélectionnant certains thèmes au sein du «paquet» d'innovations proposées, soit en détournant le projet de ses objectifs, soit en s'y dérobant et en le rejetant consciemment, (Olivier de sardan, 1990 ; Chauveau 1994).

Ces raisons explicatives que nous venons d'énumérer et qui sont censées lever le voile sur le comportement des agriculteurs n'a donc de sens que lorsque le paysan est replacé dans sa société. On ne peut raisonner dans le vide comme si le paysan et le groupe d'agriculteurs auquel il appartient ne déterminaient leurs comportements que par rapport à leurs besoins ou motivations et non dans leurs relations aux autres. C'est d'ailleurs l'erreur qu'ont commise les développeurs (BAD, Etat de Côte d'Ivoire) en prenant l'individu en lui-même, sans tenir compte de son environnement social. Stratégies et comportements sont liés à la relation avec la société, et non à des besoins qui, définis en soi, n'ont strictement aucun sens.

La réorientation des différents volets du projet montre que la logique de subsistance était transversale aux différents rapports de production dans lesquels les paysans étaient engagés. L'on peut désigner les formes de cette logique de subsistance selon qu'elles s'exprimaient à travers tel ou tel rapport de production, par la logique d'une subsistance marchande (élévation des revenus), la logique d'une subsistance sociale (satisfaction des besoins sociaux et donc intégration et reproduction sociales) et la logique d'autoconsommation (sécurité alimentaire). Ces

trois formes caractérisent les principaux secteurs où la reproduction sociale est recherchée. Un même «acteur» paysan «jouait» sa subsistance avec des stratégies combinatoires.

Dans cette perspective, analyser la question de la participation paysanne dans les actions de développement revient à analyser les enjeux et les logiques sociaux qui pèsent sur lui et donc déterminent ses stratégies et ses réactions dans les projets de développement.

La réorientation du projet montre que les logiques des «clients» ne sont pas celles des «vendeurs». Les paysans usent des services, opportunités et contraintes qu'apportent les développeurs (institutions de développement et Etats) selon des normes et critères qui ne sont pas ceux de ces développeurs. Ils en usent de façon différente et cohérente. Les paysans ne sont donc pas des résistants victorieux de la réalisation des projets de développement dans leur localité, mais ils ne sont pas non plus des résistants vaincus. Le projet de développement, en tant qu'innovation, est réinterprété par les sociétés locales. Il est recomposé par les destinataires et utilisateurs finaux. Le projet devient ainsi une proposition sur l'« agencéité » des acteurs ; autrement dit sur leurs capacités à agir ou réagir. Ces réactions paysannes montrent que les sociétés considérées (wê, dan et toura) sont belles et bien vivantes. Elles réagissent aux innovations en les réorientant.

Les paysans (acteurs «d'en bas») sont certes soumis à des contraintes économiques, politiques mais ils gardent néanmoins une marge de manœuvre.

Dans ce contexte de développement où les activités du projet sont impulsées de l'extérieur, l'agencéité des producteurs est surtout réactive. Ils transforment à leur manière les propositions qui leur sont faites. Les processus de réorientation des projets par les paysans sont des processus sociaux d'interaction et ces interactions sont d'autant plus importantes qu'elles découlent des fondements et dynamiques socioculturels.

En dernier ressort, ce sont les paysans qui détiennent le pouvoir. Ce sont eux qui peuvent décider de mettre en pratique ce dont demandent les développeurs. Et quel que soit le pouvoir que possèdent les « développeurs », les développés restent maîtres de la décision finale. C'est le paysan, au plus bas de l'échelle sociale, qui en dernière instance, décide s'il mettra en œuvre les conseils des encadreurs. C'est lui qui décide s'il obéira ou non. C'est le développé qui développe. Il existe donc à ce niveau une incertitude quant à la réalisation du projet.

Le paysan, détenant cette zone d'incertitude, a le pouvoir. Il devient incontournable dans les actions entreprises par les développeurs. Les paysans sont les maîtres, d'où l'intérêt particulier d'apprendre aux agents de développement à se transformer pour un temps, concrètement, sur le terrain, en élèves auprès des maîtres paysans. « Ceci ne peut que les aider à assurer mieux cette fonction de médiation «incorporée» à leur mission⁴⁷. Et si le pouvoir paysan dont on parle tant, semble s'arrêter là où commence celui de l'Etat, dans notre contexte, c'est plutôt le pouvoir de l'Etat qui s'arrête là où commence celui des paysans.

En effet, que valent les projets, si bien ficelés soient-ils par des experts chevronnés, si les populations chargées de l'exécution ne mettent pas en œuvre les consignes données ? Pour paraphraser Chambers, nous dirons que les premiers (les développeurs) doivent être les derniers et les traditionnels derniers (les paysans) doivent être les premiers. Ces "nouveaux derniers" ont donc intérêt et sont obligés de composer avec les paysans, "les nouveaux premiers" à tous les stades des actions de développement. On peut donc dire qu'en définitive, le projet de développement n'est plus qu'un programme prévisionnel d'actions, budgétisé, mais dont la réalisation reste toujours conditionnée aux décisions des communautés rurales.

⁴⁷ OLIVIER DE SARDAN, J.P. op. cit. page 196.

On voit donc comment une opération de développement rencontre des stratégies locales qui la «récupèrent» avec plus ou moins de succès. L'échec et finalement l'antagonisme qui existent entre les opérations de développement et les intérêts des paysans, sont souvent imputables à l'ignorance de ces stratégies, faute de l'application d'une approche participative véritable. Les logiques paysannes ne sont pas à attribuer au traditionalisme, à la survivance, à des mentalités retardataires, elles apparaissent comme des logiques de situation, de réponse à des situations précises, liées à celles-ci.

Il existe donc une adaptation paysanne qui fait que l'on ne peut imputer ses logiques et ses stratégies à la traditionalité, ou le fait de «végéter» dans le système ancien. Ses logiques sont des logiques de réponse de la part d'acteurs sociaux qui n'ont pas leur développement en main parce qu'ils ne participent pas aux différentes étapes des projets de développement qui leur sont imposés.

On peut donc dire que les paysans se refusent de consentir à tout sacrifice pour le succès des projets de développement dans lesquels ils n'ont pas participé à l'élaboration ou qui ne viennent pas de leur propre initiative. Ceci parce qu'ils n'y voient pas leurs intérêts. Ainsi, l'application de l'approche participative dès la conception des projets de développement a-t-elle l'avantage de donner aux populations le sentiment qu'elles sont maîtres de leur propre développement, qu'elles y occupent une position centrale au lieu d'être de simples spectatrices et exécutantes.

Dans ces conditions, elles sont prêtes à consentir tout sacrifice, tant individuel que collectif, pour mener à bien l'action entreprise. Cette réaction n'est pas typique aux seules populations rurales, mais relève plutôt de l'ordre normal des choses, c'est-à-dire que l'homme ne va que là où il y voit ses intérêts. Il faut donc considérer les paysans comme des êtres humains. Et cette dimension doit être prise en compte dans les projets de développement.

Ce qu'on peut retenir à la suite de ces réactions des paysans, est que les populations rurales, en tant qu'êtres humains et « homo-économus », ne vont que là où elles y voient leurs intérêts. Le paysan baigne dans un système économique dans lequel l'argent est le principal moyen d'échange. Il a donc besoin d'argent pour satisfaire ses besoins sociaux fondamentaux tels que se vêtir, se loger, se nourrir. Sa participation à toute action de développement sera, pour se faire, motivée par cette possibilité de satisfaction de ses différentes obligations socio-économiques. La satisfaction économique des besoins sociaux permet la valorisation de son statut social, et donc son intégration sociale.

Certes, le paysan ne s'oppose pas à l'amélioration de l'équilibre budgétaire de l'Etat ou à l'amélioration de la balance des paiements, qui permettent la construction d'écoles, d'hôpitaux dont il bénéficie, mais, il est aussi confronté à des exigences sociales, individuelles et collectives auxquelles il doit faire face. Son statut social en dépend. Et pour le paysan, la préservation de son statut social est prioritaire au renforcement des caisses de l'Etat.

Un autre fait est que dans l'esprit du paysan, l'Etat n'est que le prolongement de la puissance coloniale. Tout comme le paysan était exploité par le colonisateur pour la production de matières premières pour les industries de la métropole, il (le paysan) considère l'Etat comme une puissance «étrangère » qui veut l'exploiter à travers les projets de développement. Il a l'impression de travailler pour que les autres en profitent. Il a du mal à faire la différence entre l'Etat et la métropole. N'est-ce pas parce que leurs méthodes sont identiques ?

L'état d'esprit dans lequel baigne le paysan se dépeint ou guide ses réactions dans les projets de développement. Le paysan ne se sent donc pas prêt à consentir des sacrifices et ce, à ses dépens. C'est cette suspicion qui fait que les paysans ont tendance à être sur leurs «gardes » lorsque les pouvoirs publics veulent entreprendre des actions en leur «faveur ». Ils redoutent toujours une exploitation de la part de l'Etat comme ce fût le cas de la puissance coloniale. C'est ainsi qu'on assiste soit à des rejets purs et simples des projets de développement,

soit à des adaptations, soit encore à des détournements comme ce fut le cas des volets du projet Bad-Ouest. Et les développeurs, sans chercher à comprendre cette attitude des populations rurales, n'hésitent pas à les taxer de réfractaires au changement. Le développement ne peut être, à la fois conçu au sommet, et réalisé à la base.

L'étude des logiques en présence dans le projet Bad-Ouest nous a fait ressortir les contradictions qui existent entre les différents acteurs. L'analyse des volets du projet nous a fait savoir que l'approche participative à l'œuvre était tributaire de ses logiques en place.

Ce tour d'horizon des logiques en présence nous permet d'affirmer que toute action de développement vise à modifier le milieu rural avec un programme et des objectifs le plus souvent élaborés en dehors des communautés rurales, et le projet Bad-Ouest n'échappe à aucun moment à ce cadre de programmation. Dans ce contexte, comment susciter la participation et la lutte contre la pauvreté dont parlent les théories et les experts du développement rural, alors que le paysan à son insu est déjà programmé dans des plans d'aménagement régional et national de production que doivent soutenir des aides extérieures non moins programmées ?

Il y a bien ici partition discordante entre le pouvoir que détient l'Etat qui lui permet de planifier à moyen et long terme la vie des populations et la rationalité des ruraux qui savent qu'il faut avant tout assurer la subsistance et la reproduction sociales. Ainsi pour les paysans, il n'est pas question d'entrer dans des programmes préfabriqués et pensés en dehors d'eux. Ils veulent avoir la maîtrise des actions ; mieux, ils affirment leur souhait de pouvoir participer activement aux actions leur concernant par les stratégies de «détournement » et de réorientation.

Ainsi, la démarche participative à l'œuvre dans les projets de développement se trouve t-elle au confluent de diverses logiques et rationalités contradictoires qui affectent son efficacité sur le terrain dans la mesure où elle devient dans les actions de développement un enjeu stratégique, c'est-à-dire un moyen utilisé par chaque acteur pour atteindre ses objectifs.

III-6- LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT : Un enjeu stratégique

Nous avons vu que les bailleurs de fonds ne participent au financement d'un projet que lorsqu'ils voient leurs intérêts. Ils mettent des stratégies en place (conditionnalités) pour rentrer dans les fonds investis. C'est ainsi, qu'ils réduisent la marge de manœuvre des pays emprunteurs dans leur participation à la gestion du projet. Les bailleurs de fonds, en participant aux projets, s'inscrivent dans une logique de domination des pays en développement. Le financement dont ils disposent leur confère un certain pouvoir qui leur permet d'être incontournables. La réalisation des projets dans les pays en développement est conditionnée par la disposition de fonds. Ces fonds constituent de ce fait une zone d'incertitude dont ils ont la maîtrise.

Quant à l'Etat, tout en préconisant la démarche participative dans le projet, a orienté cette démarche en fonction de ses objectifs. Il n'a pas associé les populations dans la phase d'élaboration et dans la gestion du projet. La participation (superficielle) paysanne s'est limitée à la phase d'exécution des travaux sur le terrain. L'Etat a considéré la participation des populations à toutes les étapes du projet comme un obstacle à l'atteinte de ses objectifs.

En fonction donc de leurs objectifs, les pouvoirs publics ont imposé aux populations rurales des critères de participation au projet. C'est ainsi que l'Etat, voulant lutter contre l'exode rural (logique politique) a fixé l'âge de participation au projet de 18 à 40 ans. Ce critère d'âge répond aussi à une logique économique. En effet, l'Etat voulait augmenter la production des cultures du café et du cacao, bases de l'économie ivoirienne. Puisque les travaux champêtres sont exigeants en force de travail, les individus de cette tranche d'âge semblent être plus habilités à donner satisfaction. Afin de réduire le chômage grandissant dans cette zone, l'Etat a mis l'accent sur la participation des nationaux. Les non nationaux étaient exclus du projet (logique politique).

Mais l'Etat, tout en excluant les allogènes, a permis que ceux-ci participent à la production des cultures de rente. De leur participation dépend l'atteinte de ses objectifs (augmentation de la production des cultures de rente). Leur position était

bien meilleure que celle des nationaux en la matière. L'Etat adopte ainsi un comportement stratégique dans le projet. Il tisse des relations de clientélisme avec les allogènes car ceux-ci participent au projet en échange de leurs compétences.

Quant aux populations locales, elles ne restent pas en marge de ses différentes stratégies déployées par les autres acteurs. Sachant qu'elles ne sont pas en mesure d'exécuter les activités proposées par le projet, elles ne le rejettent pas totalement. Elles mettent en œuvre tout un ensemble de stratégies sociales pour tirer profit du projet. Elles vont «détourner » le projet pour la satisfaction de leurs besoins.

Dans l'ensemble de ces acteurs locaux, les autochtones qui ne pouvaient pas participer au projet, compte tenu du critère d'âge qui les disqualifiait, ont usé des réseaux de relations sociales (parenté) pour participer au projet. De même, ceux qui n'avaient pas les compétences dans les activités proposées ont utilisé les réseaux de relations de clientèle qui existaient dans la société pour faire participer les allogènes à leur place. Ils ont ainsi fait participer des «acteurs sociaux non prévus ».

Quant aux «exclus », (les non nationaux) ils ont usé du pouvoir que leur confèrent leurs compétences dans les activités du projet pour participer. Cette participation est donc liée à la possession d'une compétence ou d'une spécialisation fonctionnelle difficilement remplaçable et dont les nationaux ne possèdent pas.

Les agrégats sociaux ont orienté le projet en fonction de leurs logiques. Et contrairement aux développeurs qui disent que les paysans sont des incapables, les résultats montrent plutôt que leurs attitudes et comportements sont guidés ou «sous-tendus » par leurs idéologies et rationalités propres. Cela montre que les paysans n'acceptent jamais d'être traités comme des moyens au service de buts que les développeurs fixent au projet en tant qu'institution, en tant qu'organisation. Et ses réactions paysannes attestent le pragmatisme et

l'univers du concret auxquels ils sont liés. Chaque acteur poursuit ses objectifs propres et le projet vit avec cette multiplicité plus ou moins antagoniste.

Ces diverses logiques sont d'ordre stratégique. Tous les acteurs sociaux en présence sont des entrepreneurs manipulant la stratégie participative pour atteindre leurs objectifs. Les développeurs, en initiant le projet, semblaient ignorer la dialectique entre « l'acteur et le système » et ne croient pas les paysans capables d'initiatives propres en fonction de leurs logiques. Ils ont oublié les marges de manœuvre dont disposent les paysans, leurs capacités d'adaptation et d'improvisation ainsi que les « multiples résistances pacifiques » par les détournements et les réorientations.

Dans le processus de développement, les développeurs pensent qu'ils œuvrent pour le bien des populations rurales et estiment qu'ils mettent au service de cette noble tâche une compétence que les populations rurales n'en possèdent pas. Nous sommes dans le cas d'une « méta-idéologie » qui oriente le développement comme le fait d'œuvrer pour le bien des autres. C'est ainsi que les populations rurales étaient considérées comme des incapables, n'ayant aucune rationalité propre et qu'il ne fallait pas les associer aux actions de développement. Cette méta-idéologie oubliait que le développement était une arène où se confrontaient diverses logiques.

En définitive, nous pouvons dire avec Dozon et Pontié que " *les objectifs des projets de développement demeurent fondamentalement les mêmes (...) et surtout restent pris dans un faisceau d'intérêts, nationaux et internationaux, économiques, mais aussi politiques qui dépassent largement le cadre des sociétés locales où ils sont censés s'appliquer* ⁴⁸.

Une telle attitude des développeurs montre qu'ils restent égaux à eux-mêmes. Malgré l'adoption de la méthode participative, ils visent toujours leurs intérêts. Nous pouvons paraphraser le Général de Gaulle pour dire que les

⁴⁸ DOZON ; POITIE, Cités par BOIRAL, P., et al, 1985, in Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement rural, Paris : Karthala

développeurs n'ont pas d'amis, mais des intérêts. C'est ainsi qu'ils prêchent la méthode participative dans les campagnes africaines, mais en réalité, ne l'appliquent pas sur le terrain. Philippe Lavigne Delville, dans son analyse sur la participation paysanne, montre comment le concept de « participation » a soulevé le même débat qu'avait suscité l'ancien concept d'« animation » apparu dans les années 55 et 60, et par conséquent, participe de la même ambiguïté.

Il montre que *"si les projets d'animation rurale avaient pour but de faire émerger les priorités des paysans, les réunions d'animation n'ont d'autre but que de tenter de convaincre les paysans du bien-fondé des projets qui les concernent, à les faire adhérer à des programmes déjà définis et sur lesquels ils n'ont pas leur mot à dire. La rhétorique sur les besoins fondamentaux est du même ordre. Ces « besoins fondamentaux » que les projets sont censés satisfaire sont très souvent les projections des intervenants que les priorités des populations. Partir des intérêts et non des besoins oblige à la discussion et amène souvent à reconnaître que les motivations ne sont pas celles qu'on croyait »*⁴⁹.

On peut donc dire qu'il existe une « pseudo » participation et une « vraie » participation. Une invitation des populations rurales à la participation dans laquelle le contrôle du projet et les centres de décision sont du côté des développeurs, relèverait d'une pseudo participation. Elle entraîne une passivité des populations rurales dans les actions de développement. Au contraire, la vraie participation impliquerait la coopération, le partenariat, et la responsabilisation des populations rurales dans les actions de développement.

Cette distinction entre la vraie participation et la pseudo participation est pleine de sens. Elle montre la nécessité d'une analyse profonde sur la manière dont le concept de participation peut déboucher sur une certaine pratique dans le processus de lutte contre la pauvreté en milieu rural. Mais, la mise en œuvre de la vraie participation est-elle possible de nos jours si l'on se réfère aux logiques en présence ? La tâche est ardue car comme le mentionne CHAMBERS " *même si*

⁴⁹ LAVIGNE DELVILLE, P. , 1995, Participation paysanne : discours et pratique, Marseille : CNRS-EHESS, page 31

l'on parle beaucoup de « participation », de « recherche-participation », de « participation communautaire », au bout du compte il s'agit toujours d'un « intervenant extérieur qui tente de changer les choses »⁵⁰.

Dans la mesure où les économies de la plupart des pays africains reposent sur l'agriculture, les paysans sont alors l'épicentre du développement de l'Afrique. Mais paradoxalement, ils sont les exclus et les marginalisés du processus de développement. Les destins des différents acteurs étant intimement liés, comment peut-on alors associer les populations rurales dans les actions de développement ?

III-7- : ITINERAIRES SOCIOLOGIQUES POUR LA PARTICIPATION DES POPULATIONS RURALES AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Les recommandations qui seront esquissées sont déjà contenues implicitement ou explicitement dans les analyses menées dans les différentes parties du travail. Il s'agit en fait de poser les conditions de la mise en œuvre de l'approche participative dans les projets de développement pour une lutte efficace contre la pauvreté en milieu rural dans les pays du tiers-monde.

III-7- 1- De la responsabilisation à l'autonomie : la participation comme voie d'accès à l'auto développement

Afin d'autonomiser plus vite les communautés rurales, les responsables du projet Bad-Ouest ont exigé que des groupements des producteurs soient mis en place avant d'octroyer leur aide (intrants, crédits).

Mais quelle est la part de responsabilisation des paysans dans ces structures ?

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en milieu rural dans les pays en voie de développement, les développeurs, c'est-à-dire, les organisations internationales et les Etats doivent comprendre que la participation des populations

⁵⁰ CHAMBERS, R., 1990, Développement rural : la pauvreté cachée, Paris : Karthala, page 231

aux projets de développement n'est pas un luxe à atteindre mais plutôt une nécessité. En effet, il nous semble que c'est en faisant entrer la participation dans la politique de développement des bailleurs de fonds et des Etats et dans la trame des rapports entre développeurs et développés que les pays du tiers-monde trouveront la voie de l'auto-développement.

Comme nous l'avons vu dans le cadre du projet Bad-Ouest, la non participation des populations rurales à la conception du projet n'a pas permis une autonomisation des communautés wê, dan et toura. Au contraire, le projet a entraîné une dépendance des populations rurales par l'introduction d'innovations techniques et culturelles qui étaient en totale contradiction avec leurs activités et pratiques traditionnelles. Ainsi, faute de participation des populations à l'élaboration, le projet a-t-il entraîné une désintégration du système socio-économique traditionnel.

Pour éviter donc les échecs incessants des projets de lutte contre la pauvreté, les Etats des pays du tiers-monde ne peuvent pas utiliser les paysans comme de simples «ouvriers» à leur service. Au contraire, ils doivent les considérer comme un maillon essentiel de développement. Pour se faire, ils doivent tenir compte du savoir et savoir-faire des populations rurales et les responsabiliser au lieu de les considérer comme des «incapables» et «irresponsables» qui ne savent rien et à qui l'on doit tout apprendre.

La participation passive observée dans le cadre du projet Bad-Ouest traduit bien l'absence de responsabilisation des paysans dans la gestion des structures d'exécution du projet. En effet, ceux-ci n'ont pas participé à la gestion des moyens de production dans leurs structures coopératives respectives. Ils n'ont pas été également responsabilisés dans la gestion du crédit agricole. Ils subissaient le projet. La conséquence de ce manque de responsabilisation a été le dysfonctionnement des structures coopératives, le retard dans la livraison des moyens de production, la méconnaissance des véritables besoins des paysans en intrants ; le retard dans l'octroi du crédit agricole, la quantité insuffisante du

matériel végétal et parfois de sa qualité (boutures non enracinées), la sous-estimation des besoins des paysans en produits de traitement, les contestations des bénéficiaires quant au type de produits fournis par le projet, l'acquisition de matériel non conforme aux normes techniques.

Le développement étant fait par l'homme et pour l'homme, les populations rurales doivent être au début et à la fin du processus de développement. Elles doivent être les acteurs de leur propre développement au lieu d'être de simples spectateurs. L'effort tant physique qu'économique et social que les pouvoirs publics exigent des populations rurales pour l'augmentation de la production des principales cultures de rente, pour l'amélioration de la balance des paiements ne peut se faire que si les paysans se sentent acteurs et véritables bénéficiaires des actions entreprises.

Dans ces conditions, la responsabilisation effective des populations à toutes les étapes des projets de développement est déterminante pour un développement humain durable et une lutte véritable contre la pauvreté.

Les échecs des projets de développement participatifs entrepris en milieu rural en dépit des énormes efforts économiques trouvent leur explication dans le fait que l'on n'a pas voulu responsabiliser les populations concernées aux actions entreprises. Il faut donc un développement tourné vers l'intérieur et qui permet la valorisation des compétences et potentialités locales au lieu d'un développement extraverti.

L'on doit passer de la participation formelle où les populations auxquelles sont destinées les réalisations se présentent sur les sites pour la forme, sans se sentir réellement concernées par la réussite des opérations, à la «participation responsabilisante», où l'initiative vient généralement de l'extérieur, mais se traduit néanmoins par un engagement volontaire des populations parce qu'elles ont la gestion des activités du projet et ont été responsabilisées dès le départ de l'action.

La poursuite des activités à la fin du projet, après le départ des développeurs, est à ce prix. Elle nécessite une responsabilisation des populations à

la base. Comme le signifiait l'un de nos enquêtés à NICLA : « *Participer à la construction d'un forage en mélangeant le sable et le ciment est sans doute très utile. Mais quelle responsabilité engage le paysan dans cette besogne* » ?

Mais, la responsabilisation des paysans dans les structures mises en place, nécessite que ces structures s'appuient sur la capacitation de la communauté rurale. Ces structures ne doivent pas être parachutées de l'extérieur. L'auto-promotion n'est donc pas un but lointain mais une pratique sociale, un processus amorcé dès la première étape de l'action de développement entreprise. Ce principe a pour corollaire une exigence de comportement :

- valorisation du savoir paysan
- valorisation des potentialités locales d'abord, avant tout recours à l'extérieur.
- prise en compte des rationalités des populations rurales
- prise en compte des besoins et priorités des populations

Mais tout cela n'est possible que par la prise en compte de la culture des populations à toutes les étapes du processus de développement.

III-7-2- la culture comme moyen de mobilisation pour la participation des populations rurales aux actions de développement

La culture comme moyen d'appréhension de la réalité est en effet l'instrument qui peut promouvoir la participation des populations rurales aux projets de développement. Elle constitue de ce fait la voie royale de changement et de développement du monde rural. Comme nous l'avons vu dans le cadre de ce travail, contrairement à ce que les développeurs ont pu prétendre, la culture ne constitue pas un obstacle à la participation des populations au progrès, quel que soit son caractère supposé ou non de modernité. Au contraire, elle en garantit l'efficacité.

L'étude du projet Bad-Ouest a pu montrer clairement que la non prise en compte de la culture des populations wê, dan et toura a entraîné la non participation des populations à certains volets car ces activités constituaient des tabous sociaux dans ces sociétés (pisciculture, riz irrigué) et entraient ainsi en contradiction avec la culture en place. En outre, elle a entraîné la réorientation du projet par les populations et son adaptation à leurs réalités socioculturelles.

L'impossibilité pour la femme de participer au projet était liée à son incapacité sociale. Ainsi, la participation des femmes était-elle régie par le fondement socioculturel de la société considérée. Pour le projet, il fallait enlever la femme de la tutelle de son mari, et donc la soustraire de la pesanteur sociale en lui faisant exercer une activité économique, lucrative. Cette initiative peut avoir une portée sociologique très significative. En effet, elle peut entraîner une remise en cause des rapports sociaux, pis, une remise en cause de ces sociétés mêmes, dans la mesure où, ces sociétés étant exogamiques, la femme constitue le socle de l'organisation sociale. L'échange matrimonial apparaît comme le nerf de toutes les activités sociales, mais également économiques et politiques des différents groupes.

Il faut noter que cet objectif « d'indépendance de la femme » poursuivi par le projet s'inscrit dans une conception culturelle purement occidentale. On cherche à construire les sociétés wê, dan et toura selon le modèle occidental à travers le projet Bad-Ouest. C'est en effet dans ce type de société qu'on parle d'indépendance de la femme.

Mais, nous disons qu'on ne peut transposer le modèle de développement d'une société à une autre. Le propre des sociétés, c'est leur différence. Tout modèle de développement est le reflet de la culture de la société en place. Et puisque toute société est unique de par sa culture, on ne peut pas transposer systématiquement le modèle de développement des sociétés occidentales aux sociétés africaines. Il faut l'adapter absolument à la culture de la société réceptrice, faute de quoi, ce modèle sera rejeté ou va entraîner une déstructuration

de cette société. L'homme et la femme sont à l'image de leur société. Il faut donc voir les rapports entre les deux sexes comme des rapports d'interdépendance, et non pas en termes de rapports de domination, de dépendance.

Cela montre le fondement culturel du développement et par ricochet le fondement culturel de la participation.

Mais ces réalités socioculturelles ne seront connues et prises en compte que lorsque les populations participeront dès la conception des projets de développement et non seulement à la phase d'exécution.

L'étude des sociétés wê, dan et toura nous a permis de savoir que ces sociétés ne sont pas identiques, mais plutôt différentes. Ces groupes sociaux ont des réalités socioculturelles, des manières de faire, de penser et d'agir différentes. Le propre des sociétés rurales, c'est donc leur différence.

L'étude a fait ressortir que la participation des populations rurales aux projets de développement est liée à leur environnement socioculturel, à l'organisation sociale et à la capacitation des communautés rurales. Ce sont donc les valeurs d'une société qui donnent sens à l'approche qu'on utilise pour la développer, pour la transformer. Les sociétés rurales étant différentes, on ne peut donc pas appliquer une méthode d'approche de façon standard à toutes les sociétés. Il faut l'adapter en fonction de la société en place. C'est la contemporanéité.

Ainsi une analyse scientifique des méthodes d'approche de ces sociétés, des réactions des populations rurales aux actions de développement, implique nécessairement la prise en compte des diversités culturelles, des transformations et des contraintes externes. Sur ces trois aspects, il faut, selon OLIVIER DE SARDAN : « *une problématique des cultures africaines qui tranche nettement avec l'ethnologie classique, qui lui parle, d'uniformisme culturel* »⁵¹. C'est ainsi que la méthode participative doit être appliquée de façon spécifique et non globale aux sociétés wê, dan et toura.

⁵¹ op. cit. ; page 30

L'application différentielle de la méthode participative permet aux membres d'une communauté donnée de se sentir maîtres de leur développement. Le développement étant humain, la participation doit être « humaine » c'est-à-dire que l'homme doit être le centre et la finalité. Et mettre l'homme au centre du développement, c'est prendre en compte sa spécificité culturelle dans la méthodologie d'approche.

Cette analyse vient prendre le contre-pied de la tendance dominante dans les organisations internationales qui continue à considérer les sociétés rurales comme un ensemble identique ou à ne prendre en compte que des différenciations sommaires, géographiques ou techniques. Il semble utile de rappeler que la différenciation est beaucoup plus complexe, qu'elle résulte d'une longue histoire au cours de laquelle sont apparus des groupes culturels dont les caractéristiques structurelles et les logiques du comportement sont profondément différentes et parfois même contradictoires. Il est important de comprendre avec exactitude les différences socioculturelles qui existent entre les sociétés rurales que les projets de développement tentent de « transformer ». Ces projets doivent en principe créer les conditions qui font que chaque société rurale concernée puisse effectivement participer au développement selon sa spécificité.

Nous pensons que les projets de développement de grande envergure, tel le projet Bad-Ouest, regroupant des grands ensembles sociologiques différents, ne doivent pas faire l'objet d'une application systématique et mécanique. Ils doivent faire l'objet d'une application différente.

En définitive, la participation est un phénomène culturel. Les projets de développement doivent tenir compte de la culture de chaque société afin de mettre en place une participation spécifique à chaque société ou encore une participation adaptée à l'organisation sociale de la société en place. Dans ce contexte, il n'y a pas une participation, mais des participations.

En outre, la culture des sociétés traditionnelles évolue. Il faut tenir compte des processus trans-culturels, infra-culturels et supra-culturels. La culture est un « construit », c'est-à-dire un système d'action concret selon l'expression de Philippe BERNOUX⁵². Il faut donc tenir compte des interactions interculturelles. Et contrairement à DOZON qui dit que « l'idée qu'une connaissance ethnologique préalable des sociétés locales préviendrait les échecs des projets est une illusion »⁵³, nous disons que la connaissance de la société en place peut prévenir les échecs si elle se fait avec la participation des populations concernées.

III-7-3- La nécessité de convergence entre les logiques des développeurs et les rationalités des développés

Comme nous venons de le voir, dans les projets de développement en général, et dans le projet Bad-Ouest en particulier, les besoins des différents acteurs divergeaient. Les objectifs de l'Etat de Côte d'Ivoire, en initiant le projet, n'étaient pas ceux des populations de l'ouest du pays ; de même, la BAD, en finançant ce projet, avait des objectifs propres. Les populations rurales, elles, en adhérant au projet, poursuivaient la satisfaction de besoins spécifiques.

Toute intervention extérieure se trouve confrontée comme nous l'avons vu avec le projet Bad-Ouest, aux pouvoirs et aux logiques de chaque acteur dont les enchevêtrements définissent en quelque sorte l'arène locale. Le produit de cet « affrontement » plus ou moins feutré est ce qu'est l'approche participative en pratique dans les projets de développement, c'est-à-dire un enjeu, quelque chose d'imprévisible. La conséquence de cette divergence entre les logiques des différents acteurs est l'incapacité à appliquer convenablement la méthode participative et à pouvoir lutter efficacement contre la pauvreté.

La « dérive » inéluctable entre une approche participative sur le « papier » et une approche participative « sur le terrain » n'est rien d'autre que le produit de

⁵² BERNOUX, P., cité par OLIVIER DE SARDAN, id. page 52

⁵³ DOZON, J.P., 1991, « le dilemme connaissance/ action : le développement comme champ politique », Bulletin de l'APAD, page 14

l'appropriation différentielle du projet par les différents acteurs concernés, c'est-à-dire la capacité de certains groupes sociaux ou groupes stratégiques, à infléchir le projet à leur profit, directement ou indirectement. Une telle optique oblige à s'interroger, en ce qui concerne l'approche participative, sur les stratégies des diverses catégories d'acteurs. Elle oblige à rechercher la convergence des objectifs et logiques des différents acteurs en jeu dans les projets de développement. En effet, les développeurs d'un côté, les développés de l'autre, se situent dans des logiques économiques, sociales différentes. Tandis que les premiers s'inscrivent dans une logique macro-économique, les seconds s'inscrivent dans une logique micro-économique.

On ne peut en conséquence concevoir une interaction (c'est-à-dire un dialogue) entre ces logiques qu'à partir de la mise en œuvre d'un partenariat qui permettra la convergence de ce qu'ils ont de spécifique. Ceci implique que les logiques respectives soient considérées en tant que produits sociaux. Ainsi l'approche participative doit-elle permettre de tenir compte, dans les rapports entre développeurs et développés, des différences entre leurs systèmes de normes, de légitimités et de contraintes. C'est la participation partenariale où développeurs et développés s'accordent pour définir une zone nettement circonscrite d'interaction et de collaboration, sans renoncer à leurs identités et objectifs spécifiques.

Le défi que doivent relever les organisations internationales en général, et la BAD en particulier, consiste à planifier les activités de manière à ce que leurs priorités et celles des populations convergent, condition nécessaire pour le succès des démarches participatives dans les projets de développement. Les destins des pouvoirs publics et des populations rurales sont liés. Tout comme l'Etat a besoin des paysans pour atteindre ses objectifs de développement, les paysans eux-aussi ont besoin de l'Etat pour améliorer leurs conditions de vie.

Mais pour en arriver à ce stade, il faut nécessairement un changement d'approche du milieu rural.

III-7-4- Changement d'approche du milieu rural: le partenariat comme recours stratégique

Partant de l'analyse précédente, nous pouvons dire que l'une des conditions essentielles de l'application effective de la méthode participative dans les projets de développement est d'adoption d'un nouveau type de développement par les pays du tiers-monde. Il faut donc repenser le développement. On ne peut en effet parler de participation sans parler du type de développement d'un pays. Parler du développement d'une société, c'est envisager des choix politique, économique, culturel et social et envisager dans le même temps la question de la place des populations dans les actions entreprises. La méthode participative est le reflet du modèle de développement envisagé. L'exemple du projet Bad-Ouest montre que ces quatre éléments sont intimement liés, l'un conditionnant l'autre.

Le projet de développement, comme projet de participation au développement montre que dans les pays du tiers-monde, la participation des populations paysannes est tributaire des objectifs poursuivis par les pouvoirs publics et se limite à l'exécution des activités.

Cette participation passive et marginale pose le problème de la nature des rapports entre l'Etat et les populations rurales et démasque les différentes luttes sociales occultées par les discours politiques. L'Etat ne cherche pas à améliorer les conditions de vie des populations mais cherche plutôt à se fortifier au détriment des populations.

Mais cette attitude de l'Etat semble elle-même liée à sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

Pour une application véritable de l'approche participative, il faut dans ce cas un développement tourné vers l'intérieur et non l'extérieur. Le développement doit être auto-centré, endogène. Il faut arriver à un modèle inductif, contrairement au modèle déductif, qui permet aux populations de partir d'elles-mêmes. Ce type de développement permet de tenir compte des populations dans leur globalité et de

faire d'elles les maîtres de leur propre développement au lieu d'en être de simples spectatrices. On passera de la participation descendante (des développeurs aux populations) à une participation ascendante (des populations aux développeurs) où les développeurs ne viennent qu'en appui aux initiatives locales.

Mais compte tenu de la dépendance financière des pays en voie de développement, l'on est en droit de s'interroger si la mise en œuvre de la participation dans les projets de développement est pour demain.

Sans toutefois tomber dans un afro-pessimisme béant, il faut reconnaître que la tâche s'avère ardue. Mais elle n'est nullement impossible. C'est une question de volonté politique. Il suffit pour les développeurs de mettre en avant l'intérêt des populations en lieu et place des leurs. Il faut parvenir à une convergence entre les besoins et priorités des différents partenaires.

Les organisations internationales peuvent financer les projets dans les pays du tiers-monde tout en fixant des modalités souples de remboursement et laisser ainsi une marge de manœuvre importante aux pouvoirs publics. Elles doivent veiller à l'application effective de l'approche participative. Elles peuvent créer en leur sein un observatoire de l'approche participative. Cette structure regroupera toutes les parties concernées par un projet de développement : experts de l'organisation, les représentants des pouvoirs publics et les représentants légitimes des populations concernées. Elles joueront alors le rôle d'arbitre.

Pour se faire, elles doivent œuvrer effectivement pour la lutte contre la pauvreté et non chercher à rentabiliser le capital financier. Cela signifie aussi qu'elles ne doivent pas se cantonner au financement des secteurs dits « rentables » au détriment des secteurs traditionnels jugés « non rentables ».

Les projets de développement ne doivent pas viser un seul aspect du développement en l'occurrence l'aspect économique mais doivent plutôt englober toutes les dimensions humaines : économique, politique, culturel et social ; en somme, un développement humain.

Quant aux pouvoirs publics, ils doivent veiller à ce que les besoins des populations rurales soient pris en compte dans les projets de développement. En outre, elles doivent être responsabilisées dans la gestion des projets.

C'est en effet lorsque toutes ces conditions seront prises en compte que les projets de développement pourront permettre une lutte efficace contre la pauvreté en milieu rural et permettront d'aboutir à un auto-développement communautaire. Mais l'on arrivera à ce stade que lorsque les développeurs feront preuve d'humilité et reconnaîtront leur impuissance à lutter seuls contre la pauvreté en milieu rural ; et inversement reconnaîtront la puissance des populations rurales (développés), c'est-à-dire leur savoir et savoir-faire et la possibilité pour elles de contribuer au développement si on les associe.

Il faut que les organisations internationales, dans leurs rapports avec les populations rurales, ne les considèrent plus comme des gens sans culture, qui ne savent rien, et à qui l'on doit tout apprendre. Elles doivent dorénavant considérer les populations rurales comme des partenaires au développement, d'où une égalité dans les rapports. Ce partenariat doit commencer dès la première étape du projet, c'est-à-dire, pendant la phase de conception et se poursuivre durant toutes les autres étapes du processus de développement (réalisation, évaluation).

C'est ce modèle contractuel de participation où les deux parties négocient ensemble les volets du projet par une confrontation de leurs logiques respectives et de leurs objectifs et besoins. Cette approche participative permettra d'appréhender les rationalités des populations rurales, prises non comme un tout homogène, mais comme un ensemble différencié.

Au cours de la phase d'élaboration par exemple, les développeurs pourront définir aux populations rurales les objectifs de l'action à entreprendre, prendront en compte les besoins des populations en les incorporant aux objectifs établis. Elle permettra aux développeurs de s'imprégner des réalités socioculturelles des

sociétés en place afin d'éviter que la culture constitue un facteur inhibiteur au succès de l'action entreprise, elle doit constituer plutôt un atout.

C'est alors que l'on pourra juger si les populations rurales ne font pas l'objet ou ne sont pas frappées d'incapacités sociales à entreprendre les différentes activités préconisées par le projet.

Le projet va donc prendre appui sur les valeurs culturelles pour propulser le développement de la communauté rurale en présence et lutter efficacement contre la pauvreté. Et en cela, le projet permettra une responsabilisation des populations rurales et une auto-promotion communautaire en s'appuyant sur la capacitation des communautés rurales et donc à leur aptitude à prendre en charge les différentes actions entreprises après le retrait des développeurs.

La participation des populations rurales à ce stade du projet permettra de se rendre compte des capacités financières des populations, si toutefois une contribution financière leur était exigée. Elle permettrait de fixer des taux de participation financière différentielle et non homogène en fonction du pouvoir d'achat de chaque groupe social en présence ; la société rurale étant composée d'acteurs hétérogènes, avec des statuts sociaux, des moyens économiques, des réseaux sociaux différenciés.

La phase de mise en œuvre proprement dite ou phase d'exécution, permettrait aux populations de participer au fonctionnement de la cellule d'exécution du projet (C.E.P), aux agences d'exécution et autres intervenants (entreprises, fournisseurs, prestataires de service). Cela permettrait d'éviter les dysfonctionnements observés dans la gestion des intrants (quantité insuffisante et mauvaise qualité, retard dans la distribution). Elle permettrait de connaître le besoin réel de chaque paysan en moyens de production, de confronter les techniques de travail modernes aux techniques de travail traditionnelles afin d'éviter des chevauchements et de mettre en place des techniques de travail plus efficaces.

La phase d'évaluation permettrait aux parties en présence de constater les résultats obtenus et de voir si les besoins des uns et des autres ont été satisfaits.

Cette étape permettrait de tirer les leçons de l'action entreprise pour les actions futures.

La participation des populations permet donc de partir de l'existant pour amorcer le développement et le processus de lutte contre la pauvreté en milieu rural. En effet, le développement ne se fait pas ex-nihilo, il part toujours de quelque chose. Et ce quelque chose constitue le facteur dynamisant. Cependant, il ne peut être trouvé sans la participation des populations rurales. Mais aussi pas n'importe quelle participation. Il faut une approche participative où les populations bénéficiaires du projet sont associées à la conception, au fonctionnement, à la mise en œuvre et à l'évaluation, bref à toutes les étapes du processus.

Dans ce cas, les populations sont des partenaires des développeurs. On assiste alors à une participation interactive, horizontale en lieu et place d'une participation verticale, descendante et passive où les populations sont mises dans une position de spectateurs, d'assistés. Cette participation, qui permettra la prise en compte des besoins et priorités des populations, de leur environnement socioculturel, aboutit à la responsabilisation des populations rurales et à l'auto-développement communautaire.

L'échec des projets de développement n'est-il pas précisément dû au fait qu'ils sont conçus en fonction d'objectifs extérieurs aux populations concernées plutôt qu'à travers le dialogue et la négociation égalitaire entre développeurs et développés ? Une négociation qui ne se ferait pas sur le thème : « comment faire augmenter la production des cultures de rente afin de renflouer les caisses de l'Etat », mais bien sur celui de : « nous voulons améliorer les conditions de vie dans les campagnes, quelle méthode d'approche et de concertation allons-nous mettre en œuvre afin de tenir compte des populations bénéficiaires dans toutes les dimensions de leur existence et d'aboutir à un succès de l'action entreprise ».

Mais finalement, qu'est-ce que le développement ? Et pour qui est-il fait ? L'homme n'est-il pas la finalité de toute action de développement ? Et en cela, ne doit-il pas être au début et à la fin des projets de développement ?

En soulevant toutes ces contraintes liées à la mise en œuvre de l'approche participative dans les projets de développement, nous avons voulu poser un problème essentiellement sociologique, à savoir que la participation dont on recherche tant dans les projets de développement, est un ensemble d'exigences sociales globales. Toute la question est de savoir jusqu'où et comment peut-on associer les populations rurales au développement de la société en général et à leur propre développement en particulier.

Cela nécessite une rupture épistémologique dans les pratiques du développement. Cette rupture doit être opérée entre le populisme méthodologique (recours aux ressources spécifiques des sociétés rurales) et le populisme développementaliste (logique d'« assistancialisme » qui est généralement d'ordre idéologique et moral) comme entre les analyses de la domination et le dominicentrisme (en tant que forme de l'idéologie misérabiliste dans les sciences sociales).

C'est à ce prix qu'il devient possible de combiner en bonne rigueur méthodologique la découverte des rationalités et logiques paysannes. La self-reliance (le fait de compter sur ses propres ressources) du monde rural ne peut devenir un atout pour la lutte contre la pauvreté que si les populations rurales participent à la prise des initiatives les concernant et ont une autonomie de décision dans les actions de développement. Cette analyse que nous venons de mener concerne les organisations de financement dans leur ensemble, mais la BAD en particulier de par son statut d'organisation panafricaine de développement.

Du cas spécifique de la BAD

Nous avons vu que les pays africains, aux lendemains des indépendances, se sont lancés dans le développement économique et social. Mais les disponibilités en capitaux étaient limitées du fait de la modicité des revenus qui ne permettait guère la mobilisation d'une épargne importante. Cette faible dimension économique des pays africains et la modicité de l'épargne ont justifié la mise en place de l'institution de développement qu'est la BAD.

Mais, nous avons vu que les domaines d'action de la BAD sont définis d'avance. Les prêts consentis sont remboursables avec des taux d'intérêts. Elle ne finance que les projets qui sont rentables. En effet, les projets de développement des cultures d'exportation, considérées comme le socle des économies africaines, reçoivent plus de faveur que les cultures locales, dites traditionnelles, et non compétitives sur le marché international. L'organisation entraîne une valorisation des cultures de rente au détriment des cultures locales.

En agissant de la sorte, la BAD se comporte comme les institutions de Bretton Woods. Or ces dernières, à travers le financement des projets de développement des cultures d'exportation, cherchent à mettre les pays sous-développés dans une situation de dépendance, de domination. En effet, ces produits ont été introduit dans les pays africains pour servir de matières premières pour les industries européennes. Ce sont les pays européens qui achètent ces produits. Ce sont donc eux qui fixent les prix de ces produits sur le marché international. C'est ainsi qu'on assiste à une instabilité des prix. Il y a des fluctuations permanentes. Les pays africains dépendent ainsi d'eux. Les programmes de développement dans les pays du tiers-monde ont du mal à lutter efficacement contre la pauvreté parce que les fonds qui doivent permettre d'amorcer ce développement, sont «incertains ».

Quant aux paysans africains, ils vivent dans une pauvreté extrême. Ils n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins sociaux fondamentaux. Les caisses de

stabilisation des prix (CAISTAB), qui leur permettaient d'avoir des revenus stables, ont été supprimées à la «demande» des Bailleurs de fonds (FMI, Banque mondiale). C'est le cas de la Côte d'Ivoire et du Cameroun.

En définitive, les projets de développement des cultures de rente ont-ils permis le développement des pays africains et la lutte contre la pauvreté en milieu rural ?

Nous pouvons répondre, sans craintes de se tromper, par la négative.

En effet, aux lendemains des indépendances jusqu'à nos jours, les Etats africains ont mis l'accent sur la réalisation de grands projets de développement des cultures de rente (au détriment des cultures locales) pour leur développement. Mais, les résultats ont été, partout en Afrique, la dépendance des Etats, la paupérisation des paysans, la déstructuration du système socio-économique. L'étude que nous avons réalisée montre que le projet Bad-Ouest n'est pas exempt de cette situation.

Ainsi donc, la BAD, en mettant l'accent sur le financement des projets tournés vers le développement des cultures de rente (comme le projet Bad-Ouest), entraîne la dépendance des pays africains vis-à-vis de l'Occident, une paupérisation des populations rurales. Il y a donc lieu que la BAD donne une nouvelle orientation à sa politique de développement agricole dans les pays africains. Cette organisation doit donner la priorité au développement des cultures locales. Même si nous ne prôtons pas un abandon systématique des cultures d'exportation, indispensables pour l'économie des pays africains, nous disons qu'à l'égard des résultats obtenus depuis des décennies, il est temps de donner une chance aux cultures locales. Il s'agira de les développer à côté des cultures de rente.

Les cultures locales ont un double avantage : non seulement elles permettent aux paysans et aux Etats d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, et donc de réduire les importations des denrées alimentaires, mais elles permettent aussi au paysan de relever ses revenus par la commercialisation de ses produits.

En outre, elles sont adaptées aux pratiques traditionnelles des paysans. Ils ont la maîtrise des techniques de production. Il suffit donc que la BAD cherche à développer leur production et à chercher des débouchés pour l'écoulement. Et un des marchés potentiels est constitué par les Etats africains eux-mêmes. La Côte d'Ivoire produit des denrées alimentaires dont ont besoin le Mali et le Burkina Faso et vice-versa. La BAD doit financer les projets de développement des cultures locales. C'est à ce prix que les populations rurales participeront aux actions de développement et les projets permettront de lutter efficacement contre la pauvreté en milieu rural. La BAD doit tourner sa politique vers le financement des projets qui sont adaptés aux réalités socioculturelles des populations, leurs besoins.

Il y a donc lieu de redéfinir ce qu'est le besoin en milieu rural. Car pour le paysan, la notion de besoin renferme plus une dimension sociale qu'une dimension économique. La BAD a donc un défi à relever. Il faut qu'elle arrête de se comporter comme les autres organisations internationales, mises en place par les pays développés pour « sous-développer » l'Afrique. En tant que Banque africaine, elle doit avoir une politique originale qui reflète les vrais problèmes et besoins des Etats et des paysans africains pauvres. Faute de quoi, elle contribuera, avec les autres organisations internationales, à la paupérisation et à la dépendance des paysans africains. Il faut donc renverser la tendance. La lutte contre la pauvreté et l'indépendance des pays africains en dépendent. La politique de la BAD en matière de développement rural ne doit pas être rigide. Elle doit être souple afin de pouvoir s'adapter aux besoins évolutifs des populations rurales. C'est en effet à la politique de la BAD de s'adapter aux besoins des groupes sociaux et non aux groupes sociaux de s'adapter à la politique de la BAD.

Mais, cette réorientation de la stratégie de développement de la BAD est-elle possible si l'on sait que dans cette organisation jugée panafricaine, figurent aussi des pays occidentaux, des anciennes métropoles, appelés Pays Membres Non Régionaux (France ; Allemagne etc.), dont l'objectif principal est de maintenir les pays africains dans la dépendance ? N'influenceront-ils pas l'orientation de la politique de la BAD ?

Conclusion partielle

L'étude des logiques en présence dans le projet Bad-Ouest nous a fait ressortir les contradictions qui existent entre les différents acteurs en présence. L'analyse des volets du projet nous a fait savoir que l'approche participative à l'œuvre était tributaire de ses logiques en place. Tous les acteurs sociaux en présence étaient des entrepreneurs manipulant la stratégie participative pour atteindre leurs objectifs. La participation était ainsi un enjeu stratégique. On aboutit à une « pseudo-participation ». Cette forme de participation ne peut pas lutter efficacement contre la pauvreté en milieu rural.

La lutte contre la pauvreté en milieu rural nécessite la mise en œuvre d'une approche participative véritable qui prend en compte les logiques et les intérêts des différents acteurs en présence dans les projets de développement. Les réalités socioculturelles des populations rurales doivent être prises en compte car ce sont elles qui définissent leurs rationalités et besoins. Il faut un changement d'approche du milieu rural par la mise en place d'une participation partenariale (horizontale) où les populations rurales sont responsabilisées dans la gestion des projets de développement et sont les acteurs actifs de leur développement au lieu d'être de simples spectateurs. Ce sont les conditions essentielles pour aboutir à l'auto-promotion communautaire.

L'approche participative telle qu'elle a été mise en œuvre dans le projet Bad-Ouest, peut être schématisée de la façon suivante :

Le projet est imposé aux populations rurales. La participation est provoquée. Les populations rurales sont exclues des phases décisives du projet, en l'occurrence la phase de conception et d'évaluation. Leur participation est plutôt sollicitée pendant la phase d'exécution. On aboutit à une « non responsabilisation » des paysans avec pour corollaire l'abandon, la réorientation, le « détournement » ou la sélection des activités du projet.

La véritable participation nécessite que les différents acteurs soient présents à toutes les étapes du processus comme l'indique le tableau suivant :

Le tableau ci-dessous permet de définir le rôle que peuvent jouer les populations et les développeurs à chacune des étapes des projets de développement :

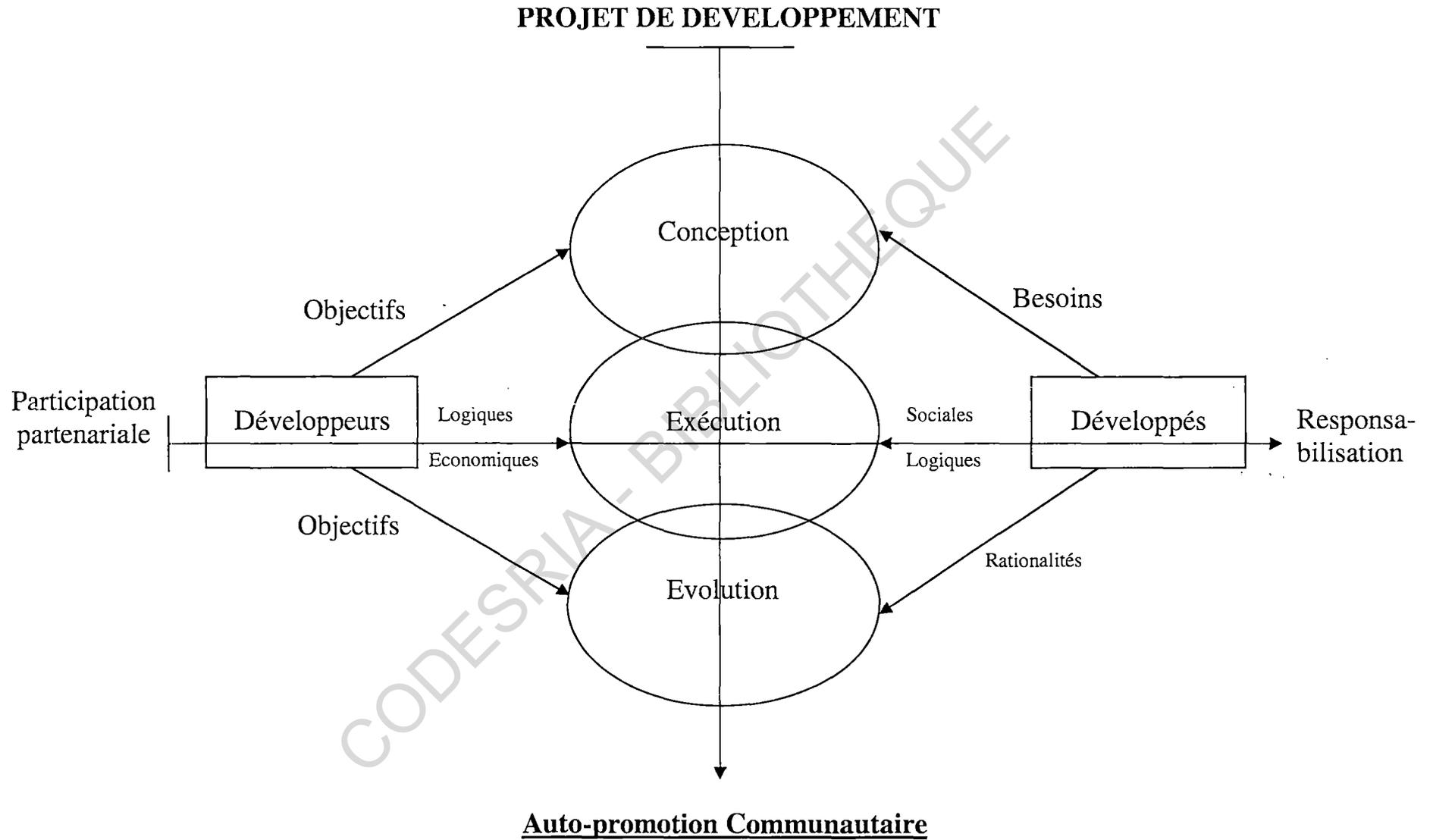
TABLEAU N°25 : Schéma d'une « participation partenariale »

Etapes	Participation des populations rurales	Rôle des agents extérieurs (pouvoirs publics, experts)
CONCEPTION	Prise de conscience Identification et inventaire des besoins Mise en évidence des priorités et adaptation du projet aux besoins Mise en place d'un cadre institutionnel (organes de la participation) et détermination des responsabilités Recherche des moyens (main d'œuvre, matériel, financement)	Information Concertation Etudes préliminaires et études des incidences du projet Participation éventuelle Etudes techniques (montage technique et financier)
	Mise en place du chantier (préparatifs)	Assistance technique

REALISATION	construction) Fourniture de main-d'œuvre et de matériaux Exécution du projet	Formation de la main-d'œuvre, mobilisation de main-d'œuvre, mobilisation des ressources et fourniture de matériaux Assistance technique et contrôle de la réalisation
FONCTIONNEMENT	Gestion du projet Maintenance du projet (fonctionnement et entretien) Exploitation du projet (organisation des utilisateurs et participation aux avantages et aux charges)	Evaluation ex post Assistance technique Suivi du projet

Cela peut être représenté par le schéma suivant :

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



Dans ce type de participation, développeurs et développés sont sur le même pied d'égalité. La participation est alors un cadre de concertation permanente pendant toutes les étapes du projet. Les logiques, besoins, rationalités de tous les acteurs sont pris en compte. Il y a alors une participation partenariale qui aboutit à une responsabilisation des populations rurales avec pour corollaire un auto-développement communautaire.

Au terme de notre étude sur la question de la participation dans les projets de développement, que pouvons-nous retenir ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION

L'expérience de la participation dans le projet Bad-Ouest nous permet de répondre à la question suivante : « Pourquoi en dépit du développement participatif dont ils se réclament, les projets de développement connaissent-ils des échecs, ou plutôt n'arrivent-ils pas à lutter efficacement contre la pauvreté en milieu rural ? »

A partir des hypothèses que nous nous sommes fixées, de la méthode d'approche utilisée, des techniques de recherche en l'occurrence la recherche documentaire, le guide d'entretien, le questionnaire, nous sommes arrivés à la conclusion que les échecs de l'adoption des innovations techniques et culturelles dans des projets de développement participatifs, traduisant leur incapacité à promouvoir l'auto-développement communautaire, sont d'abord liés aux objectifs macro-économiques et technicistes poursuivis par les organismes de développement et les Etats. Ensuite, les attitudes et comportements des populations rurales face aux innovations techniques et culturelles dans les projets de développement (résistance, rejet, d'abandon) sont déterminés par l'environnement socio-économique et socio-culturel dans lequel elles vivent. Enfin, la viabilité et la pérennisation des innovations dans les projets de développement, en d'autres termes leur adoption, sont tributaires de la participation des populations locales à la définition et à la gestion des actions.

Les organismes de développement (bailleurs de fonds) participent en finançant les projets rentables (les projets agro-industriels dont les produits concourent au ravitaillement du marché international) au détriment des produits dits « traditionnels » jugés non rentables. Ils sont dans une logique de domination des pays sous-développés.

Quant aux Etats africains, maîtres d'œuvre des interventions, la réalisation des projets répond à un souci d'augmenter la production des principales cultures de rente (base de leur économie) afin d'accroître le P.I.B., de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, d'accroître les rentrées en devises. Pour se faire, ils réduisent la participation des populations rurales à son expression la plus caricaturale de fourniture de main d'œuvre. Elles sont exclues et marginalisées de certaines étapes du projet (phase de conception par exemple). La participation des populations rurales est limitée à la seule phase d'exécution des tâches pensées et suggérées de l'extérieur. Les pouvoirs publics s'inscrivent dans une logique économique. Il existe ainsi un écart énorme entre le « participationnisme » théorique prôné au sommet et la réalité sur le terrain. Il y a un écart important entre les discours officiels et la volonté politique pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre d'un développement participatif.

Les populations rurales quant à elles, « détournent », réorientent ou adaptent les projets à leurs attentes réelles. Leur participation à toute action de développement répond à une logique de reproduction sociale.

La présente étude nous a donc permis de savoir que les difficultés qui sont à base des échecs des projets participatifs ne sont pas seulement liées à la difficulté des agents du développement à guider et promouvoir une démarche aussi délicate que l'approche participative (Bara GUEYE), ni selon DECOUDRAS Pierre-Marie, aux arguments de paresse, d'ignorance et de conservatisme pour expliquer le refus des paysans à adopter les propositions faites par les intervenants extérieurs.

Les échecs sont plutôt liés aux contradictions qui existent entre les logiques et stratégies des différents acteurs impliqués dans le processus de développement. L'introduction des transferts technologiques en milieu rural et la participation des populations rurales aux activités sont liées à la logique d'acteur. Elle devient ainsi un enjeu stratégique. Les problèmes de

développement agricole en particulier et de développement rural en général ne sont plus alors conçus comme une simple affaire de techniques reposant sur des modèles à priori, mais ouvrent le débat de la confrontation entre certains objectifs de production et les exigences des sociétés paysannes issues de certaines situations historiques et organisées autour de structures spécifiques.

Dans cette perspective, la question de la méthodologie d'approche du milieu rural et de l'adoption des innovations ne doit pas être seulement un objet de la sociologie du développement, mais doit être éclairée aussi à partir de la théorie de la socio-anthropologie du développement qui est un paradigme interactionniste. Le propre des sociétés rurales étant leur spécificité, leur différence, l'étude nous permet également d'affirmer que les transferts technologiques et culturels dans les projets de développement rural ne doivent pas faire l'objet d'application globale, standard. Ils doivent être adaptés aux réalités et rationalités socioculturelles de la société considérée. Il faut donc donner au développement rural agricole une dimension humaine dans le cadre de conditions techniques modernes.

Pour une action efficace sur le terrain, il faut rechercher un équilibre entre les logiques paysannes déterminées par des situations sociales, culturelles, économiques particulières d'une part et les exigences de rationalisation et d'organisations techniques d'autre part. Il faut une adéquation durable entre les actions de développement et les besoins et initiatives des milieux ruraux. Il s'agit d'un changement d'approche du milieu rural. La participation ne doit pas être sectorielle et unidimensionnelle. Il faut tenir compte des logiques et rationalités des populations rurales, du système de valeurs culturelles endogènes qui donnent sens aux actions et réactions des paysans. Cela nécessite la mise en place d'un modèle contractuel ou « participation partenariale » où développeurs et développés s'accordent pour définir une zone nettement circonscrite d'interaction et de collaboration sans renoncer à leurs identités et spécificités. C'est celui où les deux parties

négoient ensemble les termes de référence des projets de développement par une confrontation de leurs logiques respectives. Ce cadre permettra une responsabilisation des populations rurales et la poursuite des actions à la fin du projet. Elle constituera alors une voie à l'auto-promotion communautaire.

Pour ce faire, les Etats africains doivent promouvoir l'auto-développement. Il faut un développement endogène, auto-centré où les pays pauvres et les populations rurales disposeront d'une marge de manœuvre suffisante pour être les véritables acteurs de leur propre développement.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

I- OUVRAGES DE METHODOLOGIE

- BERTHOLET, (Jean).- L'intelligence du social : le pluralisme explicatif en sociologie, (Paris, P.u.f, 1990)
- BUREAU (P).-Introduction à la méthode sociologique
(Paris, Librairie Bloud & Gray, 1993)
- CAPLOW (T.A).- l'enquête sociologique, (Paris, Arman Colin, 1970)
- DURKHEIM Emile). - Les règles de la méthode sociologique
(Paris, P.U.F.1985)
- FERREOL (G), DEUBEL (P).- Méthodologie des sciences sociales
(Paris, Colin- cursus, 1993)
- GAUTHIER, (B).-Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données, (Saint Foy- Québec : Puq.1993)
- GHISLAIN (R), MATALON, (B.). - Les enquêtes sociologiques : théories Pratiques, (Paris, Armand Colin1978).
- GRAWITZ (Madeleine).- Méthodes des sciences sociales, (Paris, Dalloz 1986)
- JONES (R.A).- Méthodes de recherche en sciences sociales
(Paris, DE broeck université, 2000)
- JUDI (Aubel) : Guide pour des études utilisant les discussions de groupe, BIT,
1994
- MERTON (R.K).- Eléments de théorie et de méthode sociologique
(Paris, Armand Colin1997)
- N'DA (Paul).- Méthodologie de la recherche : de la problématique à la discussion des résultats (Abidjan, EDUCI 2002)
- PENOT (J).- Le guide de la thèse (Nanterre, Erasme1989)

QUIVY (R) CAMPENHOUD VAN (L). - Manuel de recherche en sciences sociales, (Paris, Dunod 1995)

RONGERE (Plierrette).-Méthodes des sciences sociales
(Paris, Edition Dalloz1979)

ROUYEYRAN. - Mémoires et thèses : l'art et les méthodes
(Paris, Maisonneuve et Laose, 1996)

VARET (G), PASSERON ,(J.C),. - Le modèle et l'enquête : les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales (Paris, EHESS 1995)

II- OUVRAGES GENERAUX ET SPECIALISES

BALANDIER (Georges).- Sens et puissance (Paris, PUF1981)

BARTOLI (Henri).- Repenser le développement, en finir avec la pauvreté,
(Paris, Economica 1999)

BARTOLI (Henri), WAGNER DE REYNA (Alberto).- Pauvreté, progrès et développement (Paris, Harmattan, 1990)

BELLONCLE (Guy). - Le chemin des villages : formation des hommes et développement rural en Afrique, (Paris, Harmattan, 1979)

. - Quel développement rural pour l'Afrique ?
(Abidjan-Dakar: N.E.A, 1979)

BERG (Robert), WHITAKER (Jennifer).-Stratégies pour un nouveau développement en Afrique, (Paris, Economica, 1990)

BIERSCHENK (Thomas); CHAUVEAU, Jean-Pierre ; OLIVIER DE SARDAN (Jean-.Pierre). -Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets, (Paris : Karthala, 2000)

- BLANC (Pamard).- Politiques agricoles et initiatives locales : adversaires ou partenaires. (Paris, Orstom 1993)
- BOUDON (Raymond). - La place du désordre, critique des théories du changement social. (Paris, PUF1984)
- BODIGUEL (Maryvone). - Le rural en question : politiques et sociologues en quête d'objet. (Paris, Harmattan 1986)
- .- Les paysans face au progrès
(Paris, Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques1975)
- CERNEA (Michel). - La dimension humaine dans les projets de développement : Les variables sociologiques et culturelles
(Paris, Edition Karthala, 1998)
- CHAMBERS (Roberts). - Développement rural : la pauvreté cachée
(Paris, Karthala 1990)
- CHONCHOL (Jean).- Paysans à venir : les sociétés rurales du tiers-monde,
(Paris, La découverte, 1986)
- DECOUDRAS (Pierre). - A la recherche des logiques paysannes
(Paris, Karthala, 1997)
- DUFUMIER (Marc). - Projets de développement agricole : manuel d'expertise
(Paris : Karthala 1996)
- DUMONT (Raymond). - Paysannerie aux abois (Paris, Seuil 1972)
- DUPRE (Georges).-Savoirs paysans et développement, (Paris Karthala, 1991)
- FINO (Daniel). - Impasses et promesses : l'ambiguïté de la coopération au développement (Paris, P.U.F 1996)
- FREUD (Claude).- Quelle coopération ? Un bilan de l'aide au développement,
(Paris, Karthala, 1988)

GABAS (Jean).- L'aide contre le développement : l'exemple du Sahel
(Paris, Economica, 1988)

GUICHAOUA (Alain), GOUSSAULT (Yves).- Sciences sociales et développement, (Paris, Armand Colin, 1993)

HOLAS (B).- Les Toura, une civilisation montagnarde de Côte d'Ivoire,
(Paris : Puf ; 1962)

LAMMERINK (Michel).- Approches participatives pour un développement durable : Afrique, Amérique latine, Asie, (Paris, Karthala, 1998)

LAVIGNE DELVILLE (Philippe), SELLEMNA (Nour-Eddine); MARILOU, (Mathieu).- Les enquêtes participatives en débat : ambition, pratiques et enjeux, (Paris, Karthala 2000)

LAZAREV (Grigori), KALBERMATTIEN (Grégoire).- Vers un éco-développement participatif : leçon d'une étude thématique PNUD-FEMU
(Paris : Harmattan 1993)

LE MASSON (Hugues).- Faut-il encore aider les pays en développement ?
(Paris, Edition Felin, 1992)

LE THANH (Koi).- Culture, créativité et développement
(Paris, L'Harmattan, 1992)

LORIAUX (Michel).- Populations et développement : une approche globale et systémique (Paris, Harmattan 1998)

MACLOUF (Pierre). - La pauvreté dans le monde rural (Paris, Harmattan, 1986)

MEISTER (Albert). - Participation, animation et développement à partir d'une étude rurale en Argentine, (Paris, Anthropos, 1967)

- La participation pour le développement
(Paris, Economica et Humanisme, 1978)

- MENDRAS (Henri). - Le changement social : tendances et paradigmes
(Paris, Armand Colin, 1983)
- MENDRAS (Henri). - La fin des paysans : Changement et innovations dans les sociétés françaises, (Paris, Armand Colin 1970)
- MONDJANAGNI (Alfred). - La participation populaire au développement en Afrique noire (Paris, Karthala, 1984)
- N'KALOULOU (Bernard). - Dynamique paysanne et développement rural au Congo, (Paris, Edition Harmattan 1984)
- OLIVIER DE SARDAN (Jean-philippe). - Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social, (Paris, Karthala, 1995)
- OLIVIER DE SOLAGES. - Réussites et déconvenues du développement dans le tiers-monde : esquisse de l'histoire d'un mal développement,
(Paris, Harmattan 1992)
- RAULIN (Henri) ; EDGAR, (Raymond).- L'aide au sous-développement
(Paris, P.U.F 1990)
- ROCHER (Guy). - Introduction à la sociologie, Tome 3 : le changement social,
(Paris, HMH 1968)
- SAMIR (Amin) et al. - La planification du sous-développement : critique de l'analyse des projet, (Paris, Anthropos, 1975)
- SHWARTZ (Alfred). - Pertinence du concept de stratégie dans l'approche de trois sociétés africaines traditionnelles : les Alladian, les Gouro et les Guéré en Côte d'Ivoire, (S.N. S.S. 1969)
- La vie quotidienne dans un village guéré, (Abidjan, INADES, 1975)
 - l'économie villageoise guéré hier et aujourd'hui, (Abidjan : ORSTOM 1970)
- THERY (H). - Les groupes sociaux : forces vives ? la participation et ses Exigences, (Paris, Centurion, 1964)

THOMPSON (John). - Recherche agricole et vulgarisation

(Paris : Karthala, 1999)

TOURAINÉ (Alain). - Sociologie de l'action (Paris, Seuil 1973)

VERNEA (Gérard). - Réaliser des projets dans le tiers-monde (Paris, Harmattan 1993)

ZOORGBIBE (Charles).- Les organisations internationales

(Paris : P.U.F ; « Que sais-je ? » :792, 1986)

III. ARTICLES RAPPORTS ET REVUES

BAD.- Politique du groupe de la Banque en matière de développement du secteur agricole et rural, (OCOD 2002)

BAD/FAD.- Politique relative au secteur agricole

(Abidjan, Côte d'Ivoire 1990)

- Politique en matière d'intégration de la femme au développement, (Abidjan, Côte d'Ivoire, 1990)

-Directives pour l'intégration de la problématique hommes/femmes aux projets du secteur agricole Groupe de la Banque

(Abidjan, Côte d'Ivoire 1992)

-Directives pour le déplacement involontaire et la réinstallation des populations dans le cadre des projets de développement, (Abidjan, Côte d'Ivoire 1994)

- Rapport annuel sur la performance du portefeuille Exercice 1996, (Abidjan, Côte d'Ivoire 1997)

-Département des opérations par pays, Région ouest, fiches des projets inscrits dans le programme indicatif de prêt

(Abidjan, Côte d'Ivoire 1997)

BARKIN, D. - " Participation populaire et dialectique du développement " (Revue tiers-monde T. XVII, 671966)

BONNEFOND (P.)- « l'introduction de la motorisation en agriculture traditionnelle » cahier ORSTOM, série sciences humaines, vol. VII, n°4-1970

DUMAS, A. - " Participation et projets de développement "

(Revue Tiers-monde, t.XXIV, 95 :513- 536, 1983)

FAO. - La dynamique de la pauvreté rurale, (Rome 1987)

- La dynamique des sociétés rurales face aux projets participatifs de développement rural : réflexions et propositions d'action à partir d'expérience d'Afrique de l'Ouest, (Rome1997)

-Directives pour la conception et l'élaboration des projets d'investissement agricole (Rome1995)

HARDEL (D.)- « Réponses des milieux ruraux à la présence d'une industrie agricole » cahier ORSTOM, série sciences humaines, vol. VII, n°4-1970

JONAS (B). - " Clientélisme, patronage et participation populaire "

(Revue Tiers-monde, t.XXIV, 95 : 534- 5556, 1983)

KADJA (Mianno .Daniel). - "La démocratie dans les sociétés traditionnelles et dans les nouveaux états africains : Recherche pour une autre voie de l'auto-développement" KASA BYA KASA, Abidjan U.N.C.I I.E.S : 1-31 1982

-Evaluation du Projet-Lakota, (W.F.D., 1979)

MICHOTTE (J.)- « innovation et transformation du milieu rural en Côte d'Ivoire : la diffusion du coton Allen dans la zone dense de Bouaké » cahier ORSTOM, série sciences humaines, vol. VII, n°4-1970

Ministère de la coopération et du développement. - Les interventions en milieu rural : principes et approches méthodologiques

(Paris, La documentation française, 1989)

-D'un savoir à l'autre : les agents de développement comme médiateurs, (Paris, La documentation française, GRET, 1991)

- Manuel d'évaluation des effets sociaux et économiques des projets de développement rural, (Paris, La documentation française 1988)

Ministère de l'Agriculture (Côte d'Ivoire). - Division de la promotion des jeunes Agriculteurs. Terroirs de l'ouest, Man, 1973

Ministère du Plan (Côte d'Ivoire). - Etudes de la région de MAN

1- Note de synthèse générale (Geradin B.)

2- Rapport de synthèse économique

2c- Comptes économiques (Geradin B.)

3- Rapport de synthèse agricole (Guyon M.)

3c- Enquête agricole (Guyon M.)

4- Etude sociologique et démographique

(Allusson M.)

(Paris, B.D.P.A, Abidjan, 1963)

-L'ouest, force nouvelle de l'économie ivoirienne

(Abidjan : BNEDT 1975)

- Etude un aménagement de la zone dense de

Danané/ Toulepleu, (Abidjan, B.AR.A, 1977)

-Dossier économique pour la région de l'ouest,

Abidjan : Ministère du Plan, 1969,

-Région de l'ouest, Plan 1971-1975

.Rapport de synthèse –MAN : C.R.D, 1970

NATIONS UNIES. - La participation populaire à l'élaboration des décisions concernant le développement, New York : Département des affaires économiques et sociales, 1976

OLIVIER DE SARDAN, (J.P). - "Les trois approches en anthropologie du Développement" Revue Tiers-Monde, t.XLII, 168, 2001)

PNUD. - La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne
(Paris, Harmattan, 1993)

-Participation des femmes rurales au développement : évaluation en vue d'une action constructive favorisant la participation des femmes rurales au développement, (New York, 1980)

-Outils pour la participation communautaire : manuel pour la formation des formateurs aux techniques participatives
(Washington : Prowess, 1992)

OCDE. - Mettre en œuvre le développement participatif
(Paris, OCDE1995)

-Trouver des problèmes aux solutions : vingt d'aide au Sahel, (Paris, OCDE 1999)

- L'aide par projets : limites et alternatives
(Paris, OCDE1999)

ORSTOM- Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale : Logiques paysannes et rationalités techniques, Actes du colloque de Ouagadougou; 4-8 Décembre 1978

SCHWARTZ, Alfred. - "Pertinence de la notion de communauté rurale en pays Guéré (Côte d'Ivoire) » Communautés rurales et paysanneries tropicales, (Paris, ORSTOM : 93-1021976)

- " Calendrier traditionnel et conception du temps dans la société guéré ", Cahiers, ORSTOM, série sciences humaines, V, 3 : 53-64,1968)

-«Toulepleu : étude socio-économique d'un centre sémi-urbain de l'ouest ivoirien » cahiers ORSTOM, série sciences humaines, VI, 2 : 51-701969

- « Ziombli : L'organisation sociale d'un village guéré-Nidrou », Bulletin liaison sciences humaines, 4 : 83-86, 1966

- "Univers économique traditionnel et évolution du système de production guéré (ouest de la Côte d'Ivoire) "

Communication au 2^e congrès international des africanis, Dakar UNESCO, La dimension humaine du développement : vers une approche pratique, (Paris, 1994)

- Guide pratique du développement en Afrique, (Paris, 1991)

-Culture et développement, (Paris, 1992)

Sissoko Alain). - « Recherche sociologique sur les causes de la

Scission des GVC dans la zone des Savanes en Côte d'Ivoire », in Cahiers ivoiriens de recherches économiques et sociales, n° 2, p 116-145, 1992

- « les jeunes filles déscolarisées à Abidjan : les logiques d'adaptation et dynamiques sociales en milieu urbain » in Revue Africaine de Criminologie, n° 2, pp 62-84, Décembre 2005

IV. MEMOIRES ET THESES

SCHWARTZ (Alfred). - Tradition et changements dans la société guéré (Côte d'Ivoire) Thèse de 3^e Cycle, Sociologie, (Paris, ORSTOM, 1971)

GONNIN, G. - Ethno-histoire d'une population de l'ouest de la Côte d'Ivoire : les Toura du milieu du XIXe siècle jusqu'à la colonisation

Mémoire de maîtrise, Université d'Abidjan, Département d'Histoire, 1982

CHERIF (M).- L'ouest de la Côte d'Ivoire (Haute cavally) et la pénétration Française, 1896-1920, Thèse de doctorat de 3^e Cycle, Lille III, 1973

TOURE, Ismaila.- Le travail en Côte d'Ivoire : du collectivisme de fait à la participation provoquée, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, (Abidjan, I.E.S,1978)

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	II
SOMMAIRE	III
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	VI
LISTE DES TABLEAUX	VII
LISTE DES DIAGRAMMES	IX
INTRODUCTION	10
PREMIERE PARTIE : CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES	15
I-1- JUSTIFICATION DU CHOIX DU THEME ET OBJECTIFS DE RECHERCHE	16
I-2- DELIMITATION DU CHAMP DE L'ETUDE	20
I-2-1- le champ géographique	20
I-2-2- le champ sociologique	21
I-3- PROBLEMATIQUE	41
I-4- APPROCHE CONCEPTUELLE	46
I-4-1-Projet de développement	47
I-4-2- Participation	51
I-4-3- Logiques paysannes, Logiques des développeurs	55
I-4-3-1-Logiques paysannes	55
I-4-3-2- Logiques des développeurs	57
I-5-LA METHODE D'APPROCHE ET LES TECHNIQUES DE COLECTES DES DONNES	61
I-5-1-La méthode d'approche : la dialectique	61
I-5-2- les techniques de collecte des données	63
I-5-2-1- la revue documentaire	63
I-5-2-2- les entretiens semi-directifs	79
I-5-2-3- le questionnaire	82
I-5-2-4- l'échantillonnage	84
I-6- LE DEPOUILLEMENT	90
I-7-DIFFICULTES RENCONTREES	91
I-7-1- Au niveau financier	91
I-7-2- Au niveau pratique	92

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES FONDEMENTS SOCIOCULTURELS 93
DES POPULATIONS RURALES DE L'OUEST IVOIRIEN ET DU PROJET BAD-
OUEST

II-1- PRESENTATION PHYSIQUE DE LA ZONE D'ETUDE.....	95
II-1-1- Climat et végétation.....	95
II-1-1-1- Le Climat.....	95
II-1-2- La végétation.....	96
	98
II-1-2-Relief et hydrographie.....	
II-1-2-1- Le relief.....	98
II-1-2-2- Un réseau hydrographique dense.....	99
II-1-3- Les Sols.....	99
II-2- PRESENTATION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL ET HUMAIN 100	
II-2-1- La société Toura.....	101
II-2-1-1- Les éléments de l'organisation sociale.....	101
II-2-1-1-1- La famille élémentaire ou foyer : kwii.....	101
II-2-1-1-2- Extension du lignage : hermétisme et mariage.....	103
II-2-1-2- Le système politique toura.....	104
II-2-1-2-1- Cadres et agents du pouvoir politique.....	105
II-2-1-2-1-1- Le lignage.....	105
II-2-1-2-1-2- Les classes d'âge.....	107
II-2-1-2-1-3- Le village.....	107
II-2-1-2-1-4- Le «pays » ou Sèè.....	109
II-2-1-2-1-5- Les conseils et communautés.....	109
II-2-1-2-1-6- Le conseil du lignage.....	110
II-2-1-2-1-7- Le conseil de village.....	110
II-2-1-2-1-8- La communauté des masques.....	110
II-2-1-3- les croyances religieuses.....	111
II-2-1-4- les différents secteurs d'activités économiques.....	111
II-2-1-4-1- L'agriculture.....	111
II-2-1-4-1-1- La propriété de la terre.....	112
II-2-1-4-1-2- Organisation du travail	112
II-2-1-4-1-3- Les plantes cultivées.....	113
II-2-1-4-2- La Pêche.....	114

II-2-1-4-3- Les cultures de rente	114
II-2-2- La société Dan	115
II-2-2-1- Les éléments de l'organisation sociale.....	115
II-2-2-1-1- La famille	115
II-2-2-1-2- Le système matrimonial : L'exogamie.....	116
II-2-2-2- Le système politique dan.....	117
II-2-2-2-1- Cadres et agents du pouvoir politique.....	117
II-2-2-2-1-1- Les classes d'âge.....	117
II-2-2-2-1-2- Les Lignages.....	117
II-2-2-2-1-3- Le village.....	118
II-2-2-2-1-4- les confédérations.....	119
II-2-2-3-L'organisation de la production.....	119
II-2-2-3-1- Les structures foncières traditionnelles	119
II-2-2-3-1-1- Le terroir du village.....	119
II-2-2-3-1-2- Les terres familiales.....	120
II-2-2-3-1-3- Cas des étrangers : les redevances coutumières.....	120
II-2-2-3-2- L'organisation du travail.....	121
II-2-2-3-2-1- le sexe.....	121
II-2-2-3-2-2- l'âge.....	121
II-2-2-3-2 -3- le statut social.....	121
II-2-2-3-2 -4-Organismes traditionnels ou spontanés d'entraide et d'émulation agricole.....	122
II-2-2-3-3- Les différents secteurs d'activités.....	122
II-2-2-3-3 -1- Les cultures traditionnelles pratiquées.....	122
II-2-2-3-3-1-1 - Le riz.....	122
II-2-2-3-3-1-2- le manioc.....	123
II-2-2-3-3-1-3- le maïs.	123
II-2-2-3-3-2- Les cultures de rente.....	123
II-2-2-3-3-3- La pêche et la pisciculture.....	123
	124
II-2-3- La société Wê	
II-2-3-1- Les fondements de l'organisation sociale.....	125
II-2-3-1-1- Le système de parenté.....	125

II-2-3-1-2- la structure matrimoniale : les règles d'exogamie.....	125
II-2-3-1-3- La dot.....	127
II-2-3-2- L'organisation socio-politique.....	127
II-2-3-2-1- les fondements de l'ordre.....	128
II-2-3-2-1-1- L'âge.....	128
II-2-3-2-1-2- la sagesse.....	128
II-2-3-2-1-3- la richesse.....	128
II-2-3-2-1-4- la force.....	129
II-2-3-2-1-5- la capacité d'intervention en matière du «sacré ».....	129
II-2-3-2-2- Le contrôle social.....	129
II-2-3-2-2-1- au niveau du lignage.....	129
II-2-3-2-2-2- au niveau du village.....	130
II-2-3-2-2-3- au niveau de la tribu (Bloa)	130
II-2-3-3- L'organisation de la production.....	130
II-2-3-3-1- Les principes d'organisation.....	131
II-2-3-3-1-1- la spécialisation clanique.....	131
II-2-3-3-1-2- la division sociale du travail.....	131
II-2-3-3-2- les unités de production	131
II-2-3-3-2-1- le groupe domestique.....	131
II-2-3-3-2-2- la société d'entraide.....	132
3-3-3- Les moyens de production : la terre.....	132
II-2-3-3-3-1- Le principe foncier traditionnel.....	132
II-2-3-3-3-2- Les modes d'accès à la terre.....	133
II-2-3-3-4- Les différents secteurs d'activité.....	134
II-2-3-3-4-1- Les cultures traditionnelles.....	134
II-2-3-3-4-2- Les cultures commerciales.....	134
II-2-3-3-4-3- Les autres activités : la pêche et la pisciculture.....	135
II-3 : PRESENTATION DU PROJET BAD-OUEST	136
II-3-1- HISTORIQUE	136
II-3-2- CONCEPTION	137
II-3-3- LES OBJECTIFS	138
II-3-3-1- Objectifs généraux.....	138
II-3-3-2- Objectifs spécifiques.....	138

II-4- PRESENTATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE DE LA BANQUE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE ET RURAL	141
II-4-1-Contexte	141
II-4-1-2- Situation de la pauvreté et rôle primordial de l'agriculture dans l'économie en Afrique	141
II-4-1-3- Objectifs de la politique.....	142
II-4-1-4- Axes thématiques en matière de développement rural.....	143
II-4-1-4-1- Le développement rural intégré.....	143
II-4-1-4-2- Le crédit agricole	144
II-4-1-4-3- Cultures irriguées	144
II-4-1-4-4- Recherche et développement.....	144
II-4-1-4-5- Réseaux routiers.....	145
II-4-1-4-6- Adduction d'eau potable.....	145
TROISIEME PARTIE : ANALYSE DE LA QUESTION DE LA PARTICIPATION DANS LE CADRE DU PROJET BAD-OUEST	149
III-3-1- Caractéristiques sociodémographiques des paysans du projet	150
III-3-1-1- Participation et marginalisation dans le cadre du projet Bad Ouest.....	150
- Age.....	151
- Nationalité.....	157
- Sexe.....	160
III-3-2- OPINIONS ET ATTITUDES DES POPULATIONS PAR RAPPORT AU PROJET	165
III-3-2-1- Opinions des populations rurales sur le projet Bad-Ouest	166
III-3-2-2- Attitudes et comportements des paysans dans le projet riziculture irriguée	168
III-3-2-3- Attitudes et comportements des paysans dans le volet pisciculture	179
III-3-2-4- Attitudes et comportements des paysans dans le volet approvisionnement en eau	188
III-3-2-5- Attitudes et comportements des paysans dans le programme d'installation des Jeunes Agriculteurs	193
III-3-2-7- Attitudes et comportements des paysans dans les organisations professionnelles agricoles (OPA)	202
III-3-2-8- Attitudes et comportements des paysans dans le projet de développement	210

d'infrastructures routières (pistes rurales)

III-3-2-9- Attitudes et comportements des paysans dans le projet de développement du crédit agricole en milieu rural	212
III-3-2-10- Attitudes et comportements des paysans et rationalités techniques dans le projet	218
III-3-3- : PERCEPTION DE LA DEMARCHE PARTICIPATIVE PAR LES PAYSANS ET IMPACT DU PROJET BAD-OUEST SUR LES POPULATIONS RURALES	234
III-3-3-1- Perception de la démarche participative par les paysans dans le cadre du projet BAD-OUEST	234
III-3-3-1-1- La question de la participation dans les sociétés traditionnelles considérées (Wê, Dan, Toura): représentations et logiques sociales	234
III-3-3-1-2- Perception de l'approche participative par les paysans dans le cadre du projet Bad-Ouest	237
III-3-3-1-3- Perception des paysans de l'impact de leur non participation à la conception des projets	242
III-3-4- IMPACT DU PROJET BAD-OUEST SUR LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS RURALES DE L'OUEST IVOIRIEN	246
III-3-4-1- Sur le plan socioculturel	247
III-3-4-2- Sur le plan économique	249
	251
Conclusion partielle	
III-5- LES ORGANISMES DE DEVELOPPEMENT, LES PAYS DU TIERS MONDE ET LES POPULATIONS RURALES : des logiques contradictoires	253
III-5- 1- Logiques des organismes de développement ou stratégie de domination des pays en développement	253
III-5-2- Logiques des Etats ou stratégie d'accumulation de la richesse	259
III-5-3- - Logiques paysannes ou stratégie de reproduction sociale	264
III-6- LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT : un enjeu stratégique	272
III-7- : ITINERAIRES SOCIOLOGIQUES POUR LA PARTICIPATION DES POPULATIONS RURALES AUX ACTIONS DE DEVELOPPEMENT	276
III-7-1- De la responsabilisation à l'autonomie : la participation comme voie d'accès à	276

l'auto développement	
III-7-2- la culture comme moyen de mobilisation pour la participation des populations rurales aux actions de développement	279
III-7-3- La nécessité de convergence entre les logiques des développeurs et les rationalités des développés	283
III-7-4- Changement d'approche du milieu rural: le partenariat comme recours stratégique	285
Conclusion partielle	294
CONCLUSION	300
BIBLIOGRAPHIE	304
ANNEXES	321

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXE I

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES LOCALES ET AUX POPULATIONS (BENEFICIAIRES INDIRECTS)

I- CADRE HISTORIQUE ET ORGANISATION SOCIALE DES COMMUNAUTES RURALES

A- CADRE HISTORIQUE

- 1- Quel (s) groupe(s) ethnique(s) rencontre t-on dans votre village ?
- 2- Rencontre t-on des non nationaux dans le village ?
- 3- Quelle est la nature des rapports sociaux entre les différents groupes ethniques ?

B. ORGANISATION SOCIALE DU VILLAGE

- 4- Quel est le système de parenté qui régie l'organisation sociale du village ?
- 5- Quels sont les devoirs et reconnaissances résultant des liens de parenté ?
- 6- Quels sont les différents pouvoirs qu'on rencontre dans votre communauté ?
- 7- Quels sont les rôles liés au statut des jeunes ?
- 8- Quels sont les rôles liés au statut des femmes ?

II- ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET ORGANISATION DE LA PRODUCTION

- 8- A qui appartient la terre dans le village ?
- 9- Comment obtient-on la terre dans votre communauté ?
- 10- Comment les étrangers obtiennent-ils la terre dans votre société et quelles sont leurs obligations dans l'exploitation des terres ?
- 11- Quelles activités socio-économiques pratiquez-vous traditionnellement ?
- 12- Quelles activités socio-économiques les allogènes et allochtones exercent-ils ?
- 13 - Comment est faite la division du travail ?
- 14- Quelles les formes d'associations traditionnelles ?
- 15- Quels sont les facteurs culturels liés au choix des cultures ?

III- HISTORIQUE DU PROJET BAD-OUEST ET BESOINS DES POPULATIONS RURALES

- 16- Connaissez-vous le projet Bad-Ouest ?
- 17- Qui a initié le projet dans votre village ?
- 18- Quelle a été la place des populations rurales dans l'élaboration du projet ?
- 19- Les populations ont-elles opposées des réticences à participer au projet ?
- 20- Quels sont les problèmes que vous rencontrez dans votre village ?
- 21- Quels sont les besoins et priorités des populations ?
- 22- Les différents volets du projet correspondent-ils aux besoins des populations ?
- 23- Quels sont les interdits alimentaires dans votre société ?

IV- IMPACT DU PROJET BAD-UEST SUR LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS RURALES ET LA QUESTION DE L'AUTO- PROMOTION COMMUNAUTAIRE

- 24- Comment se fait la gestion des forages d'eau ?
- 25- Les populations ont-elles toujours recours à l'eau des puits et marigots ?
- 26- Qui a fait le choix des itinéraires des pistes dans votre localité ?
- 27- Comment se fait l'entretien des pistes ?
- 28- Selon vous, le projet Bad-Ouest a-t-il amélioré les conditions de vie des populations locales ?
- 29- Les activités entreprises par le projet se poursuivent-elles dans votre village ?
- 30- Selon vous, le projet est-il participatif ?
- 31- Le projet Bad-Ouest peut-il donner favoriser la mise en œuvre de d'autres projets ?
- 32- Les populations rurales sont-elles capables de s'assumer après le projet Bad-Ouest ?
- 33- Le projet a-t-il permis une valorisation des potentialités locales ?
- 34- Le projet a-t-il lutté contre la pauvreté dans votre village ?
- 35- Les populations ont-elles participé à l'évaluation du projet ?
- 36- Selon vous, quand dit-on d'un projet qu'il est participatif ?

ANNEXE II

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX RESPONSABLES DU PROJET

I- LES OBJECTIFS DU PROJET ET LES BESOINS DES POPULATIONS RURALES

- 1- Qu'est-ce- que le projet Bad-Ouest ?
- 2- Qui a initié le projet ?
- 3- Quels sont les motifs principaux qui ont motivé l'intervention ?
- 4- Y a-t-il eu un diagnostic concerté entre les populations et les « développeurs » avant l'élaboration du projet ?
- 5- Qui a déterminé les différents volets du projet ?
- 6- Connaissiez-vous les besoins des populations au moment de l'élaboration du projet ?
- 7- Les volets du projet coïncident-ils avec les besoins des populations ?
- 8- Quels sont les différents groupes ethniques concernés par le projet ?
- 9- Selon vous, ces groupes sont-ils socio-culturellement identiques ou différents ?
- 10- Ont-ils les mêmes besoins et priorités ?
- 11- La méthode d'approche des populations rurales a-t-elle été identique dans les différents groupes ethniques ?
- 12- Pourquoi les non nationaux sont-ils exclus du projet ?
- 13- A quelle logique répond la fixation des critères de participation au projet ?
- 14- Quelle est l'impact de leur non participation au projet ?
- 15- Selon vous, comment certains allogènes se retrouvent-ils dans le projet ?

- 16- Comment les populations ont-elles été informées de la réalisation du projet dans leur localité ?
- 17- Quelle a été la place des réalités socio-culturelles des populations dans le projet ?
- 18- Avez-vous rencontré des réticences des populations quant à leur participation au projet ?

II- MODE DE FONCTIONNEMENT DU PROJET ET LA QUESTION DE L'AUTO- PROMOTION COMMUNAUTAIRE

- 19- Quelle a été la place des structures locales traditionnelles dans le projet ?
- 20- Comment les coopératives ont-elles été créées ?
- 21- Quelle est la place des paysans dans ces structures ?
- 22- Quelle est la place des paysans dans la gestion du crédit et des moyens de production ?
- 23- Qui a fixé les conditions d'accès au crédit ?
- 24- Tous les paysans ont-ils eu accès au crédit ?
- 25- Selon vous, la contribution financière des populations rurales ne constitue t-elle pas un frein à leur participation au projet de développement ?
- 26- Y -a-t-il eu une responsabilisation des paysans dans la gestion du projet ?
- 27- Quelle est la place des techniques traditionnelles paysannes dans la production ?
- 28- Quelles sont les réalisations effectives dans chaque volet du projet ?
- 29- Avez-vous observé des cas de rejet ou de réorientation du projet par les paysans ?
- 30- Pouvez-vous décrire l'attitude des populations à l'égard du projet ? au début- en cours d'exécution- à la fin du projet)

- 31- Quelle a été la place des populations dans la phase d'évaluation ?
- 32- Quel a été l'impact du projet sur les conditions de vie des populations ?
- 33- le projet a-t-il permis une valorisation des potentialités locales ?
- 34- Les populations rurales pourront-elles se prendre en charge à la fin du projet ?
- 35- Peut-on dire que le projet Bad-Ouest est un projet participatif ?

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXE III

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX PAYSANS DU PROJET

« LES BENEFICIAIRES DIRECTS »

I- CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES PAYSANS ET LES RISQUES D'EXCLUSION

1- SEXE

00- Masculin

01- Féminin

2- NATIONALITE

00- Ivoiriens

01- Non ivoiriens

3- AGE

00- Moins de 18 ans

01- 18 à 40 ans

02- Plus de 40 ans

II- ATTITUDES ET COMPORTEMENTS DES PAYSANS DANS LE PROJET

4- Pourquoi avez-vous participé au projet ?

00- besoins d'argent

01- chômage

02- autres

5- Dans quel volet du projet participez-vous ?

00- Pisciculture

01- Parc

02- Pija

03- Riziculture

04- Plam

6- comment avez-vous obtenu les bas-fonds que vous exploitez ?

00- Achat

01- Propriétaire

02- Location

7- Avez-vous bénéficié du crédit agricole ?

00- Oui

01- Non

8- Si oui, qu'avez-vous fait avec cet argent ?

00- Achat de moyens de production

01- Autres

A- PISCICULTEURS

9- Etes-vous traditionnellement pêcheur ou pisciculteur ?

00- oui

01- non

02- Si non, pourquoi avez-vous choisi ce volet ?

10- Avez-vous été consulté pour le choix des espèces de poissons ?

00- Oui

01- Non

11- Les espèces de poissons élevées correspondent-elles à vos habitudes alimentaires ?

00- Oui

01- non

12- Rencontrez-vous des difficultés dans l'exercice de cette activité ?

00- Oui

01- Non

13- Si oui, elles sont de quel ordre ?

00- Problèmes d'alevins

01- Problèmes d'aliments

B - RIZICULTEURS

14- Quelle espèce de riz cultivez-vous traditionnellement ?

00- Riz pluvial

01- Riz irrigué

15- Y a t-il une différence entre le riz du projet et le riz traditionnel ?-

00- Oui

01- Non

16- Si oui, quelles différences faites-vous entre les deux espèces et pourquoi pratiquez-vous cette activité ?

17- Quelle est la fonction sociale du riz dans votre société ?

18- Quel groupe social pratique la riziculture dans votre société ?

00- femmes

01- hommes

19- Travaillez-vous personnellement dans vos fermes piscicoles ?

00- oui

01- non

20- Si non, pourquoi et qui travaille dans vos parcelles?

21- Faites-vous des parcelles de riz traditionnel ?

C- JEUNES AGRICULTEURS (PIJA, PARC, PLAM)

22- Etiez-vous producteur de café avant l'avènement du projet ?

00- Oui

01- Non

23- Combien de d'hectares de café avez-vous ?

24- Qu'est-ce qui justifie ce nombre ?

00- problèmes de terres

01- problèmes de moyens de mise en valeur

25- Rencontrez-vous des difficultés dans l'exercice de cette activité ?

00- Oui

01- Non

26- Si oui, elles sont de quel ordre ?

00- insuffisance des intrants

01- mauvaise qualité des intrants

27- Participez-vous à la gestion des moyens de production ?

00- oui

01- Non

28- Comment utilisez-vous les moyens de production ?

29- Avez-vous des parcelles de cultures vivrières ?

00- Oui

01- Non

30- Si, oui quelles cultures pratiquez-vous ?

00- maïs

01- manioc

02- riz pluvial

31- combien d'hectares de cultures vivrières avez-vous ?

32- Arrivez-vous à concilier les deux types de cultures ?

00- Oui

01- Non

33- Si non, pourquoi ?

34- Sur quelle culture mettez-vous plus l'accent entre cultures vivrières et culture de rente et pourquoi ?

35- Avez-vous rénové vos plantations ?

00- Oui

01- Non

36- Si oui, combien d'hectares avez-vous rénové ?

37- Si non, pourquoi et qu'avez-vous fait des plants?

**III- PERCEPTION DE L'APPROCHE PARTICIPATIVE DU PROJET " PAR
LES PAYSANS**

38- Pensez-vous que le projet Bad-Ouest a été participatif ?

00- Oui

01-Non

39- Si oui, pourquoi

40- Si non, pourquoi

41- Selon vous, quand dit-on d'un projet qu'il est participatif ?

42- Le projet a-t-il permis une responsabilisation des paysans ?

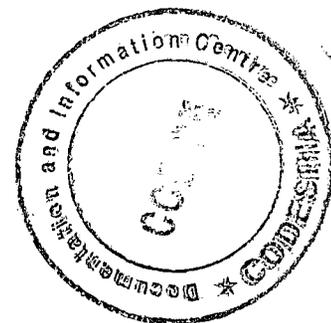
00- Oui

01- Non

43- Si oui, comment

44- Si non, pourquoi ?

45- Comment se fait la participation dans la société traditionnelle ?



IV- IMPACT DU PROJET SUR LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS RURALES

46- D'où provient le riz que l'on rencontre sur le marché ?

00- du projet

01- des parcelles traditionnelles

02- Autres

47- D'où provient le poisson que vous consommez ?

00- Pisciculture

01- Pêche

02- Importation

48- Le projet a permis une amélioration de vos conditions de vie ?

00- Oui

01- Non

49- Si oui, comment ?

50- Si non, pourquoi ?

51- poursuivrez-vous cette activité après la fin du projet

00- Oui

01- Non

52- Si non, pourquoi

53- Si oui, pourquoi ?